CANAL SEINE-NORD EUROPE

PIECE C3
VOLET « DEFRICHEMENT »

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
DE COMPIEGNE A PASSEL
(PK 98,68 A PK 117,30)

PLACE DE LA PIECE DANS LE DAE

Guide de lecture	
Note de présentation non technique du dossier	
A. Présentation de la demande d'autorisation environnementale	A1 - Présentation générale du CSNE
	A2 - Objet et présentation de la demande
B. Pièce de l'autorisation environnementale à l'échelle du CSNE	B1 - Etude d'impact globale du CSNE
C. Pièces **spécifiques** de l'autorisation environnementale	C1 - Volet « *Eaux et milieux aquatiques* »
	C2 - Volet « *Dérogation à la protection des espèces et des habitats d'espèces protégées* »
	C3 - Volet « *Défrichement* »
	C4 - Incidences Natura 2000
	C5 - Programme intégré de compensation
D. Pièces **transversales complémentaires**	D1 - Schéma d'alimentation en eau du CSNE
	D2 - Objectifs de qualité des eaux du CSNE
	D3 - Moyens de surveillance et d'entretien
	D4 - Pré-étude de dangers
	D5 - Incidences sur les autres canaux existants

31 octobre 2019

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

SOMMAIRE DE LA PIECE C3

1. INTRODUCTION 5

1.1. CONTEXTE REGLEMENTAIRE DE LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT 5

1.1.1. Définition de l'état boisé d'un terrain 5
1.1.2. Définition d'une opération de défrichement 7
1.1.3. Défrichements exemptes d'autorisation de défrichement 7
1.1.4. Conditions à l'autorisation de défrichement 8
1.1.5. Les restrictions au défrichement 8
1.1.6. Demande d'autorisation de défrichement 8
1.1.7. Justification de la demande d'autorisation de défrichement 9

1.2. JUSTIFICATION DE LA QUALITE DU DEMANDEUR A PRESENTER LA DEMANDE 13

1.2.1. Identification du demandeur 13
1.2.2. Acte autorisant le président de la SCSNE à déposer la demande 14
1.2.3. Durée de la demande d'autorisation de défrichement 14

2. RESUME NON TECHNIQUE 15

2.1. BOISEMENTS SOUMIS A AUTORISATION DE DEFRICHEMENT 15

2.1.1. Identification des boisements soumis à autorisation de défrichement 15
2.1.2. Modalités de maitrise foncière des parcelles concernées et destination après défrichement 15

2.2. RESTRICTIONS AU DEFRICHEMENT 15

2.3. STRATEGIE DE COMPENSATION 15

3. LOCALISATION ET CARACTERISATION DES PARCELLES A DEFRICHER 17

3.1. IDENTIFICATION ET LOCALISATION DES BOISEMENTS SOUMIS A AUTORISATION DE DEFRICHEMENT 17

3.2. PLAN DE SITUATION ET EXTRAITS DU PLAN CADASTRAL DES BOISEMENTS SOUMIS A AUTORISATION DE DEFRICHEMENT 42

3.3. CARACTERISATION DES BOISEMENTS SOUMIS A AUTORISATION DE DEFRICHEMENT ET DEVENIR DES PARCELLES 69

3.4. MODALITES DE MAITRISE FONCIERE DES PARCELLES CONCERNEES PAR LES OPERATIONS DE DEFRICHEMENT, CLASSEMENT AU PLU ET CARACTERISATION 85

3.4.1. Modalités de maitrise foncière 85
3.4.2. Classement des parcelles au PLU 85
3.4.3. Parcelles destinées à être défrichées 85
3.4.4. Commune de Cambronne-lès-Ribécourt 86
3.4.5. Commune de Chiry-Ourscamp 88
3.4.6. Commune de Choisy-au-Bac 97
3.4.7. Commune de Clairoix 111
3.4.8. Commune de Janville 111
3.4.10. Commune de Longueil-Annel 112
3.4.12. Commune de Montmacq 113
3.4.13. Commune de Passel 115
3.4.14. Commune de Pimprez 119
3.4.15. Commune de Le Plessis-Brion 125
3.4.16. Commune de Pont-l'Évêque 126
3.4.17. Commune de Ribécourt-Dreslincourt 128
3.4.18. Commune de Thourotte 130

3.5. CARACTERISATION DES ENJEUX PORTES PAR LES BOISEMENTS SOUMIS A AUTORISATION DE DEFRICHEMENT 133

4. IDENTIFICATION DES RESTRICTIONS AU DEFRICHEMENT 139

4.1. ANALYSE DU RISQUE INCENDIE SUR LES PARCELLES CONCERNEES PAR L'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT 139

4.2. ANALYSE DE L'ALEA D'EROSION SUR LES PARCELLES 139

4.2.1. Définition de l'érosion 139
4.2.2. Méthodologie pour étudier le risque érosion 139

4.3. IDENTIFICATION DES BOISEMENTS AYANT REÇUS DES AIDES PUBLIQUES OU AYANT FAIT L'OBJET DE REDUCTIONS FISCALES 139

4.4. PRESENCE DE CAPTAGE EN EAU POTABLE AU DROIT DES SECTEURS CONCERNES PAR LE DEFRICHEMENT 139

4.5. ESPACES BOISES CLASSES 139

5. STRATEGIE DE COMPENSATION 141

5.1. METHODOLOGIE PROPOSEE POUR LA DEFINITION D'UN COEFFICIENT DE COMPENSATION 141

5.1.1. Critères étudiés pour évaluer les enjeux écologiques, sociaux et économiques des boisements soumis à autorisation de défrichement 141
5.1.2. Proposition d'une méthodologie pour définir le coefficient de compensation 141

5.2. BESOINS DE COMPENSATION EVALUES SUR LA BASE DE LA METHODOLOGIE PROPOSEE 144

5.3. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DE LA COMPENSATION 146

6. PARCELLES COMPLEMENTAIRES AJOUTEES AU DOSSIER ET PARCELLES EXCLUES A LA DEMANDE DE LA DDT 147

6.1. OBJET DU COMPLEMENT 147

6.1.1. Parcelles complémentaires 147
6.1.2. Parcelles exclues 147

6.2. IDENTIFICATION ET LOCALISATION DES BOISEMENTS COMPLEMENTAIRES SOUMIS A AUTORISATION DE DEFRICHEMENT ET DES BOISEMENTS EXCLUS DE LA PRESENTE DEMANDE 147

6.3. PLAN DE SITUATION ET EXTRAITS DU PLAN CADASTRAL DES BOISEMENTS COMPLEMENTAIRES SOUMIS A AUTORISATION DE DEFRICHEMENT ET DES BOISEMENTS EXCLUS DE LA PRESENTE DEMANDE 147

6.4. CARACTERISATION DES BOISEMENTS COMPLEMENTAIRES SOUMIS A AUTORISATION DE DEFRICHEMENT 153

6.4.1. Commune de Longueil-Annel 153
6.4.2. Commune de Pimprez 153

6.5. CARACTERISATION DES BOISEMENTS EXCLUS DE LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT 154
6.5.1. Commune de Cambronne-lès-Ribécourt 154
6.6. SYNTHESE DES SURFACES SOUMISES A AUTORISATION DE DEFRICHEMENT 155
6.7. IDENTIFICATION DES RESTRICTIONS AU DEFRICHEMENT DES BOISEMENTS COMPLEMENTAIRES 155
6.8. DESTINATION DES TERRAINS APRES DEFRICHEMENT DES BOISEMENTS COMPLEMENTAIRES .. 155
6.9. PROPOSITION D'UNE STRATEGIE DE COMPENSATION 155
7. ANALYSE DES INCIDENCES SUR LE RESEAU EUROPEEN NATURA 2000 157
8. AUTEURS DES ETUDES 159
9. ANNEXES 161
9.1. RESULTATS DE L'ETUDE DE CARACTERISATION DES BOISEMENTS (BIOTOPE, 2017) 161
9.2. DECRET DECLARANT D'UTILITE PUBLIQUE LE PROJET DE CANAL SEINE-NORD EUROPE 161
9.3. CERFA 13632*07 161

1. Introduction

1.1. Contexte réglementaire de la demande d'autorisation de défrichement

1.1.1. Définition de l'état boisé d'un terrain

La caractérisation de l'état boisé passe par l'analyse de plusieurs critères. Ces critères sont basés sur le Nouveau Code forestier entré en vigueur le 1er juillet 2012 qui définit l'état boisé d'un terrain dans son article L.341-1 et complété par le cerfa n°13632*07 et la notice d'information n°51240#07 comme « *le caractère d'un sol occupé par des arbres et arbustes d'essences forestières, à condition que leur couvert (projection verticale des houppiers[1] sur le sol) occupe au moins 10% de la surface considérée. Lorsque la végétation forestière est constituée de jeunes plants ou de semis naturels, l'état boisé est caractérisé par la présence d'au moins 500 brins d'avenir bien répartis à l'hectare. La formation boisée doit occuper une superficie d'au moins 5 ares (bosquet) et la largeur moyenne en cime doit être au minimum de 15 m* ».

Cette définition traduit 4 critères à prendre en compte pour caractériser l'état boisé d'un terrain :

- L'occupation du sol par des arbres et arbustes d'essences forestières,
- La superficie de la formation boisée,
- La largeur moyenne en cime de la formation boisée,
- La superficie ou pourcentage du couvert de la formation boisée[2].

À noter que le premier critère « occupation du sol par des arbres et arbustes d'essences forestières » a été étudié lors d'expertises menées directement sur le terrain. Les trois autres critères ont fait l'objet d'analyses pas photo-interprétation et analyses cartographiques sous Système d'Information Géographique (SIG).

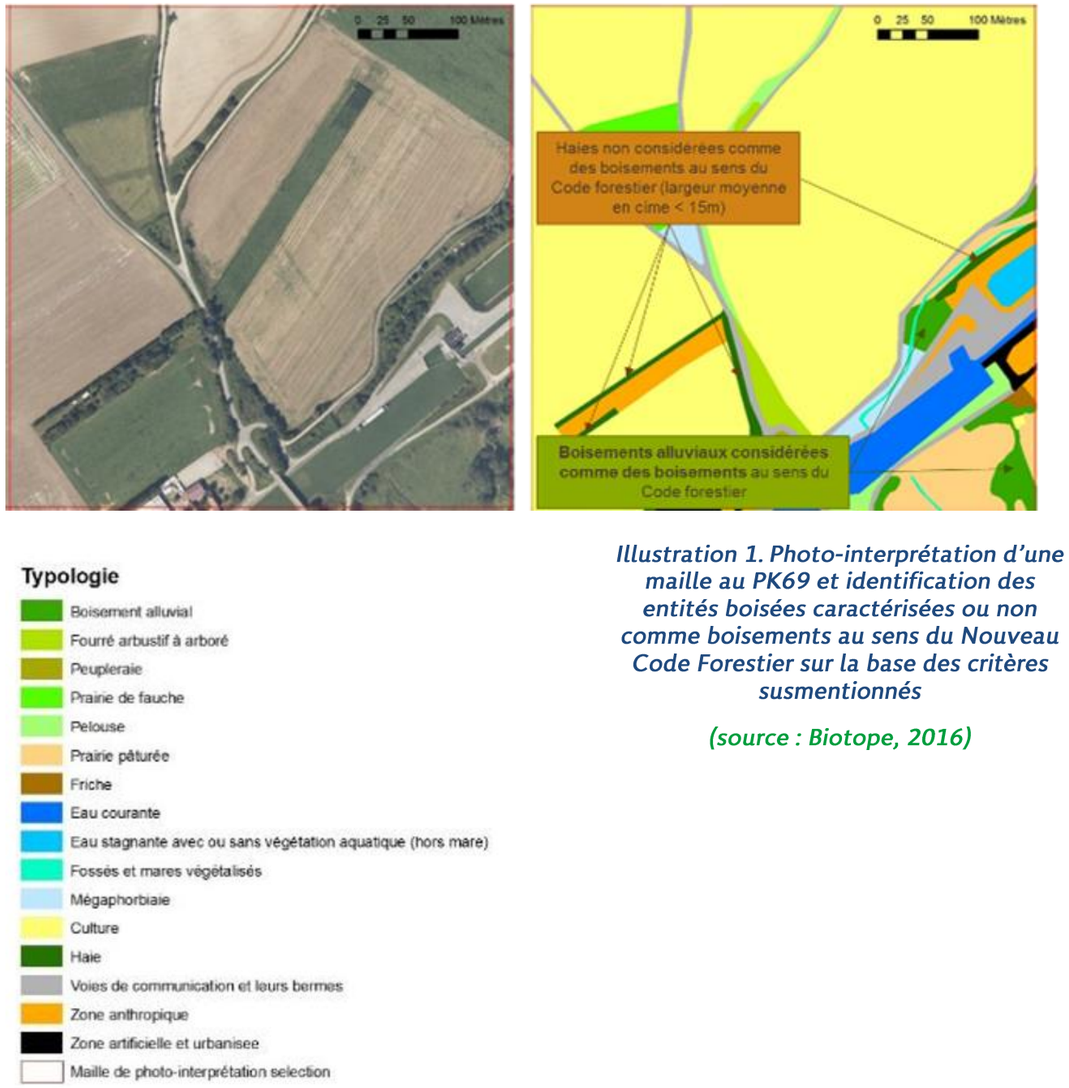

Illustration 1. Photo-interprétation d'une maille au PK69 et identification des entités boisées caractérisées ou non comme boisements au sens du Nouveau Code Forestier sur la base des critères susmentionnés

(source : Biotope, 2016)

À noter que les critères susmentionnés sont étudiés à l'échelle des formations boisées pré identifiées. La délimitation des formations boisées est réalisée dans l'objectif de délimiter les massifs boisés de même type et d'un seul tenant. Pour cela, une analyse par photo-interprétation (photographie aérienne et SCAN25) a été couplée à une prise en compte des résultats d'expertises (caractéristiques des boisements, type de peuplement, gestion associée, etc.) et enfin à une analyse diachronique.

[1] Ensemble des branches, des rameaux et du feuillage d'un arbre
[2] Lorsque la végétation forestière est constituée de jeunes plants ou de semis naturels, l'état boisé est caractérisé par la présence d'au moins 500 brins d'avenir bien répartis à l'hectare



Distinction des entités boisées 142 et 114 du fait de leur séparation physique par l'Oise



Distinction du bois du Quesnoy et des bosquets agricoles du fait de leur séparation physique



Distinction des boisements 142 et 114 du fait de leur séparation physique par l'Oise

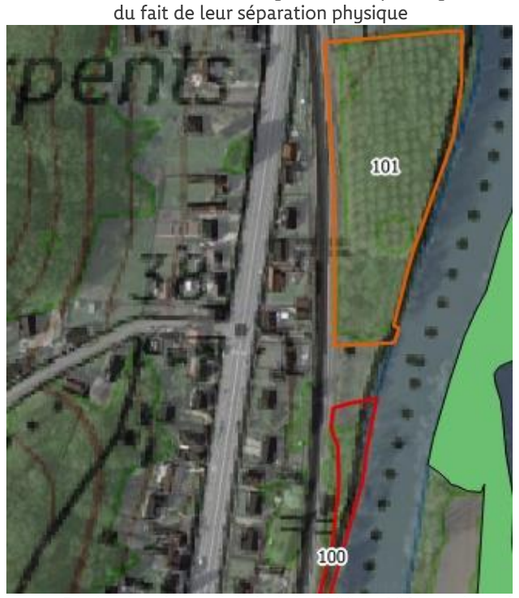

Distinction des entités boisées 100 et 101 en raison de leur discontinuité historique (photographie IGN, 1975)



Illustration 2. Illustration d'exemples de délimitation de formations boisées d'un seul tenant (1/2)

(Source : Team O+, 2016)





Distinction des entités boisées 106 et 132 en raison de leur configuration historique (photographie IGN, 1975)





Fusion des deux polygones pour former une même formation boisée 2 en raison de sa configuration historique (photographie IGN, 1975)





Fusion de trois polygones pour former le massif boisé 109 en raison de sa configuration historique (photographie IGN, 1975)

Illustration 3. Illustration d'exemples de délimitation de formations boisées d'un seul tenant (2/2)

(Source : Team O+, 2016)

1.1.2. Définition d'une opération de défrichement

L'article L.341-1 du Nouveau Code forestier précise qu' « *est un défrichement toute opération volontaire entraînant directement ou indirectement la destruction de l'état boisé d'un terrain et mettant fin à sa destination forestière. Tout défrichement nécessite l'obtention d'une autorisation préalable de l'administration […]* ».

Par ailleurs, l'article L.341-3 du Nouveau Code forestier précise que « *Nul ne peut user du droit de défricher ses bois et forêts sans avoir préalablement obtenu une autorisation. L'autorisation est délivrée à l'issue d'une procédure fixée par décret en Conseil d'État. La validité des autorisations de défrichement est fixée par décret. […]* »

1.1.3. Défrichements exemptes d'autorisation de défrichement

L'article L.342-1 du Nouveau Code forestier précise les cas pour lesquels l'autorisation de défrichement n'est pas requise : « *1° Dans les bois et forêts de superficie inférieure à un seuil compris entre 0,5 et 4 hectares, fixé par département ou partie de département par le représentant de l'État, sauf s'ils font partie d'un autre bois dont la superficie, ajoutée à la leur, atteint ou dépasse ce seuil ; […]*

4° Dans les jeunes bois de moins de trente ans sauf s'ils ont été conservés à titre de réserves boisées ou plantés à titre de compensation en application de l'article L.341-6 ou bien exécutés dans le cadre de la restauration des terrains en montagne ou de la protection des dunes. ».

Cela conduit à tenir compte de 4 nouveaux critères pour définir si la parcelle considérée est soumise à autorisation de défrichement ou non :

- La superficie du boisement (dans le département de l'Oise, et par arrêté du 1 décembre 2016, le seuil applicable est fixé à 4 ha),
- L'âge du boisement,
- La nature de la propriété (voir ci-dessous),
- La nature de la plantation des boisements (les données liées aux boisements plantés dans le cadre de mesures compensatoires ou faisant l'objet de réduction fiscale ont été collectées auprès des Services de l'État des départements concernés).

À noter qu'en ce qui concerne l'âge du boisement, une analyse diachronique a précisé l'analyse par photo-interprétation.

L'Article L.214-13 du Nouveau Code forestier apporte une précision pour les bois et forêts des collectivités territoriales et de certaines personnes morales en soulignant que « *les collectivités et autres personnes morales mentionnées au 2° du I de l'article L. 211-1* ne peuvent faire aucun défrichement de leurs bois sans autorisation de l'autorité administrative compétente de l'État* ». *Les collectivités et autres personnes morales mentionnées au 2° du I de l'article L. 211-1* sont « a) Les régions, la collectivité territoriale de Corse, les départements, les communes ou leurs groupements, les sections de communes ; b) Les établissements publics ; c) Les établissements d'utilité publique ; d) Les sociétés mutualistes et les caisses d'épargne. »

Par ailleurs, les boisements issus de mesures de compensation et/ou de subvention ou ayant fait l'objet de réductions fiscales sont d'office soumis à autorisation de défrichement, quel que soit la superficie et l'âge du boisement.

A l'inverse, il est important de souligner que les boisements de l'État ne sont pas soumis à autorisation de défrichement. En effet, la cour administrative de Bordeaux, dans un arrêt du 19 juin 1997 a considéré que les forêts domaniales n'étaient pas soumises à autorisation de défrichement car elles appartiennent à l'État. Or ce dernier n'est pas mentionné dans la liste des collectivités et autres personnes morales mentionnées au 2° du I de l'article L.211-1. Les forêts domaniales échappent donc à ce régime. L'absence de soumission de ces forêts aux défrichements est liée au fait que les forêts domaniales sont déjà régies par un régime propre (articles L.131-1 à L.138-18 du Code forestier).

Une analyse par photo-interprétation a permis d'étudier les critères susmentionnés et de préciser l'enveloppe des boisements potentiellement soumis au Nouveau Code forestier. Seuls ces boisements ont fait l'objet d'une caractérisation sur le terrain en vue d'évaluer leurs enjeux écologiques, sociaux et économiques.

Le schéma suivant synthétise l'ensemble des critères à étudier dans le cadre de la caractérisation de l'état boisé.

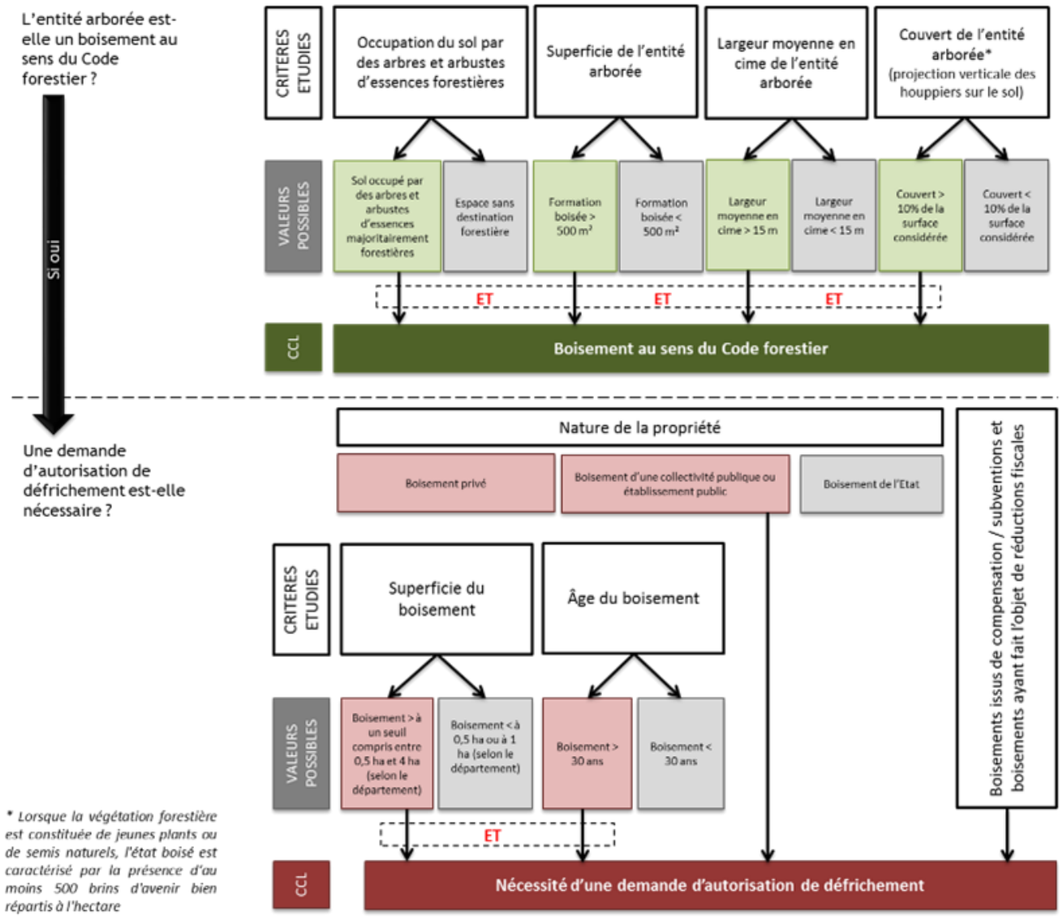

Illustration 4. Schématisation des critères à étudiés dans le cadre de la caractérisation de l'état boisé

(Source : Biotope, 2017)

1.1.4. Conditions à l'autorisation de défrichement

La Loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture et la forêt (LAAF) a modifié les articles relatifs au défrichement des bois et forêts. Elle modifie notamment l'article L.341-6 en y introduisant une obligation de soumettre à condition(s) toute autorisation de défrichement.

L'article L.341-6 est ainsi modifié :

« L'autorité administrative compétente de l'État subordonne son autorisation à l'une ou plusieurs des conditions suivantes :

1° L'exécution, sur d'autres terrains, de travaux de boisement ou reboisement pour une surface correspondant à la surface défrichée, assortie, le cas échéant, d'un coefficient multiplicateur compris entre 1 et 5, déterminé en fonction du rôle économique, écologique et social des bois et forêts objets du défrichement, ou d'autres travaux d'amélioration sylvicoles d'un montant équivalent. Le représentant de l'État dans le département peut imposer que le boisement compensateur soit réalisé dans un même massif forestier ou dans un secteur écologiquement ou socialement comparable ;

2° La remise en état boisé du terrain lorsque le défrichement a pour objet l'exploitation du sous-sol à ciel ouvert ;

3° L'exécution de travaux de génie civil ou biologique en vue de la protection contre l'érosion des sols des parcelles concernées par le défrichement ;

4° L'exécution de travaux ou mesures visant à réduire les risques naturels, notamment les incendies et les avalanches.

L'autorité administrative compétente de l'État peut également conditionner son autorisation à la conservation sur le terrain de réserves boisées suffisamment importantes pour remplir les rôles utilitaires définis à l'article L.341-5.

Le demandeur peut s'acquitter d'une obligation mentionnée au 1° du présent article en versant au Fonds stratégique de la forêt et du bois une indemnité équivalente, dont le montant est déterminé par l'autorité administrative et lui est notifié en même temps que la nature de cette obligation. »

La circulaire DGPAAT/SDFB/2014-914 du 20 novembre 2014 précise les modalités de détermination du coefficient multiplicateur pour la mise en œuvre du 1° de l'article L.341-6 du Code forestier ainsi que le calcul de l'indemnité équivalente au coût des travaux de boisement ou reboisement requis comme condition à l'autorisation de défrichement des bois et forêts des particuliers et des collectivités ou autres personnes morales mentionnées au 2° du I de l'article L.211-1 du code forestier.

1.1.5. Les restrictions au défrichement

L'article L.341-5 du Nouveau Code forestier précise que « *l'autorisation de défrichement peut être refusée lorsque la conservation des bois et forêts ou des massifs qu'ils complètent, ou le maintien de la destination forestière des sols, est reconnu nécessaire à une ou plusieurs des fonctions suivantes :*

1° Au maintien des terres sur les montagnes ou sur les pentes ;

2° A la défense du sol contre les érosions et envahissements des fleuves, rivières ou torrents ;

3° A l'existence des sources, cours d'eau et zones humides, et plus généralement à la qualité des eaux ;

4° A la protection des dunes et des côtes contre les érosions de la mer et les envahissements de sable ;

5° A la défense nationale ;

6° A la salubrité publique ;

7° A la valorisation des investissements publics consentis pour l'amélioration en quantité ou en qualité de la ressource forestière, lorsque les bois ont bénéficié d'aides publiques à la constitution ou à l'amélioration des peuplements forestiers ;

8° À l'équilibre biologique d'une région ou d'un territoire présentant un intérêt remarquable et motivé du point de vue de la préservation des espèces animales ou végétales et de l'écosystème ou au bien-être de la population ;

9° A la protection des personnes et des biens et de l'ensemble forestier dans le ressort duquel ils sont situés contre les risques naturels, notamment les incendies et les avalanches. »

1.1.6. Demande d'autorisation de défrichement

L'article R.341-1 du Nouveau Code forestier précise le contenu d'un dossier de défrichement :

« La demande d'autorisation de défrichement est adressée par tout moyen permettant d'établir date certaine au préfet du département où sont situés les terrains à défricher.

La demande est présentée soit par le propriétaire des terrains ou son mandataire, soit par une personne morale ayant qualité pour bénéficier sur ces terrains de l'expropriation pour cause d'utilité publique, des servitudes prévues à l'article 12 de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions de l'énergie ou de la servitude instituée par l'article 53 de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne, soit par une personne susceptible de bénéficier de l'autorisation d'exploiter une carrière en application de l'article L. 512-1 ou de l'article L. 512-7-1 du code de l'environnement, d'une autorisation de recherches ou d'un permis exclusif de carrières prévus aux articles L. 322-1 et L. 333-1 du code minier.

La demande est accompagnée d'un dossier comprenant les informations et documents suivants :

1° Les pièces justifiant que le demandeur a qualité pour présenter la demande et, hors le cas d'expropriation, l'accord exprès du propriétaire si ce dernier n'est pas le demandeur ou, en cas d'application de l'article 12 de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions de l'énergie, l'accusé de réception de la notification au propriétaire de la demande d'autorisation ;

2° L'adresse du demandeur et celle du propriétaire du terrain si ce dernier n'est pas le demandeur ;

3° Lorsque le demandeur est une personne morale, l'acte autorisant le représentant qualifié de cette personne morale à déposer la demande ;

4° La dénomination des terrains à défricher ;

5° Un plan de situation permettant de localiser la zone à défricher ;

6° Un extrait du plan cadastral ;

7° L'indication de la superficie à défricher par parcelle cadastrale et du total de ces superficies ;

8° S'il y a lieu, l'étude d'impact définie à l'article R.122-5 du code de l'environnement lorsqu'elle est requise en application des articles R.122-2 et R.122-3 du même code ;

9° Une déclaration du demandeur indiquant si, à sa connaissance, les terrains ont été ou non parcourus par un incendie durant les quinze années précédant l'année de la demande ;

10° La destination des terrains après défrichement ;

11° Un échéancier prévisionnel dans le cas d'exploitation de carrière. ».

1.1.7. Justification de la demande d'autorisation de défrichement

La réalisation du projet de canal Seine-Nord Europe nécessite la réalisation d'opération de défrichement sur 417 898,5 m², soit 41,8 ha de boisements soumis à autorisation de défrichement. Ces boisements sont l'objet du présent dossier. Des compléments sont ajoutés au chapitre 6.

A noter que cette demande s'inscrit dans le cadre d'un projet reconnu d'intérêt public majeur et qu'aucune autre solution satisfaisante n'existe. Les paragraphes suivants justifient cette absence de solution alternative.

Par ailleurs, il est important de souligner que les surfaces ayant déjà fait l'objet d'une demande d'autorisation de défrichement dans le cadre des travaux préliminaires sont exclues des surfaces faisant l'objet de la présente demande d'autorisation.

1.1.7.1. Une raison impérative d'intérêt public majeur

Le projet du secteur 1 du canal Seine-Nord Europe entre dans le cadre du 4° c) de l'article 411-2 du Code de l'environnement, à savoir qu'il répond à des «*c) […] raisons impératives d'intérêt public majeur, y compris de nature sociale ou économique ».*

La Pièce A1 détaille la justification de cet intérêt d'intérêt public majeur. Les principales conclusions sont rappelées dans les paragraphes qui suivent.

Objectifs du projet

Le projet de canal Seine-Nord Europe est inscrit dans une démarche globale, à la fois de compétitivité du territoire et de réduction des impacts environnementaux des transports. Il répond à plusieurs objectifs des politiques publiques :

- **Supprimer le goulet d'étranglement majeur du réseau fluvial européen à grand gabarit**

Actuellement, les relations fluviales entre le bassin Seine-Oise et ceux des Hauts-de-France et du Benelux sont assurées par 227 km de voies réparties entre le canal latéral à l'Oise, le canal de Saint-Quentin et le canal du Nord. Ces voies sont à petit gabarit (capacité d'emport maximum des bateaux de 250 à 650 tonnes) et ne permettent pas la circulation des unités modernes de 1 000 à 4 400 tonnes de marchandises.

Cette situation freine considérablement le développement de l'offre française de transport fluvial, en limitant sa compétitivité. Alors que le transport fluvial est naturellement tourné en Europe du Nord vers les échanges européens, cette situation est circonscrite en France à des bassins fermés à la zone de chalandise limitée.



Illustration 5 : Présentation de la liaison Seine-Escaut

La présence de ce goulet d'étranglement sur un des axes les plus saturés en Europe du Nord se traduit dans les statistiques de transport : alors que la part de marché de la voie d'eau, mesurée en t-km, atteint 18 % sur l'axe Seine-Oise et 14 % dans le Nord-Pas-de-Calais, la contrainte de gabarit sur l'axe fluvial nord-sud limite cette part de marché du fluvial entre 3 et 4 % sur cet axe.

- **Renforcer l'intégration du grand bassin parisien et des Hauts-de-France au sein de l'économie et de la logistique européenne et favoriser le report modal vers un mode économe en énergie**

Le système logistique actuel du nord-ouest de l'Europe traduit une absence de maillage entre deux systèmes structurés : la vallée de la Seine et l'ensemble Nord-Pas-de-Calais/Benelux.

Du point de vue logistique, ces deux systèmes ne sont pas intégrés ; **l'absence d'une offre massifiée se traduit par une large domination du mode routier** pour l'acheminement des marchandises empruntant l'axe nord-sud.

Le canal Seine-Nord Europe, en intégrant le bassin de la Seine au réseau fluvial européen, renforcera l'accessibilité des territoires. En France, les différents documents d'orientation régionaux (schéma régional d'aménagement du territoire, schéma régional intermodal des transports, contrats de projets…) placent, à ce titre, l'intégration des régions françaises dans les corridors européens fluviaux et ferroviaires et le développement des plates-formes multimodales comme des axes prioritaires des politiques de transport et de développement économique pour les années à venir.

La voie d'eau est très peu consommatrice d'énergie : avec la même quantité de carburant, on transporte les marchandises par voie fluviale sur une distance 5,5 fois plus longue que par la route et plus de deux fois plus longue que par le train. Dès que la logistique permet de massifier, le recours au mode fluvial permet de modifier structurellement et sur le long terme l'impact du transport de marchandises sur l'environnement.

Grâce à l'intégration des bassins économiques, le canal Seine-Nord Europe contribuera donc au report modal avec des conséquences positives en matière de réduction de l'effet de serre de sécurité, de congestion routière, et de pollution atmosphérique. À ce titre, Seine-Nord Europe contribue au respect par la France de ses engagements dans le cadre de l'accord de Paris sur la réduction des émissions de gaz à effet et de serre.

- **Améliorer la compétitivité des entreprises du Grand Bassin parisien et des Hautes de France en mettant à leur disposition les avantages du transport fluvial**

L'un des objectifs du projet Seine-Nord Europe est d'offrir aux entreprises du Grand Bassin parisien, des Hauts-de-France et plus largement du nord-ouest européen, des solutions logistiques nouvelles s'appuyant sur les atouts du transport fluvial : fiabilité, sécurité et coûts réduits.

Le transport fluvial est, en effet, un mode de transport fiable. Davantage que la vitesse d'approvisionnement, de nombreuses entreprises attendent des transporteurs une fiabilité dans les livraisons et un respect des délais. La fluidité du réseau fluvial et les très rares aléas de parcours permettent une évaluation précise des temps de trajet et donc une livraison des marchandises en juste à temps.

La capacité à massifier les flux, aussi bien pour les produits en vrac que pour les produits manufacturés transportés par conteneurs, permet à la voie navigable d'être le mode de transport le plus économique. Pour des transports porte-à-porte intégrant des pré et post-acheminements routiers de 25 km, les prix des solutions fluviales, à distances égales, sont jusqu'à 50 % inférieurs aux prix des autres modes pour les vracs et jusqu'à 35 % pour le transport de conteneurs. La logistique constituant de plus en plus un facteur clé de la compétitivité des entreprises, il existe un réel intérêt pour le tissu économique d'appuyer sa logistique d'approvisionnement et de distribution sur un mode particulièrement économique.

Les perspectives de développement de plates-formes multimodales le long de la liaison Seine-Escaut, et en particulier sur Seine-Nord Europe, en jouant un rôle de « hub » logistique pour les marchandises, renforcent l'attractivité du projet pour les acteurs économiques du Grand Bassin parisien et du Nord-Pas-de-Calais.

En outre, la sécurité des transports de marchandises constitue une préoccupation constante des entreprises, notamment dans un secteur comme la chimie. Or, les accidents sont très peu fréquents sur la voie d'eau, mode le plus sûr, ce qui renforce ainsi l'attrait du transport fluvial pour les entreprises.

- **Soutenir le développement des ports maritimes français en développant leur hinterland**

Aujourd'hui, 70 % des échanges intercontinentaux réalisés par conteneurs par les trois régions françaises concernées par Seine-Nord Europe (Hauts-de-France, Ile-de-France et Normandie) transitent par les ports du Benelux. Pour leur plus grande part, ces marchandises arrivent ou sortent de France non sous forme de conteneurs, mais sont dépotées ou empotées dans des centres logistiques de distribution très concentrés aux Pays-Bas et en Flandre.

Cette densité d'activités logistiques autour des ports du Benelux s'appuie sur des infrastructures massifiées - fluviales en particulier - qui structurent leur hinterland. Les grands axes fluviaux sont jalonnés de plates-formes multimodales intérieures (le long du Rhin ou du canal Albert notamment), qui jouent le rôle de bases avancées des ports d'Anvers ou de Rotterdam. En France, Dunkerque, Le Havre et Rouen disposent d'une offre fluviale limitée par l'absence de mise en réseau, ce qui réduit leur capacité à irriguer un large hinterland. Le déploiement de telles plates-formes est un enjeu majeur pour le développement de la logistique en France et, par-là, pour la croissance des ports maritimes français.

Avec le canal Seine-Nord Europe, les ports français pourront appuyer leur développement sur un hinterland élargi et maillé par un réseau de ports intérieurs au cœur des marchés.

Des déclarations d'utilité publique obtenues en 2008 et 2017, et une prorogation en 2018

Les études d'avant-projet sommaire ont été menées entre novembre 2004 et juin 2006. Elles ont permis de définir la consistance et les caractéristiques de l'opération, d'en étudier les variantes dans le cadre du fuseau retenu au terme des études préliminaires et ont débouché sur le choix de la « bande DUP » mise à l'enquête publique. La concertation sur les études d'avant-projet a été menée en mars 2005. Le 20 novembre 2006, le ministre chargé des transports a approuvé l'avant-projet du canal Seine-Nord Europe et a décidé de le soumettre à l'enquête publique. La commission d'enquête a donné un avis favorable assorti d'une réserve et de 12 recommandations. La réserve portait sur les mesures de sécurité à prévoir en cas d'actes de malveillance sur les ouvrages hydrauliques. En réponse à cette réserve, une commission de sécurité et une commission de sûreté ont été mises en place par le ministère de l'écologie afin d'accompagner le projet dans ses étapes d'études. Les recommandations ont notamment donné lieu à la création d'un observatoire de l'environnement. Le projet a été déclaré d'utilité publique par décret du 11 septembre 2008.

En avril 2013, le ministre délégué chargé des Transports a confié au député du Nord Rémi PAUVROS une mission sur les volets techniques, financiers et économiques du projet de canal Seine-Nord Europe. Le rapport a confirmé les fonctionnalités techniques du projet notamment pour le gabarit des convois fluviaux (185 m de long, 11,4 m de large pour un total de 4 400 tonnes) et les enjeux économiques du projet partagés par les futurs utilisateurs.

Une modification de tracé sur une trentaine de kilomètres entre Allaines et Marquion a impliqué une modification de la déclaration d'utilité publique de 2008.

Le 25 février 2015, l'avant-projet sommaire modificatif a été approuvé par le Secrétaire d'Etat chargé des transports. L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique modificative s'est déroulée d'Octobre à Novembre 2015 et le décret modificatif de la DUP a été publié le 20 avril 2017.

Enfin, la DUP initiale a été prorogée en 2018.

Par ailleurs le 26 février 2015, les autorités flamande, wallonne et française ont déposé un dossier commun de demande de subvention à l'Union européenne, dans le cadre du Mécanisme d'interconnexion en Europe. Ce dossier porte sur la réalisation de la liaison transfrontalière Seine-Escaut, articulée autour du projet de canal Seine-Nord Europe. Cette demande de subvention s'est traduite par la signature, le 1er décembre 2015, d'une décision de financement entre la Commission européenne représentée par son agence exécutive dans le domaine des transports l'INEA et les bénéficiaires de la subvention de financement la France, les régions Wallonne et Flamande (Agreement – N° INEA/CEF/TRAN/M2014/1049241 du 1er décembre 2015) à hauteur de 980 M€ supplémentaires jusqu'en 2019 sur l'ensemble de la liaison Seine-Escaut, prenant ainsi en charge pour le canal Seine-Nord Europe les travaux à hauteur de 40 %, et les études à hauteur de 50 %, soit les taux maximaux possibles.

1.1.7.2. Justification du projet retenu et absence d'autre solution satisfaisante au projet

Etudes préliminaires et choix du fuseau pour l'ensemble du projet de canal

Le développement du transport fluvial dans le Nord de l'Europe et sur le bassin de la Seine a conduit à engager dans le début des années 1990 une réflexion sur une liaison à grand gabarit entre ces deux bassins.

Le 4 avril 1995, le ministère de l'Equipement, du Logement, des Transports et du Tourisme approuve le cahier des charges des études préliminaires et désigne VNF comme maître d'ouvrage.

Les études menées par VNF de septembre 1995 à septembre 1996 ont comporté trois étapes successives :

- Une analyse détaillée de l'état initial réalisée pour toute l'aire d'étude soit environ 3 000 km²,
- Une analyse de toutes les possibilités de passage permises par la topographie et les techniques existantes, ce qui a conduit à sélectionner 6 fuseaux proches du canal du Nord, 12 fuseaux proches du canal de Saint-Quentin et 3 fuseaux intermédiaires.

L'analyse de ces 21 fuseaux a été effectuée selon 4 grands thèmes d'étude : technique, environnement, socio-économie locale et aménagement urbain, sur des critères qualitatifs comme le paysage, ou quantitatifs comme le nombre d'écluses. Ce sont au total 127 critères qui ont été étudiés.

Chaque critère a fait l'objet d'une notation pour les 21 fuseaux. Ces notes ont été soumises à l'appréciation de tous lors des réunions d'échanges et de débat, tout comme dans les dossiers de concertation.

Les aspects environnementaux représentent avec les facteurs coût, les éléments les plus discriminants entre les fuseaux.

L'aménagement sur place des canaux existants a été écarté car il conduisait à remanier profondément leur dimension créant des impacts importants à la fois sur les milieux naturels et l'urbanisation. Par ailleurs cela n'était pas compatible avec le maintien de la navigation pendant la durée des travaux et risquait de pénaliser lourdement le trafic fluvial.

Expertisées et validées par le Conseil Général des Ponts et Chaussées, les études préliminaires ont ensuite été soumises de septembre à décembre 1997, à une très large concertation portant sur le choix du fuseau de tracé.

A la suite de la concertation de 1997, le préfet coordonnateur a adressé au Ministre chargé des Transports un rapport de synthèse retraçant les principaux enseignements de la concertation. Dans la lettre de transmission le préfet concluait en faveur des fuseaux intermédiaires et du fuseau de tracé longeant le canal du Nord.

Le 4 mars 2002, le Ministre de l'Equipement, des Transports et du Logement, a arrêté et communiqué le choix du fuseau de tracé.

Le fuseau retenu est celui le plus à l'Ouest parmi ceux étudiés, dit fuseau N3. Il passe près de Noyon, de Péronne et de Cambrai, à proximité de l'actuel canal du Nord.

Dans son courrier du 8 avril 2002 adressé à Voies Navigables de France, le ministre stipule : « *Je retiens le fuseau N3 qui apparaît préférable au regard des critères généraux sur les plans techniques, économiques et environnementaux. Ce fuseau d'environ 90 km[3] présente en effet moins de difficultés techniques et le plus faible coût d'investissement pour des potentialités socio-économiques comparables à celles des autres fuseaux, en particulier ceux proches du canal de Saint- Quentin. La concertation a surtout confirmé que son impact sur l'environnement était beaucoup plus faible que celui de ces derniers* ».

Le 21 avril 2004, VNF s'est vu confier la conduite des études d'avant-projet sommaire et des études préalables à l'enquête d'utilité publique du canal Seine-Nord Europe.

Variantes de tracé étudiées à l'APS

Ces variantes de tracé sont présentées dans les paragraphes suivants, ainsi que les raisons qui ont motivé leur sélection. **La pièce 5 de l'étude d'impact (Pièce B) de l'ensemble du projet expose ces éléments de manière plus détaillée.**

- La question de l'élargissement du canal latéral à l'Oise

En raison essentiellement du caractère écologique de la plaine alluviale de l'Oise, il est apparu que la solution de tracé entre Pimprez et Passel consistait en l'élargissement sur place du canal latéral à l'Oise existant, afin de ne pas empiéter sur le secteur écologique sensible de la vallée.

Si sur la partie Nord, il est possible de conjuguer le tracé de Seine – Nord Europe avec le canal latéral à l'Oise existant (et élargi), l'hypothèse d'une réutilisation de ce même canal au Sud de Pimprez a été étudiée également.

Cette hypothèse devait donc intégrer un réaménagement du canal latéral à l'Oise, notamment dans les secteurs urbanisés denses de Longueil-Annel et Janville. Or, les caractéristiques actuelles du canal latéral à l'Oise existant ne permettant pas la navigation au gabarit Vb, les travaux à réaliser nécessiteraient donc un élargissement et une modification du tracé, ce qui entraînerait un impact majeur sur l'habitat avec quelque 90 habitations situées sur l'emprise.

En conséquence, cette hypothèse a été abandonnée au profit d'une option consistant à construire le canal Seine – Nord Europe, en « site propre », au sud de Pimprez, dans un étroit passage entre le canal latéral à l'Oise et l'Oise actuelle. Cette option nécessite ainsi de réaliser des rescindements de la rivière pour dégager la place permettant d'insérer le canal, notamment entre Montmacq et Thourotte.

[3] 90 km : Entre Noyon et Cambrai car tous les fuseaux étudiés empruntaient la vallée de l'Oise entre Compiègne et Noyon

- Positionnement de l'écluse de Thourotte-Montmacq : Présentation des variantes au niveau de Thourotte-Montmacq

Dans ce dernier tronçon, le plus étroit de la vallée de l'Oise, deux variantes de tracés ont été étudiées :

⇨ Une variante avec une réutilisation du canal existant à Thourotte et une écluse positionnée au Sud de Montmacq, le canal étant en site propre à l'aval : il s'agit de la « Variante n° 1 ».

La réutilisation du canal existant impliquait le rehaussement de son plan d'eau de 3 mètres environ, et l'élargissement de l'ouvrage entre Thourotte et Montmacq, ce qui entraînait une traversée en remblai dans ce secteur.

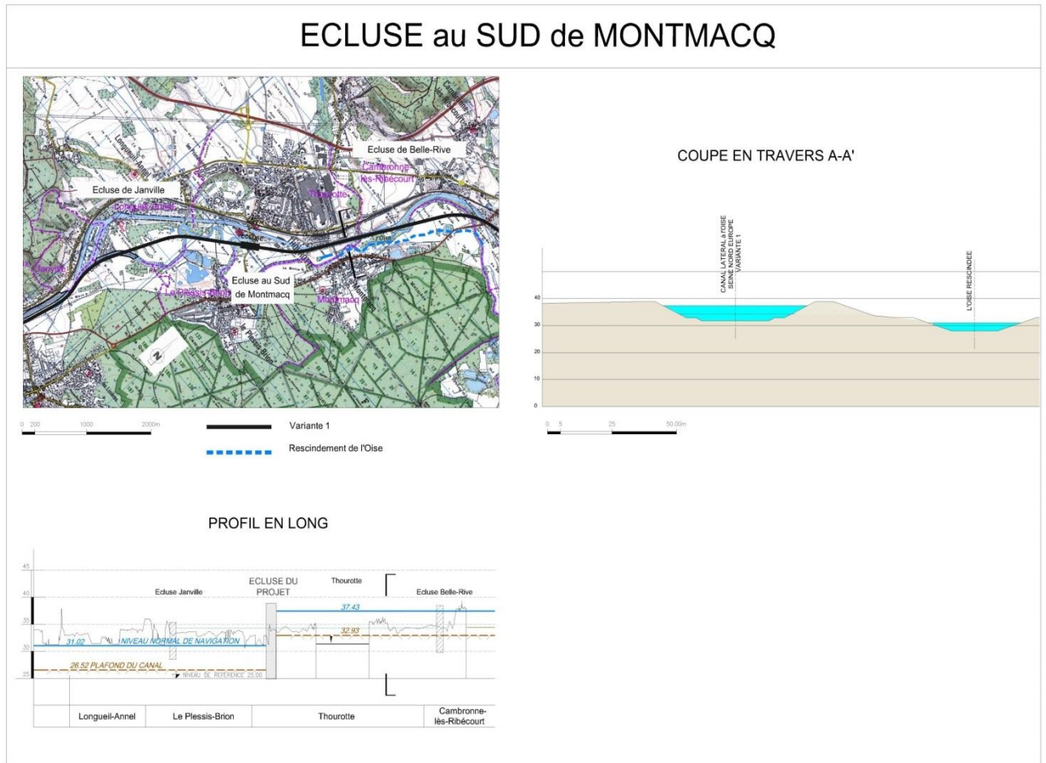

Illustration 5. : Proposition de localisation de l'écluse au sud de Montmacq –Variante n°1

(Source : AVP - TEAM'O+, 2018)

⇨ Une variante en site propre avec une écluse positionnée au Nord de Montmacq : il s'agit de la « Variante n° 2 ».

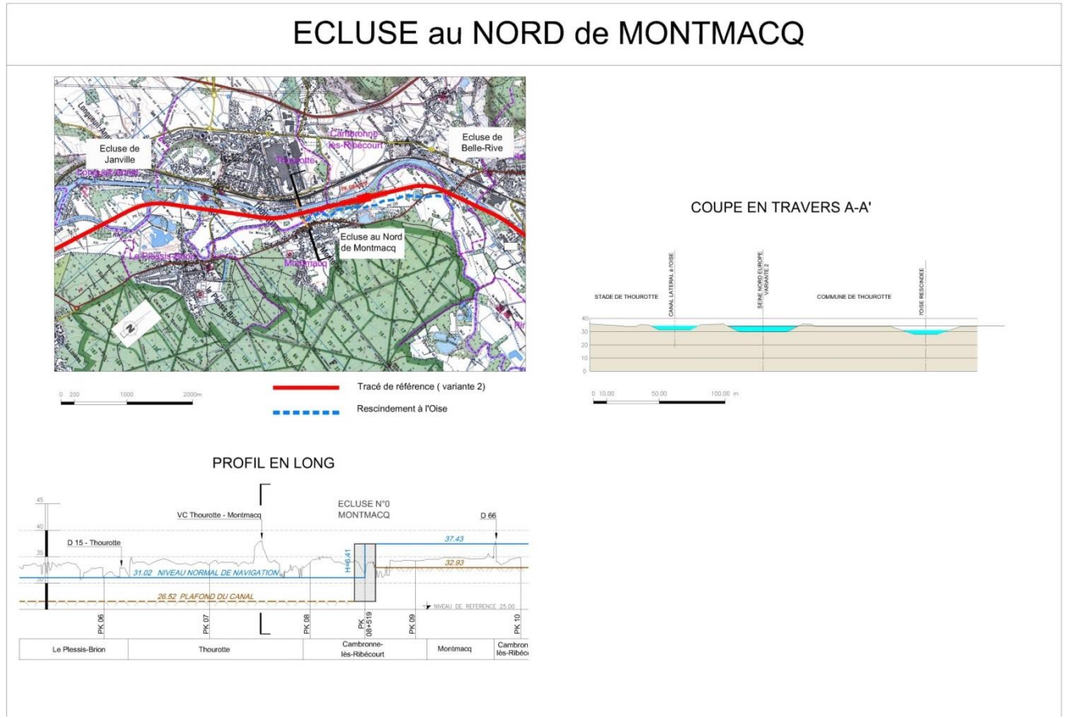

Illustration 6. : Proposition de localisation de l'écluse au nord de Montmacq – Variante n°2

(Source : AVP - TEAM'O+, 2018)

Etudes comparées de ces deux variantes

Les deux variantes suivaient un tracé commun, en partie Sud : depuis la confluence avec l'Aisne, le canal Seine – Nord Europe suivait le cours de l'Oise jusqu'au port de Janville ; puis, son tracé inclinait vers l'est et s'écartait ainsi de Janville et du canal latéral à l'Oise existant avant de rejoindre à environ 2 km les boucles du Muid. C'est peu après - au niveau de Thourotte-Montmacq - que se pose la question des variantes étudiées.

La comparaison des deux variantes a essentiellement porté, d'une part, sur les bénéfices attendus du projet dans la protection contre les crues et, d'autre part, sur l'insertion de l'ouvrage dans son environnement.

Le canal est d'autant plus efficace sur l'écoulement des crues que l'écluse se situera en amont des lieux habités. Une comparaison réalisée en amont du pont de Montmacq, et pour la seule crue de 1993, a montré :

- Pour la variante n° 1, un abaissement de 65 cm ;
- Pour la variante n° 2, un abaissement de 106 cm.

S'agissant de l'insertion de l'ouvrage dans son environnement :

- La variante n° 1 était plus visible de Montmacq et de Thourotte, du fait du rehaussement des berges du canal latéral (nécessaire au grand gabarit) ; elle traversait par un remblai de 6 mètres de hauteur le périmètre de protection de l'église de Thourotte et passait au centre du périmètre de captage d'eau de Thourotte. Elle se trouvait également à proximité immédiate du hameau faisant face à la gare de Thourotte par rapport au canal latéral à l'Oise.
- Le passage de la variante n° 2 s'effectuait, quant à elle, en léger déblai. Les impacts paysagers étaient donc très faibles. Elle était aussi plus éloignée du hameau situé près de la gare et plus éloignée de la station de captage d'eau potable.

La variante n° 2, en site propre, était donc plus efficace vis-à-vis de la réduction des inondations et s'insérait davantage dans le cadre existant. Elle a donc été retenue.

Variantes de tracé étudiées à l'APSM de 2015

Les pistes d'optimisation proposées par la mission de reconfiguration, en restant dans le cadre global de la DUP (décret en Conseil d'Etat du 11 septembre 2008), se sont appuyées sur les points suivants :

- Prise en compte du projet dans le cadre global de la liaison prioritaire européenne Seine-Escaut ;
- Consolidation des pistes d'optimisation du projet identifiées lors du bilan du dialogue compétitif (septembre 2012 - avril 2013) notamment concernant l'escalier d'eau du bief de partage ;
- Optimisation du programme fonctionnel ;
- Ouverture progressive de certains équipements du canal.

Par lettre en date du 17 avril 2013, Frédéric Cuvillier, Ministre Délégué Chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, a confié à M. Pauvros la mission de reconfigurer le Canal Seine Nord Europe. Cette mission avait pour objectif de revoir les caractéristiques du projet pour en réduire le coût, sans en changer les objectifs fondamentaux, de revisiter le volet financier et le mode de réalisation et de permettre de présenter dès le premier semestre 2014 un projet reconfiguré afin de pouvoir bénéficier de financements européens au taux maximum sur la période 2014-2020.

Le rapport Pauvros remis le 11 décembre 2013 indiquait que les fonctions du projet étaient confirmées, notamment le gabarit Vb qui permettra le passage de convois fluviaux d'une longueur de 185 mètres, de 11,4 mètres de large, pour un total de 4400 tonnes. Le reste du réseau, au nord et au sud, permet déjà le passage d'automoteurs de 135 m (2500/3000 T) et de convois de 185 m dans la partie sud. La mission de reconfiguration proposait une approche progressive, pour ouvrir prioritairement le tronçon central en gabarit Vb.

Ce rapport proposait une reconfiguration technique du projet comprenant, en particulier, une optimisation du tracé et de l'escalier d'eau

A la suite de la mission de reconfiguration, le Gouvernement a décidé des mesures concrètes pour permettre l'avancement du projet. Il a notamment demandé à VNF de lui remettre un avant- projet sommaire modificatif (APSm) en 2014.

Les études techniques ont donc été menées par VNF tout au long de l'année 2014, avec comme objectifs d'une part, de définir les différentes variantes de tracé entre Allaines et Havrincourt et d'autre part d'approfondir certains aspects techniques du projet en vue de leur amélioration (conception des écluses, dispositifs d'étanchéification du canal…).

Ces études se sont déroulées en parallèle de la concertation et ont ainsi pu apporter des éléments complémentaires, d'approfondissement voire des modifications au projet et à ses variantes.

Ces modifications ne concernent pas les travaux du secteur 1 visés par le présent dossier.

1.2. Justification de la qualité du demandeur à présenter la demande

1.2.1. Identification du demandeur

La demande d'autorisation de défrichement sera déposée par la Société du Canal Seine-Nord Europe, établissement public de l'État à caractère industriel et commercial institué par l'ordonnance n°2016-489 et le décret 2017-427.

Société du Canal Seine-Nord Europe

134 Rue de Beauvais

60280 Margny-lès-Compiègne

Tél : 03 44 40 74 98

Mail : Antoine.LEFRANCQ@scsne.fr

Site web : www.seine-nord-europe.com

n° Siret (siège) : 82953599600021

Qualité du signataire de la demande d'autorisation : M. Jérôme DEZOBRY, Président du Directoire de la SCSNE

Les décrets de déclaration d'utilité publique du projet, justifiant que le demandeur a qualité pour présenter la demande sont fournis en annexe de la Pièce A2.

1.2.2. Acte autorisant le président de la SCSNE à déposer la demande

Les documents justificatifs sont présentés en annexes à la Pièce A2.

Voir annexe relative à l'ordonnance et au décret instituant la société du canal Seine-Nord Europe et définissant les pouvoirs du directoire

Voir annexe relative au décret de nomination du directoire de la SCSNE

Voir l'extrait Kbis de la SCSNE

Voir la décision du directoire de la SCSNE adoptant le DAE et autorisant le président à adresser la demande

En application des dispositions de l'article R.341-1 du Nouveau Code forestier, la demande d'autorisation de défrichement doit comprendre « *lorsque le demandeur est une personne morale, l'acte autorisant le représentant qualifié de cette personne morale à déposer la demande* ».

Le Président du Directoire de la Société du Canal Seine-Nord-Europe est habilité à déposer la demande d'autorisation de défrichement en application au décret n°2017-427 du 29 mars 2017 relatif à la Société du canal Seine-Nord Europe qui définit les pouvoirs et attributions du directoire. Ainsi, l'article 16 prévoit que « *sous réserve des pouvoirs attribués au conseil de surveillance, le directoire peut agir en toute circonstance au nom de l'établissement public* ». Cela signifie que tout ce qui ne relève pas du conseil de surveillance est placé sous la responsabilité directe du directoire. Le dépôt de demandes d'autorisation administratives n'étant pas cité dans les sujets relevant du conseil de surveillance (article 9), ils relèvent donc directement du directoire.

L'article 21 de ce décret vient préciser que « *Le président du directoire représente l'établissement public, de plein droit, devant toutes les juridictions et dans ses rapports avec les tiers, pour tous les actes de la vie civile* ».

1.2.3. Durée de la demande d'autorisation de défrichement

La durée de validité des autorisations de défrichement est de 5 ans au maximum à compter de leur délivrance express ou tacite, tel que précisé au second alinéa de l'article L.341-9 et à l'article D.341-7-2 du Nouveau Code Forestier.

2. Résumé non technique

2.1. Boisements soumis à autorisation de défrichement

2.1.1. Identification des boisements soumis à autorisation de défrichement

En préalable, il est important de souligner que la SCSNE a obtenu un premier arrêté d'autorisation de défrichement pour les travaux préliminaires du projet de canal Seine-Nord Europe en date du 04 janvier 2019. Les entités boisées ayant déjà fait l'objet de cette autorisation de défrichement ne sont donc pas intégrées à cette nouvelle demande qui concerne les travaux de réalisation du secteur 1 du CSNE.

Dans le cadre de la présente demande d'autorisation environnementale, 51 massifs boisés d'après le Nouveau Code forestier sont soumis à une procédure d'autorisation de défrichement dans le cadre du projet du Canal Seine-Nord Europe (CSNE), dans les emprises du secteur 1. Trois de ces boisements constituent des entités boisées d'ampleur à l'échelle locale : la forêt domaniale de Laigue, le bois de l'Epine et le bois des Essarts.

Les opérations de défrichement concernées par la présente demande concerneront une surface totale de 417 898,5 m², soit 41,8 ha.

Ces opérations de défrichement concernent 13 communes, toutes situées au sein du département de l'Oise.

Des compléments sont ajoutés au chapitre 6.

Tableau 1. Communes concernées par la présente demande d'autorisation de défrichement sur le secteur 1

(Source : Team O+, 2018)

Communes	Surface concernée par les opérations de défrichement (m²)
CAMBRONNE LES RIBECOURT	65928,5
CHIRY OURSCAMP	53608,9
CHOISY AU BAC	64574,8
CLAIROIX	6046,2
JANVILLE	82,7
LE PLESSIS-BRION	18138,7
LONGUEUIL -ANNEL	7587,1
MONTMACQ	5476,2
PASSEL	34428,8
PIMPREZ	87728,1
PONTLEVEQUE	19770,8
RIBECOURT -DRESLINCOURT	26360,3
THOUROTTE	28167,3
TOTAL	417898,5

2.1.2. Modalités de maitrise foncière des parcelles concernées et destination après défrichement

Le décret du 11 septembre 2008 déclare d'utilité publique les travaux nécessaires à la réalisation du canal Seine-Nord Europe et de ses aménagements connexes, entre les communes de Compiègne (Oise) et Aubencheul-au-Bac (Nord) et emportant notamment mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Cambronne-lès-Ribécourt, Chiry-Ourscamp, Choisy-au-Bac, Clairoix, Janville, Le Plessis-Brion, Longueil-Annel, Montmacq, Noyon, Passel, Pimprez, Pont-l'Evêque, Ribécourt-Dreslincourt et Thourotte dans le département de l'Oise. **Le décret n° 2018-673 du 25 juillet 2018 proroge les effets du décret du 11 septembre 2008 déclarant le projet d'utilité publique.**

2.2. Restrictions au défrichement

L'analyse des restrictions au défrichement souligne que :

- Aucun des boisements concernés par la présente autorisation de défrichement n'a été soumis à un incendie au cours des 15 dernières années ;
- Les aléas érosion sont faibles à très faibles sur l'ensemble du territoire concerné.

2.3. Stratégie de compensation

Il est rappelé que la stratégie de compensation globale du projet de canal Seine-Nord Europe est traitée dans la pièce C5 du présent dossier d'autorisation environnementale.

Dans le cadre de cette Pièce C3, la méthodologie de caractérisation des enjeux portés par les boisements soumis à autorisation de défrichement est présentée dans le paragraphe 3.5. La méthodologie définit pour définir le coefficient de compensation est, elle, présentée dans le chapitre 5 du présent rapport.

Une analyse des enjeux écologiques, sociaux et économiques conduit à proposer des coefficients de compensation à l'échelle de chaque entité constituant les massifs boisés concernés par la présente demande. Cette analyse conclut sur des enjeux qualifiés de négligeables à faibles. Les coefficients de compensation résultants sont compris entre 1 et 2. L'application de ces coefficients à chaque entité étudiée conduit à une surface de compensation de 531 540,2 m².

La règlementation ouvre trois possibilités pour la compensation, à savoir par des opérations de plantation ou replantation en plein, par la réalisation de travaux d'amélioration sylvicoles et enfin, le versement d'une somme équivalente au Fonds stratégique de la forêt et du bois. Le maître d'ouvrage privilégiera les opérations de plantation et replantation.

3. Localisation et caractérisation des parcelles à défricher

3.1. Identification et localisation des boisements soumis à autorisation de défrichement

Le tableau suivant liste les massifs boisés concernés par la demande d'autorisation de défrichement sur le secteur 1 du CSNE. Il identifie pour chaque boisement concerné son nom ainsi qu'une codification permettant de faire le lien entre les tableaux et les cartographies, les communes concernées, la surface totale des massifs, la surface vouée à être défrichée ainsi que le pourcentage que cette surface représente par rapport à la surface totale du massif.

À la suite de ce tableau deux jeux de cartes sont présentés : le premier localise les massifs boisés concernés par le présent dossier et le second localise les entités de ces boisements soumises à autorisation de défrichement au sens du Nouveau Code forestier.

A noter que les surfaces ayant déjà fait l'objet d'une autorisation de défrichement dans le cadre des travaux préliminaires sont exclues des surfaces faisant l'objet de la présente demande d'autorisation. En effet, le défrichement est déjà autorisé sur ces surfaces, qui représentent 4,05 ha dans l'Oise.

Par ailleurs, il est également important de souligner que l'identification des parcelles soumises à autorisation de défrichement résulte d'un croisement de données cartographiques sous Système d'Information Géographique (SIG). Deux couches SIG ont notamment été croisées :

- les massifs boisés au sens du Code forestier dont la délimitation a été réalisée à l'échelle du 1/2000ème (marge d'erreur de la digitalisation) ;
- les emprises du projet résultant de la phase AVP (emprises vouées à être localement optimisées en phase PRO).

Il en résulte une légère surévaluation des surfaces présentées dans le présent dossier. La phase PROjet permettra d'affiner les emprises et certaines parcelles intégrées à la présente demande pourraient finalement ne pas être touchées par les opérations de défrichement.

Tableau 2. Boisements soumis à autorisation de défrichement

(Source : Team O+, 2019)

N° de massif	Nom de Massif	Communes	Surface totale du massif (m²)	Surface fiscale soumise à nouvelle autorisation (m²)	Pourcentage du boisement concerné par la demande d'autorisation
1	Boisement sud de la voie ferrée à Clairoix	CLAIROIX	12541,7	26,2	0,2%
2	Boisement de la Bouche d'Oise à Clairoix	CLAIROIX	30072,4	4236,3	14,1%
4	Bois l'Epine à Choisy-au-Bac	CHOISY AU BAC, LE PLESSIS BRION	863876,3	6243,3	0,7%
5	Boisement de la Mare au Cochon à Choisy-au-Bac	CHOISY AU BAC	50276,5	17488,5	34,8%
6	Boisement de l'Oise à Choisy-au-Bac et Le Plessis-Brion	CHOISY AU BAC, LE PLESSIS BRION	44861,9	18064,2	40,3%
9	Bois la Rouillée à Choisy-au-Bac	CHOISY AU BAC	54981,7	21395,7	38,9%
10	Boisement les Aveux à Longueil-Annel	LONGUEIL ANNEL	107537,9	7278,3	6,8%
11	Boisement en amont du 1er méandre des boucles du Muid à Thourotte	LONGUEIL ANNEL, THOUROTTE	35575,9	505,5	1,4%
12	Boisement de l'Oise à Le Plessis-Brion	LE PLESSIS-BRION	10038,5	2018,3	20,1%
14	Boisement de l'Oise à Cambronne-lès-Ribécourt et Thourotte	CAMBRONNE LES RIBECOURT, THOUROTTE	92282,2	52998,5	57,4%
15	Boisement de l'Oise, lieu-dit le Village à Montmacq	MONTMACQ	15699,3	1485,3	9,5%
16	Boisement de la Briolette à Montmacq	MONTMACQ	4208,5	74,4	1,8%
17	Boisement de l'Oise, lieu-dit Belle Rive à Montmacq	MONTMACQ	7987,1	151,3	1,9%
18	Bois Joncourt du Canal Latéral à l'Oise à Ribécourt-Dreslincourt et Pimprez	PIMPREZ, RIBECOURT - DRESLINCOURT	193152,0	28384,7	14,7%
20	Boisement de l'Ile du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit les Arcs à Pimprez	PIMPREZ	14310,1	5640,7	39,4%
21	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit Au canal à Pimprez	PIMPREZ	45383,3	14251,4	31,4%

N° de massif	Nom de Massif	Communes	Surface totale du massif (m²)	Surface fiscale soumise à nouvelle autorisation (m²)	Pourcentage du boisement concerné par la demande d'autorisation
22	Boisement de l'Oise, lieu-dit Plaine des Essarts à Chiry-Ourscamp	CHIRY OURSCAMP	15311,8	93,7	0,6%
23	Bois des Essarts à Chiry-Ourscamp	CHIRY OURSCAMP	410757,0	3125,7	0,8%
24	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit la Prairie à Pimprez	PIMPREZ	115934,4	14086,1	12,2%
25	Boisement au sud des étangs du Champ d'Ourscamp à Pimprez	PIMPREZ	119540,2	10236,8	8,6%
26	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit les Ecazieux à Pimprez	PIMPREZ	22687,9	159,6	0,7%
27	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit le Champ d'Ourscamp à Pimprez	PIMPREZ	23482,3	169,9	0,7%
28	Boisement de la Noue à Chiry-Ourscamp	CHIRY OURSCAMP	71393,9	7906,2	11,1%
29	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit les Longs Prés à Chiry-Ourscamp	CHIRY OURSCAMP	159420,0	34908,6	21,9%
30	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit la Croix rompue à Chiry-Ourscamp	CHIRY OURSCAMP, PASSEL	6580,3	3518,1	53,5%
31	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit le Pont du Brûlé à Chiry-Ourscamp et Passel	CHIRY OURSCAMP, PASSEL	139400,4	3457,7	2,5%
32	Boisement du Canal Latéral à l'Oise Le Vivier, partie sud, lieu-dit le Marais à Passel et La Palée à Pont-L'Evêque	PASSEL, PONT-LEVEQUE	189270,9	49327,3	26,1%
99	Boisement de la Station de pompage à Choisy-au-Bac	CHOISY AU BAC	1671,1	617,8	37,0%
100	Boisement de l'Oise à Clairoix	CLAIROIX	8828,7	1783,7	20,2%
101	Boisement Derrière le Champ à Janville	JANVILLE	12718,3	82,7	0,7%
102	Boisement le Maubon Nord à Choisy-au-Bac	CHOISY AU BAC	18787,6	514,6	2,7%
103	Boisement de l'Oise, lieu-dit Derrière le Bois d'Ecureuil à Longueil-Annel	LONGUEIL ANNEL	27034,9	57,1	0,2%

N° de massif	Nom de Massif	Communes	Surface totale du massif (m²)	Surface fiscale soumise à nouvelle autorisation (m²)	Pourcentage du boisement concerné par la demande d'autorisation
104	Boisement en aval du 1er méandre des boucles du Muid à Le Plessis-Brion	LE PLESSIS-BRION	13493,3	808,5	6,0%
105	Boisement en aval du 2ème méandre des boucles du Muid à Le Plessis-Brion	LE PLESSIS-BRION	14693,8	11037,0	75,1%
106	Boisement du Canal latéral à l'Oise, lieu-dit les Signies à Thourotte	THOUROTTE	54455,3	15928,2	29,3%
108	Boisement de l'Oise, lieu-dit la Haute Rive à Montmacq	MONTMACQ	28509,2	771,2	2,7%
109	Boisement le Billemboeuf à Cambronne-lès-Ribécourt et Ribécourt-Dreslincourt	CAMBRONNE LES RIBECOURT, RIBECOURT -DRESLINCOURT	92525,0	31755,3	34,3%
110	Boisement du Canal latéral à l'Oise, rive gauche, lieu-dit la Prairie à Pimprez	PIMPREZ	56108,6	9874,5	17,6%
113	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit le Platier à Chiry-Ourscamp	CHIRY OURSCAMP	152009,6	1130,3	0,7%
114	Boisement les Terres du Port à Passel et Pont-l'Evêque	PASSEL, PONT-LEVEQUE	99101,2	4046,9	4,1%
129	Boisement le Bac à l'Aumône à Choisy-au-Bac	CHOISY AU BAC	4132,6	425,4	10,3%
130	Boisement du Muid à Le Plessis-Brion	LE PLESSIS-BRION	13119,0	4100,2	31,3%
131	Boisement de l'Oise, lieu-dit les Signies à Thourotte	THOUROTTE	23553,3	9527,3	40,4%
132	Boisement de l'Oise et de son Canal latéral à Thourotte	THOUROTTE	7410,3	922,8	12,5%
134	Boisement Belle-Rive à Cambronne-lès-Ribécourt	CAMBRONNE LES RIBECOURT	32314,1	8,0	0,0%
136	Boisement des Arcs à Pimprez	PIMPREZ, RIBECOURT - DRESLINCOURT	13105,4	2126,4	16,2%
139	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit la Prairie à Pimprez	PIMPREZ	68765,8	3403,0	4,9%
187	Boisement du canal latéral à l'Oise à Cambronne-lès-Ribécourt, lieu-dit Haute Rive	CAMBRONNE LES RIBECOURT	80873,7	8133,9	10,1%

N° de massif	*Nom de Massif*	*Communes*	*Surface totale du massif (m²)*	*Surface fiscale soumise à nouvelle autorisation (m²)*	*Pourcentage du boisement concerné par la demande d'autorisation*
188	Boisement de Pimprez, le long de la départementale 48	CHIRY OURSCAMP, PIMPREZ	3560,5	589,5	16,6%
190	Boisement du canal latéral à l'Oise à Cambronne-lès-Ribécourt, au nord du stade	THOUROTTE	16350,9	28,0	0,2%
191	Forêt domaniale de Laigue, la Malmère à Montmacq	MONTMACQ	4176428,1	2994,0	0,1%
		TOTAL		**417 898,5**	-

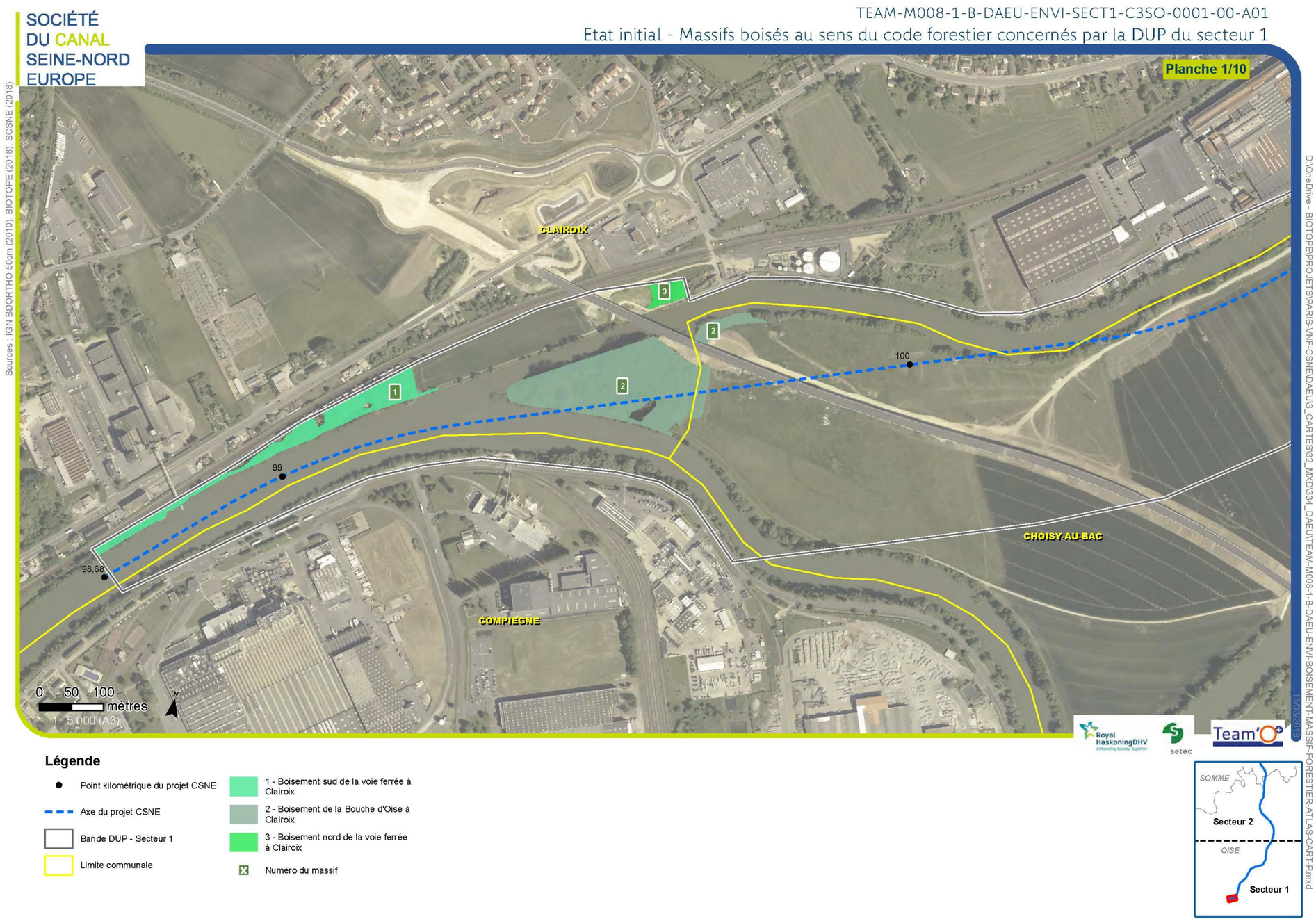

Illustration 7. Carte de localisation des massifs boisés concernés par la présente demande d'autorisation de défrichement (1/10)

(Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Etat initial - Massifs boisés au sens du code forestier concernés par la DUP du secteur 1

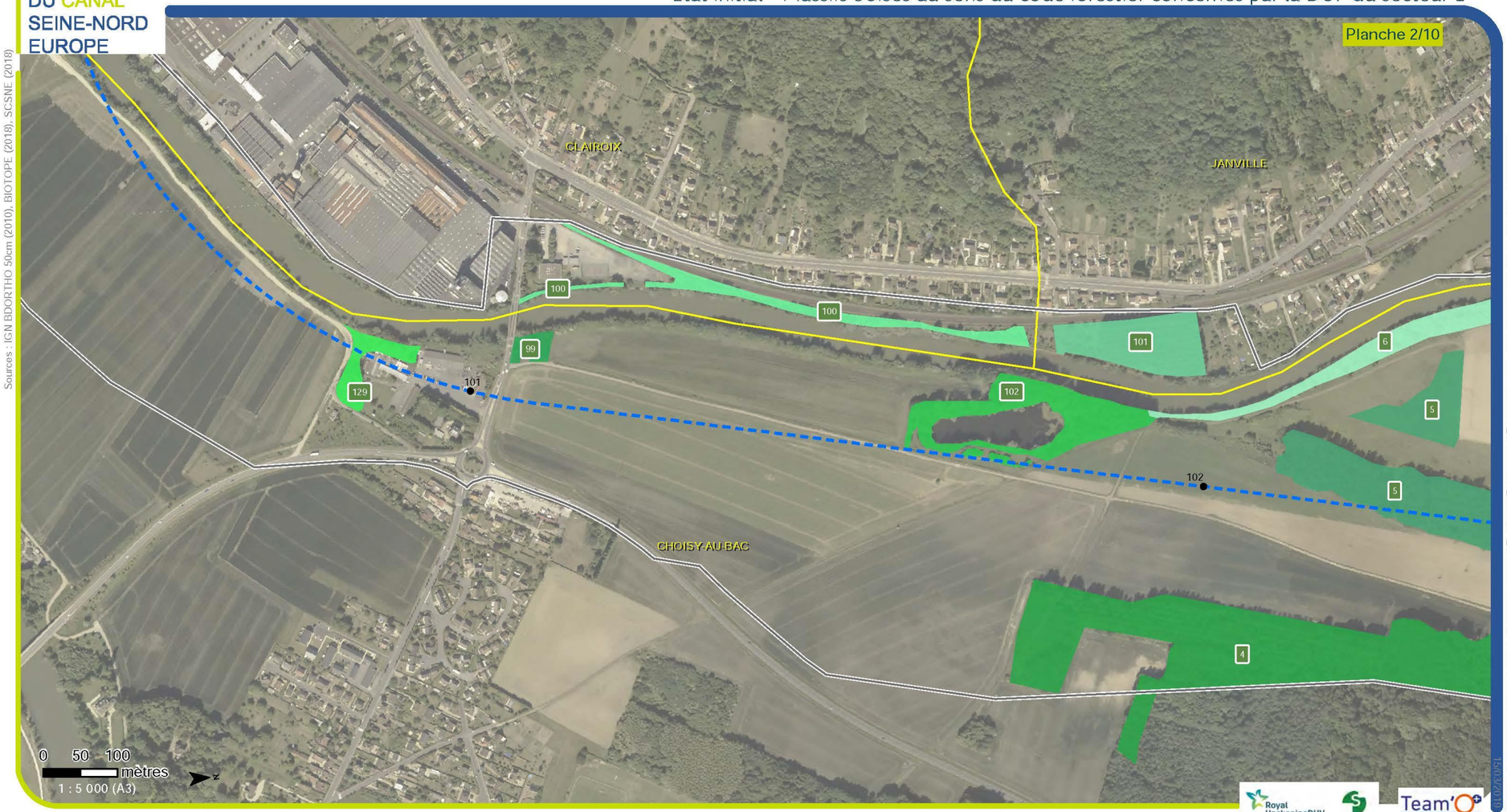

Légende

- Point kilométrique du projet CSNE
- Axe du projet CSNE
- Bande DUP - Secteur 1
- Limite communale
- 4 - Bois l'Epine à Choisy-au-Bac
- 5 - Boisement de la Mare au Cochon à Choisy-au-Bac
- 6 - Boisement de l'Oise à Choisy-au-Bac et Le Plessis-Brion
- 99 - Boisement de la Station de pompage à Choisy-au-Bac
- 100 - Boisement de l'Oise à Clairoix
- 101 - Boisement Derrière le Champ à Janville
- 102 - Boisement le Maubon Nord à Choisy-au-Bac
- 129 - Boisement le Bac à l'Aumône à Choisy-au-Bac
- Numéro du massif

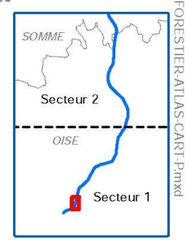

Illustration 8. Carte de localisation des massifs boisés concernés par la présente demande d'autorisation de défrichement (2/10)

(Source : Biotope, 2018)

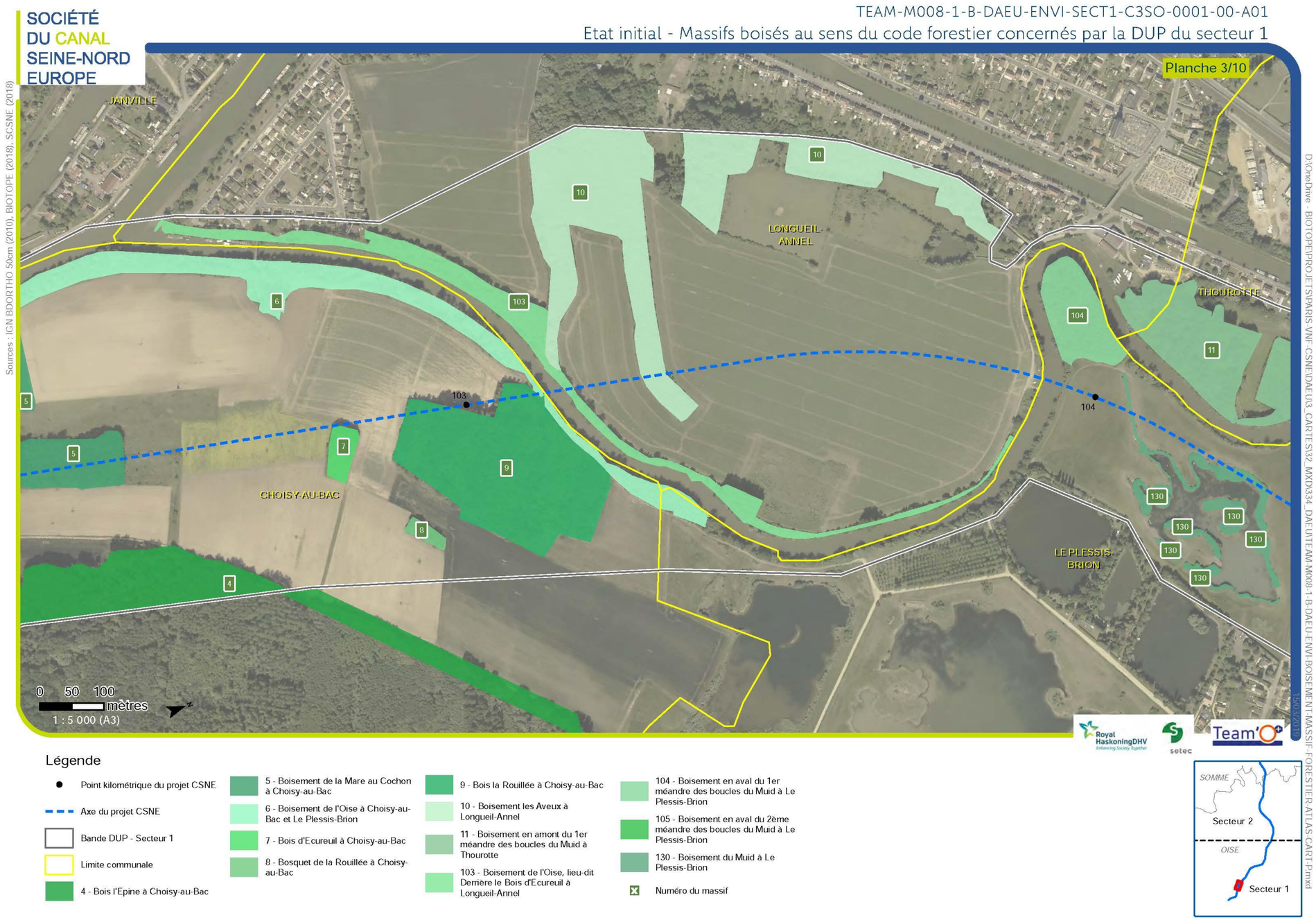

Illustration 9. Carte de localisation des massifs boisés concernés par la présente demande d'autorisation de défrichement (3/10)

(Source : Biotope, 2018)

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Etat initial - Massifs boisés au sens du code forestier concernés par la DUP du secteur 1



Sources : IGN BDORTHO 50cm (2010), BIOTOPE (2018), SCSNE (2018)

D:\OneDrive - BIOTOPE\PROJETS\PARIS-VNF-CSNE\DAEU\3_CARTES\32_MXD\334_DAEUTEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-BOISEMENT-MASSIF-FORESTIER-ATLAS-CART-P.mxd

15/03/2019

Légende

- Point kilométrique du projet CSNE
- Axe du projet CSNE
- Bande DUP - Secteur 1
- Limite communale
- 11 - Boisement en amont du 1er méandre des boucles du Muid à Thourotte
- 12 - Boisement de l'Oise à Le Plessis-Brion
- 13 - Bosquet de les Signies à Thourotte
- 105 - Boisement en aval du 2ème méandre des boucles du Muid à Le Plessis-Brion
- 106 - Boisement du Canal latéral à l'Oise, lieu-dit les Signies à Thourotte
- 107 - Boisement de l'Oise, lieu-dit la Motte à Montmacq
- 130 - Boisement du Muid à Le Plessis-Brion
- 131 - Boisement de l'Oise, lieu-dit les Signies à Thourotte
- Numéro du massif

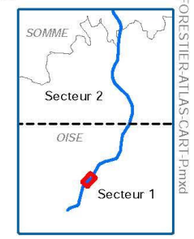

Illustration 10. Carte de localisation des massifs boisés concernés par la présente demande d'autorisation de défrichement (4/10)

(Source : Biotope, 2018)

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Etat initial - Massifs boisés au sens du code forestier concernés par la DUP du secteur 1

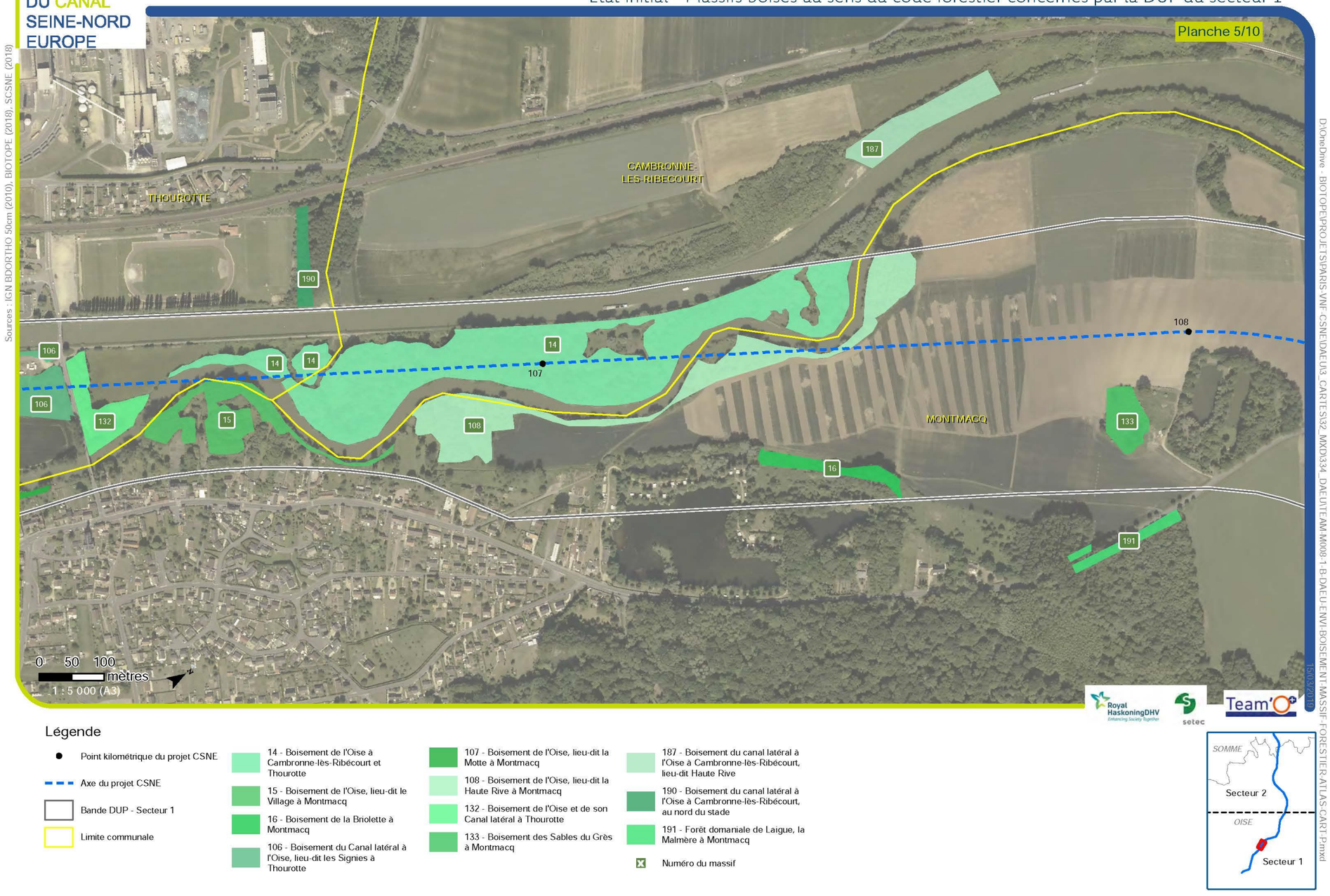

Illustration 11. Carte de localisation des massifs boisés concernés par la présente demande d'autorisation de défrichement (5/10)

(Source : Biotope, 2018)

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Etat initial - Massifs boisés au sens du code forestier concernés par la DUP du secteur 1

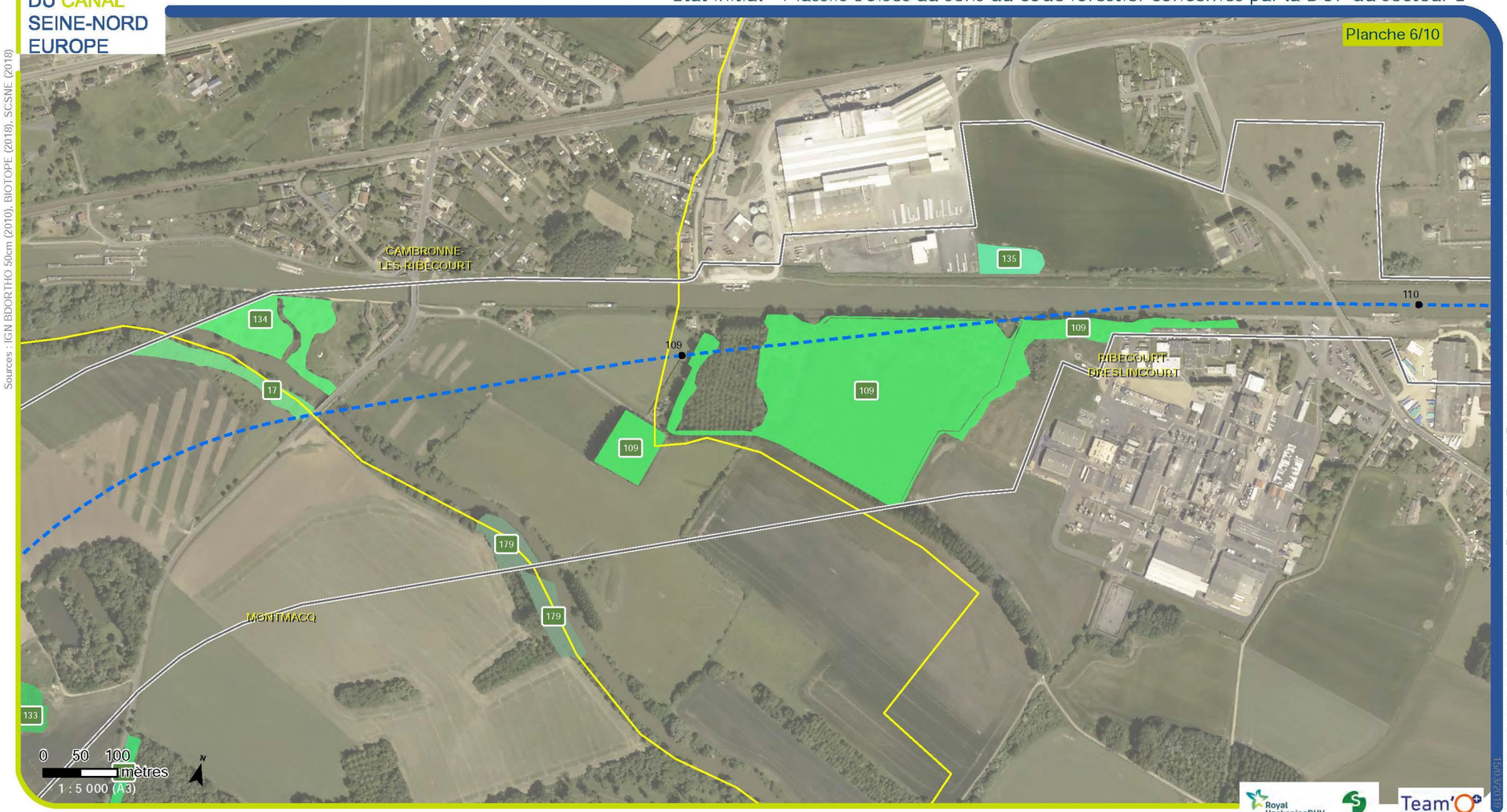

Sources : IGN BDORTHO 50cm (2010), BIOTOPE (2018), SCSNE (2018)

D:\OneDrive - BIOTOPE\PROJETS\PARIS VNF-CSNE\DAE U3_CARTES\332_MXD\334_DAE U3 TEAM M008-1-B-DAEU-ENVI-BOISEMENT-MASSIF-FORESTIER-ATLAS-CART-Pmxd 15/03/2019

Légende

- Point kilométrique du projet CSNE
- Axe du projet CSNE
- Bande DUP - Secteur 1
- Limite communale
- 17 - Boisement de l'Oise, lieu-dit Belle Rive à Montmacq
- 18 - Bois Joncourt du Canal Latéral à l'Oise à Ribécourt-Dreslincourt et Pimprez
- 109 - Boisement le Billemboeuf à Cambronne-lès-Ribécourt et Ribécourt-Dreslincourt
- 133 - Boisement des Sables du Grès à Montmacq
- 134 - Boisement Belle-Rive à Cambronne-lès-Ribécourt
- 135 - Boisement du Canal Latéral à l'Oise à Ribécourt-Dreslincourt
- 179 - Boisement de la Mi-voie à Cambronne-lès-Ribecourt
- 191 - Forêt domaniale de Laigue, la Malmère à Montmacq
- Numéro du massif

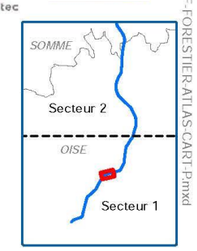

Illustration 12. Carte de localisation des massifs boisés concernés par la présente demande d'autorisation de défrichement (6/10)

(Source : Biotope, 2018)

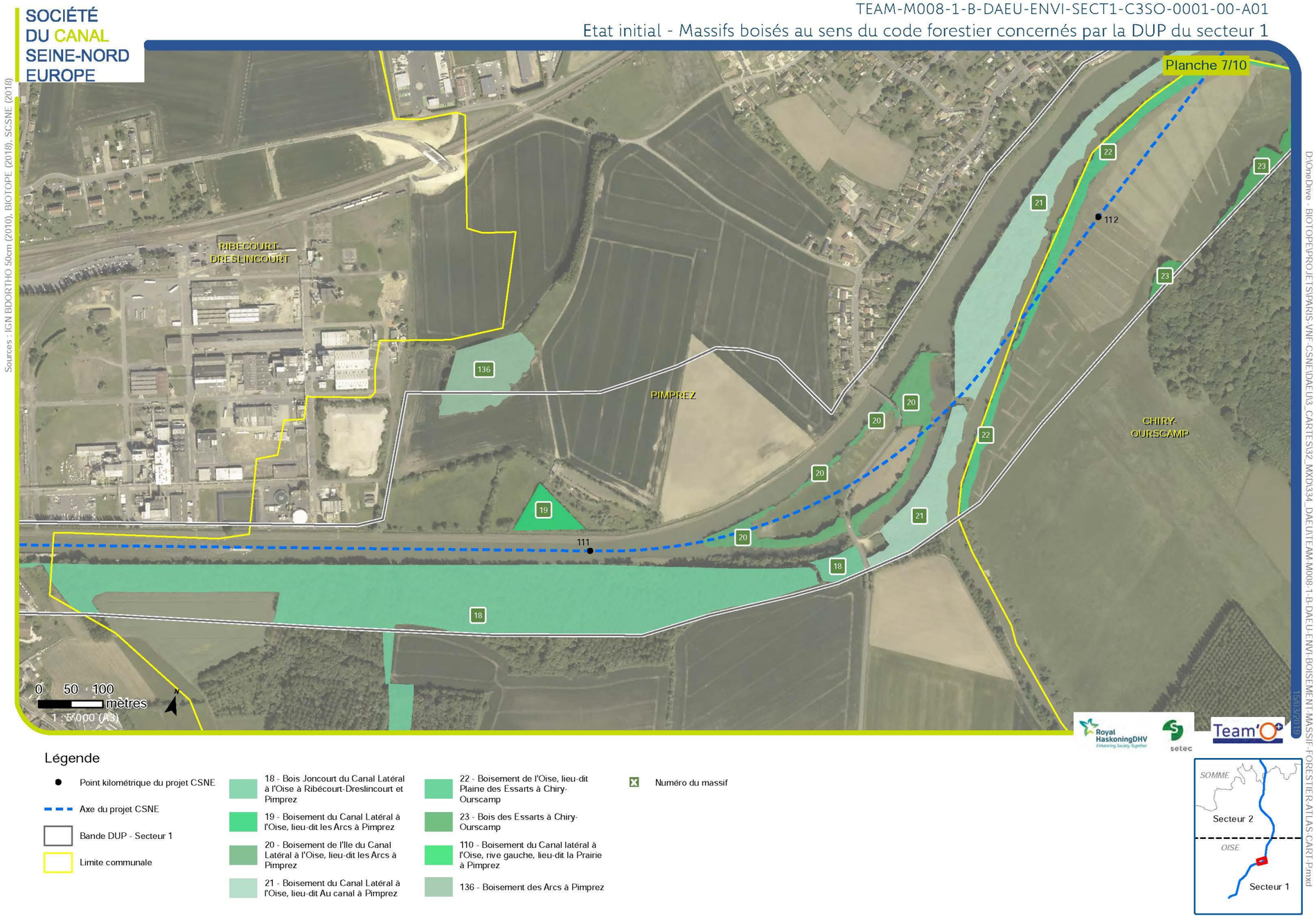

Illustration 13. Carte de localisation des massifs boisés concernés par la présente demande d'autorisation de défrichement (7/10)

(Source : Biotope, 2018)

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Etat initial - Massifs boisés au sens du code forestier concernés par la DUP du secteur 1



Légende

- Point kilométrique du projet CSNE
- Axe du projet CSNE
- Bande DUP - Secteur 1
- Limite communale
- 21 - Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit Au canal à Pimprez
- 22 - Boisement de l'Oise, lieu-dit Plaine des Essarts à Chiry-Ourscamp
- 23 - Bois des Essarts à Chiry-Ourscamp
- 24 - Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit la Prairie à Pimprez
- 25 - Boisement au sud des étangs du Champ d'Ourscamp à Pimprez
- 26 - Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit les Ecazieux à Pimprez
- 27 - Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit le Champ d'Ourscamp à Pimprez
- 110 - Boisement du Canal latéral à l'Oise, rive gauche, lieu-dit la Prairie à Pimprez
- 111 - Boisement du Canal latéral à l'Oise, rive droite, lieu-dit la Prairie à Pimprez
- 112 - Boisement le Fossé aux Epines à Pimprez
- 137 - Boisement sud-est des étangs du Champ d'Ourscamp à Pimprez
- 138 - Boisement sud des étangs du Champ d'Ourscamp à Pimprez
- 139 - Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit la Prairie à Pimprez
- 140 - Boisement à l'est des étangs du Champ d'Ourscamp à Pimprez
- Numéro du massif

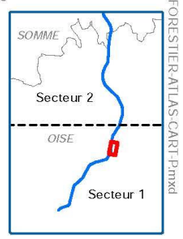

Illustration 14. Carte de localisation des massifs boisés concernés par la présente demande d'autorisation de défrichement (8/10)

(Source : Biotope, 2018)

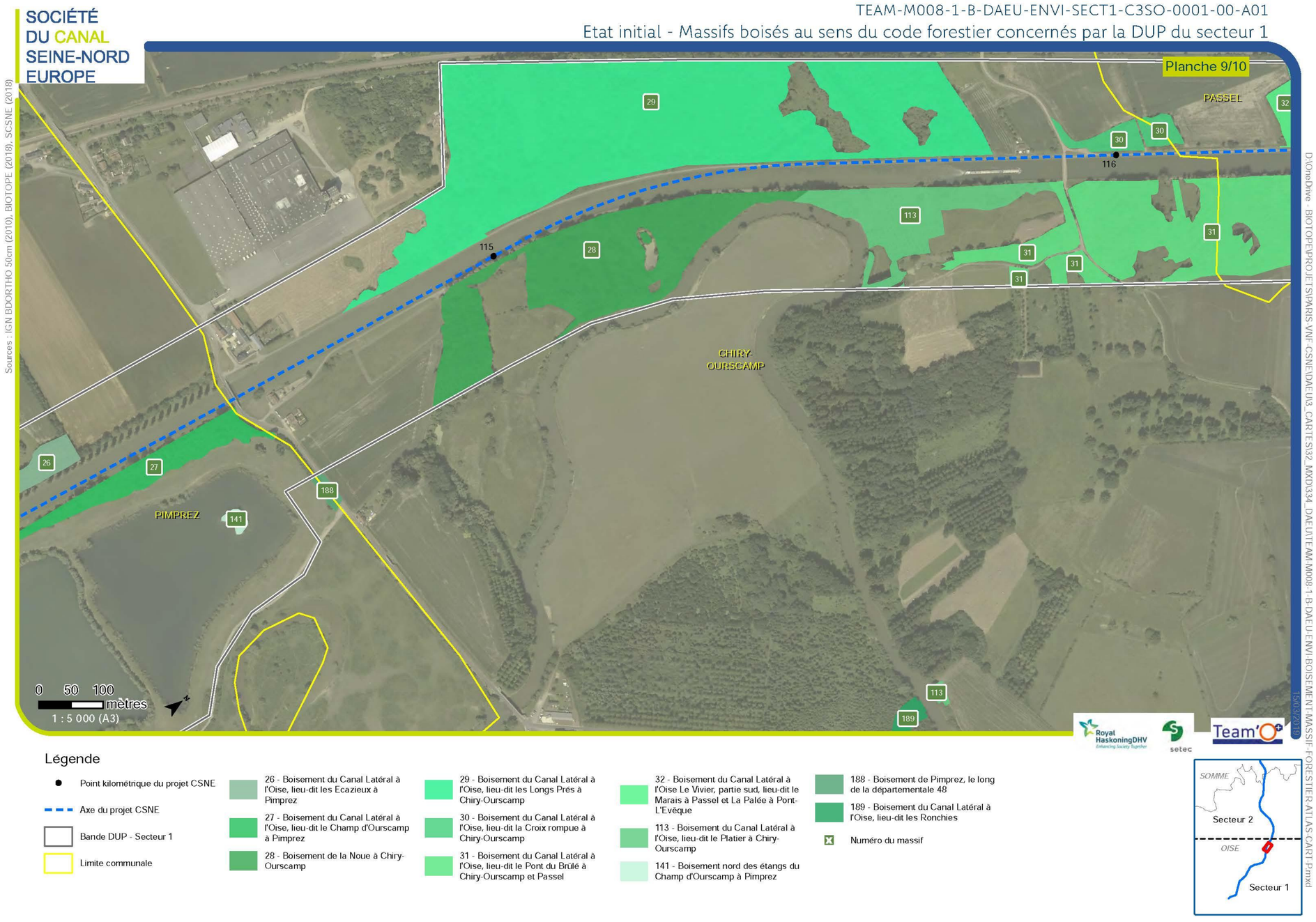

Illustration 15. Carte de localisation des massifs boisés concernés par la présente demande d'autorisation de défrichement (9/10)

(Source : Biotope, 2018)

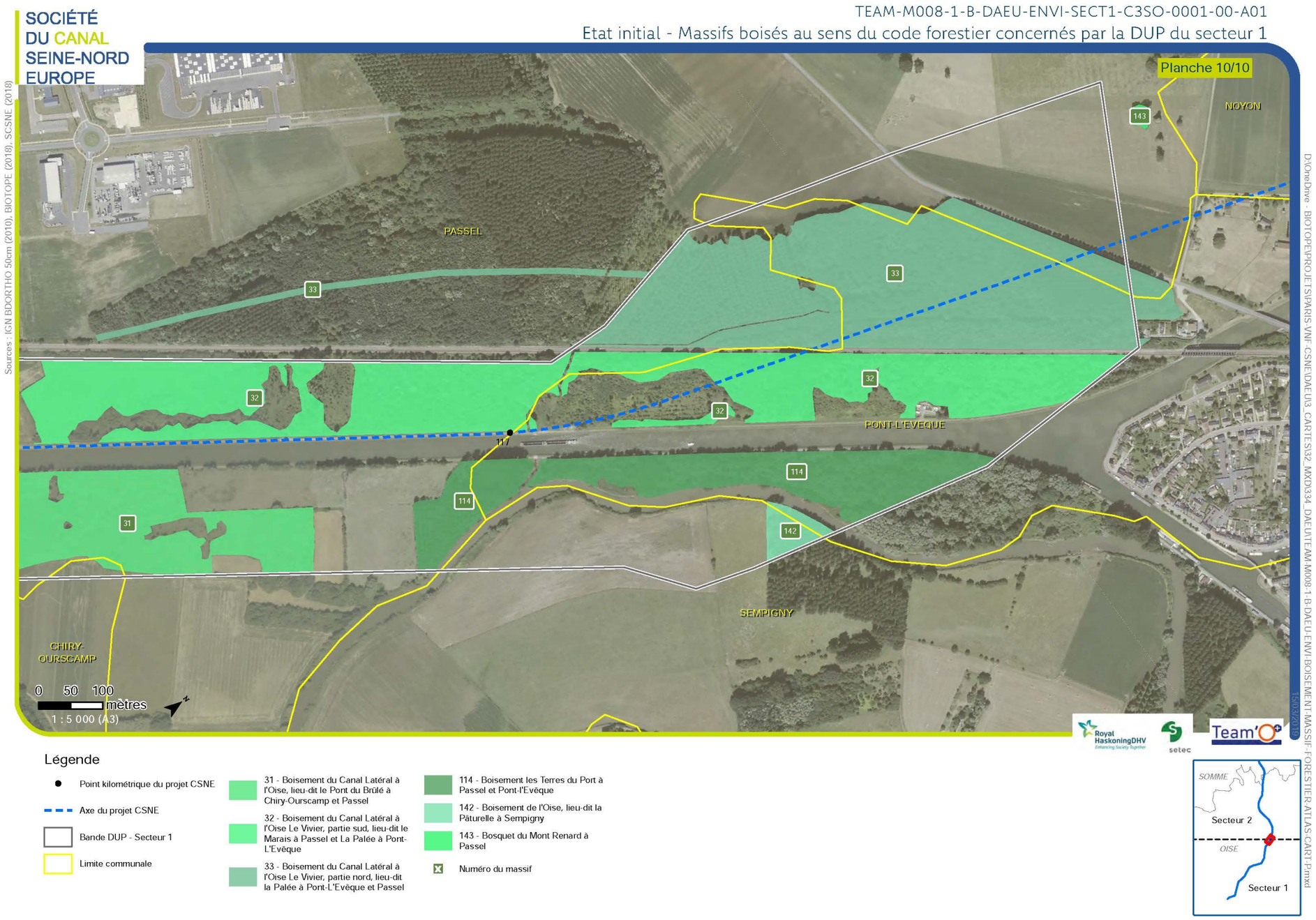

Illustration 16. Carte de localisation des massifs boisés concernés par la présente demande d'autorisation de défrichement (10/10)

(Source : Biotope, 2018)

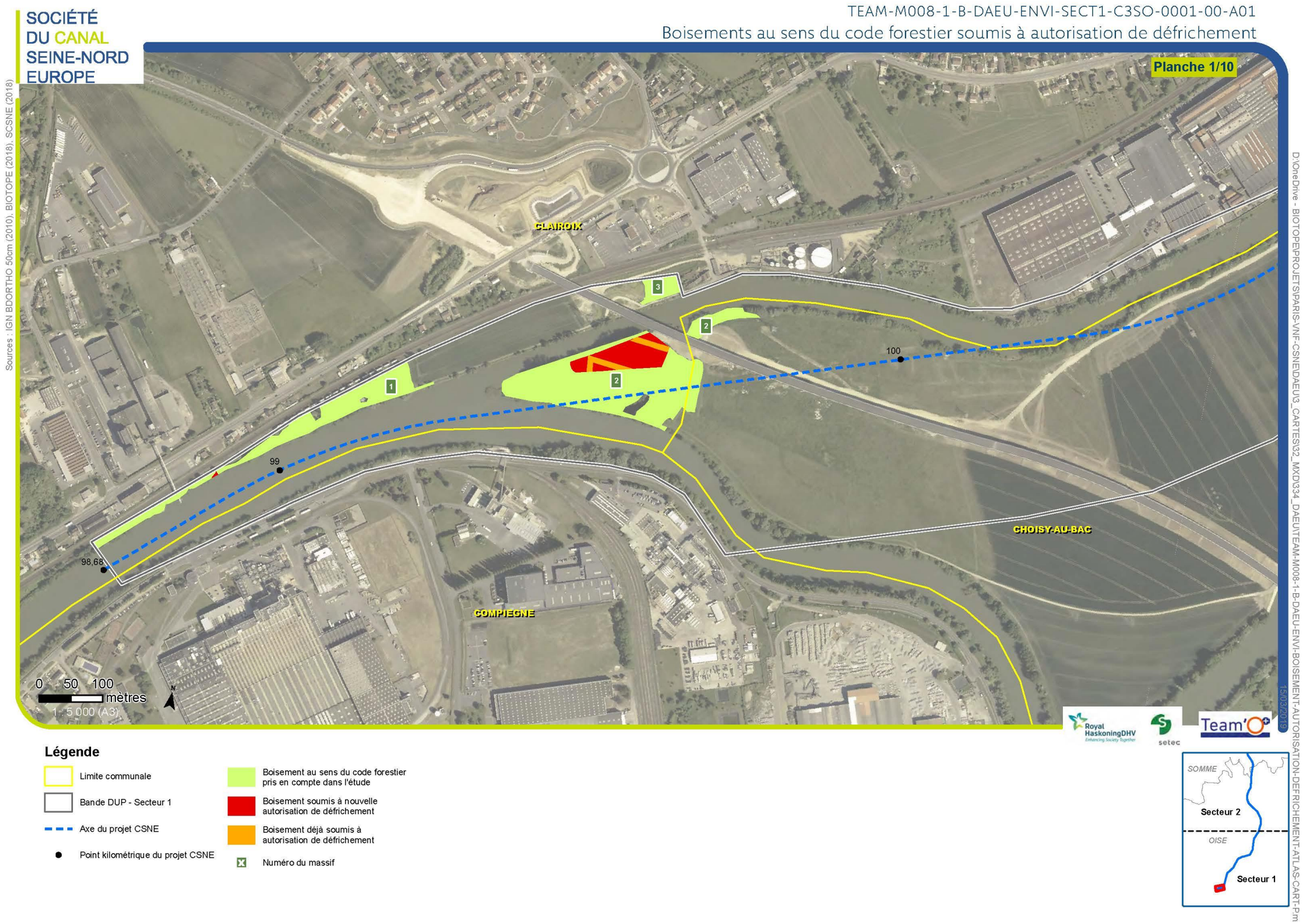

Illustration 17. Carte de localisation des entités boisées soumises à autorisation de défrichement (1/10)

(Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Boisements au sens du code forestier soumis à autorisation de défrichement

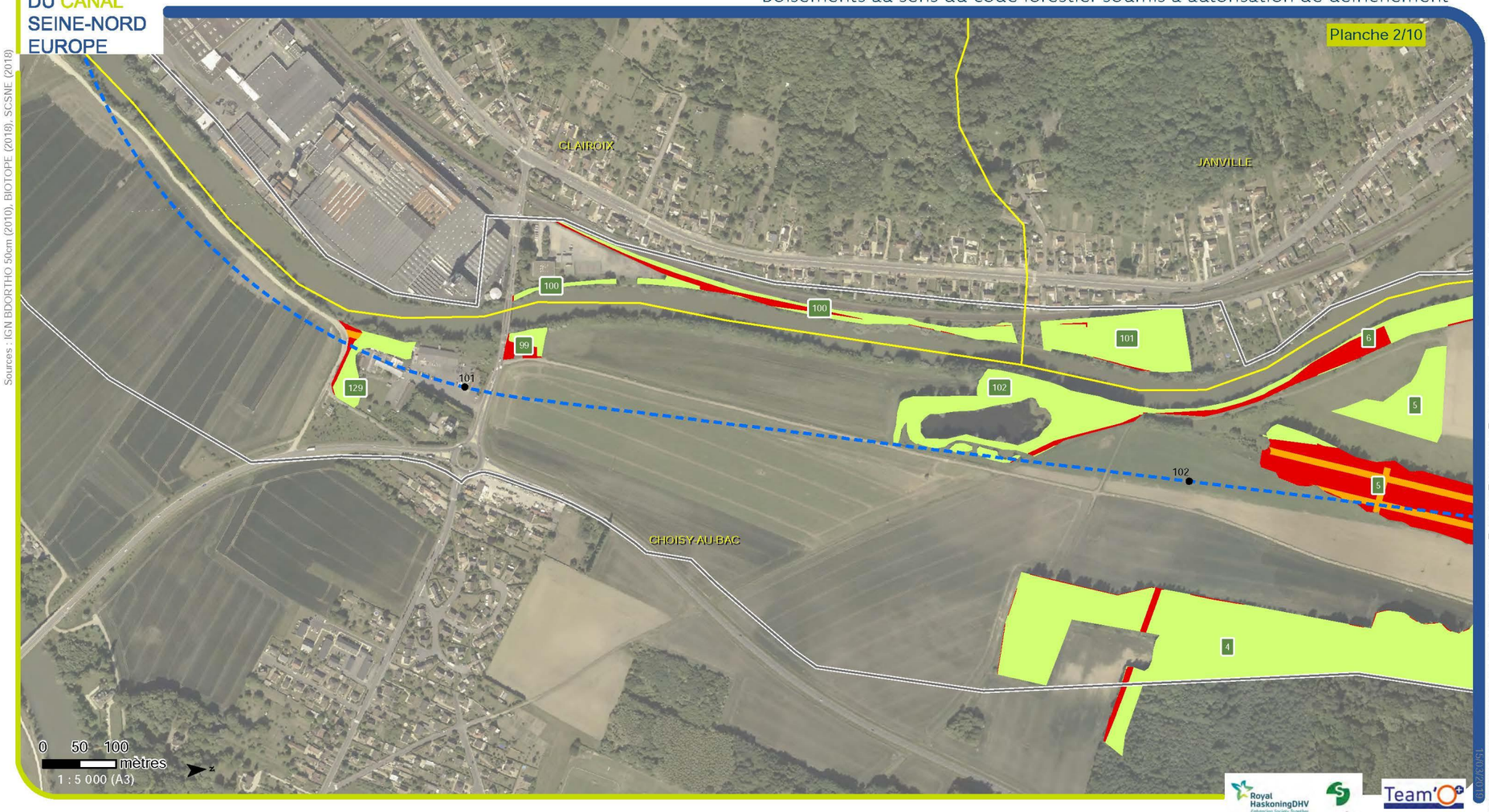

Sources : IGN BDORTHO 50cm (2010), BIOTOPE (2018), SCSNE (2018)

D:\OneDrive - BIOTOPE\PROJETS\PARIS VNF-CSNE\DAEU\3_CARTES\32_MXD\334_DAEU\TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-BOISEMENT-AUTORISATION-DEFRICHEMENT-ATLAS-CART-P.mxd 15/03/2019

Légende

- Limite communale
- Bande DUP - Secteur 1
- Axe du projet CSNE
- Point kilométrique du projet CSNE
- Boisement au sens du code forestier pris en compte dans l'étude
- Boisement soumis à nouvelle autorisation de défrichement
- Boisement déjà soumis à autorisation de défrichement
- Numéro du massif

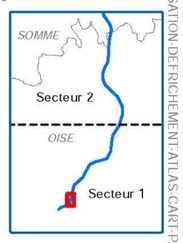

Illustration 18. Carte de localisation des entités boisées soumises à autorisation de défrichement (2/10)

(Source : Biotope, 2019)

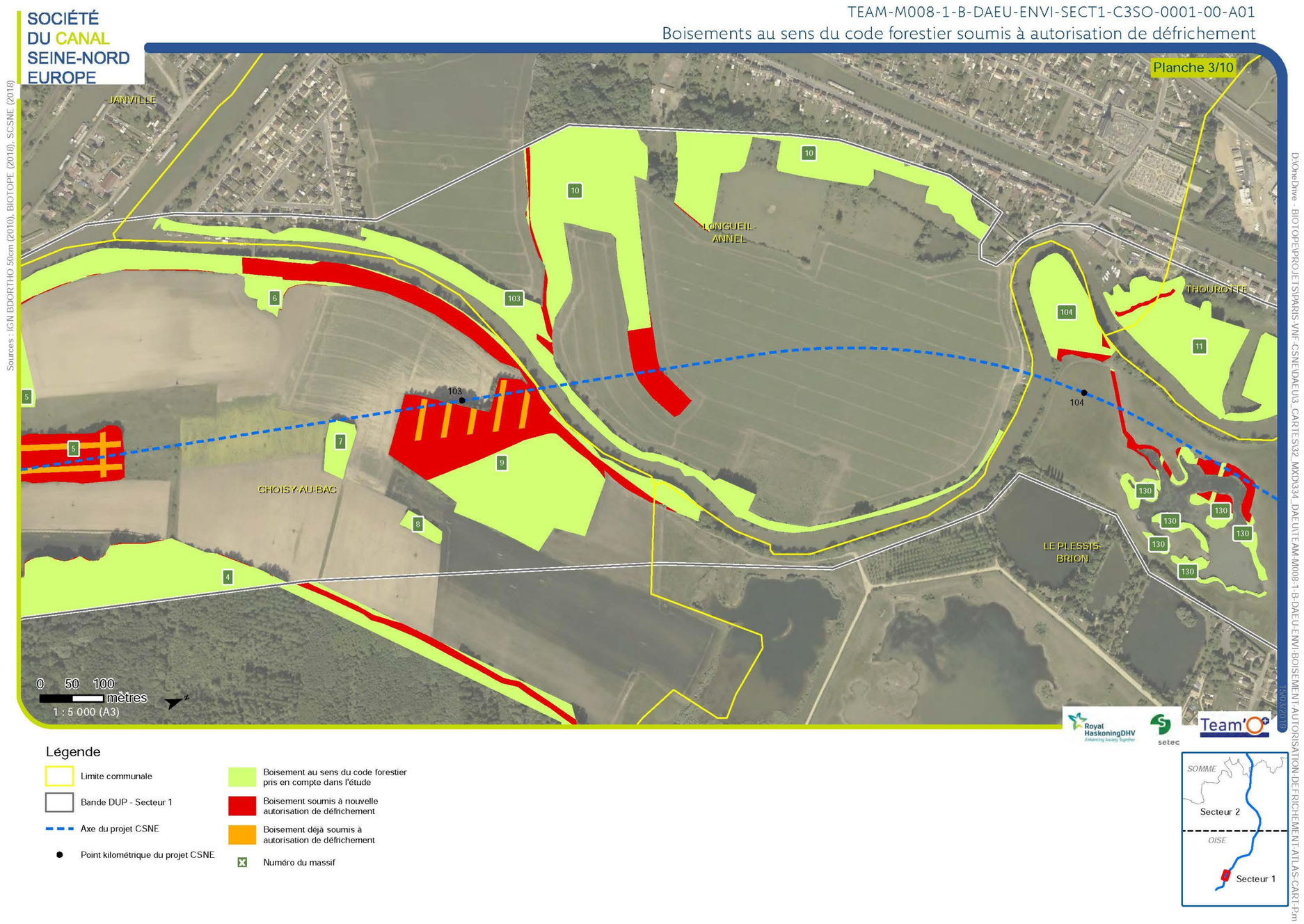

Illustration 19. Carte de localisation des entités boisées soumises à autorisation de défrichement (3/10)

(Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Boisements au sens du code forestier soumis à autorisation de défrichement



Sources : IGN BDORTHO 50cm (2010), BIOTOPE (2018), SCSNE (2018)

D:\OneDrive - BIOTOPE\PROJETS\PARIS-VNF-CSNE\DAEU\3_CARTES\32_MXD\334_DAEU\TEAM M008-1-B-DAEU-ENVI-BOISEMENT-AUTORISATION-DEFRICHEMENT-ATLAS-CART.Pm

Légende

- Limite communale
- Bande DUP - Secteur 1
- Axe du projet CSNE
- Point kilométrique du projet CSNE
- Boisement au sens du code forestier pris en compte dans l'étude
- Boisement soumis à nouvelle autorisation de défrichement
- Boisement déjà soumis à autorisation de défrichement
- Numéro du massif

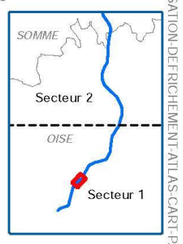

Illustration 20. Carte de localisation des entités boisées soumises à autorisation de défrichement (4/10)

(Source : Biotope, 2019)

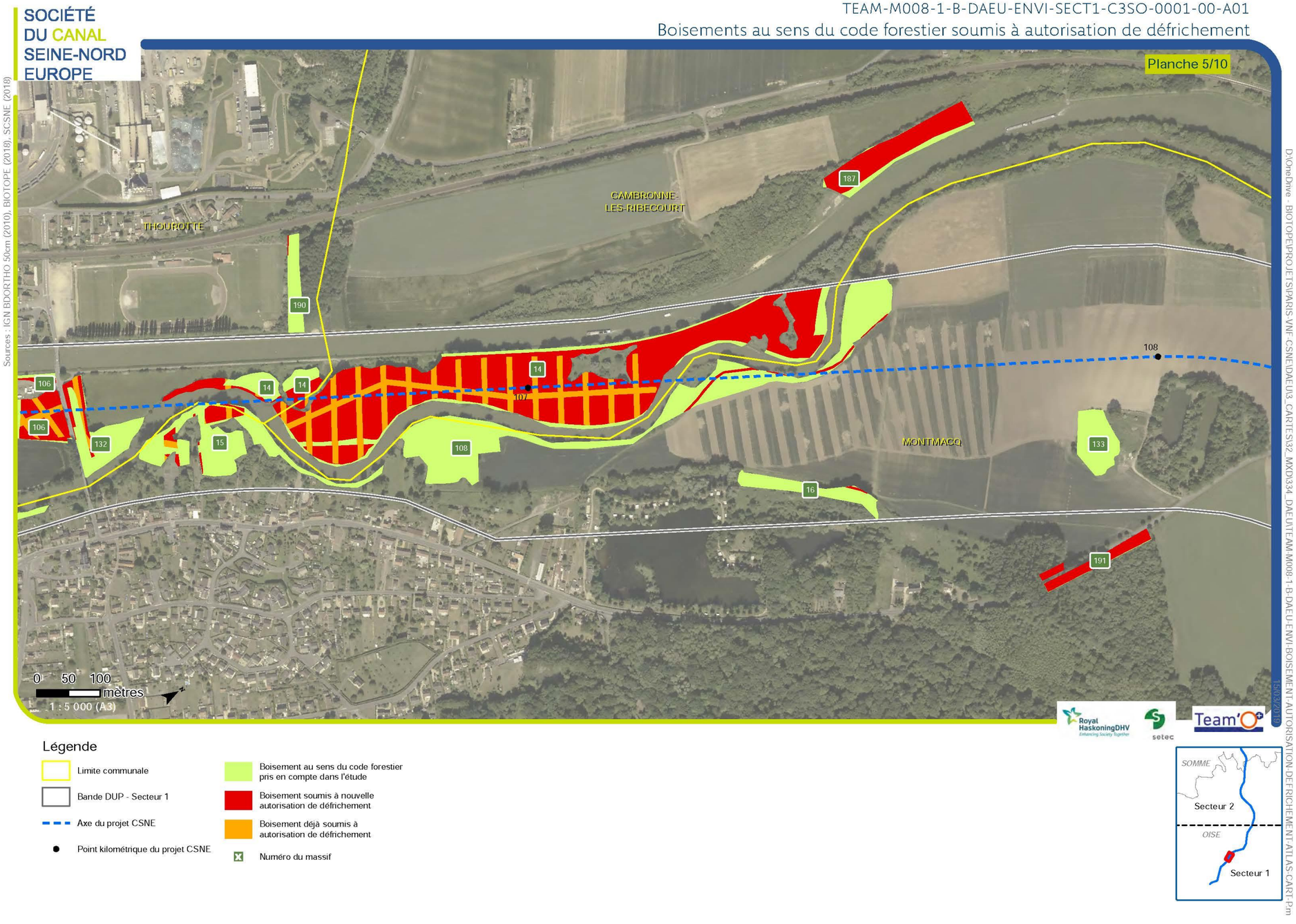

Illustration 21. Carte de localisation des entités boisées soumises à autorisation de défrichement (5/10)

(Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Boisements au sens du code forestier soumis à autorisation de défrichement

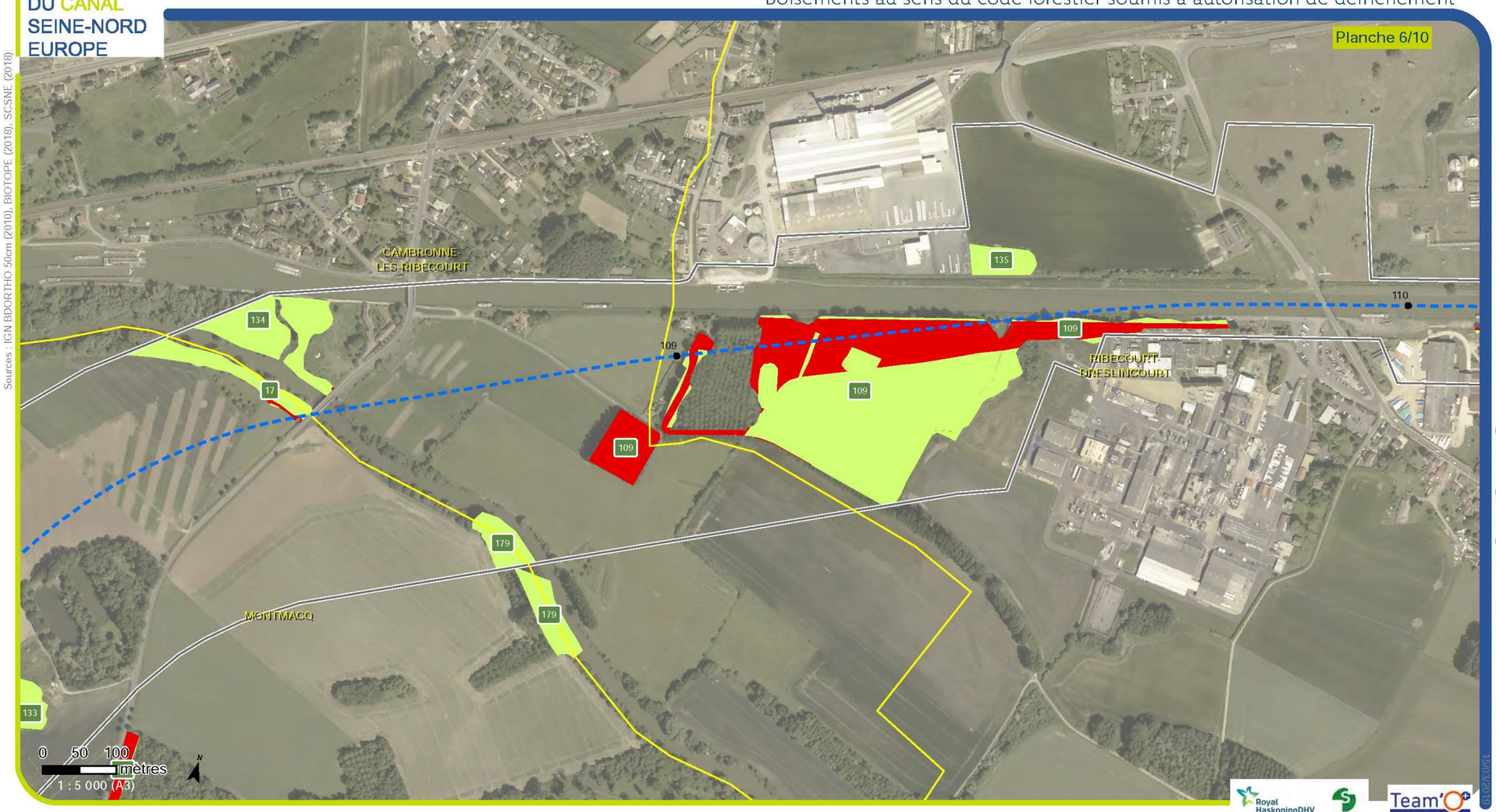

Sources : IGN BDORTHO 50cm (2010), BIOTOPE (2018), SCSNE (2018)

D:\OneDrive - BIOTOPE\EPRO JETS\PARIS VNF - CSNE\DAEU\3_CARTES\32_MXD\334_DAEU\TEAM M008-1-B-DAEU-ENVI-BOISEMENT-AUTORISATION DEFRICHEMENT-ATLAS-CART.mxd 15/03/2019

Légende

- Limite communale
- Bande DUP - Secteur 1
- Axe du projet CSNE
- Point kilométrique du projet CSNE
- Boisement au sens du code forestier pris en compte dans l'étude
- Boisement soumis à nouvelle autorisation de défrichement
- Numéro du massif

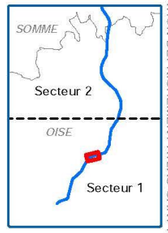

Illustration 22. Carte de localisation des entités boisées soumises à autorisation de défrichement (6/10)

(Source : Biotope, 2019)

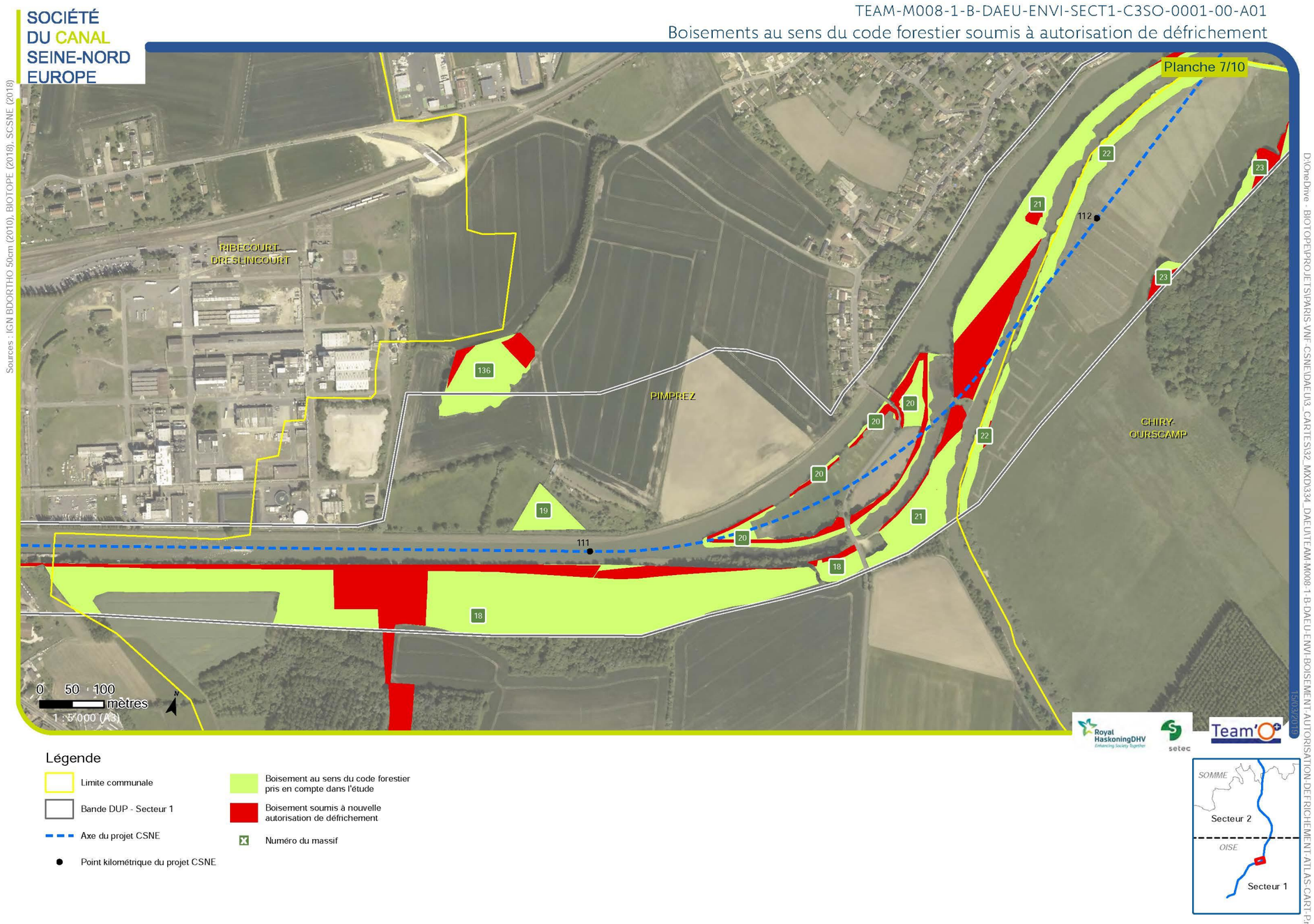

Illustration 23. Carte de localisation des entités boisées soumises à autorisation de défrichement (7/10)

(Source : Biotope, 2019)



Illustration 24. Carte de localisation des entités boisées soumises à autorisation de défrichement (8/10)

(Source : Biotope, 2019)

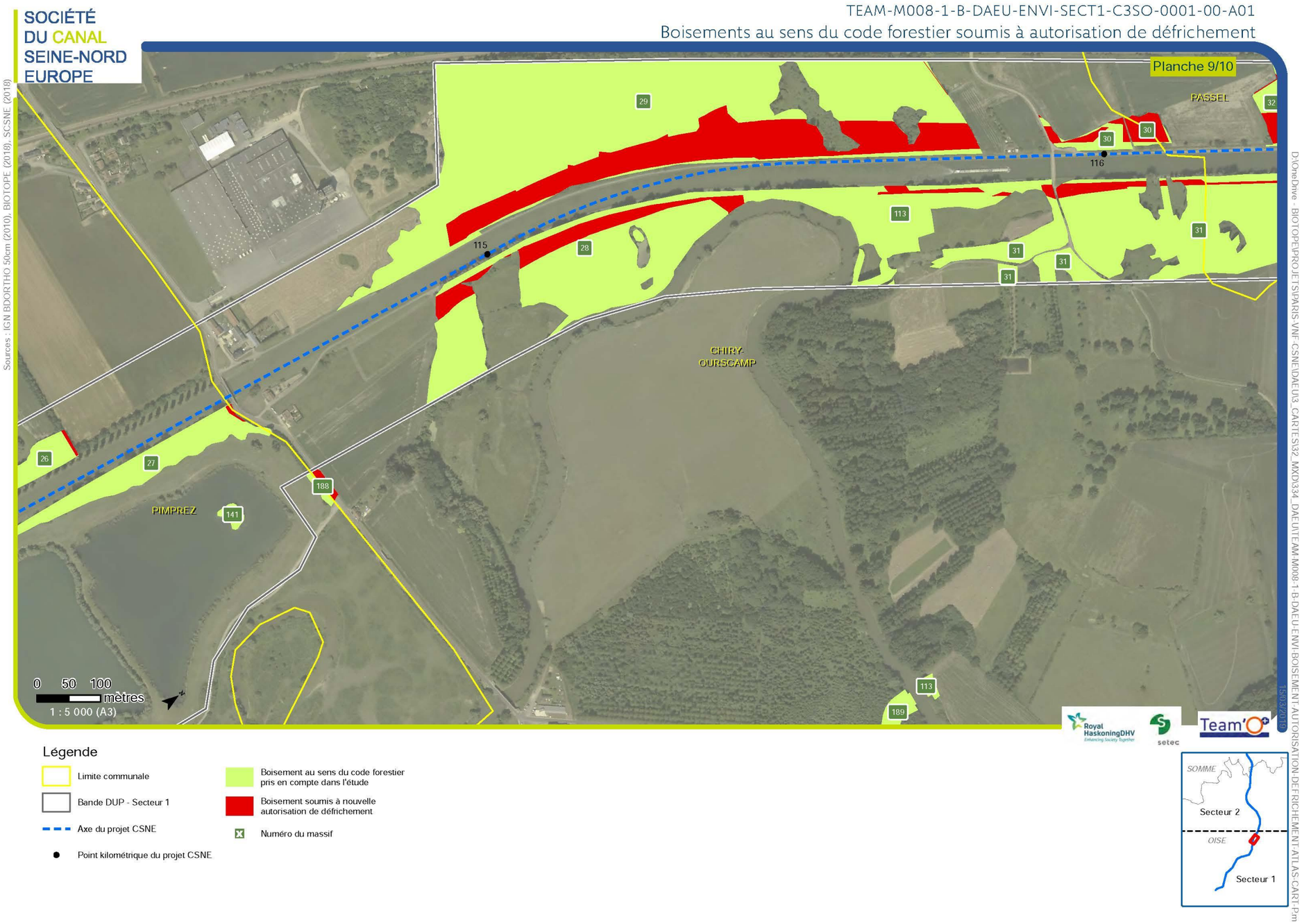

Illustration 25. Carte de localisation des entités boisées soumises à autorisation de défrichement (9/10)

(Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Boisements au sens du code forestier soumis à autorisation de défrichement

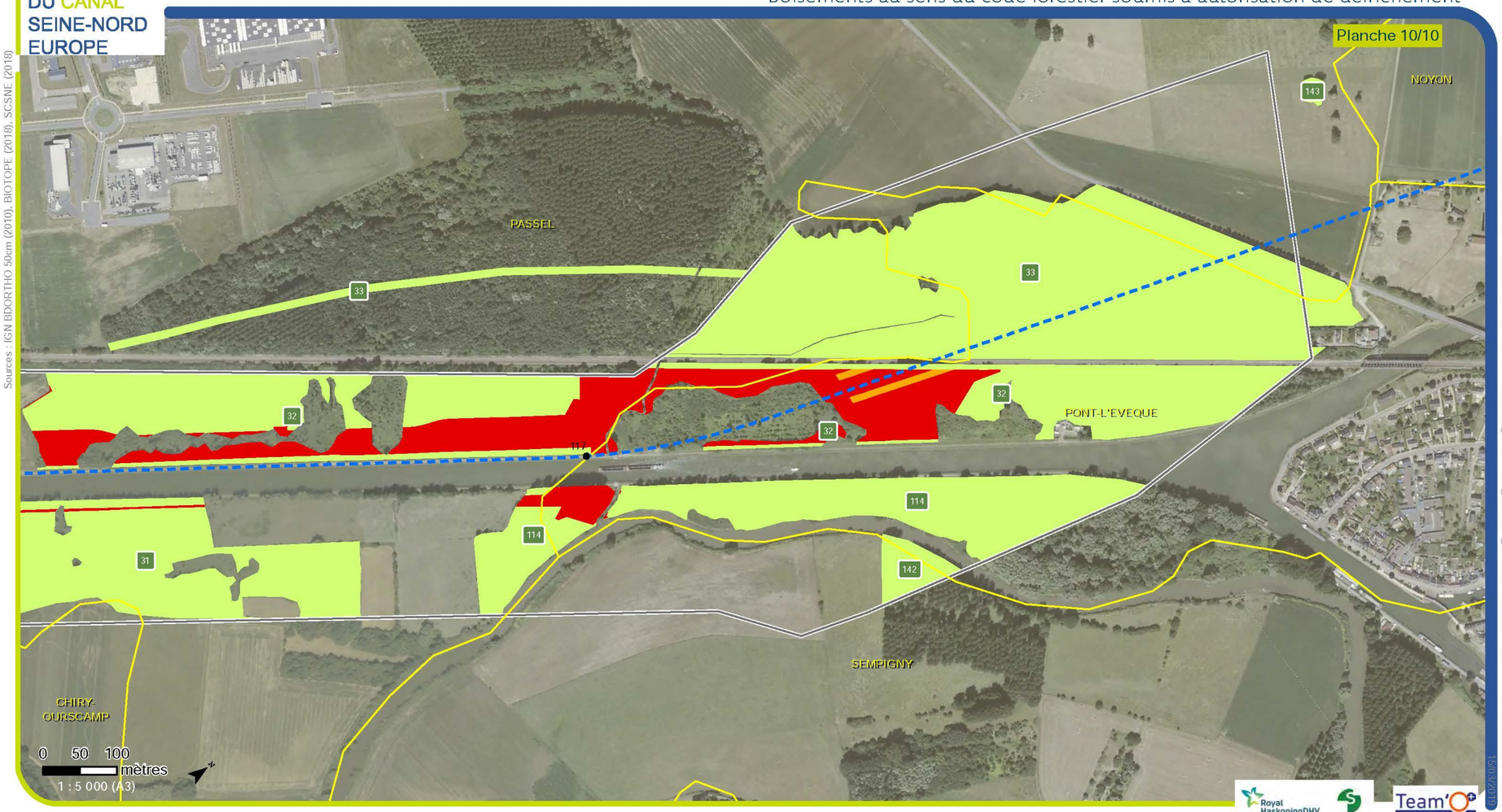

Légende

- Limite communale
- Bande DUP - Secteur 1
- Axe du projet CSNE
- Point kilométrique du projet CSNE
- Boisement au sens du code forestier pris en compte dans l'étude
- Boisement soumis à nouvelle autorisation de défrichement
- Boisement déjà soumis à autorisation de défrichement
- Numéro du massif

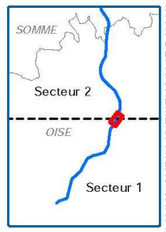

Sources : IGN BDORTHO 50cm (2010), BIOTOPE (2018), SCSNE (2018)

D:\OneDrive - BIOTOPE\PROJETS\PARIS-VNF-CSNE\DAEU\3_CARTES\32_MXD\334_DAEU\TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-BOISEMENT-AUTORISATION-DEFRICHEMENT-ATLAS-CARTE.mxd 15/03/2019

Illustration 26. Carte de localisation des entités boisées soumises à autorisation de défrichement (10/10)

(Source : Biotope, 2019)

3.2. Plan de situation et extraits du plan cadastral des boisements soumis à autorisation de défrichement

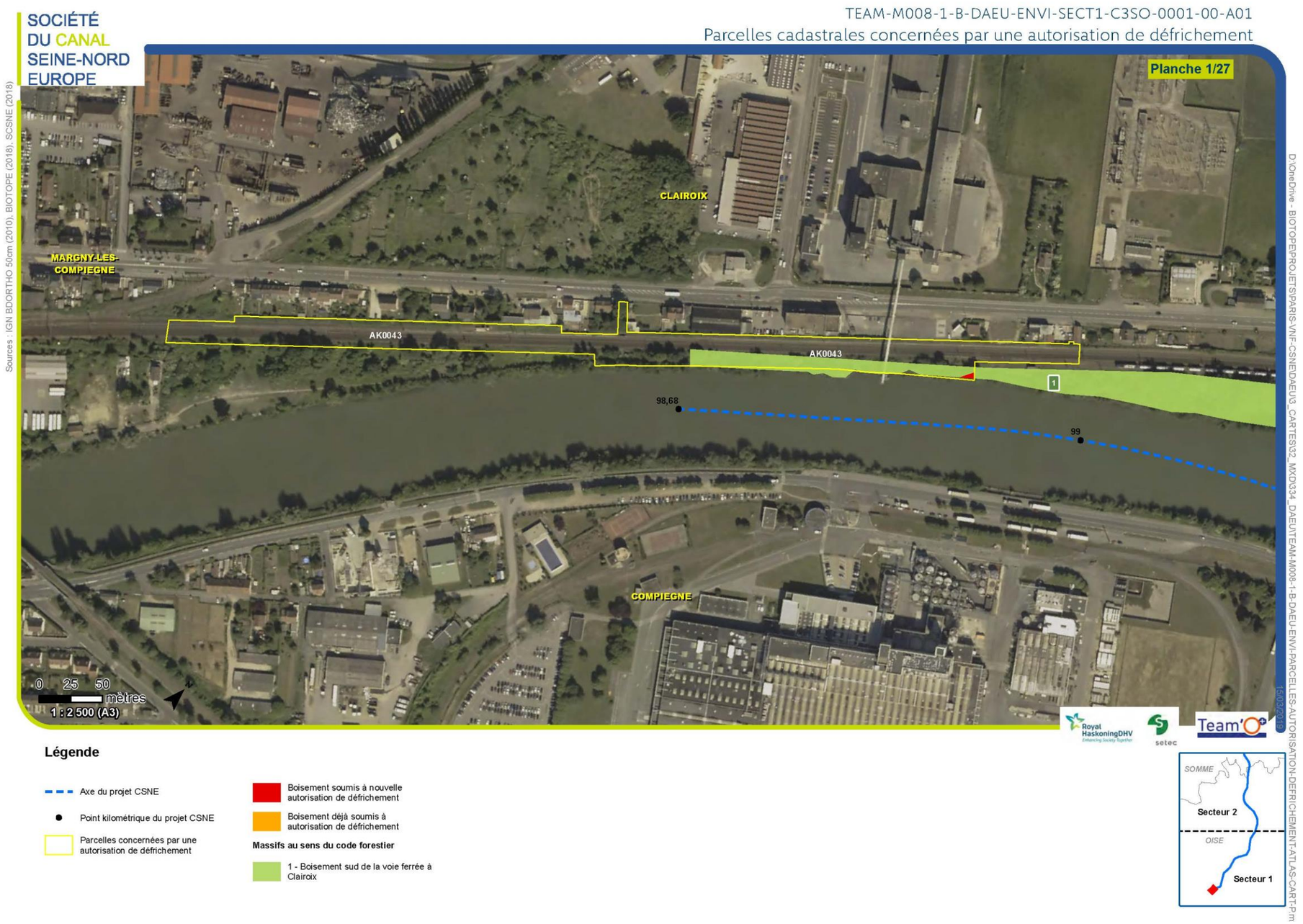

Illustration 27. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (1/27)

(Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Parcelles cadastrales concernées par une autorisation de défrichement

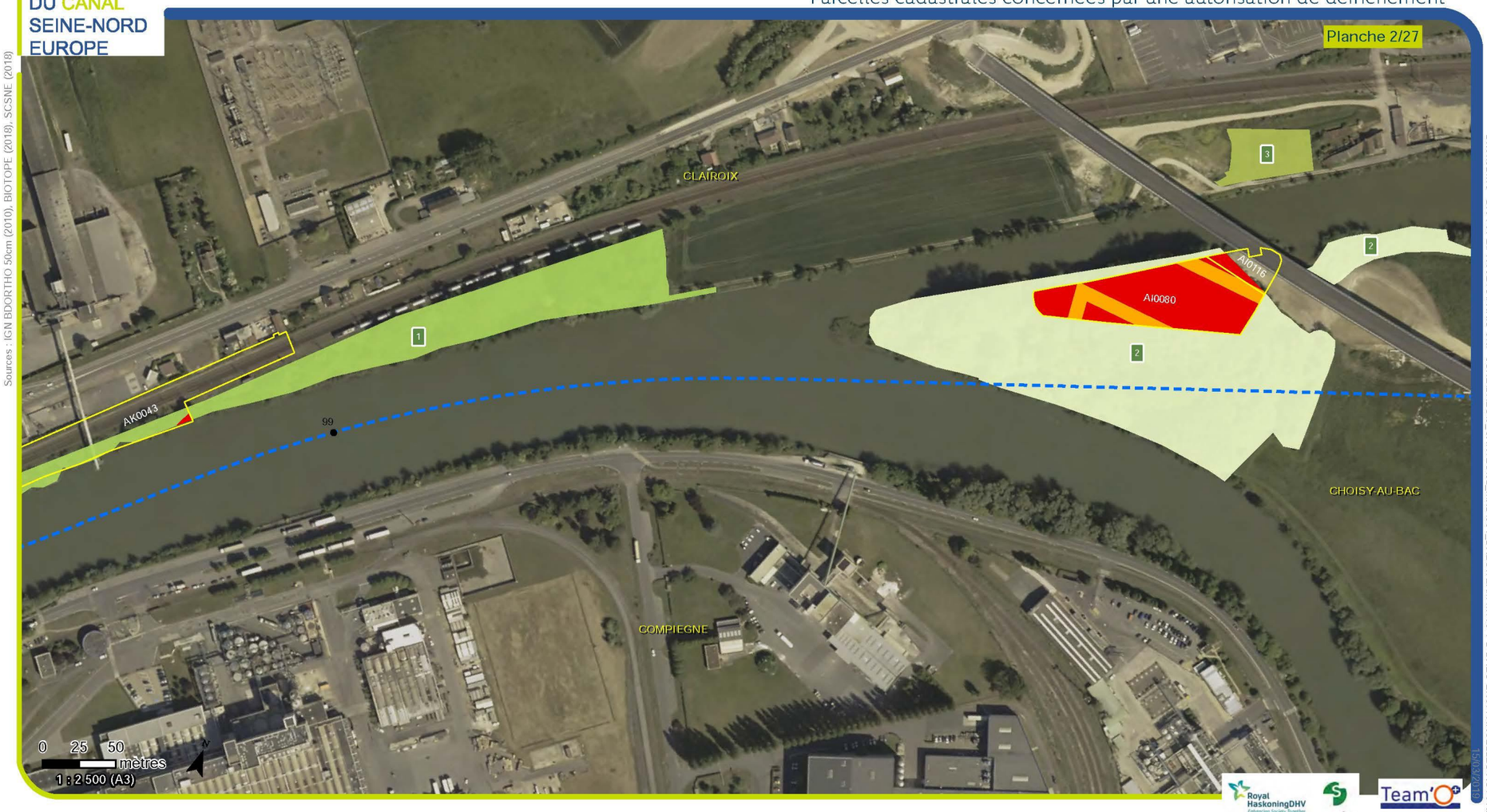

Sources : IGN BDORTHO 50cm (2010), BIOTOPE (2018), SCSNE (2018)

D:\OneDrive - BIOTOPE\PROJETS\PARIS-VNF-CSNE\DAEU\3_CARTES\32_MXD\334_DAEU\TEAM M008-1-B-DAEU-ENVI-PARCELLES-AUTORISATION-DEFRICHEMENT-ATLAS-CART.mxd 15/03/2019

Légende

- Axe du projet CSNE
- Point kilométrique du projet CSNE
- Parcelles concernées par une autorisation de défrichement
- Boisement soumis à nouvelle autorisation de défrichement
- Boisement déjà soumis à autorisation de défrichement
- Massifs au sens du code forestier
- 1 - Boisement sud de la voie ferrée à Clairoix
- 2 - Boisement de la Bouche d'Oise à Clairoix
- 3 - Boisement nord de la voie ferrée à Clairoix

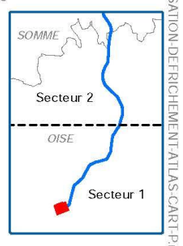

Illustration 28. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (2/27)

(Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Parcelles cadastrales concernées par une autorisation de défrichement

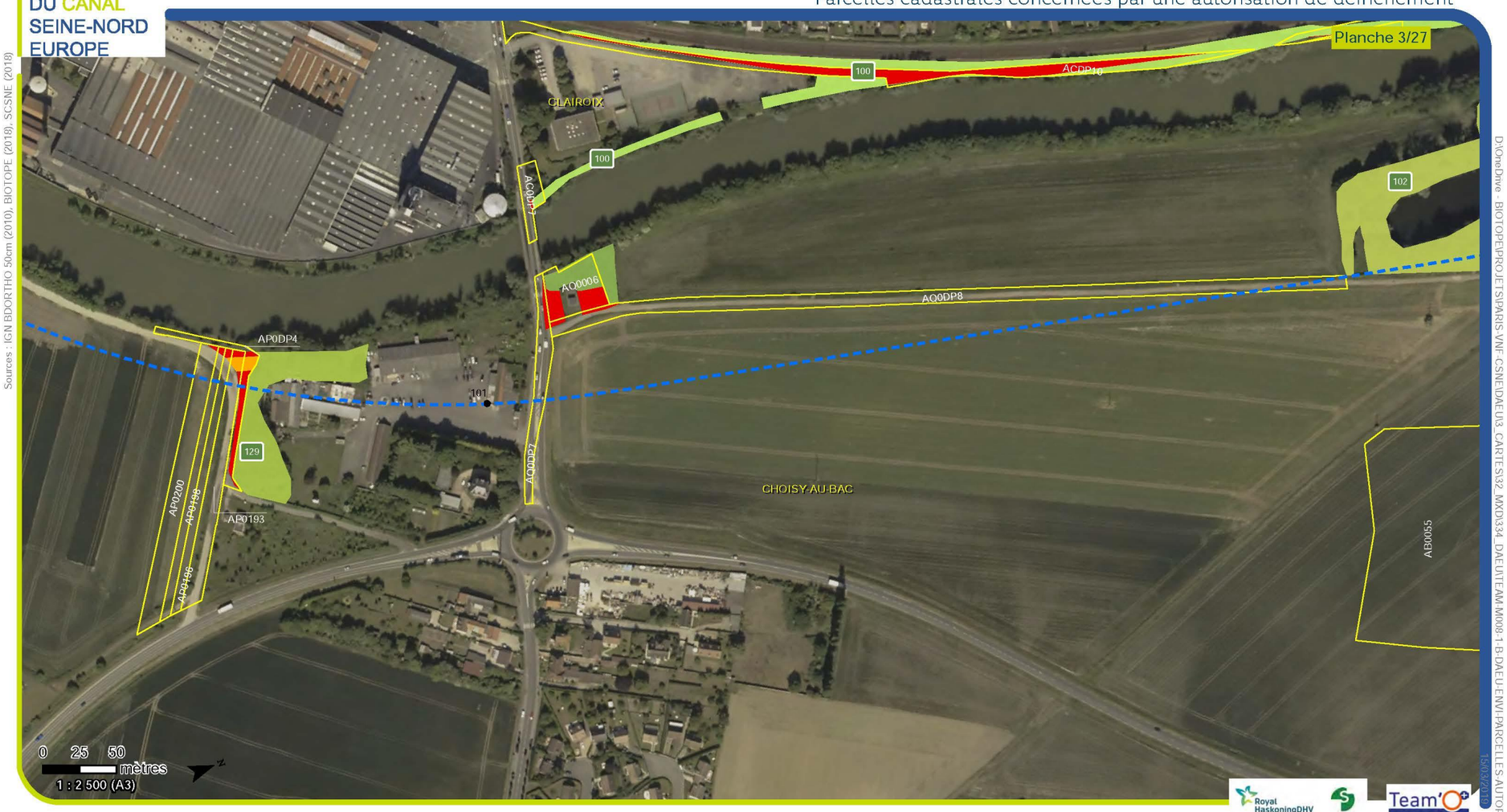

Légende

- Axe du projet CSNE
- Point kilométrique du projet CSNE
- Parcelles concernées par une autorisation de défrichement
- Boisement soumis à nouvelle autorisation de défrichement
- Boisement déjà soumis à autorisation de défrichement

Massifs au sens du code forestier

- 99 - Boisement de la Station de pompage à Choisy-au-Bac
- 100 - Boisement de l'Oise à Clairoix
- 102 - Boisement le Maubon Nord à Choisy-au-Bac
- 129 - Boisement le Bac à l'Aumône à Choisy-au-Bac

Illustration 29. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (3/27)

(Source : Biotope, 2019)



Illustration 30. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (4/27)

(Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Parcelles cadastrales concernées par une autorisation de défrichement



Légende

- Axe du projet CSNE
- Point kilométrique du projet CSNE
- Parcelles concernées par une autorisation de défrichement
- Boisement soumis à nouvelle autorisation de défrichement
- Boisement déjà soumis à autorisation de défrichement

Massifs au sens du code forestier

- 4 - Bois l'Epine à Choisy-au-Bac
- 5 - Boisement de la Mare au Cochon à Choisy-au-Bac
- 6 - Boisement de l'Oise à Choisy-au-Bac et Le Plessis-Brion
- 100 - Boisement de l'Oise à Clairoix
- 101 - Boisement Derrière le Champ à Janville
- 102 - Boisement le Maubon Nord à Choisy-au-Bac

Illustration 31. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (5/27)

(Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Parcelles cadastrales concernées par une autorisation de défrichement

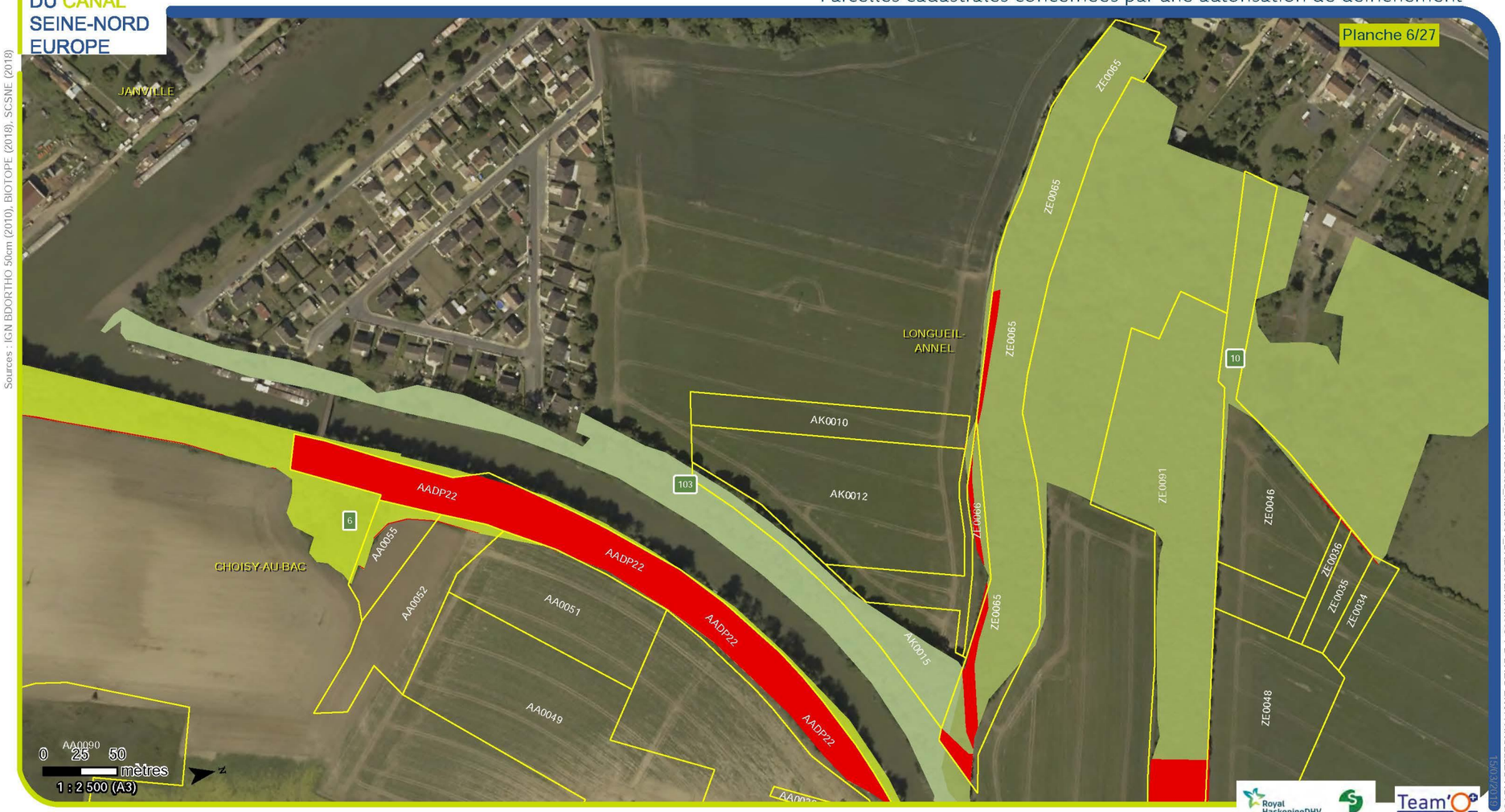

Sources : IGN BDORTHO 50cm (2010), BIOTOPE (2018), SCSNE (2018)

D:\OneDrive - BIOTOPE\PROJETS\PARIS-VNF-CSNE\DAEU\3_CARTES\32_MXD\334_DAEU\TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-PARCELLES-AUTORISATION-DEFRICHEMENT-ATLAS-CART1.Pm

15/03/2019

Légende

- Axe du projet CSNE
- Point kilométrique du projet CSNE
- Parcelles concernées par une autorisation de défrichement
- Boisement soumis à nouvelle autorisation de défrichement
- Boisement déjà soumis à autorisation de défrichement

Massifs au sens du code forestier

- 6 - Boisement de l'Oise à Choisy-au-Bac et Le Plessis-Brion
- 10 - Boisement les Aveux à Longueil-Annel
- 103 - Boisement de l'Oise, lieu-dit Derrière le Bois d'Ecureuil à Longueil-Annel

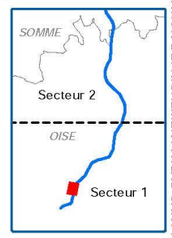

Illustration 32. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (6/27)

(Source : Biotope, 2019)



Illustration 33. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (7/27)

(Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Parcelles cadastrales concernées par une autorisation de défrichement



Sources : IGN BDORTHO 50cm (2010), BIOTOPE (2018), SCSNE (2018)

Légende

- Axe du projet CSNE
- Point kilométrique du projet CSNE
- Parcelles concernées par une autorisation de défrichement
- Boisement soumis à nouvelle autorisation de défrichement
- Boisement déjà soumis à autorisation de défrichement

Massifs au sens du code forestier

- 4 - Bois l'Epine à Choisy-au-Bac

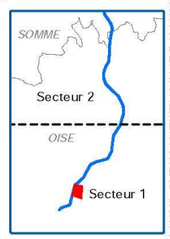

D:\OneDrive - BIOTOPE\PROJETS\PARIS-VNF-CSNE\DAEU3_CARTES\32_MXD\334_DAEUTEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-PARCELLES-AUTORISATION-DEFRICHEMENT-ATLAS-CART.pm

Illustration 34. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (8/27)

(Source : Biotope, 2019)

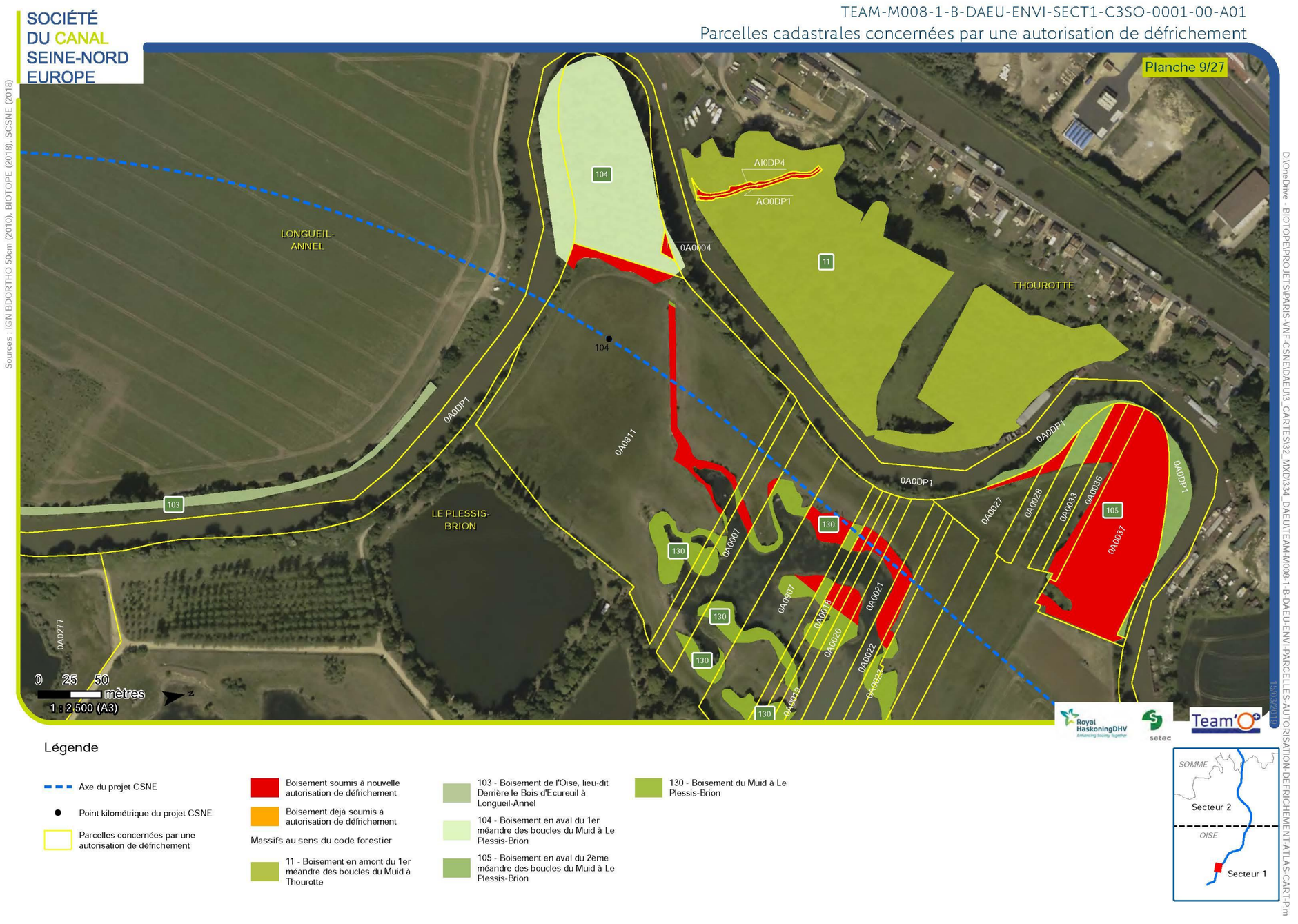

Illustration 35. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (9/27)

(Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Parcelles cadastrales concernées par une autorisation de défrichement



Légende

- Axe du projet CSNE
- Point kilométrique du projet CSNE
- Parcelles concernées par une autorisation de défrichement
- Boisement soumis à nouvelle autorisation de défrichement
- Boisement déjà soumis à autorisation de défrichement

Massifs au sens du code forestier

- 11 - Boisement en amont du 1er méandre des boucles du Muid à Thourotte
- 12 - Boisement de l'Oise à Le Plessis-Brion
- 105 - Boisement en aval du 2ème méandre des boucles du Muid à Le Plessis-Brion
- 106 - Boisement du Canal latéral à l'Oise, lieu-dit les Signies à Thourotte
- 130 - Boisement du Muid à Le Plessis-Brion
- 131 - Boisement de l'Oise, lieu-dit les Signies à Thourotte

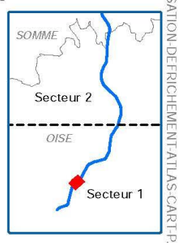

Illustration 36. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (10/27)

(Source : Biotope, 2019)



Illustration 37. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (11/27)

(Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Parcelles cadastrales concernées par une autorisation de défrichement

Planche 12/27

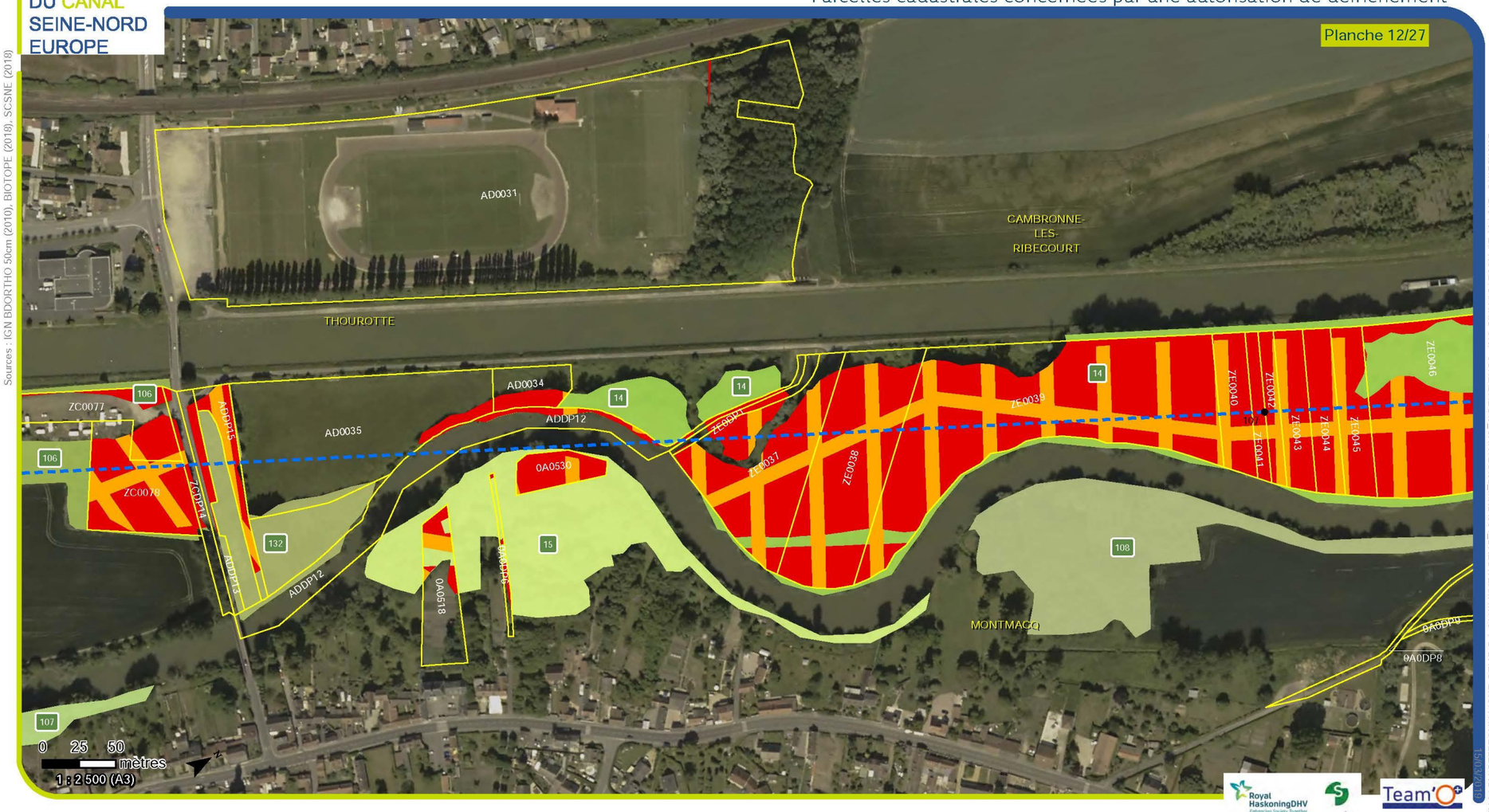

Légende

- Axe du projet CSNE
- Point kilométrique du projet CSNE
- Parcelles concernées par une autorisation de défrichement
- Boisement soumis à nouvelle autorisation de défrichement
- Boisement déjà soumis à autorisation de défrichement

Massifs au sens du code forestier

- 14 - Boisement de l'Oise à Cambronne-lès-Ribécourt et Thourotte
- 15 - Boisement de l'Oise, lieu-dit le Village à Montmacq
- 106 - Boisement du Canal latéral à l'Oise, lieu-dit les Signies à Thourotte
- 107 - Boisement de l'Oise, lieu-dit la Motte à Montmacq
- 108 - Boisement de l'Oise, lieu-dit la Haute Rive à Montmacq
- 132 - Boisement de l'Oise et de son Canal latéral à Thourotte

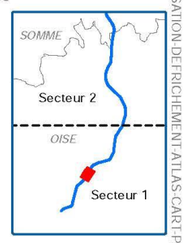

Sources : IGN BDORTHO 50cm (2010), BIOTOPE (2018), SCSNE (2018)

D:\OneDrive - BIOTOPE\PROJETS\PARIS VNF-CSNE\DAEU3_CARTES\32_MXD\334_DAEU\TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-PARCELLES-AUTORISATION-DEFRICHEMENT-ATLAS-CAR1.P.m

Illustration 38. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (12/27)

(Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Parcelles cadastrales concernées par une autorisation de défrichement



Légende

- Axe du projet CSNE
- Point kilométrique du projet CSNE
- Parcelles concernées par une autorisation de défrichement
- Boisement soumis à nouvelle autorisation de défrichement
- Boisement déjà soumis à autorisation de défrichement

Massifs au sens du code forestier

- 14 - Boisement de l'Oise à Cambronne-lès-Ribécourt et Thourotte
- 108 - Boisement de l'Oise, lieu-dit la Haute Rive à Montmacq
- 134 - Boisement Belle-Rive à Cambronne-lès-Ribécourt

Illustration 39. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (13/27)

(Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Parcelles cadastrales concernées par une autorisation de défrichement



Sources : IGN BDORTHO 50cm (2010), BIOTOPE (2018), SCSNE (2018)

D:\OneDrive - BIOTOPE\PROJETS\PARIS VNF -CSNE\DAEU\3_CARTES\32_MXD\334_DAEU\TEAM M008-1-B-DAEU-ENVI-PARCELLES-AUTORISATION-DEFRICHEMENT-ATLAS-CART.mxd 15/03/2019

Légende

- Axe du projet CSNE
- Point kilométrique du projet CSNE
- Parcelles concernées par une autorisation de défrichement
- Boisement soumis à nouvelle autorisation de défrichement
- Boisement déjà soumis à autorisation de défrichement

Massifs au sens du code forestier

- 14 - Boisement de l'Oise à Cambronne-lès-Ribécourt et Thourotte
- 16 - Boisement de la Briolette à Montmacq
- 108 - Boisement de l'Oise, lieu-dit la Haute Rive à Montmacq
- 133 - Boisement des Sables du Grès à Montmacq

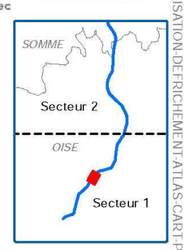

Illustration 40. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (14/27)

(Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Parcelles cadastrales concernées par une autorisation de défrichement



Légende

- Axe du projet CSNE
- Point kilométrique du projet CSNE
- Parcelles concernées par une autorisation de défrichement
- Boisement soumis à nouvelle autorisation de défrichement
- Boisement déjà soumis à autorisation de défrichement

Massifs au sens du code forestier

- 17 - Boisement de l'Oise, lieu-dit Belle Rive à Montmacq
- 134 - Boisement Belle-Rive à Cambronne-lès-Ribécourt
- 179 - Boisement de la Mi-voie à Cambronne-lès-Ribecourt

Illustration 41. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (15/27)

(Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Parcelles cadastrales concernées par une autorisation de défrichement



Sources : IGN BDORTHO 50cm (2010), BIOTOPE (2018), SCSNE (2018)

D:\OneDrive - BIOTOPE\PROJETS\PARIS VNF-CSNE\DAEU\3_CARTES\32_MXD\334_DAEUTEAM M008-1-B-DAEU-ENVI-PARCELLES-AUTORISATION-DEFRICHEMENT-ATLAS-CART.P.m

Légende

- Axe du projet CSNE
- Point kilométrique du projet CSNE
- Parcelles concernées par une autorisation de défrichement
- Boisement soumis à nouvelle autorisation de défrichement
- Boisement déjà soumis à autorisation de défrichement
- Massifs au sens du code forestier
- 109 - Boisement le Billemboeuf à Cambronne-lès-Ribécourt et Ribécourt-Dreslincourt
- 179 - Boisement de la Mi-voie à Cambronne-lès-Ribecourt

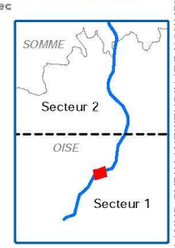

Illustration 42. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (16/27)

(Source : Biotope, 2019)

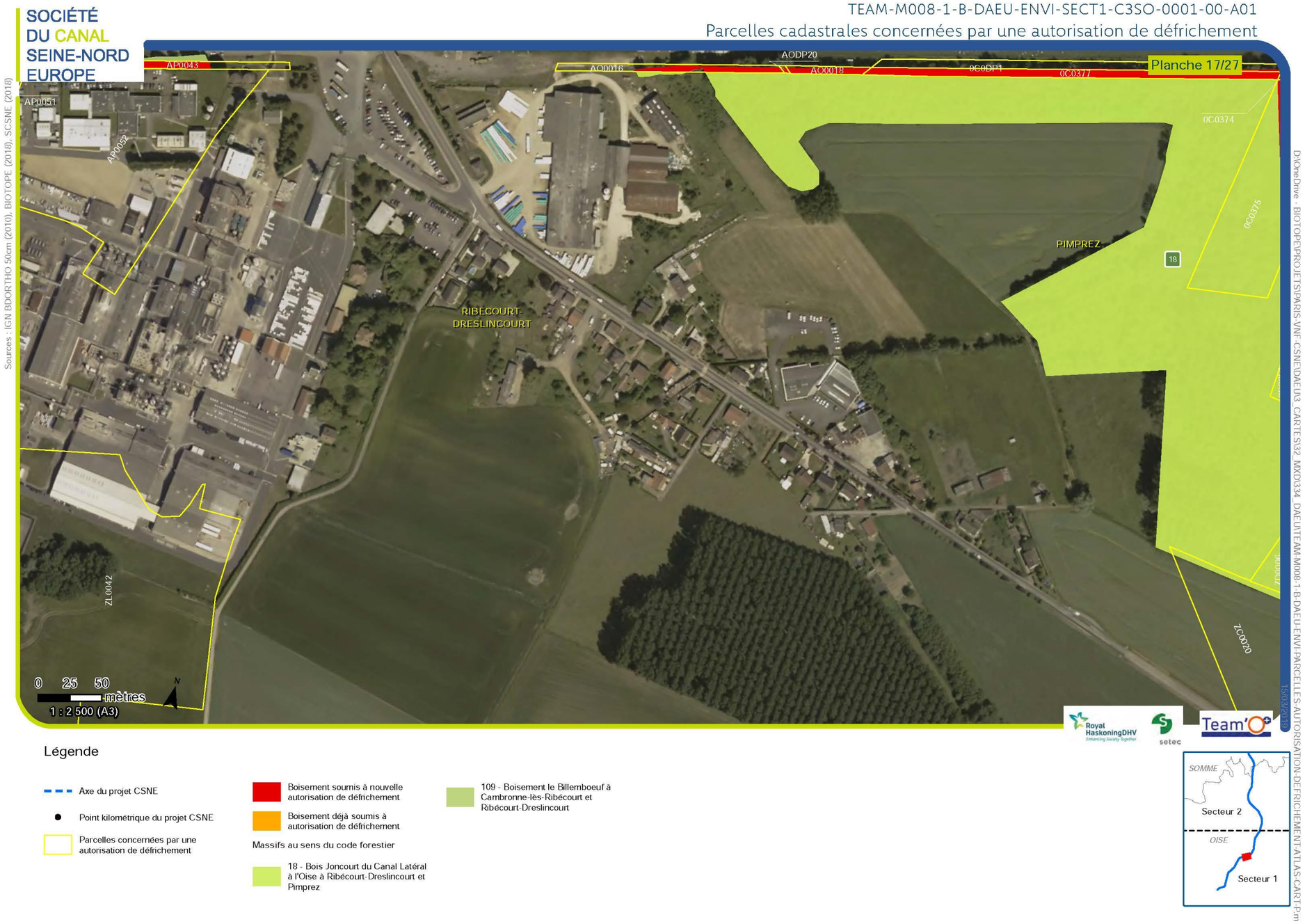

Illustration 43. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (17/27)

(Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Parcelles cadastrales concernées par une autorisation de défrichement



Légende

- Axe du projet CSNE
- Point kilométrique du projet CSNE
- Parcelles concernées par une autorisation de défrichement
- Boisement soumis à nouvelle autorisation de défrichement
- Boisement déjà soumis à autorisation de défrichement

Massifs au sens du code forestier

- 18 - Bois Joncourt du Canal Latéral à l'Oise à Ribécourt-Dreslincourt et Pimprez
- 19 - Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit les Arcs à Pimprez
- 136 - Boisement des Arcs à Pimprez

Illustration 44. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (18/27)

(Source : Biotope, 2019)



Illustration 45. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (19/27)

(Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Parcelles cadastrales concernées par une autorisation de défrichement

Planche 20/27

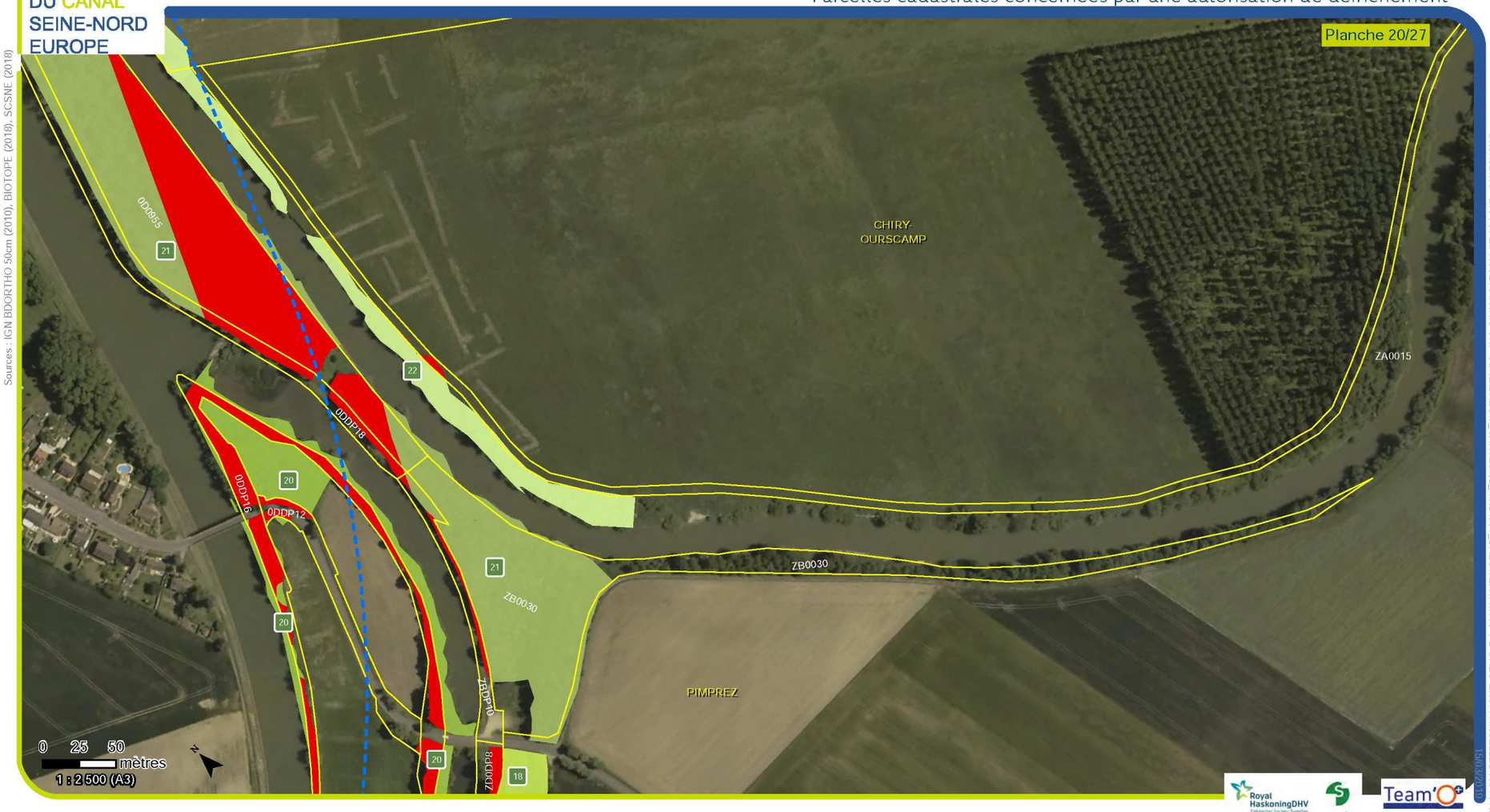

Sources : IGN BDORTHO 50cm (2010), BIOTOPE (2018), SCSNE (2018)

D:\OneDrive - BIOTOPE\PROJETS\PARIS-VNF-CSNE\DAEU\3_CARTES\32_MXD\334_DAEUTEAM M008-1-B-DAEU-ENVI-PARCELLES AUTORISATION DEFRICHEMENT\ATLAS CART.Prj

Légende

- Axe du projet CSNE
- Point kilométrique du projet CSNE
- Parcelles concernées par une autorisation de défrichement
- Boisement soumis à nouvelle autorisation de défrichement
- Boisement déjà soumis à autorisation de défrichement

Massifs au sens du code forestier

- 18 - Bois Joncourt du Canal Latéral à l'Oise à Ribécourt-Dreslincourt et Pimprez
- 20 - Boisement de l'Ile du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit les Arcs à Pimprez
- 21 - Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit Au canal à Pimprez
- 22 - Boisement de l'Oise, lieu-dit Plaine des Essarts à Chiry-Ourscamp

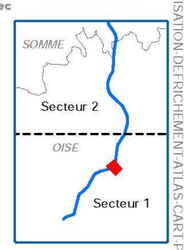

Illustration 46. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (20/27)

(Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Parcelles cadastrales concernées par une autorisation de défrichement

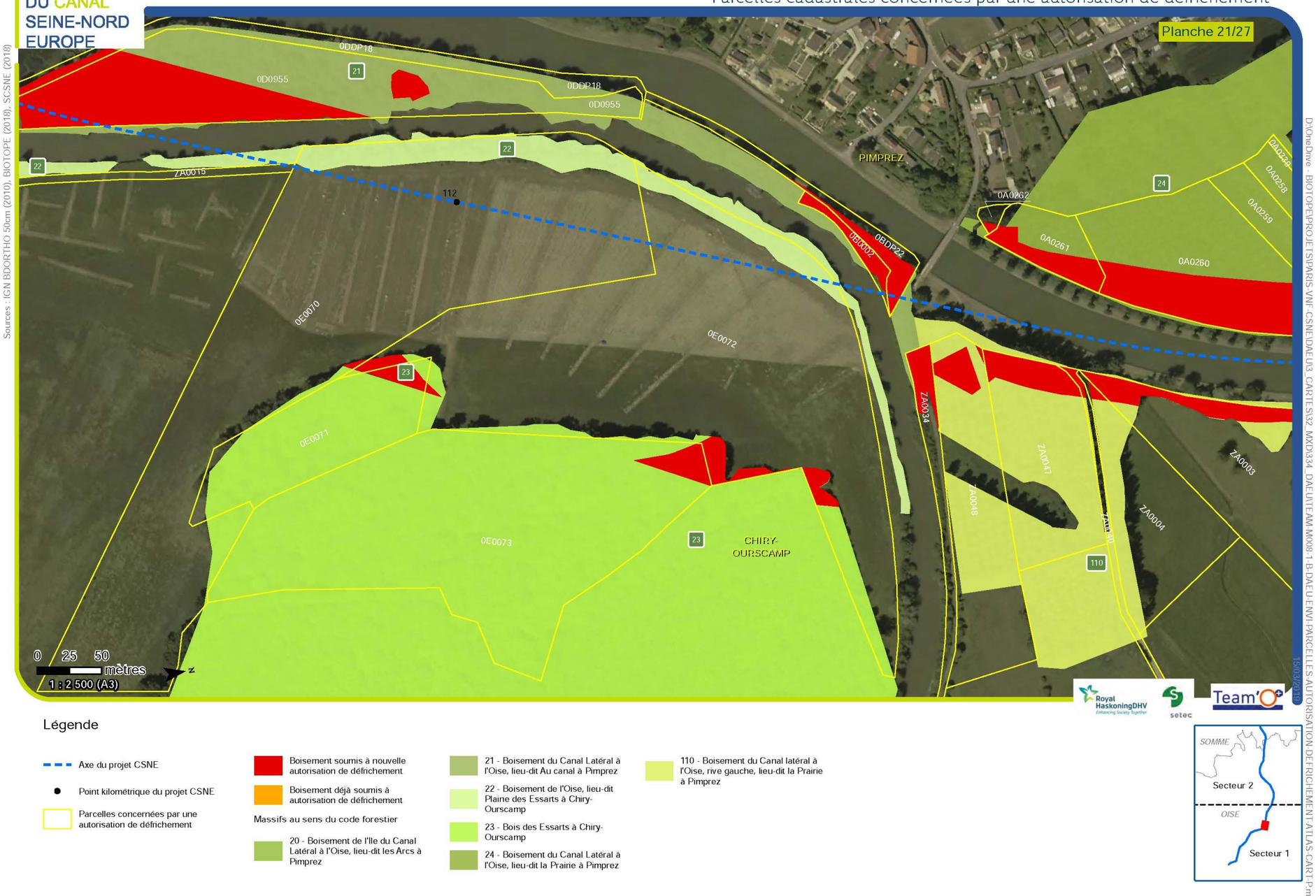

Illustration 47. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (21/27)

(Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Parcelles cadastrales concernées par une autorisation de défrichement



Sources : IGN BDORTHO 50cm (2010), BIOTOPE (2018), SCSNE (2018)

D:\OneDrive - BIOTOPE\PROJETS\PARIS VNF-CSNE\DAEU\3_CARTES\32_MXD\334_DAEU\TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-PARCELLES-AUTORISATION-DEFRICHEMENT-ATLAS-CARTE.mxd 15/03/2019

Légende

- Axe du projet CSNE
- Point kilométrique du projet CSNE
- Parcelles concernées par une autorisation de défrichement
- Boisement soumis à nouvelle autorisation de défrichement
- Boisement déjà soumis à autorisation de défrichement

Massifs au sens du code forestier

- 24 - Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit la Prairie à Pimprez
- 25 - Boisement au sud des étangs du Champ d'Ourscamp à Pimprez
- 110 - Boisement du Canal latéral à l'Oise, rive gauche, lieu-dit la Prairie à Pimprez
- 137 - Boisement sud-est des étangs du Champ d'Ourscamp à Pimprez
- 138 - Boisement sud des étangs du Champ d'Ourscamp à Pimprez
- 139 - Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit la Prairie à Pimprez

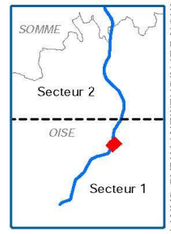

Illustration 48. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (22/27)

(Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Parcelles cadastrales concernées par une autorisation de défrichement

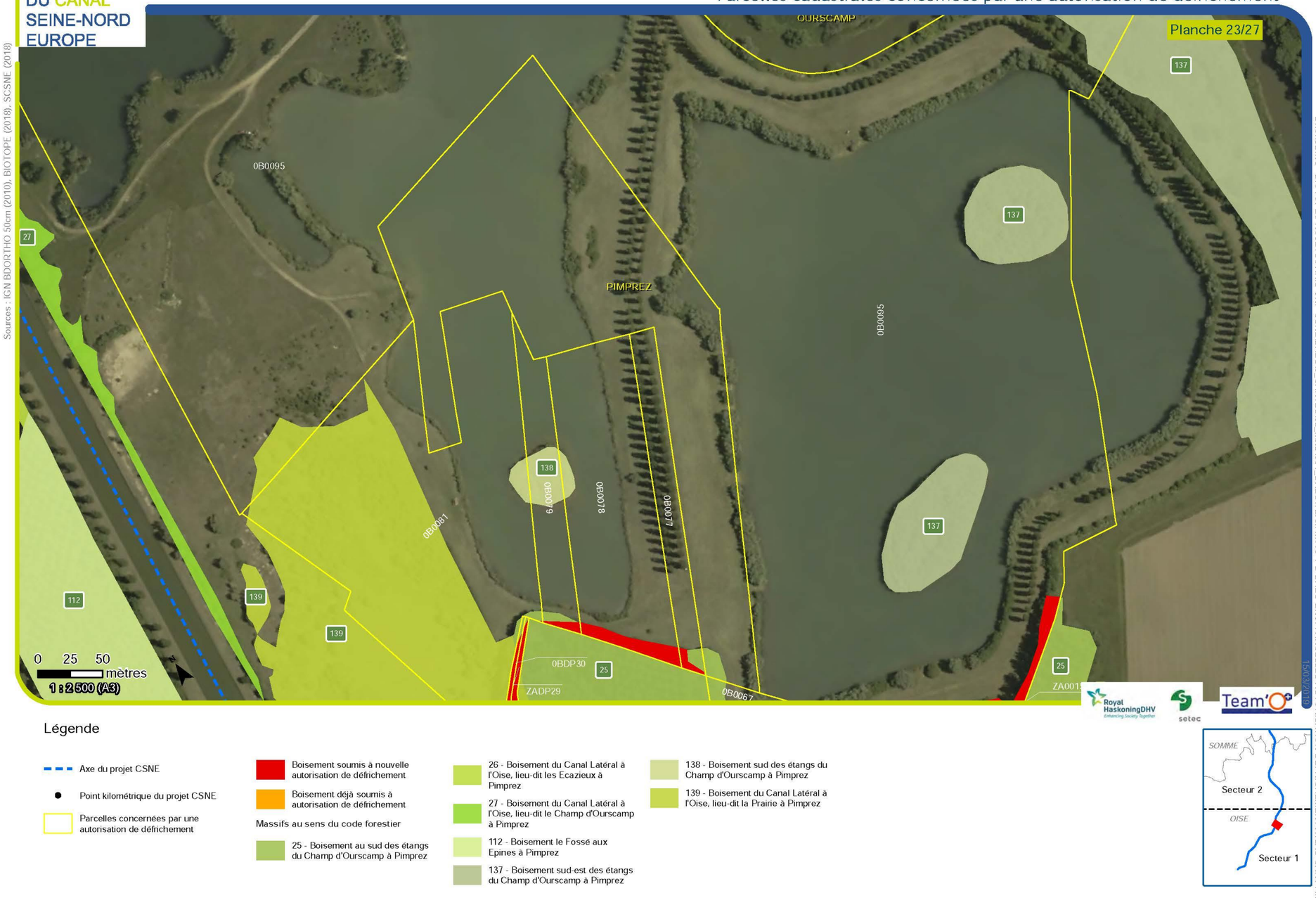

Légende

- Axe du projet CSNE
- Point kilométrique du projet CSNE
- Parcelles concernées par une autorisation de défrichement

- Boisement soumis à nouvelle autorisation de défrichement
- Boisement déjà soumis à autorisation de défrichement

Massifs au sens du code forestier

- 25 - Boisement au sud des étangs du Champ d'Ourscamp à Pimprez
- 26 - Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit les Ecazieux à Pimprez
- 27 - Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit le Champ d'Ourscamp à Pimprez
- 112 - Boisement le Fossé aux Epines à Pimprez
- 137 - Boisement sud-est des étangs du Champ d'Ourscamp à Pimprez
- 138 - Boisement sud des étangs du Champ d'Ourscamp à Pimprez
- 139 - Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit la Prairie à Pimprez

Illustration 49. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (23/27)

(Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Parcelles cadastrales concernées par une autorisation de défrichement



Légende

- Axe du projet CSNE
- Point kilométrique du projet CSNE
- Parcelles concernées par une autorisation de défrichement

Boisement soumis à nouvelle autorisation de défrichement

Boisement déjà soumis à autorisation de défrichement

Massifs au sens du code forestier

- 26 - Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit les Ecazieux à Pimprez
- 27 - Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit le Champ d'Ourscamp à Pimprez
- 28 - Boisement de la Noue à Chiry-Ourscamp
- 140 - Boisement à l'est des étangs du Champ d'Ourscamp à Pimprez
- 141 - Boisement nord des étangs du Champ d'Ourscamp à Pimprez



Illustration 50. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (24/27)

(Source : Biotope, 2019)



Illustration 51. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (25/27)

(Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-C3SO-0001-00-A01

Parcelles cadastrales concernées par une autorisation de défrichement

Planche 26/27



Sources : IGN BDORTHO 50cm (2010), BIOTOPE (2018), SCSNE (2018)

D:\OneDrive - BIOTOPE\PROJETS\PARIS VNF - CSNE\DAEU\3. CARTES\32_MXD\334_DAEU\TEAM_M008-1-B-DAEU-ENVI_PARCELLES_AUTORISATION-DEFRICHEMENT_ATLAS_CART.mxd 15/03/2019

Légende

- Axe du projet CSNE
- Point kilométrique du projet CSNE
- Parcelles concernées par une autorisation de défrichement
- Boisement soumis à nouvelle autorisation de défrichement
- Boisement déjà soumis à autorisation de défrichement

Massifs au sens du code forestier

- 29 - Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit les Longs Prés à Chiry-Ourscamp
- 30 - Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit la Croix rompue à Chiry-Ourscamp
- 31 - Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit le Pont du Brûlé à Chiry-Ourscamp et Passel
- 32 - Boisement du Canal Latéral à l'Oise Le Vivier, partie sud, lieu-dit le Marais à Passel et La Palée à Pont-L'Evêque
- 33 - Boisement du Canal Latéral à l'Oise Le Vivier, partie nord, lieu-dit la Palée à Pont-L'Evêque et Passel
- 113 - Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit le Platier à Chiry-Ourscamp

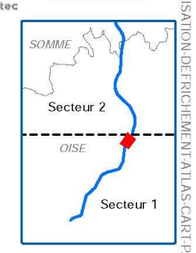

Illustration 52. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (26/27)

(Source : Biotope, 2019)



Illustration 53. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement (27/27)

(Source : Biotope, 2019)

3.3. Caractérisation des boisements soumis à autorisation de défrichement et devenir des parcelles

Les tableaux suivants synthétisent les informations relatives à la localisation géographique des boisements voués à être au moins partiellement défrichés (commune, département) ainsi que les parcelles cadastrales concernées. A noter que certains boisements recoupent le domaine non cadastré.

Ces tableaux intègrent à la fois les parcelles cadastrées (numéros de parcelle sous le format XX, X étant un chiffre) et les parcelles non cadastrées (numéros de parcelle sous le format DPXX). En ce qui concerne les parcelles cadastrées, la surface vouée à être défrichée est calculée sur la base de la surface fiscale de référence. En ce qui concerne les parcelles non cadastrées, la surface vouée à être défrichée est calculée sur la base d'une analyse géomatique sous Système d'Information Géographique.

Ce tableau précise également la destination des parcelles après défrichement.

Tableau 3. Liste des parcelles cadastrales concernées par les opérations de défrichement

(Source : Team O+, 2019)

N° de massif	Nom de Massif	Commune	Identifiant commune	Destination(s) de la surface soumise à nouvelle autorisation de défrichement après opérations de défrichement	Surface fiscale de référence (ha)	Surface fiscale de référence (m²)	Surface fiscale soumise à nouvelle autorisation de défrichement (m²)
1	Boisement sud de la voie ferrée à Clairoix	CLAIROIX	156000AK0043	Emprise technique du projet	1ha65a45ca	16545	26
2	Boisement de la Bouche d'Oise à Clairoix	CLAIROIX	156000AI0080	Aménagement écologique (Embouchure de l'Aronde), Emprise technique du projet	0ha53a24ca	5324	4012
			156000AI0116	Aménagement écologique (Embouchure de l'Aronde), Emprise technique du projet	0ha08a36ca	836	224
4	Bois l'Epine à Choisy-au-Bac	CHOISY AU BAC	151000AA0094	Emprise travaux provisoire	0ha82a73ca	8273	3
			151000AA0101	Emprise travaux provisoire	0ha56a46ca	5646	117
			151000AA0102	Emprise travaux provisoire	0ha16a88ca	1688	46
			151000AA0103	Emprise travaux provisoire	0ha46a20ca	4620	97
			151000AA0104	Emprise travaux provisoire	0ha05a23ca	523	23
			151000AA0105	Emprise travaux provisoire	0ha21a78ca	2178	98
			151000AA0110	Emprise travaux provisoire	0ha41a50ca	4150	112
			151000AA0111	Emprise travaux provisoire	0ha08a37ca	837	12
			151000AA0112	Emprise travaux provisoire	0ha13a52ca	1352	3
			151000AA0122	Emprise travaux provisoire	0ha19a10ca	1910	16
			151000AA0123	Emprise travaux provisoire	0ha24a57ca	2457	37
			151000AA0124	Emprise travaux provisoire	0ha15a42ca	1542	18
			151000AA0125	Emprise travaux provisoire	0ha09a94ca	994	10
			151000AA0126	Emprise travaux provisoire	0ha10a72ca	1072	9
			151000AA0127	Emprise travaux provisoire	0ha15a59ca	1559	7
			151000AA0128	Emprise travaux provisoire	0ha06a97ca	697	1
			151000AA0142	Emprise travaux provisoire	1ha07a34ca	10734	145
			151000AA0155	Emprise travaux provisoire	0ha17a22ca	1722	65
			151000AA0156	Emprise travaux provisoire	0ha09a38ca	938	30
			151000AA0157	Emprise travaux provisoire	0ha05a56ca	556	14
			151000AA0158	Emprise travaux provisoire	0ha06a48ca	648	9
			151000AA0159	Emprise travaux provisoire	0ha08a01ca	801	2
			151000AA0160	Emprise travaux provisoire	0ha06a57ca	657	0

N° de massif	Nom de Massif	Commune	Identifiant commune	Destination(s) de la surface soumise à nouvelle autorisation de défrichement après opérations de défrichement	Surface fiscale de référence (ha)	Surface fiscale de référence (m²)	Surface fiscale soumise à nouvelle autorisation de défrichement (m²)
			151000AA0169	Emprise travaux provisoire	0ha24a09ca	2409	20
			151000AA0170	Emprise travaux provisoire	0ha09a97ca	997	18
			151000AA0171	Emprise travaux provisoire	0ha27a05ca	2705	44
			151000AA0174	Emprise travaux provisoire	0ha04a40ca	440	12
			151000AA0175	Emprise travaux provisoire	0ha45a06ca	4506	81
			151000AA0180	Emprise travaux provisoire	0ha08a00ca	800	16
			151000AA0181	Emprise travaux provisoire	0ha07a94ca	794	14
			151000AA0182	Emprise travaux provisoire	0ha10a59ca	1059	23
			151000AA0195	Emprise travaux provisoire	8ha35a30ca	83530	171
			151000AA0210	Emprise travaux provisoire	0ha06a26ca	626	17
			151000AA0211	Emprise travaux provisoire	0ha21a93ca	2193	4
			151000AA0212	Emprise travaux provisoire	0ha03a58ca	358	0
			151000AA0215	Emprise travaux provisoire	0ha07a49ca	749	1
			151000AA0216	Emprise travaux provisoire	0ha67a57ca	6757	9
			151000AA0218	Emprise travaux provisoire	0ha83a70ca	8370	1
			151000AA0219	Emprise travaux provisoire	0ha99a49ca	9949	5
			151000AA0312	Emprise travaux provisoire	0ha26a66ca	2666	256
			151000AA0313	Emprise travaux provisoire	1ha16a88ca	11688	77
			151000AA0DP7	Emprise travaux provisoire		0	26
			151000AA0DP9	Emprise travaux provisoire, Emprise travaux provisoire		0	2960
			151000AADP11	Emprise travaux provisoire		0	286
			151000AB0021	Emprise travaux provisoire	0ha45a05ca	4505	14
			151000AB0029	Emprise travaux provisoire, Stockage provisoire	1ha61a21ca	16121	396
			151000AB0030	Emprise travaux provisoire, Emprise travaux provisoire, Stockage provisoire	0ha59a86ca	5986	107
			151000AB0033	Stockage provisoire	0ha28a90ca	2890	16
			151000AB0035	Stockage provisoire	0ha21a74ca	2174	1
			151000AB0037	Emprise travaux provisoire	1ha34a51ca	13451	33
			151000AB0040	Emprise travaux provisoire	0ha97a25ca	9725	307
			151000AB0041	Emprise travaux provisoire	2ha69a60ca	26960	197
			151000AB0043	Emprise travaux provisoire	1ha14a43ca	11443	95
			151000AB0055	Stockage provisoire	3ha23a95ca	32395	12
			151000AB0056	Stockage provisoire	0ha15a80ca	1580	1
			151000AB0058	Stockage provisoire	0ha09a37ca	937	1
			151000AB0072	Stockage provisoire	0ha46a84ca	4684	0
			151000AB0DP4	Stockage provisoire		0	0
			151000AB0DP5	Stockage provisoire		0	1
		LE PLESSIS-BRION	5010000A0435	Emprise travaux provisoire	7ha71a80ca	77180	58
			5010000A0DP1	Emprise travaux provisoire		0	88

N° de massif	Nom de Massif	Commune	Identifiant commune	Destination(s) de la surface soumise à nouvelle autorisation de défrichement après opérations de défrichement	Surface fiscale de référence (ha)	Surface fiscale de référence (m²)	Surface fiscale soumise à nouvelle autorisation de défrichement (m²)
5	Boisement de la Mare au Cochon à Choisy-au-Bac	CHOISY AU BAC	151000AA0069	Emprise technique du projet	2ha11a40ca	21140	30
			151000AA0070	Emprise technique du projet	0ha52a50ca	5250	377
			151000AA0071	Emprise technique du projet	0ha26a03ca	2603	1760
			151000AA0072	Emprise technique du projet	0ha40a25ca	4025	3016
			151000AA0073	Emprise technique du projet	0ha30a20ca	3020	102
			151000AA0074	Emprise technique du projet	0ha60a50ca	6050	926
			151000AA0075	Emprise technique du projet	0ha13a69ca	1369	743
			151000AA0076	Emprise technique du projet	0ha25a60ca	2560	1472
			151000AA0077	Emprise technique du projet	0ha99a61ca	9961	390
			151000AA0083	Emprise technique du projet	0ha26a00ca	2600	145
			151000AA0084	Emprise technique du projet	0ha51a60ca	5160	3262
			151000AA0085	Emprise technique du projet	0ha53a22ca	5322	3704
			151000AA0086	Emprise technique du projet	0ha09a58ca	958	125
			151000AA0087	Emprise technique du projet	0ha07a07ca	707	89
			151000AA0088	Emprise technique du projet	0ha16a96ca	1696	156
			151000AA0089	Emprise technique du projet	0ha06a18ca	618	74
			151000AA0090	Emprise technique du projet	1ha92a90ca	19290	414
			151000AB0001	Emprise technique du projet	0ha16a60ca	1660	7
			151000AB0002	Emprise technique du projet	0ha14a34ca	1434	14
			151000AB0003	Emprise technique du projet	0ha09a90ca	990	6
			151000AB0004	Emprise technique du projet	0ha08a95ca	895	30
			151000AB0005	Emprise technique du projet	0ha10a51ca	1051	100
			151000AB0006	Emprise technique du projet	0ha12a92ca	1292	163
			151000AB0007	Emprise technique du projet	0ha48a40ca	4840	383
6	Boisement de l'Oise à Choisy-au-Bac et Le Plessis-Brion	CHOISY AU BAC	151000AA0001	Aménagement écologique (Boucle des Ageux), Emprise technique du projet	3ha07a80ca	30780	150
			151000AA0002	Emprise technique du projet	0ha11a37ca	1137	61
			151000AA0003	Emprise technique du projet	0ha10a29ca	1029	43
			151000AA0005	Emprise technique du projet	0ha11a10ca	1110	58
			151000AA0006	Emprise technique du projet	0ha06a67ca	667	44
			151000AA0007	Emprise technique du projet	0ha07a40ca	740	41
			151000AA0008	Emprise technique du projet	0ha14a41ca	1441	77
			151000AA0009	Emprise technique du projet	0ha15a95ca	1595	48
			151000AA0011	Emprise technique du projet	0ha07a68ca	768	11
			151000AA0012	Emprise technique du projet	0ha06a76ca	676	9
			151000AA0013	Emprise technique du projet	0ha07a38ca	738	6
			151000AA0014	Emprise technique du projet	0ha29a67ca	2967	22
			151000AA0015	Emprise franchissement, Emprise technique du projet	0ha45a07ca	4507	71
			151000AA0017	Emprise franchissement	0ha17a89ca	1789	13

N° de massif	Nom de Massif	Commune	Identifiant commune	Destination(s) de la surface soumise à nouvelle autorisation de défrichement après opérations de défrichement	Surface fiscale de référence (ha)	Surface fiscale de référence (m²)	Surface fiscale soumise à nouvelle autorisation de défrichement (m²)
			151000AA0018	Emprise franchissement	0ha13a91ca	1391	2
			151000AA0051	Stockage provisoire	0ha78a50ca	7850	9
			151000AA0052	Stockage provisoire	0ha54a30ca	5430	0
			151000AA0055	Stockage provisoire	0ha22a90ca	2290	4
			151000AA0062	Stockage provisoire	0ha11a81ca	1181	8
			151000AA0063	Stockage provisoire	0ha12a13ca	1213	14
			151000AA0064	Stockage provisoire	0ha04a42ca	442	1
			151000AA0065	Stockage provisoire	0ha05a03ca	503	2
			151000AA0066	Stockage provisoire	0ha05a61ca	561	12
			151000AA0067	Stockage provisoire	0ha16a62ca	1662	31
			151000AA0068	Emprise technique du projet	0ha63a57ca	6357	21
			151000AA0069	Emprise technique du projet	2ha11a40ca	21140	204
			151000AADP14	Stockage provisoire		0	85
			151000AADP20	Emprise technique du projet	NR	0	3718
			151000AADP22	Aménagement écologique (Boucle des Ageux), Emprise franchissement, Emprise technique du projet, Emprise technique du projet, Stockage définitif, Stockage provisoire	NR	0	13270
		LE PLESSIS-BRION	5010000A0277	Aménagement écologique (Boucle des Ageux), Emprise technique du projet	4ha69a25ca	46925	29
9	Bois la Rouillée à Choisy-au-Bac	CHOISY AU BAC	151000AA0009	Emprise technique du projet	0ha15a95ca	1595	28
			151000AA0011	Emprise technique du projet	0ha07a68ca	768	51
			151000AA0012	Emprise technique du projet	0ha06a76ca	676	47
			151000AA0013	Emprise technique du projet	0ha07a38ca	738	44
			151000AA0014	Emprise technique du projet	0ha29a67ca	2967	208
			151000AA0015	Emprise franchissement, Emprise technique du projet	0ha45a07ca	4507	306
			151000AA0017	Emprise franchissement	0ha17a89ca	1789	89
			151000AA0018	Emprise franchissement	0ha13a91ca	1391	111
			151000AA0019	Emprise franchissement	0ha08a20ca	820	87
			151000AA0020	Emprise franchissement	0ha26a14ca	2614	206
			151000AA0021	Emprise franchissement, Emprise technique du projet	0ha06a95ca	695	157
			151000AA0022	Emprise franchissement, Emprise technique du projet	0ha39a82ca	3982	703
			151000AA0028	Emprise franchissement, Emprise technique du projet	0ha07a48ca	748	121
			151000AA0029	Emprise franchissement, Emprise technique du projet	0ha06a58ca	658	149
			151000AA0031	Emprise franchissement, Emprise technique du projet	0ha08a37ca	837	694
			151000AA0032	Emprise technique du projet	0ha29a55ca	2955	1759
			151000AA0033	Emprise franchissement, Emprise technique du projet	0ha75a65ca	7565	4201
			151000AA0034	Emprise franchissement, Emprise technique du projet	0ha15a11ca	1511	979
			151000AA0035	Emprise technique du projet	0ha05a77ca	577	255
			151000AA0036	Emprise franchissement, Emprise technique du projet	0ha28a60ca	2860	2301
			151000AA0038	Emprise technique du projet	0ha05a70ca	570	43

N° de massif	Nom de Massif	Commune	Identifiant commune	Destination(s) de la surface soumise à nouvelle autorisation de défrichement après opérations de défrichement	Surface fiscale de référence (ha)	Surface fiscale de référence (m²)	Surface fiscale soumise à nouvelle autorisation de défrichement (m²)
			151000AA0041	Emprise franchissement, Emprise technique du projet	0ha46a20ca	4620	3955
			151000AA0042	Emprise franchissement	0ha25a41ca	2541	80
			151000AA0043	Emprise franchissement	0ha14a00ca	1400	106
			151000AA0044	Emprise franchissement, Emprise technique du projet, Emprise technique du projet	0ha45a57ca	4557	3887
			151000AA0045	Emprise franchissement, Emprise technique du projet	0ha07a90ca	790	208
			151000AA0049	Emprise technique du projet	1ha47a65ca	14765	53
			151000AADP22	Emprise franchissement, Emprise technique du projet	NR	0	567
10	Boisement les Aveux à Longueil-Annel	LONGUEUIL-ANNEL	368000AK0010	Emprise travaux provisoire	0ha42a00ca	4200	3
			368000AK0012	Emprise travaux provisoire	1ha27a18ca	12718	2
			368000ZE0034	Stockage provisoire	0ha13a30ca	1330	1
			368000ZE0035	Stockage provisoire	0ha14a39ca	1439	7
			368000ZE0036	Stockage provisoire	0ha08a80ca	880	5
			368000ZE0046	Stockage provisoire	0ha96a93ca	9693	17
			368000ZE0048	Emprise technique du projet, Stockage provisoire	1ha12a66ca	11266	134
			368000ZE0051	Emprise technique du projet	0ha07a57ca	757	3
			368000ZE0065	Emprise technique du projet, Emprise travaux provisoire	1ha86a78ca	18678	1186
			368000ZE0066	Emprise travaux provisoire	0ha12a93ca	1293	216
			368000ZE0090	Aménagement écologique (Boucle des Ageux), Emprise technique du projet	0ha36a89ca	3689	36
			368000ZE0091	Aménagement écologique (Boucle des Ageux), Emprise technique du projet	2ha28a39ca	22839	5668
11	Boisement en amont du 1er méandre des boucles du Muid à Thourotte	LONGUEUIL-ANNEL	368000AI0DP4	Aménagement écologique (Boucles du Muid)	NR	0	252
		THOUROTTE	636000AO0DP1	Aménagement écologique (Boucles du Muid)	NR	0	254
12	Boisement de l'Oise à Le Plessis-Brion	LE PLESSIS-BRION	5010000A0081	Aménagement écologique (Etang du Plessis-Brion), Emprise technique du projet	0ha29a25ca	2925	1933
			5010000A0DP5	Emprise technique du projet	NR	0	86
14	Boisement de l'Oise à Cambronne-lès-Ribécourt et Thourotte	CAMBRONNE LES RIBECOURT	119000ZE0037	Aménagement écologique (Rescindement - Montmacq), Emprise technique du projet	0ha75a57ca	7557	3984
			119000ZE0038	Aménagement écologique (Rescindement - Montmacq), Emprise technique du projet	0ha88a00ca	8800	5299
			119000ZE0039	Aménagement écologique (Rescindement - Montmacq), Emprise technique du projet	1ha84a56ca	18456	11191
			119000ZE0040	Emprise technique du projet	0ha21a20ca	2120	1260
			119000ZE0041	Emprise technique du projet	0ha09a50ca	950	856
			119000ZE0042	Emprise technique du projet	0ha10a60ca	1060	595
			119000ZE0043	Emprise technique du projet	0ha22a00ca	2200	1462
			119000ZE0044	Emprise technique du projet	0ha22a00ca	2200	1633
			119000ZE0045	Emprise technique du projet	0ha25a20ca	2520	1595
			119000ZE0046	Aménagement écologique (Rescindement - Montmacq), Emprise technique du projet	1ha27a10ca	12710	5861
			119000ZE0047	Aménagement écologique (Boucle de Sainte Croix), Emprise technique du projet	2ha25a50ca	22550	17470
			119000ZE0DP1	Emprise technique du projet	NR	0	286

N° de massif	Nom de Massif	Commune	Identifiant commune	Destination(s) de la surface soumise à nouvelle autorisation de défrichement après opérations de défrichement	Surface fiscale de référence (ha)	Surface fiscale de référence (m²)	Surface fiscale soumise à nouvelle autorisation de défrichement (m²)
		THOUROTTE	636000AD0034	Emprise technique du projet	0ha14a61ca	1461	506
			636000AD0035	Emprise technique du projet	1ha18a77ca	11877	374
			636000ADDP12	Emprise technique du projet	NR	0	627
15	Boisement de l'Oise, lieu-dit le Village à Montmacq	MONTMACQ	4230000A0518	Aménagement écologique (Rescindement - Montmacq), Emprise technique du projet	0ha25a22ca	2522	327
			4230000A0530	Emprise technique du projet	0ha12a63ca	1263	1077
			4230000A0DP6	Aménagement écologique (Rescindement - Montmacq), Emprise technique du projet	NR	0	82
16	Boisement de la Briolette à Montmacq	MONTMACQ	4230000A0DP9	Aménagement écologique (Rescindement - Montmacq)	NR	0	74
17	Boisement de l'Oise, lieu-dit Belle Rive à Montmacq	MONTMACQ	4230000ADP11	Emprise technique du projet	NR	0	0
			4230000ADP12	Emprise technique du projet	NR	0	151
18	Bois Joncourt du Canal Latéral à l'Oise à Ribécourt-Dreslincourt et Pimprez	PIMPREZ	4920000C0224	Emprise franchissement	0ha06a20ca	620	492
			4920000C0225	Emprise franchissement	0ha14a95ca	1495	1495
			4920000C0227	Emprise franchissement	0ha21a30ca	2130	112
			4920000C0251	Emprise franchissement	0ha68a35ca	6835	150
			4920000C0267	Emprise franchissement	0ha11a60ca	1160	960
			4920000C0353	Emprise technique du projet	0ha01a32ca	132	132
			4920000C0354	Emprise technique du projet	0ha20a57ca	2057	177
			4920000C0355	Emprise technique du projet	0ha11a22ca	1122	226
			4920000C0356	Emprise technique du projet	0ha01a95ca	195	195
			4920000C0357	Emprise technique du projet	0ha00a73ca	73	73
			4920000C0358	Emprise technique du projet	0ha02a65ca	265	265
			4920000C0359	Emprise technique du projet	0ha08a33ca	833	149
			4920000C0360	Emprise technique du projet	0ha93a40ca	9340	55
			4920000C0361	Emprise technique du projet	0ha02a88ca	288	288
			4920000C0362	Emprise technique du projet	0ha04a89ca	489	489
			4920000C0364	Emprise franchissement	0ha14a10ca	1410	694
			4920000C0365	Emprise franchissement, Emprise technique du projet	0ha02a48ca	248	248
			4920000C0366	Emprise franchissement	0ha01a94ca	194	194
			4920000C0367	Emprise franchissement	0ha03a66ca	366	366
			4920000C0368	Emprise franchissement	0ha00a10ca	10	10
			4920000C0369	Emprise franchissement, Emprise technique du projet	0ha00a57ca	57	57
			4920000C0370	Emprise franchissement, Emprise franchissement, Emprise technique du projet	0ha00a51ca	51	51
			4920000C0371	Emprise franchissement, Emprise franchissement	0ha29a44ca	2944	1929
			4920000C0372	Emprise franchissement	0ha17a58ca	1758	900
			4920000C0373	Emprise franchissement, Emprise technique du projet	0ha00a87ca	87	87
			4920000C0374	Emprise franchissement, Emprise technique du projet	0ha03a54ca	354	354
			4920000C0375	Emprise franchissement	1ha06a87ca	10687	2923
			4920000C0377	Emprise technique du projet	0ha19a23ca	1923	1887

N° de massif	Nom de Massif	Commune	Identifiant commune	Destination(s) de la surface soumise à nouvelle autorisation de défrichement après opérations de défrichement	Surface fiscale de référence (ha)	Surface fiscale de référence (m²)	Surface fiscale soumise à nouvelle autorisation de défrichement (m²)
			4920000C0DP1	Emprise franchissement, Emprise technique du projet, Emprise technique du projet	NR	0	1648
			492000ZD0003	Emprise franchissement	0ha75a79ca	7579	0
			492000ZD0004	Emprise franchissement	1ha15a58ca	11558	38
			492000ZD0006	Emprise franchissement	1ha15a00ca	11500	2229
			492000ZD0007	Emprise franchissement	1ha03a92ca	10392	2346
			492000ZD0008	Emprise franchissement	0ha16a50ca	1650	409
			492000ZD0009	Emprise franchissement	0ha14a50ca	1450	329
			492000ZD0010	Emprise franchissement	0ha18a38ca	1838	213
			492000ZD0011	Emprise franchissement	2ha05a13ca	20513	2304
			492000ZD0034	Emprise technique du projet, Stockage définitif	2ha69a89ca	26989	2136
			492000ZD0DP8	Emprise technique du projet, Stockage définitif	NR	0	1065
		RIBECOURT-DRESLINCOURT	537000AO0016	Emprise technique du projet	0ha10a47ca	1047	435
			537000AO0018	Emprise technique du projet	0ha03a40ca	340	252
			537000AODP20	Emprise technique du projet	NR	0	19
			537000ZC0020	Emprise franchissement	1ha35a53ca	13553	5
20	Boisement de l'Ile du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit les Arcs à Pimprez	PIMPREZ	4920000DDP12	Emprise technique du projet	NR	0	274
			4920000DDP16	Aménagement écologique (Boucle de Pimprez), Emprise technique du projet, Stockage définitif, Stockage définitif	NR	0	5367
21	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit Au canal à Pimprez	PIMPREZ	4920000B0002	Aménagement écologique (Boucle de Pimprez), Emprise technique du projet	0ha09a70ca	970	882
			4920000BDP22	Aménagement écologique (Boucle de Pimprez), Emprise technique du projet	NR	0	1020
			4920000D0955	Aménagement écologique (Boucle de Pimprez), Aménagement écologique (Rescindement - Chiry), Emprise technique du projet	2ha41a55ca	24155	10663
			4920000DDP18	Aménagement écologique (Boucle de Pimprez), Aménagement écologique (Rescindement - Chiry), Emprise technique du projet	NR	0	898
			492000ZA0034	Aménagement écologique (Rescindement - Chiry), Emprise technique du projet	0ha73a25ca	7325	495
			492000ZB0030	Aménagement écologique (Rescindement - Chiry), Stockage définitif	1ha66a50ca	16650	0
			492000ZBDP10	Aménagement écologique (Rescindement - Chiry), Emprise technique du projet, Stockage définitif	NR	0	293
22	Boisement de l'Oise, lieu-dit Plaine des Essarts à Chiry-Ourscamp	CHIRY OURSCAMP	150000ZA0015	Aménagement écologique (Rescindement - Chiry), Emprise technique du projet	0ha97a60ca	9760	94
23	Bois des Essarts à Chiry-Ourscamp	CHIRY OURSCAMP	1500000E0070	Emprise travaux provisoire	6ha75a00ca	67500	53
			1500000E0071	Aménagement écologique (Rescindement - Chiry), Emprise travaux provisoire	1ha21a00ca	12100	541
			1500000E0072	Aménagement écologique (Rescindement - Chiry), Emprise travaux provisoire, Emprise travaux provisoire	5ha88a45ca	58845	1592
			1500000E0073	Aménagement écologique (Rescindement - Chiry), Emprise travaux provisoire	4ha35a00ca	43500	941
24	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit la Prairie à Pimprez	PIMPREZ	4920000A0254	Emprise technique du projet	0ha50a50ca	5050	1595
			4920000A0255	Emprise technique du projet	0ha26a66ca	2666	1364
			4920000A0256	Emprise technique du projet	0ha23a85ca	2385	1073
			4920000A0258	Emprise technique du projet	0ha38a65ca	3865	691

N° de massif	Nom de Massif	Commune	Identifiant commune	Destination(s) de la surface soumise à nouvelle autorisation de défrichement après opérations de défrichement	Surface fiscale de référence (ha)	Surface fiscale de référence (m²)	Surface fiscale soumise à nouvelle autorisation de défrichement (m²)
			4920000A0259	Emprise technique du projet	0ha46a15ca	4615	1233
			4920000A0260	Emprise technique du projet	1ha45a20ca	14520	6458
			4920000A0261	Emprise technique du projet	0ha34a20ca	3420	1503
			4920000A0262	Emprise technique du projet, Emprise technique du projet	0ha03a35ca	335	64
			4920000A0339	Emprise technique du projet	0ha11a60ca	1160	105
25	Boisement au sud des étangs du Champ d'Ourscamp à Pimprez	PIMPREZ	4920000B0067	Aménagement écologique (Chiry-Ourscamp)	0ha68a31ca	6831	1964
			4920000B0077	Aménagement écologique (Chiry-Ourscamp)	0ha49a35ca	4935	140
			4920000B0078	Aménagement écologique (Chiry-Ourscamp)	1ha65a90ca	16590	840
			4920000B0079	Aménagement écologique (Chiry-Ourscamp)	0ha56a71ca	5671	149
			4920000B0081	Aménagement écologique (Chiry-Ourscamp)	4ha19a07ca	41907	2
			4920000B0095	Aménagement écologique (Chiry-Ourscamp)	51ha33a64ca	513364	1099
			4920000BDP30	Aménagement écologique (Chiry-Ourscamp)	NR	0	33
			492000ZA0015	Aménagement écologique (Chiry-Ourscamp)	0ha61a37ca	6137	5897
			492000ZADP29	Aménagement écologique (Chiry-Ourscamp)	NR	0	112
26	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit les Ecazieux à Pimprez	PIMPREZ	4920000A0382	Emprise technique du projet, Stockage définitif	4ha43a89ca	44389	160
27	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit le Champ d'Ourscamp à Pimprez	PIMPREZ	4920000BDP35	Emprise franchissement, Emprise technique du projet	NR	0	170
28	Boisement de la Noue à Chiry-Ourscamp	CHIRY OURSCAMP	1500000C0527	Emprise technique du projet	0ha24a09ca	2409	54
			1500000C0843	Emprise technique du projet	0ha08a53ca	853	561
			1500000C0844	Emprise technique du projet	0ha12a32ca	1232	323
			1500000C0845	Emprise technique du projet	0ha02a71ca	271	23
			1500000C0846	Emprise technique du projet	0ha02a69ca	269	27
			1500000C0847	Emprise technique du projet	0ha24a83ca	2483	228
			1500000C0848	Emprise technique du projet	0ha09a39ca	939	86
			1500000C0849	Emprise technique du projet	0ha10a05ca	1005	99
			1500000C0850	Emprise technique du projet	0ha08a67ca	867	195
			1500000C0851	Emprise technique du projet	0ha84a91ca	8491	1954
			1500000C0852	Emprise technique du projet	0ha37a17ca	3717	1052
			1500000C0853	Emprise technique du projet	0ha04a33ca	433	11
			1500000C0855	Emprise technique du projet	0ha17a65ca	1765	1424
			1500000C0862	Emprise technique du projet	0ha16a15ca	1615	1207
			1500000C0863	Emprise technique du projet	0ha72a00ca	7200	653
			1500000C0DP7	Emprise technique du projet	NR	0	9
29	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit les Longs Prés à Chiry-Ourscamp	CHIRY OURSCAMP	1500000C0139	Stockage définitif	0ha07a30ca	730	0
			1500000C0140	Stockage définitif	0ha24a10ca	2410	0
			1500000C0142	Emprise technique du projet, Stockage définitif	0ha27a30ca	2730	458

N° de massif	Nom de Massif	Commune	Identifiant commune	Destination(s) de la surface soumise à nouvelle autorisation de défrichement après opérations de défrichement	Surface fiscale de référence (ha)	Surface fiscale de référence (m²)	Surface fiscale soumise à nouvelle autorisation de défrichement (m²)
			1500000C0145	Emprise technique du projet	0ha06a55ca	655	655
			1500000C0146	Emprise technique du projet	0ha04a41ca	441	441
			1500000C0149	Emprise technique du projet	0ha14a40ca	1440	1293
			1500000C0150	Emprise technique du projet	0ha19a45ca	1945	521
			1500000C0172	Emprise technique du projet	0ha32a92ca	3292	950
			1500000C0173	Emprise technique du projet	0ha07a85ca	785	226
			1500000C0176	Emprise technique du projet	0ha08a71ca	871	261
			1500000C0177	Emprise technique du projet	0ha26a75ca	2675	875
			1500000C0180	Emprise technique du projet	0ha25a27ca	2527	806
			1500000C0181	Emprise technique du projet	0ha23a45ca	2345	790
			1500000C0184	Emprise technique du projet	0ha03a28ca	328	169
			1500000C0186	Emprise technique du projet	0ha03a28ca	328	139
			1500000C0189	Emprise technique du projet	0ha03a28ca	328	112
			1500000C0191	Emprise technique du projet	0ha03a28ca	328	71
			1500000C0194	Emprise technique du projet	0ha43a65ca	4365	176
			1500000C0195	Emprise technique du projet	0ha02a25ca	225	205
			1500000C0197	Emprise technique du projet	0ha22a45ca	2245	1835
			1500000C0198	Emprise technique du projet	0ha06a55ca	655	609
			1500000C0201	Emprise technique du projet	0ha07a51ca	751	704
			1500000C0202	Emprise technique du projet	0ha04a95ca	495	451
			1500000C0205	Emprise technique du projet	0ha08a10ca	810	698
			1500000C0206	Emprise technique du projet	0ha09a25ca	925	773
			1500000C0207	Emprise technique du projet	0ha04a63ca	463	364
			1500000C0208	Emprise technique du projet	0ha24a52ca	2452	1008
			1500000C0209	Emprise technique du projet	0ha04a80ca	480	94
			1500000C0210	Emprise technique du projet	0ha04a80ca	480	44
			1500000C0216	Emprise technique du projet	0ha21a32ca	2132	462
			1500000C0217	Emprise technique du projet	0ha16a83ca	1683	1058
			1500000C0220	Emprise technique du projet	0ha09a85ca	985	985
			1500000C0221	Emprise technique du projet	0ha21a45ca	2145	1217
			1500000C0224	Emprise technique du projet	0ha21a30ca	2130	1227
			1500000C0227	Emprise technique du projet	0ha03a65ca	365	278
			1500000C0230	Emprise technique du projet	0ha03a65ca	365	258
			1500000C0233	Emprise technique du projet	0ha42a30ca	4230	172
			1500000C0234	Emprise technique du projet	0ha22a07ca	2207	1804
			1500000C0237	Emprise technique du projet	0ha06a37ca	637	637
			1500000C0238	Emprise technique du projet	0ha05a77ca	577	577
			1500000C0241	Emprise technique du projet	0ha05a25ca	525	525

N° de massif	Nom de Massif	Commune	Identifiant commune	Destination(s) de la surface soumise à nouvelle autorisation de défrichement après opérations de défrichement	Surface fiscale de référence (ha)	Surface fiscale de référence (m²)	Surface fiscale soumise à nouvelle autorisation de défrichement (m²)
			1500000C0242	Emprise technique du projet	0ha06a80ca	680	680
			1500000C0245	Emprise technique du projet	0ha06a04ca	604	604
			1500000C0246	Emprise technique du projet	0ha05a55ca	555	555
			1500000C0249	Emprise technique du projet	0ha28a98ca	2898	993
			1500000C0250	Emprise technique du projet	0ha06a27ca	627	551
			1500000C0253	Emprise technique du projet	0ha06a70ca	670	499
			1500000C0254	Emprise technique du projet	0ha11a19ca	1119	629
			1500000C0257	Emprise technique du projet	0ha02a12ca	212	212
			1500000C0259	Emprise technique du projet	0ha35a95ca	3595	3595
			1500000C0260	Emprise technique du projet	0ha06a25ca	625	329
			1500000C0290	Emprise technique du projet	0ha14a13ca	1413	46
			1500000C0291	Emprise technique du projet	0ha08a90ca	890	83
			1500000C0292	Emprise technique du projet	0ha08a90ca	890	146
			1500000C0667	Emprise technique du projet	0ha17a56ca	1756	809
			1500000C0669	Emprise technique du projet	0ha27a34ca	2734	168
			1500000C0802	Emprise technique du projet	0ha05a96ca	596	596
			1500000C0888	Emprise technique du projet	0ha37a85ca	3785	28
			1500000C0902	Emprise technique du projet	0ha04a35ca	435	18
			1500000C0DP8	Emprise technique du projet	NR	0	76
			1500000C1139	Emprise technique du projet	0ha37a20ca	3720	362
			1500000CDP13	Stockage définitif	NR	0	0
30	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit la Croix rompue à Chiry-Ourscamp	CHIRY OURSCAMP	1500000C0120	Aménagement écologique (Passage faune - Pont du Brûlé), Emprise technique du projet, Stockage définitif	0ha47a05ca	4705	3168
			1500000CDP13	Aménagement écologique (Passage faune - Pont du Brûlé), Emprise technique du projet, Stockage définitif	NR	0	347
		PASSEL	488000ZB0047	Aménagement écologique (Passage faune - Pont du Brûlé), Emprise technique du projet, Stockage définitif	0ha26a80ca	2680	0
			488000ZB0DP1	Aménagement écologique (Passage faune - Pont du Brûlé), Emprise technique du projet, Stockage définitif	NR	0	2
31	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit le Pont du Brûlé à Chiry-Ourscamp et Passel	CHIRY OURSCAMP	1500000C0817	Emprise technique du projet	0ha12a57ca	1257	202
			1500000C0818	Emprise technique du projet	0ha12a81ca	1281	100
			1500000C0820	Emprise technique du projet	0ha18a53ca	1853	23
			1500000C0822	Emprise technique du projet	0ha13a67ca	1367	38
			1500000C0823	Emprise technique du projet	0ha17a81ca	1781	102
			1500000C0824	Emprise technique du projet	0ha17a88ca	1788	103
			1500000C0825	Aménagement écologique (Passage faune - Pont du Brûlé), Emprise technique du projet, Stockage définitif	1ha00a63ca	10063	1105
			1500000C0826	Aménagement écologique (Passage faune - Pont du Brûlé), Emprise technique du projet, Stockage définitif	0ha23a95ca	2395	497
			1500000C0984	Emprise technique du projet	0ha09a45ca	945	64
			1500000CDP12	Aménagement écologique (Passage faune - Pont du Brûlé), Emprise technique du projet, Stockage définitif	NR	0	399

N° de massif	Nom de Massif	Commune	Identifiant commune	Destination(s) de la surface soumise à nouvelle autorisation de défrichement après opérations de défrichement	Surface fiscale de référence (ha)	Surface fiscale de référence (m²)	Surface fiscale soumise à nouvelle autorisation de défrichement (m²)
		PASSEL	488000ZB0071	Emprise technique du projet	2ha41a00ca	24100	4
			488000ZB0072	Emprise technique du projet	0ha65a50ca	6550	217
			488000ZB0073	Emprise technique du projet	0ha18a00ca	1800	58
			488000ZB0074	Emprise technique du projet	0ha20a00ca	2000	39
			488000ZB0113	Emprise technique du projet	0ha09a08ca	908	40
			488000ZB0114	Emprise technique du projet	0ha15a47ca	1547	77
			488000ZB0115	Emprise technique du projet	0ha12a14ca	1214	35
			488000ZB0116	Emprise technique du projet	0ha15a25ca	1525	51
			488000ZB0117	Emprise technique du projet	0ha36a35ca	3635	147
			488000ZB0118	Emprise technique du projet	0ha11a83ca	1183	45
			488000ZB0119	Emprise technique du projet	0ha11a77ca	1177	42
			488000ZB0120	Emprise technique du projet	0ha07a56ca	756	28
			488000ZB0121	Emprise technique du projet	0ha06a08ca	608	39
32	Boisement du Canal Latéral à l'Oise Le Vivier, partie sud, lieu-dit le Marais à Passel et La Palée à Pont-L'Evêque	PASSEL	488000AB0030	Emprise technique du projet	0ha44a18ca	4418	4231
			488000AB0031	Emprise technique du projet	0ha27a70ca	2770	2192
			488000AB0032	Emprise technique du projet	0ha00a60ca	60	49
			488000AB0055	Emprise technique du projet	0ha15a80ca	1580	1428
			488000AB0060	Emprise technique du projet	0ha08a20ca	820	673
			488000AB0061	Emprise technique du projet	0ha15a60ca	1560	1547
			488000AB0DP6	Emprise technique du projet	NR	0	506
			488000AB0DP7	Emprise technique du projet	NR	0	365
			488000ZB0055	Aménagement écologique (Passage faune - Pont du Brûlé), Emprise technique du projet, Stockage définitif	1ha19a20ca	11920	22
			488000ZB0056	Emprise technique du projet	2ha56a40ca	25640	3347
			488000ZB0057	Emprise technique du projet	1ha77a70ca	17770	3644
			488000ZB0058	Emprise technique du projet	0ha03a90ca	390	239
			488000ZB0059	Emprise technique du projet	0ha02a00ca	200	162
			488000ZB0060	Emprise technique du projet	0ha01a10ca	110	91
			488000ZB0061	Emprise technique du projet	0ha18a00ca	1800	317
			488000ZB0062	Emprise technique du projet	0ha13a60ca	1360	161
			488000ZB0063	Emprise technique du projet	0ha60a30ca	6030	582
			488000ZB0064	Emprise technique du projet	0ha16a80ca	1680	483
			488000ZB0065	Emprise technique du projet	0ha28a80ca	2880	841
			488000ZB0066	Emprise technique du projet	0ha49a60ca	4960	276
			488000ZB0067	Emprise technique du projet	1ha52a30ca	15230	5521
			488000ZB0068	Emprise technique du projet	1ha18a80ca	11880	5020
			488000ZB0069	Emprise technique du projet	0ha16a80ca	1680	1522
		PONT-L'EVEQUE	506000AA0066	Emprise technique du projet	0ha52a14ca	5214	1917
			506000AA0067	Emprise technique du projet	0ha01a10ca	110	110

N° de massif	Nom de Massif	Commune	Identifiant commune	Destination(s) de la surface soumise à nouvelle autorisation de défrichement après opérations de défrichement	Surface fiscale de référence (ha)	Surface fiscale de référence (m²)	Surface fiscale soumise à nouvelle autorisation de défrichement (m²)
			506000AA0068	Emprise technique du projet	0ha02a32ca	232	188
			506000AA0069	Emprise technique du projet	0ha03a02ca	302	8
			506000AA0070	Emprise technique du projet	0ha35a45ca	3545	2865
			506000AA0071	Emprise technique du projet	0ha28a08ca	2808	2808
			506000AA0072	Emprise technique du projet	0ha05a94ca	594	464
			506000AA0073	Emprise technique du projet	0ha03a74ca	374	292
			506000AA0074	Emprise technique du projet	0ha03a84ca	384	304
			506000AA0075	Emprise technique du projet	0ha02a45ca	245	185
			506000AA0076	Emprise technique du projet	0ha06a73ca	673	495
			506000AA0077	Emprise technique du projet	0ha03a68ca	368	279
			506000AA0078	Emprise technique du projet	0ha12a35ca	1235	1070
			506000AA0079	Emprise technique du projet	0ha58a85ca	5885	3556
			506000AA0080	Emprise technique du projet	0ha21a36ca	2136	203
			506000AA0081	Emprise technique du projet	0ha88a43ca	8843	878
			506000AA0082	Emprise technique du projet	0ha74a40ca	7440	137
			506000AA0DP3	Emprise technique du projet	NR	0	316
			506000AA0DP4	Emprise technique du projet	NR	0	34
99	Boisement de la Station de pompage à Choisy-au-Bac	CHOISY AU BAC	151000AQ0006	Aménagement écologique (Mont Ganelon), Emprise technique du projet, Stockage définitif	0ha13a18ca	1318	464
			151000AQ0DP7	Emprise technique du projet, Stockage définitif	NR	0	73
			151000AQ0DP8	Emprise technique du projet	NR	0	81
100	Boisement de l'Oise à Clairoix	CLAIROIX	156000AC0093	Aménagement écologique (Mont Ganelon), Stockage définitif	0ha01a86ca	186	1
			156000AC0DP7	Aménagement écologique (Mont Ganelon), Stockage définitif	NR	0	10
			156000ACDP10	Emprise franchissement, Stockage définitif	NR	0	1768
			156000ACDP11	Aménagement écologique (Mont Ganelon), Stockage définitif	NR	0	5
101	Boisement Derrière le Champ à Janville	JANVILLE	323000AC0DP1	Aménagement écologique (Mont Ganelon)	NR	0	43
			323000AC0DP2	Aménagement écologique (Mont Ganelon), Stockage définitif	NR	0	39
102	Boisement le Maubon Nord à Choisy-au-Bac	CHOISY AU BAC	151000AADP20	Emprise technique du projet	NR	0	3
			151000AB0DP9	Emprise technique du projet	NR	0	512
103	Boisement de l'Oise, lieu-dit Derrière le Bois d'Ecureuil à Longueil-Annel	LONGUEUIL-ANNEL	368000AK0015	Emprise travaux provisoire	0ha50a26ca	5026	0
			368000ZE0065	Emprise travaux provisoire	1ha86a78ca	18678	57
104	Boisement en aval du 1er méandre des boucles du Muid à Le Plessis-Brion	LE PLESSIS-BRION	5010000A0004	Aménagement écologique (Boucles du Muid), Emprise technique du projet, Stockage définitif	0ha00a95ca	95	95
			5010000A0811	Aménagement écologique (Boucles du Muid), Emprise technique du projet	4ha13a68ca	41368	713
105	Boisement en aval du 2ème méandre des boucles du Muid à Le Plessis-Brion	LE PLESSIS-BRION	5010000A0027	Aménagement écologique (Boucles du Muid)	0ha64a30ca	6430	166
			5010000A0028	Aménagement écologique (Boucles du Muid)	0ha13a95ca	1395	272
			5010000A0033	Aménagement écologique (Boucles du Muid)	0ha17a00ca	1700	576
			5010000A0036	Aménagement écologique (Boucles du Muid), Emprise technique du projet, Stockage définitif	0ha18a30ca	1830	1112

N° de massif	Nom de Massif	Commune	Identifiant commune	Destination(s) de la surface soumise à nouvelle autorisation de défrichement après opérations de défrichement	Surface fiscale de référence (ha)	Surface fiscale de référence (m²)	Surface fiscale soumise à nouvelle autorisation de défrichement (m²)
			5010000A0037	Aménagement écologique (Boucles du Muid), Emprise technique du projet, Emprise technique du projet, Stockage définitif	0ha93a95ca	9395	8911
106	Boisement du Canal latéral à l'Oise, lieu-dit les Signies à Thourotte	THOUROTTE	636000AM0119	Emprise technique du projet	2ha77a86ca	27786	1681
			636000ZC0046	Emprise technique du projet	3ha07a98ca	30798	13
			636000ZC0047	Emprise technique du projet	2ha75a00ca	27500	305
			636000ZC0048	Emprise technique du projet	1ha11a75ca	11175	263
			636000ZC0049	Emprise technique du projet	0ha64a47ca	6447	803
			636000ZC0050	Emprise technique du projet	1ha27a86ca	12786	126
			636000ZC0052	Emprise technique du projet	0ha17a62ca	1762	316
			636000ZC0053	Emprise technique du projet	0ha16a13ca	1613	527
			636000ZC0054	Emprise technique du projet, Emprise technique du projet	0ha43a10ca	4310	48
			636000ZC0056	Emprise technique du projet	0ha36a16ca	3616	1091
			636000ZC0057	Emprise technique du projet	0ha23a65ca	2365	1654
			636000ZC0058	Emprise technique du projet	0ha14a28ca	1428	1112
			636000ZC0059	Emprise technique du projet	0ha16a50ca	1650	197
			636000ZC0060	Emprise technique du projet	0ha17a01ca	1701	200
			636000ZC0061	Emprise technique du projet	2ha94a91ca	29491	216
			636000ZC0064	Emprise technique du projet	0ha09a26ca	926	479
			636000ZC0065	Emprise technique du projet	0ha04a08ca	408	305
			636000ZC0066	Emprise technique du projet	1ha10a19ca	11019	1272
			636000ZC0077	Emprise technique du projet	0ha51a74ca	5174	2633
			636000ZC0078	Aménagement écologique (Rescindement - Thourotte), Emprise franchissement, Emprise technique du projet	0ha42a40ca	4240	2407
			636000ZC0DP9	Emprise franchissement	NR	0	31
			636000ZCDP14	Aménagement écologique (Rescindement - Thourotte), Emprise franchissement, Emprise technique du projet	NR	0	250
108	Boisement de l'Oise, lieu-dit la Haute Rive à Montmacq	MONTMACQ	4230000A0DP8	Aménagement écologique (Boucle de Sainte Croix), Emprise technique du projet	NR	0	771
109	Boisement le Billemboeuf à Cambronne-lès-Ribécourt et Ribécourt-Dreslincourt	CAMBRONNE LES RIBECOURT	119000AJDP13	Emprise technique du projet	NR	0	2
			119000AJDP17	Emprise technique du projet	NR	0	11
			119000AJDP19	Emprise technique du projet	NR	0	328
			119000ZH0005	Emprise technique du projet	0ha46a06ca	4606	4606
			119000ZH0006	Emprise technique du projet	10ha97a28ca	109728	502
			119000ZH0011	Emprise travaux provisoire	1ha57a81ca	15781	0
			119000ZH0012	Emprise travaux provisoire	1ha68a16ca	16816	14
			119000ZHDP12	Emprise technique du projet	NR	0	645
			119000ZHDP18	Emprise technique du projet	NR	0	187
		RIBECOURT-DRESLINCOURT	537000AP0003	Emprise technique du projet	0ha27a68ca	2768	1875
			537000AP0004	Emprise technique du projet	0ha05a13ca	513	119
			537000AP0008	Emprise technique du projet	0ha56a05ca	5605	568

N° de massif	Nom de Massif	Commune	Identifiant commune	Destination(s) de la surface soumise à nouvelle autorisation de défrichement après opérations de défrichement	Surface fiscale de référence (ha)	Surface fiscale de référence (m²)	Surface fiscale soumise à nouvelle autorisation de défrichement (m²)
			537000AP0009	Emprise technique du projet	0ha73a78ca	7378	4314
			537000AP0011	Emprise technique du projet	0ha69a21ca	6921	6425
			537000AP0015	Emprise technique du projet	0ha53a90ca	5390	1157
			537000AP0016	Emprise technique du projet	0ha08a40ca	840	350
			537000AP0017	Emprise technique du projet	0ha07a84ca	784	274
			537000AP0041	Emprise technique du projet	0ha11a46ca	1146	385
			537000AP0043	Emprise technique du projet	0ha10a05ca	1005	633
			537000AP0044	Emprise technique du projet	0ha08a72ca	872	872
			537000AP0045	Emprise technique du projet	0ha07a40ca	740	424
			537000AP0051	Emprise technique du projet	0ha89a44ca	8944	1613
			537000AP0052	Emprise technique du projet	2ha15a46ca	21546	263
			537000AP0054	Emprise technique du projet	2ha16a00ca	21600	1059
			537000AP0DP1	Emprise technique du projet	NR	0	356
			537000AP0DP2	Emprise technique du projet	NR	0	547
			537000ZL0021	Emprise technique du projet	0ha21a05ca	2105	515
			537000ZL0042	Emprise technique du projet	11ha48a40ca	114840	3710
110	Boisement du Canal latéral à l'Oise, rive gauche, lieu-dit la Prairie à Pimprez	PIMPREZ	492000ZA0001	Emprise technique du projet	0ha29a00ca	2900	705
			492000ZA0002	Emprise technique du projet	0ha35a00ca	3500	1142
			492000ZA0003	Emprise technique du projet	5ha96a54ca	59654	5158
			492000ZA0004	Emprise technique du projet	1ha00a00ca	10000	102
			492000ZA0034	Aménagement écologique (Rescindement - Chiry), Emprise technique du projet	0ha73a25ca	7325	329
			492000ZA0040	Emprise technique du projet	0ha43a15ca	4315	134
			492000ZA0047	Emprise technique du projet	1ha11a09ca	11109	1515
			492000ZA0048	Emprise technique du projet	1ha27a48ca	12748	791
113	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit le Platier à Chiry-Ourscamp	CHIRY OURSCAMP	1500000C0475	Stockage définitif	0ha10a40ca	1040	42
			1500000C0483	Emprise technique du projet	0ha06a85ca	685	204
			1500000C0484	Emprise technique du projet	0ha07a15ca	715	189
			1500000C0827	Stockage définitif	0ha40a40ca	4040	59
			1500000C0828	Emprise technique du projet	0ha06a04ca	604	209
			1500000C0829	Emprise technique du projet	0ha00a55ca	55	55
			1500000C0830	Emprise technique du projet	0ha06a75ca	675	173
			1500000C0831	Emprise technique du projet	0ha01a35ca	135	22
			1500000C0832	Emprise technique du projet	0ha02a98ca	298	53
			1500000C0833	Emprise technique du projet	0ha04a82ca	482	68
			1500000C0836	Emprise technique du projet	0ha03a00ca	300	24
			1500000C0837	Emprise technique du projet	0ha03a54ca	354	27
			1500000C0838	Emprise technique du projet	0ha21a10ca	2110	5
			1500000CDP12	Aménagement écologique (Passage faune - Pont du Brûlé), Emprise technique du projet, Stockage définitif	NR	0	2

N° de massif	Nom de Massif	Commune	Identifiant commune	Destination(s) de la surface soumise à nouvelle autorisation de défrichement après opérations de défrichement	Surface fiscale de référence (ha)	Surface fiscale de référence (m²)	Surface fiscale soumise à nouvelle autorisation de défrichement (m²)
114	Boisement les Terres du Port à Passel et Pont-l'Evêque	PASSEL	488000ZB0070	Emprise technique du projet	0ha93a50ca	9350	188
			488000ZB0071	Emprise technique du projet	2ha41a00ca	24100	196
		PONT-L'EVEQUE	506000AA0083	Emprise technique du projet	0ha24a40ca	2440	631
			506000AA0084	Emprise technique du projet	0ha21a30ca	2130	2114
			506000AA0DP1	Emprise technique du projet	NR	0	712
			506000AA0DP2	Emprise technique du projet	NR	0	206
129	Boisement le Bac à l'Aumône à Choisy-au-Bac	CHOISY AU BAC	151000AP0193	Emprise technique du projet	0ha19a93ca	1993	58
			151000AP0196	Emprise technique du projet	0ha10a94ca	1094	31
			151000AP0198	Emprise technique du projet	0ha10a31ca	1031	22
			151000AP0200	Emprise technique du projet	0ha25a64ca	2564	13
			151000AP0DP4	Emprise technique du projet	NR	0	302
130	Boisement du Muid à Le Plessis-Brion	LE PLESSIS-BRION	5010000A0007	Emprise technique du projet	0ha44a80ca	4480	228
			5010000A0018	Aménagement écologique (Etang du Plessis-Brion), Emprise technique du projet	0ha18a60ca	1860	274
			5010000A0019	Aménagement écologique (Etang du Plessis-Brion), Emprise technique du projet	0ha19a20ca	1920	266
			5010000A0020	Aménagement écologique (Etang du Plessis-Brion), Emprise technique du projet	0ha26a55ca	2655	337
			5010000A0021	Aménagement écologique (Etang du Plessis-Brion), Emprise technique du projet	0ha44a70ca	4470	289
			5010000A0022	Emprise technique du projet	0ha33a60ca	3360	662
			5010000A0023	Aménagement écologique (Etang du Plessis-Brion), Emprise technique du projet	0ha21a85ca	2185	127
			5010000A0811	Aménagement écologique (Boucles du Muid), Emprise technique du projet	4ha13a68ca	41368	1095
			5010000A0907	Aménagement écologique (Etang du Plessis-Brion), Emprise technique du projet	0ha87a05ca	8705	822
131	Boisement de l'Oise, lieu-dit les Signies à Thourotte	THOUROTTE	636000AN0112	Aménagement écologique (Boucles du Muid), Aménagement écologique (Etang du Plessis-Brion), Emprise technique du projet	2ha39a16ca	23916	9520
			636000AN0DP5	Emprise technique du projet	NR	0	7
			636000ZC0DP7	Emprise technique du projet	NR	0	1
132	Boisement de l'Oise et de son Canal latéral à Thourotte	THOUROTTE	636000ADDP13	Aménagement écologique (Rescindement - Montmacq), Emprise franchissement, Emprise technique du projet	NR	0	413
			636000ADDP15	Aménagement écologique (Rescindement - Montmacq), Emprise franchissement, Emprise technique du projet, Emprise technique du projet	NR	0	510
134	Boisement Belle-Rive à Cambronne-lès-Ribécourt	CAMBRONNE LES RIBECOURT	119000AL0DP9	Emprise technique du projet	NR	0	8
136	Boisement des Arcs à Pimprez	PIMPREZ	492000ZD0013	Emprise franchissement	0ha94a46ca	9446	408
			492000ZD0084	Emprise franchissement	0ha04a41ca	441	29
			492000ZD0087	Stockage provisoire	0ha26a40ca	2640	1334
			492000ZD0DP9	Stockage provisoire	NR	0	165
		RIBECOURT-DRESLINCOURT	537000ZB0015	Emprise franchissement	1ha29a42ca	12942	59
			537000ZB0016	Emprise franchissement	2ha19a00ca	21900	130
139	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit la Prairie à Pimprez	PIMPREZ	4920000BDP30	Emprise technique du projet	NR	0	1497
			492000ZADP29	Emprise technique du projet	NR	0	1906
187	Boisement du canal	CAMBRONNE LES	119000ZE0026	Aménagement écologique (Passage faune - Sainte Croix)	0ha74a13ca	7413	205

N° de massif	Nom de Massif	Commune	Identifiant commune	Destination(s) de la surface soumise à nouvelle autorisation de défrichement après opérations de défrichement	Surface fiscale de référence (ha)	Surface fiscale de référence (m²)	Surface fiscale soumise à nouvelle autorisation de défrichement (m²)
	latéral à l'Oise à Cambronne-lès-Ribécourt, lieu-dit Haute Rive	RIBECOURT	119000ZE0027	Aménagement écologique (Passage faune - Sainte Croix)	0ha18a80ca	1880	980
			119000ZE0028	Aménagement écologique (Passage faune - Sainte Croix)	0ha26a70ca	2670	2322
			119000ZE0029	Aménagement écologique (Passage faune - Sainte Croix)	1ha17a80ca	11780	1376
			119000ZE0030	Aménagement écologique (Passage faune - Sainte Croix)	0ha62a09ca	6209	3251
188	Boisement de Pimprez, le long de la départementale 48	CHIRY OURSCAMP	150000C0DP4	Emprise franchissement, Emprise franchissement	NR	0	294
		PIMPREZ	4920000BDP35	Emprise franchissement	NR	0	295
190	Boisement du canal latéral à l'Oise à Cambronne-lès-Ribécourt, au nord du stade	THOUROTTE	636000AD0031	Stockage définitif	5ha77a50ca	57750	28
191	Forêt domaniale de Laigue, la Malmère à Montmacq	MONTMACQ	4230000A0107	Emprise franchissement	0ha13a40ca	1340	239
			4230000A0108	Emprise franchissement	0ha17a86ca	1786	260
			4230000A0109	Emprise franchissement	0ha09a81ca	981	127
			4230000A0110	Emprise franchissement	0ha09a85ca	985	119
			4230000A0111	Emprise franchissement	0ha12a72ca	1272	138
			4230000A0112	Emprise franchissement	0ha03a00ca	300	52
			4230000A0114	Emprise franchissement	0ha05a61ca	561	53
			4230000A0115	Emprise franchissement	0ha11a45ca	1145	98
			4230000A0117	Emprise franchissement	0ha10a52ca	1052	87
			4230000A0118	Emprise franchissement	0ha13a38ca	1338	112
			4230000A0119	Emprise franchissement	0ha13a12ca	1312	107
			4230000A0120	Emprise franchissement	0ha03a43ca	343	52
			4230000A0124	Emprise franchissement	0ha46a18ca	4618	303
			4230000A0125	Emprise franchissement	0ha29a40ca	2940	57
			4230000A0266	Emprise franchissement	0ha13a10ca	1310	99
			4230000A0267	Emprise franchissement	0ha07a00ca	700	118
			4230000A0268	Emprise franchissement	0ha09a08ca	908	95
			4230000A1069	Emprise franchissement	0ha11a43ca	1143	96
			4230000A1133	Emprise franchissement	0ha44a24ca	4424	300
			4230000A1145	Emprise franchissement	0ha06a39ca	639	60
			4230000A1164	Emprise franchissement	0ha09a21ca	921	125
			4230000ADP11	Emprise franchissement	NR	0	295

3.4. Modalités de maitrise foncière des parcelles concernées par les opérations de défrichement, classement au PLU et caractérisation

3.4.1. Modalités de maitrise foncière

Le décret du 11 septembre 2008 déclare d'utilité publique les travaux nécessaires à la réalisation du canal à grand gabarit Seine-Nord-Europe et de ses aménagements connexes, entre les communes de Compiègne (Oise) et Aubencheul-au-Bac (Nord) et emportant notamment mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Cambronne-lès-Ribécourt, Chiry-Ourscamp, Choisy-au-Bac, Clairoix, Janville, Le Plessis-Brion, Longueil-Annel, Montmacq, Noyon, Passel, Pimprez, Pont-l'Evêque, Ribécourt-Dreslincourt et Thourotte dans le département de l'Oise. **Le décret n° 2018-673 du 25 juillet 2018 proroge les effets du décret du 11 septembre 2008 déclarant le projet d'utilité publique.**

Le détail des modalités d'acquisition ou de maîtrise foncière de l'emprise du projet est présenté dans la Pièce A2, partie 4.

3.4.2. Classement des parcelles au PLU

Des compléments sont ajoutés au chapitre 6 afin d'exclure du présent dossier les parcelles inscrites en EBC (massif 187).

Aucune des parcelles concernées par la présente demande d'autorisation de défrichement n'est soumise à un classement de type Espace Boisé Classé (EBC).

Les parcelles 368000AK0015 et 368000AK0016, situées sur la commune de Longueil-Annel, sont en partie protégées au titre de l'article L.123-1-5 7° du code de l'urbanisme. Toutefois, les emprises situées sous le projet font l'objet d'un emplacement réservé pour le projet du CSNE. Aucun défrichement n'est envisagé en dehors de l'emplacement réservé.

Illustration 54. Extrait du découpage en zone du PLU : l'aplat vert correspond aux bois protégés, les croisillons orange correspondent aux emplacements réservés.

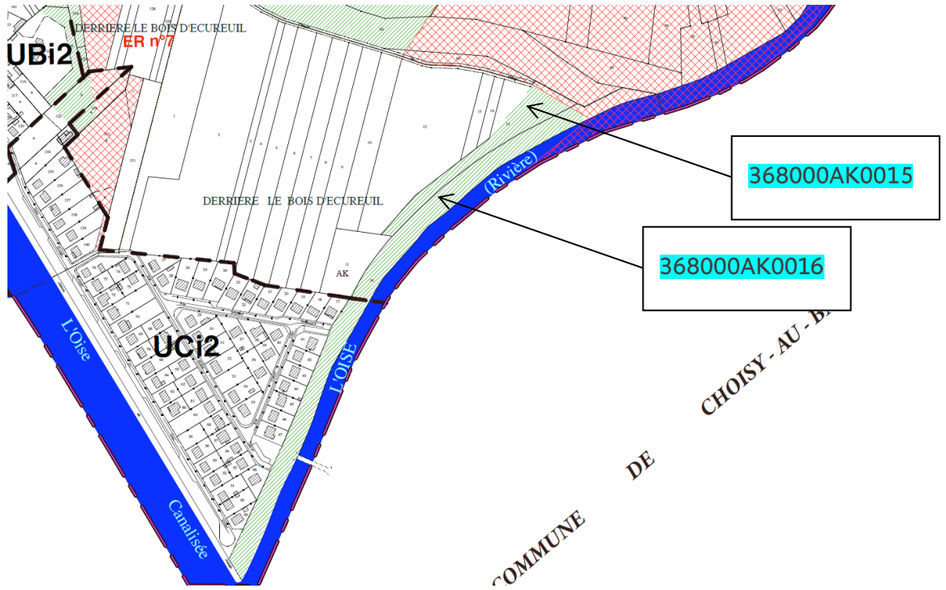

3.4.3. Parcelles destinées à être défrichées

Le tableau ci-après recense l'ensemble des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement et identifie pour chacune d'entre elles le propriétaire actuel, son adresse, la superficie totale de la parcelle cadastrale et l'emprise concernée par le défrichement.

Les modalités de maîtrise foncière de la Société du Canal Seine-Nord Europe pour la réalisation des opérations de défrichement sont également précisées dans ce tableau. Il précise également, pour chaque parcelle, son classement au Plan Local d'Urbanisme pour la commune concernée.

Enfin, ce tableau précise, pour chacune des parcelles, sa destination après défrichement.

3.4.4. Commune de Cambronne-lès-Ribécourt

Tableau 4. Caractéristiques des parcelles cadastrales concernées par les opérations de défrichement sur la commune de Cambronne-lès-Ribécourt

(Source : Team O+, 2019)

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
119000AJDP13	109	Public	2,1								
119000AJDP17	109	Public	10,5								
119000AJDP19	109	Public	328,5								
119000AL0DP9	134	Public	8,0								
119000ZE0026	187	Privé	204,9	12	KLEIN Madeleine ép. MARCILLE	20	KLEIN	Madeleine	90 RUE DU CHATEAU	60170	CAMBRONNE LES RIBECOURT
119000ZE0027	187	Privé	979,9	13	GOUBET Benjamin	21	GOUBET	Benjamin	8 RUE ROBERT DELAGE	60170	PIMPREZ
119000ZE0028	187	Privé	2322,1	14	M et Mme PECCHIA	22	PECCHIA	Gabriel	6 RUE SUZANNE VALADON	95360	MONTMAGNY
119000ZE0028	187	Privé	2322,1	14	M et Mme PECCHIA	23	ZORILLA Y CONDADO	Maria	6 RUE SUZANNE VALADON	95360	MONTMAGNY
119000ZE0029	187	Privé	1375,8	15	BREHON Jean-Marie	24	BREHON	Jean-Marie	8 RUE DE L'EGLISE	60490	VANDELICOURT
119000ZE0030	187	Privé	3251,1	16	Indivision DESCOUTURELLE	25	DESCOUTURELLE	Gilles	171 RUE DE LA FONTAINE	60170	CAMBRONNE LES RIBECOURT
119000ZE0030	187	Privé	3251,1	16	Indivision DESCOUTURELLE	26	DESCOUTURELLE	Valerie	15 RUE DES GRES	91740	CONGERVILLE-THIONVILLE
119000ZE0030	187	Privé	3251,1	16	Indivision DESCOUTURELLE	27	RIQUET	Marie-Jeanne	171 RUE DE LA FONTAINE	60170	CAMBRONNE LES RIBECOURT
119000ZE0037	14	Privé	3983,7	20	TRONCHAUD Jean-Claude	34	TRONCHAUD	Jean-Claude	139 RUE DE LA MAIRIE	60250	HONDAINVILLE
119000ZE0038	14	Privé	5299,1	21	CHOBEAUX Geneviève ép. MASSIOU	35	CHOBEAUX	Genevieve	1 QUAI BARBAT	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
119000ZE0039	14	Privé	11190,8	22	M et Mme BAILLY	36	BAILLY	Gerard	2 ALL DES OISEAUX	60150	MONTMACQ
119000ZE0039	14	Privé	11190,8	22	M et Mme BAILLY	37	LECUYER	Dominique	2 ALL DES OISEAUX	60150	MONTMACQ
119000ZE0040	14	Privé	1260,0	23	BAILLY Gerard	38	BAILLY	Gerard	2 ALL DES OISEAUX	60150	MONTMACQ
119000ZE0041	14	Privé	856,2	24	Indivision DE ABREU PEREIRA	39	ABREU PEREIRA	Maria	7 RUE QUINCAMPOIX	77178	OISSERY
119000ZE0041	14	Privé	856,2	24	Indivision DE ABREU PEREIRA	40	BOUQUET	Jean-Paul	11B AV GUYNEMER	95500	THILLAY (LE)
119000ZE0041	14	Privé	856,2	24	Indivision DE ABREU PEREIRA	41	DE ABREU PEREIRA	Ana	11B AV GUYNEMER	95500	THILLAY (LE)
119000ZE0041	14	Privé	856,2	24	Indivision DE ABREU PEREIRA	42	DE ABREU PEREIRA	Ana	38 CHE DES RIVES	15130	ARPAJON-SUR-CERE
119000ZE0041	14	Privé	856,2	24	Indivision DE ABREU PEREIRA	43	PEREIRA	Jean	LOT B 730B CHE DE POURRADEL	31620	FRONTON
119000ZE0041	14	Privé	856,2	24	Indivision DE ABREU PEREIRA	44	PEREIRA	Maria	RICHARD WAGNER STRASS	E 102	BAD KREUZNACH ALLEMAGNE
119000ZE0041	14	Privé	856,2	24	Indivision DE ABREU PEREIRA	45	TEIXEIRA	Maria	25 AV DUGUAY TROUIN	93150	LE BLANC MESNIL
119000ZE0042	14	Privé	594,7	25	LUISIN Jackie	46	LUISIN	Jackie	200 RUE ALSACE LORRAINE	60280	MARGNY LES COMPIEGNE
119000ZE0043	14	Privé	1461,8	12	KLEIN Madeleine ép. MARCILLE	20	KLEIN	Madeleine	90 RUE DU CHATEAU	60170	CAMBRONNE LES RIBECOURT
119000ZE0044	14	Privé	1632,9	26	LEROY Nathalie et VASSET Josiane	47	LEROY	Nathalie	8 RUE DES ACACIAS	60150	MACHEMONT
119000ZE0044	14	Privé	1632,9	26	LEROY Nathalie et VASSET Josiane	48	VASSET	Josiane	14 RUE FRIETTE	60150	MACHEMONT
119000ZE0045	14	Privé	1595,3	27	Indivision PERNICINI	49	PERNICINI	Daniel	LE PLAN DE LAGE EST	07700	SAINT-MARCEL-D' ARDECHE
119000ZE0045	14	Privé	1595,3	27	Indivision PERNICINI	50	PERNICINI	Jean-Jacques	DOM LES PUITS BERENGUIERS 3 CHE DE PEYLOUBIER	06530	PEYMEINADE

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
119000ZE0045	14	Privé	1595,3	27	Indivision PERNICINI	51	PERNICINI	Stephane	DOMAINE DE L'ESPERANZA VILLA B 225 AV DE PESSICART	06100	NICE
119000ZE0045	14	Privé	1595,3	27	Indivision PERNICINI	52	SOUVY	Christiane	EHPAD 10 RUE PHILIPPE LE BEL	30130	PONT ST ESPRIT
119000ZE0046	14	Privé	5861,2	28	GELPER Nicole ép. HEURTEAUT	53	GELPER	Nicole	22 RUE DE VERVILLE	91680	BRUYERES-LE-CHATEL
119000ZE0047	14	Privé	17470,2	29	Indivision BAUJOIN	54	BAUJOIN	Claude	64 RUE DE LA REPUBLIQUE	60150	THOUROTTE
119000ZE0047	14	Privé	17470,2	29	Indivision BAUJOIN	55	D'HONT	Jeanne	64 RUE DE LA REPUBLIQUE	60150	THOUROTTE
119000ZE0DP1	14	Privé	285,6								
119000ZH0005	109	Privé	4606,0	34	LEROY Christiane ép. COUPERIE	65	LEROY	Christiane	PAR MME FEIGNA 10 CRS DU TRENTE JUILLET	33000	BORDEAUX
119000ZH0006	109	Privé	502,2	33	M et Mme BREHON	63	BREHON	Michel	87 CD FERME DE SAINT MARC	60170	PIMPREZ
119000ZH0006	109	Privé	502,2	33	M et Mme BREHON	64	SOETEMONT	Bernadette	87 CD FERME DE SAINT MARC	60170	PIMPREZ
119000ZH0006	109	Privé	502,2	1	Indivision BREHON et SOETEMONT	1	BREHON	Michel	87 CD FERME DE SAINT MARC	60170	PIMPREZ
119000ZH0006	109	Privé	502,2	1	Indivision BREHON et SOETEMONT	2	SOETEMONT	Bernadette	87 CD FERME DE SAINT MARC	60170	PIMPREZ
119000ZH0011	109	Privé	0,0	4	Indivision COURBOIN	10	COURBOIN	Agnes	8 IMP DE LA MENARDIERE	60200	COMPIEGNE
119000ZH0011	109	Privé	0,0	4	Indivision COURBOIN	11	COURBOIN	Beatrice	14 RUE DES CIGALES	31400	TOULOUSE
119000ZH0011	109	Privé	0,0	4	Indivision COURBOIN	12	COURBOIN	Dominique	5 RUE DES RIOTS	10320	SAINT JEAN DE BONNEVAL
119000ZH0011	109	Privé	0,0	4	Indivision COURBOIN	13	COURBOIN	Francois	372 RUE DU QUAI DES BATELIERS	60400	PONTLEVEQUE
119000ZH0011	109	Privé	0,0	4	Indivision COURBOIN	14	COURBOIN	Veronique	RESIDENCE LES ONDINES 15 AV DE LA FONTAINE COUVERTE	74200	THONON LES BAINS
119000ZH0012	109	Privé	13,9	2	COURBOIN Francois	3	COURBOIN	Francois	372 RUE DU QUAI DES BATELIERS	60400	PONTLEVEQUE
119000ZHDP12	109	Public	644,9								
119000ZHDP18	109	Public	187,1								

3.4.5. Commune de Chiry-Ourscamp

Tableau 5. Caractéristiques des parcelles cadastrales concernées par les opérations de défrichement sur la commune de Chiry-Ourscamp

(Source : Team O+, 2019)

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
1500000E0070	23	Privé	52,8	64	HAUDIQUET Beatrice ép. GEKIERE	106	HAUDIQUET	Beatrice	68 RUE DE L'EQUIPEE	60170	BAILLY
1500000E0070	23	Privé	52,8	1	HAUDIQUET Beatrice	1	HAUDIQUET	Beatrice	68 RUE DE L'EQUIPEE	60170	BAILLY
1500000E0071	23	Privé	540,6	64	HAUDIQUET Beatrice ép. GEKIERE	106	HAUDIQUET	Beatrice	68 RUE DE L'EQUIPEE	60170	BAILLY
1500000E0071	23	Privé	540,6	1	HAUDIQUET Beatrice	1	HAUDIQUET	Beatrice	68 RUE DE L'EQUIPEE	60170	BAILLY
1500000E0072	23	Privé	1591,7	64	HAUDIQUET Beatrice ép. GEKIERE	106	HAUDIQUET	Beatrice	68 RUE DE L'EQUIPEE	60170	BAILLY
1500000E0072	23	Privé	1591,7	1	HAUDIQUET Beatrice	1	HAUDIQUET	Beatrice	68 RUE DE L'EQUIPEE	60170	BAILLY
1500000E0073	23	Privé	940,5	65	Indivision HAUDIQUET	107	HAUDIQUET	Albert	72 RUE DE L'EQUIPEE	60170	BAILLY
1500000E0073	23	Privé	940,5	65	Indivision HAUDIQUET	108	HAUDIQUET	Beatrice	68 RUE DE L'EQUIPEE	60170	BAILLY
1500000E0073	23	Privé	940,5	2	Indivision HAUDIQUET	2	HAUDIQUET	Albert	72 RUE DE L'EQUIPEE	60170	BAILLY
1500000E0073	23	Privé	940,5	2	Indivision HAUDIQUET	3	HAUDIQUET	Beatrice	68 RUE DE L'EQUIPEE	60170	BAILLY
1500000C0120	30	Public	3168,5	6	COMMUNE DE CHIRY OURSCAMP	11	COMMUNE DE CHIRY OURSCAMP		MAIRIE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0139	29	Privé	0,0	12	COLLARD Gaston	21	COLLARD	Gaston	91 RUE ARISTIDE BRIAND	92300	LEVALLOIS PERRET
1500000C0140	29	Privé	0,2	7	Indivision GOBILLARD	12	GOBILLARD	Colette	18 RUE DE MONTDIDIER	60400	SUZOY
1500000C0140	29	Privé	0,2	7	Indivision GOBILLARD	13	GOBILLARD	Gisele	40 RUE DE NOYON	60400	SUZOY
1500000C0140	29	Privé	0,2	7	Indivision GOBILLARD	14	GOBILLARD	Lucie	60 RUE DU BUHAT	60640	CAMPAGNE
1500000C0140	29	Privé	0,2	7	Indivision GOBILLARD	15	MARESSE	Henriette	40 RUE DE NOYON	60400	SUZOY
1500000C0142	29	Privé	458,1	13	M et Mme BONNARD	22	BONNARD	Yves	91 RUE DE BELLE ANNE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0142	29	Privé	458,1	13	M et Mme BONNARD	23	THIERY	Marie-Thérèse	91 RUE DE BELLE ANNE	60138	CHIRY OURSCAMP

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
1500000C0145	29	Privé	655,0	14	Indivision DA SILVA/LEPOT	24	DA SILVA	Eveline	5T RUE LELEU	02300	CHAUNY
1500000C0145	29	Privé	655,0	14	Indivision DA SILVA/LEPOT	25	DA SILVA	Gerard	285 RUE DE BELLE ANNE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0145	29	Privé	655,0	14	Indivision DA SILVA/LEPOT	26	LEPOT	Nicole	14 RUE DU MOULIN	60400	PASSEL
1500000C0146	29	Privé	441,0	7	Indivision GOBILLARD	12	GOBILLARD	Colette	18 RUE DE MONTDIDIER	60400	SUZOY
1500000C0146	29	Privé	441,0	7	Indivision GOBILLARD	13	GOBILLARD	Gisele	40 RUE DE NOYON	60400	SUZOY
1500000C0146	29	Privé	441,0	7	Indivision GOBILLARD	14	GOBILLARD	Lucie	60 RUE DU BUHAT	60640	CAMPAGNE
1500000C0146	29	Privé	441,0	7	Indivision GOBILLARD	15	MARESSE	Henriette	40 RUE DE NOYON	60400	SUZOY
1500000C0149	29	Privé	1292,9	7	Indivision GOBILLARD	12	GOBILLARD	Colette	18 RUE DE MONTDIDIER	60400	SUZOY
1500000C0149	29	Privé	1292,9	7	Indivision GOBILLARD	13	GOBILLARD	Gisele	40 RUE DE NOYON	60400	SUZOY
1500000C0149	29	Privé	1292,9	7	Indivision GOBILLARD	14	GOBILLARD	Lucie	60 RUE DU BUHAT	60640	CAMPAGNE
1500000C0149	29	Privé	1292,9	7	Indivision GOBILLARD	15	MARESSE	Henriette	40 RUE DE NOYON	60400	SUZOY
1500000C0150	29	Privé	520,6	15	M et Mme FOL	27	FOL	Richard	7 RTE DU VIADUC	17480	LE CHATEAU D'OLERON
1500000C0150	29	Privé	520,6	15	M et Mme FOL	28	MARILLIER	Lydie	7 RTE DU VIADUC	17480	LE CHATEAU D'OLERON
1500000C0172	29	Privé	950,5	16	RIBEYRE Serge	29	RIBEYRE	Serge	12 RUE DE L'ECUREUIL	60400	NOYON
1500000C0173	29	Privé	225,8	17	BONNARD Gilles	30	BONNARD	Gilles	3 RUE DU CHENE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0176	29	Privé	261,3	18	SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL HAUTS	31	SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL HAUTS		BP 35 516 RUE SAINT FUSCIEN	80000	AMIENS
1500000C0177	29	Privé	875,4	18	SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL HAUTS	31	SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL HAUTS		BP 35 516 RUE SAINT FUSCIEN	80000	AMIENS
1500000C0180	29	Privé	806,4	14	Indivision DA SILVA/LEPOT	24	DA SILVA	Eveline	5T RUE LELEU	02300	CHAUNY
1500000C0180	29	Privé	806,4	14	Indivision DA SILVA/LEPOT	25	DA SILVA	Gerard	285 RUE DE BELLE ANNE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0180	29	Privé	806,4	14	Indivision DA SILVA/LEPOT	26	LEPOT	Nicole	14 RUE DU MOULIN	60400	PASSEL

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
1500000C0181	29	Privé	790,0	19	Indivision ADINARI	32	ADINARI	Christophe	GAGNON	03120	ARFEUILLES
1500000C0181	29	Privé	790,0	19	Indivision ADINARI	33	ADINARI	Laurence	102 RUE CAMILLE DESMOULINS	02100	SAINT QUENTIN
1500000C0184	29	Privé	169,2	20	Indivision LEPINE	34	LEPINE	Abel	16 RUE DES ALOUETTES	60000	GOINCOURT
1500000C0184	29	Privé	169,2	20	Indivision LEPINE	35	LEPINE	Jean	183 RUE DES SEPT FONTAINES	60170	RIBECOURT DRESLINCOURT
1500000C0184	29	Privé	169,2	20	Indivision LEPINE	36	LEPINE	Martine	1B RUE DU JEU D'ARC	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0184	29	Privé	169,2	20	Indivision LEPINE	37	STRIPPE	Agnes	1 RUE DU JEU D'ARC	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0186	29	Privé	138,9	16	RIBEYRE Serge	29	RIBEYRE	Serge	12 RUE DE L'ECUREUIL	60400	NOYON
1500000C0189	29	Privé	111,9	21	COTTEL Oscar	38	COTTEL	Oscar	122 RUE DE GRAVELLE	94700	MAISONS ALFORT
1500000C0191	29	Privé	71,0	22	BONNARD Henri	39	BONNARD	Henri		60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0194	29	Privé	176,4	23	MAILLOT Jose	40	MAILLOT	Jose	320 RUE TROUILLET	60400	BEHERICOURT
1500000C0195	29	Privé	204,7	13	M et Mme BONNARD	22	BONNARD	Yves	91 RUE DE BELLE ANNE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0195	29	Privé	204,7	13	M et Mme BONNARD	23	THIERY	Marie-Thérèse	91 RUE DE BELLE ANNE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0197	29	Privé	1834,6	13	M et Mme BONNARD	22	BONNARD	Yves	91 RUE DE BELLE ANNE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0197	29	Privé	1834,6	13	M et Mme BONNARD	23	THIERY	Marie-Thérèse	91 RUE DE BELLE ANNE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0198	29	Privé	608,7	24	COULON Brigitte ép. PHLYPO	41	COULON	Brigitte	6 RUE DE PICARDIE	60600	FITZ JAMES
1500000C0201	29	Privé	703,6	17	BONNARD Gilles	30	BONNARD	Gilles	3 RUE DU CHENE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0202	29	Privé	451,2	25	POUSSARD Gilles	42	POUSSARD	Gilles	90B AV DE LA REPUBLIQUE	75011	PARIS
1500000C0205	29	Privé	697,6	26	CAILLE Daniel	43	CAILLE	Daniel	1 RUE DU MOULIN	60510	LITZ
1500000C0206	29	Privé	773,1	27	DUCHEMIN Paul	44	DUCHEMIN	Paul	12 RUE VICTOR HUGO	60150	THOUROTTE
1500000C0207	29	Privé	364,0	28	Indivision TALON (3)	45	QUATREVAUX	Pascaline	26 RUE DE L'ORMEAU	60400	VILLE
1500000C0207	29	Privé	364,0	28	Indivision TALON (3)	46	TALON	Christelle	57 RUE DES FILLINS	60400	PASSEL
1500000C0208	29	Privé	1008,1	28	Indivision TALON (3)	45	QUATREVAUX	Pascaline	26 RUE DE L'ORMEAU	60400	VILLE
1500000C0208	29	Privé	1008,1	28	Indivision TALON (3)	46	TALON	Christelle	57 RUE DES FILLINS	60400	PASSEL

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
1500000C0209	29	Privé	94,1	28	Indivision TALON (3)	45	QUATREVAUX	Pascaline	26 RUE DE L'ORMEAU	60400	VILLE
1500000C0209	29	Privé	94,1	28	Indivision TALON (3)	46	TALON	Christelle	57 RUE DES FILLINS	60400	PASSEL
1500000C0210	29	Privé	43,6	29	Indivision POLLET	47	DESCAMPS	Ida		60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0210	29	Privé	43,6	29	Indivision POLLET	48	POLLET	Antoinette	14 RUE DE LA MISCARD	60310	LASSIGNY
1500000C0216	29	Privé	462,1	30	LECAT Odette ép. NICOLAZO	49	LECAT	Odette	PAR MAITRE NICOLAS HUBAU 54 RUE SAINT ELOI	60400	NOYON
1500000C0217	29	Privé	1058,4	31	Indivision CORDIER	50	COLLIER	Marcelle	CHEZ M LEFEVRE JACQUES 61 RUE SAINT GEORGES	60400	PASSEL
1500000C0217	29	Privé	1058,4	31	Indivision CORDIER	51	CORDIER	Michele	61 RUE SAINT GEORGES	60400	PASSEL
1500000C0220	29	Privé	985,0	32	Indivision LAGAND	52	GUEGUEN	Irene	8 RUE DU POINT DU JOUR	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0220	29	Privé	985,0	32	Indivision LAGAND	53	LAGAND	Gerald	240 RUE DU JEU D'ARC	60150	CHEVINCOURT
1500000C0220	29	Privé	985,0	32	Indivision LAGAND	54	LAGAND	Thierry	538 RUE DE SANVIC	60310	PLESSIS DE ROYE
1500000C0221	29	Privé	1216,7	33	CONGREGATION DES SERVITEURS DE JESUS ET DE MARIE	55	CONGREGATION DES SERVITEURS DE JESUS ET DE MARIE		ABBAYE ND D OURSCAMP	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0224	29	Privé	1227,5	33	CONGREGATION DES SERVITEURS DE JESUS ET DE MARIE	55	CONGREGATION DES SERVITEURS DE JESUS ET DE MARIE		ABBAYE ND D OURSCAMP	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0227	29	Privé	278,5	34	ABELLO Catherine ép. DEFORCEVILLE	56	ABELLO	Catherine	466 RUE GILBERT PICHARD	60170	CARLEPONT
1500000C0230	29	Privé	258,1	35	Indivision TALON (4)	57	LECOMTE	Yvonne	9 RUE DE LA BERNARDIE	60400	VILLE
1500000C0230	29	Privé	258,1	35	Indivision TALON (4)	58	TALON	Catherine	23 RUE JEAN DE VILLE	60400	VILLE
1500000C0230	29	Privé	258,1	35	Indivision TALON (4)	59	TALON	Karine	4 RUE DU CHATEAU	60400	VILLE
1500000C0230	29	Privé	258,1	35	Indivision TALON (4)	60	TALON	Laurent	11 RUE DE LA BERNARDIE	60400	VILLE
1500000C0233	29	Privé	172,3	17	BONNARD Gilles	30	BONNARD	Gilles	3 RUE DU CHENE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0234	29	Privé	1804,3	10	CAT Gerard	19	CAT	Gerard	38 RUE PRINCIPALE	60400	PASSEL
1500000C0237	29	Privé	637,0	10	CAT Gerard	19	CAT	Gerard	38 RUE PRINCIPALE	60400	PASSEL

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
1500000C0238	29	Privé	577,0	13	M et Mme BONNARD	22	BONNARD	Yves	91 RUE DE BELLE ANNE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0238	29	Privé	577,0	13	M et Mme BONNARD	23	THIERY	Marie-Thérèse	91 RUE DE BELLE ANNE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0241	29	Privé	525	18	SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL HAUTS	31	SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL HAUTS		BP 35 516 RUE SAINT FUSCIEN	80000	AMIENS
1500000C0242	29	Privé	680	18	SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL HAUTS	31	SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL HAUTS		BP 35 516 RUE SAINT FUSCIEN	80000	AMIENS
1500000C0245	29	Privé	604,0	29	Indivision POLLET	47	DESCAMPS	Ida		60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0245	29	Privé	604,0	29	Indivision POLLET	48	POLLET	Antoinette	14 RUE DE LA MISCARD	60310	LASSIGNY
1500000C0246	29	Privé	555,0	18	SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL HAUTS	31	SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL HAUTS		BP 35 516 RUE SAINT FUSCIEN	80000	AMIENS
1500000C0249	29	Privé	992,5	34	ABELLO Catherine ép. DEFORCEVILLE	56	ABELLO	Catherine	466 RUE GILBERT PICHARD	60170	CARLEPONT
1500000C0250	29	Privé	551,3	36	WURIER Francis	61	WURIER	Francis	15 RUE DE DIVES LE FRANC	60400	VILLE
1500000C0253	29	Privé	499,4	36	WURIER Francis	61	WURIER	Francis	15 RUE DE DIVES LE FRANC	60400	VILLE
1500000C0254	29	Privé	629,1	37	VERVIN Maurice	62	VERVIN	Maurice		60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0257	29	Privé	212,0	38	PASTACORP	63	PASTACORP		RUE DE LA JUSTICE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0259	29	Privé	3595,0	39	M et Mme THOMA	64	SOETEMONT	Laurence	FERME DE LA MENTHE 520 RUE ROBERT DELAGE	60170	PIMPREZ
1500000C0259	29	Privé	3595,0	39	M et Mme THOMA	65	THOMA	Benoit	FERME DE LA MENTHE 520 RUE ROBERT DELAGE	60170	PIMPREZ
1500000C0260	29	Privé	329,3	40	VERVIN Andre	66	VERVIN	Andre		60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0290	29	Privé	45,5	34	ABELLO Catherine ép. DEFORCEVILLE	56	ABELLO	Catherine	466 RUE GILBERT PICHARD	60170	CARLEPONT
1500000C0291	29	Privé	83,2	20	Indivision LEPINE	34	LEPINE	Abel	16 RUE DES ALOUETTES	60000	GOINCOURT
1500000C0291	29	Privé	83,2	20	Indivision LEPINE	35	LEPINE	Jean	183 RUE DES SEPT FONTAINES	60170	RIBECOURT DRESLINCOURT
1500000C0291	29	Privé	83,2	20	Indivision LEPINE	36	LEPINE	Martine	1B RUE DU JEU D'ARC	60138	CHIRY OURSCAMP

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
1500000C0291	29	Privé	83,2	20	Indivision LEPINE	37	STRIPPE	Agnes	1 RUE DU JEU D'ARC	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0292	29	Privé	145,9	34	ABELLO Catherine ép. DEFORCEVILLE	56	ABELLO	Catherine	466 RUE GILBERT PICHARD	60170	CARLEPONT
1500000C0475	113	Privé	41,6	41	MARIEZ Louis	67	MARIEZ	Louis	7 RUE EDOUARD VAILLANT	94120	FONTENAY SOUS BOIS
1500000C0483	113	Privé	204,0	42	COUDERT Françoise	68	COUDERT	Françoise		60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0484	113	Privé	188,9	42	COUDERT Françoise	68	COUDERT	Françoise		60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0527	28	Privé	54,3	39	M et Mme THOMA	64	SOETEMONT	Laurence	FERME DE LA MENTHE 520 RUE ROBERT DELAGE	60170	PIMPREZ
1500000C0527	28	Privé	54,3	39	M et Mme THOMA	65	THOMA	Benoit	FERME DE LA MENTHE 520 RUE ROBERT DELAGE	60170	PIMPREZ
1500000C0667	29	Privé	808,7	38	PASTACORP	63	PASTACORP		RUE DE LA JUSTICE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0669	29	Privé	167,6	38	PASTACORP	63	PASTACORP		RUE DE LA JUSTICE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0802	29	Privé	596,0	18	SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL HAUTS	31	SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL HAUTS		BP 35 516 RUE SAINT FUSCIEN	80000	AMIENS
1500000C0817	31	Privé	202,4	13	M et Mme BONNARD	22	BONNARD	Yves	91 RUE DE BELLE ANNE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0817	31	Privé	202,4	13	M et Mme BONNARD	23	THIERY	Marie-Thérèse	91 RUE DE BELLE ANNE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0818	31	Privé	99,9	47	CAT Raymond	80	CAT	Raymond	145 RUE DU MONTCHELLE	60400	VAUCHELLES
1500000C0820	31	Privé	23,3	48	Indivision LEFEVRE	81	LEFEVRE	Magali	4 AV LOUISE	59110	LA MADELEINE
1500000C0820	31	Privé	23,3	48	Indivision LEFEVRE	82	LEFEVRE	Michel	9 RTE DE BUSSY	60400	GENVRY
1500000C0822	31	Privé	38,3	50	VEAUDEQUIN Christiane	84	VEAUDEQUIN	Christiane	PAR ME DUTRIEZ RUE LUCIEN QUITTELIER	02300	CHAUNY
1500000C0823	31	Privé	101,9	7	Indivision GOBILLARD	12	GOBILLARD	Colette	18 RUE DE MONTDIDIER	60400	SUZOY
1500000C0823	31	Privé	101,9	7	Indivision GOBILLARD	13	GOBILLARD	Gisele	40 RUE DE NOYON	60400	SUZOY
1500000C0823	31	Privé	101,9	7	Indivision GOBILLARD	14	GOBILLARD	Lucie	60 RUE DU BUHAT	60640	CAMPAGNE
1500000C0823	31	Privé	101,9	7	Indivision GOBILLARD	15	MARESSE	Henriette	40 RUE DE NOYON	60400	SUZOY
1500000C0824	31	Privé	103,5	51	Indivision DELAGE	85	DELAGE	Alain	23 RUE ROYALE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0824	31	Privé	103,5	51	Indivision DELAGE	86	DELAGE	Guy	315 RUE DE L'EGLISE	60400	APPILLY

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
1500000C0825	31	Privé	1105,1	39	M et Mme THOMA	64	SOETEMONT	Laurence	FERME DE LA MENTHE 520 RUE ROBERT DELAGE	60170	PIMPREZ
1500000C0825	31	Privé	1105,1	39	M et Mme THOMA	65	THOMA	Benoit	FERME DE LA MENTHE 520 RUE ROBERT DELAGE	60170	PIMPREZ
1500000C0826	31	Public	497,1	6	COMMUNE DE CHIRY OURSCAMP	11	COMMUNE DE CHIRY OURSCAMP		MAIRIE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0827	113	Privé	58,8	32	Indivision LAGAND	52	GUEGUEN	Irene	8 RUE DU POINT DU JOUR	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0827	113	Privé	58,8	32	Indivision LAGAND	53	LAGAND	Gerald	240 RUE DU JEU D'ARC	60150	CHEVINCOURT
1500000C0827	113	Privé	58,8	32	Indivision LAGAND	54	LAGAND	Thierry	538 RUE DE SANVIC	60310	PLESSIS DE ROYE
1500000C0828	113	Privé	208,9	52	M et Mme MARIEZ	87	BLANCHERE	Germaine	80 RUE DES MOINES	75017	PARIS
1500000C0828	113	Privé	208,9	52	M et Mme MARIEZ	88	MARIEZ	Louis	7 RUE EDOUARD VAILLANT	94120	FONTENAY SOUS BOIS
1500000C0829	113	Privé	55,0	52	M et Mme MARIEZ	87	BLANCHERE	Germaine	80 RUE DES MOINES	75017	PARIS
1500000C0829	113	Privé	55,0	52	M et Mme MARIEZ	88	MARIEZ	Louis	7 RUE EDOUARD VAILLANT	94120	FONTENAY SOUS BOIS
1500000C0830	113	Privé	173,3	7	Indivision GOBILLARD	12	GOBILLARD	Colette	18 RUE DE MONTDIDIER	60400	SUZOY
1500000C0830	113	Privé	173,3	7	Indivision GOBILLARD	13	GOBILLARD	Gisele	40 RUE DE NOYON	60400	SUZOY
1500000C0830	113	Privé	173,3	7	Indivision GOBILLARD	14	GOBILLARD	Lucie	60 RUE DU BUHAT	60640	CAMPAGNE
1500000C0830	113	Privé	173,3	7	Indivision GOBILLARD	15	MARESSE	Henriette	40 RUE DE NOYON	60400	SUZOY
1500000C0831	113	Privé	21,6	41	MARIEZ Louis	67	MARIEZ	Louis	7 RUE EDOUARD VAILLANT	94120	FONTENAY SOUS BOIS
1500000C0832	113	Privé	53,0	18	SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL HAUTS	31	SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL HAUTS		BP 35 516 RUE SAINT FUSCIEN	80000	AMIENS
1500000C0833	113	Privé	67,7	18	SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL HAUTS	31	SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL HAUTS		BP 35 516 RUE SAINT FUSCIEN	80000	AMIENS
1500000C0836	113	Privé	24,1	53	MORGAND Jacques	89	MORGAND	Jacques	7B RUE DU MARAIQUAIS	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0837	113	Privé	26,7	54	Indivision CATOIRE	90	CATOIRE	Anne	#VALUE!	#VALUE!	RUE DES PAQUIS GENEVE SUISSE

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
1500000C0837	113	Privé	26,7	54	Indivision CATOIRE	91	CATOIRE	Claudie	42 RUE KLEBER	59390	LYS LEZ LANNOY
1500000C0837	113	Privé	26,7	54	Indivision CATOIRE	92	LAMEILLE	Denise	RCE GOLF HORIZONA 19 AV DES FRERES ROUSTAN	06220	VALLAURIS
1500000C0838	113	Privé	4,7	48	Indivision LEFEVRE	81	LEFEVRE	Magali	4 AV LOUISE	59110	LA MADELEINE
1500000C0838	113	Privé	4,7	48	Indivision LEFEVRE	82	LEFEVRE	Michel	9 RTE DE BUSSY	60400	GENVRY
1500000C0843	28	Privé	560,7	56	CHARLET Mireille ép. ROSE	95	CHARLET	Mireille	439 RUE DE CLAIROIX	60150	LE PLESSIS BRION
1500000C0844	28	Privé	323,3	56	CHARLET Mireille ép. ROSE	95	CHARLET	Mireille	439 RUE DE CLAIROIX	60150	LE PLESSIS BRION
1500000C0845	28	Privé	23,4	57	M et Mme ROSE	96	CHARLET	Mireille	439 RUE DE CLAIROIX	60150	LE PLESSIS BRION
1500000C0845	28	Privé	23,4	57	M et Mme ROSE	97	ROSE	Marc	439 RUE DE CLAIROIX	60150	LE PLESSIS BRION
1500000C0846	28	Privé	26,5	56	CHARLET Mireille ép. ROSE	95	CHARLET	Mireille	439 RUE DE CLAIROIX	60150	LE PLESSIS BRION
1500000C0847	28	Privé	228,5	58	LUCAS Christiane ép. BAILLY	98	LUCAS	Christiane	2B RUE LOUIS LUMIERE	02800	BEAUTOR
1500000C0848	28	Privé	85,8	59	BOULAIS Annie ép. BASTARD	99	BOULAIS	Annie	4 RUE DES MESANGES	60160	THIVERNY
1500000C0849	28	Privé	99,3	13	M et Mme BONNARD	22	BONNARD	Yves	91 RUE DE BELLE ANNE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0849	28	Privé	99,3	13	M et Mme BONNARD	23	THIERY	Marie-Thérèse	91 RUE DE BELLE ANNE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0850	28	Privé	194,8	18	SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL HAUTS	31	SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL HAUTS		BP 35 516 RUE SAINT FUSCIEN	80000	AMIENS
1500000C0851	28	Privé	1954,1	60	L'ETANG DE LA NOUE	100	L'ETANG DE LA NOUE		606 RUE DE LA FONTAINE	60640	LE PLESSIS PATTE D'OIE
1500000C0852	28	Privé	1052,3	61	Indivision MARIEZ	101	MARIEZ	Jacques	7 RUE EDOUARD VAILLANT	94120	FONTENAY SOUS BOIS
1500000C0852	28	Privé	1052,3	61	Indivision MARIEZ	102	MARIEZ	Louis	7 RUE EDOUARD VAILLANT	94120	FONTENAY SOUS BOIS
1500000C0853	28	Privé	10,6	52	M et Mme MARIEZ	87	BLANCHERE	Germaine	80 RUE DES MOINES	75017	PARIS
1500000C0853	28	Privé	10,6	52	M et Mme MARIEZ	88	MARIEZ	Louis	7 RUE EDOUARD VAILLANT	94120	FONTENAY SOUS BOIS
1500000C0855	28	Privé	1423,8	52	M et Mme MARIEZ	87	BLANCHERE	Germaine	80 RUE DES MOINES	75017	PARIS

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
1500000C0855	28	Privé	1423,8	52	M et Mme MARIEZ	88	MARIEZ	Louis	7 RUE EDOUARD VAILLANT	94120	FONTENAY SOUS BOIS
1500000C0862	28	Privé	1206,9	52	M et Mme MARIEZ	87	BLANCHERE	Germaine	80 RUE DES MOINES	75017	PARIS
1500000C0862	28	Privé	1206,9	52	M et Mme MARIEZ	88	MARIEZ	Louis	7 RUE EDOUARD VAILLANT	94120	FONTENAY SOUS BOIS
1500000C0863	28	Privé	653,3	39	M et Mme THOMA	64	SOETEMONT	Laurence	FERME DE LA MENTHE 520 RUE ROBERT DELAGE	60170	PIMPREZ
1500000C0863	28	Privé	653,3	39	M et Mme THOMA	65	THOMA	Benoit	FERME DE LA MENTHE 520 RUE ROBERT DELAGE	60170	PIMPREZ
1500000C0888	29	Privé	28,2	38	PASTACORP	63	PASTACORP		RUE DE LA JUSTICE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C0902	29	Public	18,0	2	SNCF MOBILITES	2	SNCF MOBILITES		CS 20012 9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU	93200	SAINT DENIS
1500000C0984	31	Privé	64,0	47	CAT Raymond	80	CAT	Raymond	145 RUE DU MONTCHELLE	60400	VAUCHELLES
1500000C0DP7	28	Public	8,6								
1500000C0DP8	29	Public	75,8								
1500000C1139	29	Privé	362,5	62	M et Mme DEQUEANT	103	DEQUEANT	Didier	22 RUE DE L'EGLISE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000C1139	29	Privé	362,5	62	M et Mme DEQUEANT	104	GUERRA Y GAMERO	Francisca	22 RUE DE L'EGLISE	60138	CHIRY OURSCAMP
1500000CDP12	31 / 113	Public	401,2								
1500000CDP13	29 / 30	Public	347,3								
150000C0DP4	188	Public	294,1								
150000ZA0015	22	Public	93,7	66	ASS FONCIERE DE BAILLY CHIRY TRACY	109	ASS FONCIERE DE BAILLY CHIRY TRACY		MAIRIE	60170	BAILLY

3.4.6. Commune de Choisy-au-Bac

Tableau 6. Caractéristiques des parcelles cadastrales concernées par les opérations de défrichement sur la commune de Choisy-au-Bac

(Source : Team O+, 2019)

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
151000AA0001	6	Privé	149,9	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0002	6	Privé	61,3	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0003	6	Privé	42,6	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0005	6	Public	58,2	2	COMMUNE DE PLESSIS BRION BUREAU D'AIDE SOCIALE	2	COMMUNE DE PLESSIS BRION BUREAU D'AIDE SOCIALE		MAIRIE	60150	LE PLESSIS BRION
151000AA0006	6	Privé	43,7	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0007	6	Privé	41,3	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0008	6	Privé	77,0	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0009	6 / 9	Privé	75,8	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0011	6 / 9	Privé	61,8	3	VAN WYNSBERGHE Françoise	3	VAN WYNSBERGHE	Françoise	RESIDENCE LES CORMORANS APT 40 3 SQ CHARLES GOUNOD	60200	COMPIEGNE
151000AA0012	6 / 9	Privé	55,9	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0013	6 / 9	Privé	50,7	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0014	6 / 9	Privé	229,2	4	FONTAINE Jack	4	FONTAINE	Jack	6 RUE PASTEUR	60150	THOUROTTE
151000AA0015	6 / 9	Privé	376,7	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	5	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0015	6 / 9	Privé	376,7	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	6	ACXEL	Jacques	16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0015	6 / 9	Privé	376,7	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	7	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0015	6 / 9	Privé	376,7	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	8	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0017	6 / 9	Privé	101,5	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0018	6 / 9	Privé	112,5	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0019	9	Privé	87,4	6	DOMAINE PROPRIETAIRES INCONNUS	9	DOMAINE PROPRIETAIRES INCONNUS		CENTRE FISCAL 29 RUE DU DOCTEUR GERARD	60000	BEAUVAIS

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
151000AA0020	9	Privé	205,7	7	FRAIN Thierry	10	FRAIN	Thierry	121B RUE DE LA COLLINE	54000	NANCY
151000AA0021	9	Privé	157,3	8	Indivision MARTIN	11	MARTIN	Jean	8 RUE DE LA CROIX NOIRE	60150	MONTMACQ
151000AA0021	9	Privé	157,3	8	Indivision MARTIN	12	MARTIN	Sylvie	6 RUE DU MARTELOIS	60150	THOUROTTE
151000AA0021	9	Privé	157,3	8	Indivision MARTIN	13	MARTIN	Veronique	APP 3 17 RUE FERDINAND SARRAZIN	60280	MARGNY LES COMPIEGNE
151000AA0022	9	Privé	703,4	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	5	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0022	9	Privé	703,4	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	6	ACXEL	Jacques	16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0022	9	Privé	703,4	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	7	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0022	9	Privé	703,4	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	8	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0028	9	Privé	120,9	9	VAN WYNSBERGHE Françoise	14	VAN WYNSBERGHE	Françoise	RESIDENCE LES CORMORANS APT 40 3 SQ CHARLES GOUNOD	60200	COMPIEGNE
151000AA0029	9	Privé	148,9	10	DURON Antoine	15	DURON	Antoine		60150	LE PLESSIS BRION
151000AA0031	9	Privé	694,4	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0032	9	Privé	1759,0	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0033	9	Privé	4200,8	7	FRAIN Thierry	10	FRAIN	Thierry	121B RUE DE LA COLLINE	54000	NANCY
151000AA0034	9	Privé	979,1	11	GUERIN COSME Bruno	16	GUERIN COSME	Bruno	8 RUE JOHANN STRAUSS	60150	THOUROTTE
151000AA0035	9	Privé	254,9	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0036	9	Privé	2301,1	12	LHOTE Bruno	17	LHOTE	Bruno	78 RUE EDOUARD MEUNIER	60150	LE PLESSIS BRION
151000AA0038	9	Privé	43,5	13	JUSTICE Marc	18	JUSTICE	Marc	85 RUE DE LA TAILLETTE	60150	CHEVINCOURT
151000AA0041	9	Privé	3954,8	12	LHOTE Bruno	17	LHOTE	Bruno	78 RUE EDOUARD MEUNIER	60150	LE PLESSIS BRION
151000AA0042	9	Privé	79,5	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	5	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0042	9	Privé	79,5	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	6	ACXEL	Jacques	16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0042	9	Privé	79,5	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	7	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0042	9	Privé	79,5	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	8	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0042	9	Privé	79,5	1	Indivision ACXEL et BONNET	1	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0042	9	Privé	79,5	1	Indivision ACXEL et BONNET	2	ACXEL	Jacques	AGRICULTEUR 16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
151000AA0042	9	Privé	79,5	1	Indivision ACXEL et BONNET	3	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0042	9	Privé	79,5	1	Indivision ACXEL et BONNET	4	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0043	9	Privé	105,5	13	JUSTICE Marc	18	JUSTICE	Marc	85 RUE DE LA TAILLETTE	60150	CHEVINCOURT
151000AA0043	9	Privé	105,5	2	JUSTICE Marc	5	JUSTICE	Marc	85 RUE DE LA TAILLETTE	60150	CHEVINCOURT
151000AA0044	9	Privé	3887,5	14	Indivision VAN WYNSBERGHE	19	GUERDIN	Sadiane	2 AV DU MAL JUIN	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0044	9	Privé	3887,5	14	Indivision VAN WYNSBERGHE	20	VAN WYNSBERGHE	Bénédicte	OLLENCOURT 50 RUE DU MOULIN	60170	TRACY LE MONT
151000AA0044	9	Privé	3887,5	14	Indivision VAN WYNSBERGHE	21	VAN WYNSBERGHE	Sandrine	13 RUE DE LA TERRE GALICE	60153	RETHONDES
151000AA0044	9	Privé	3887,5	14	Indivision VAN WYNSBERGHE	22	VAN WYNSBERGHE	Sybille	5 RUE DE LA DANSE AUX FEES	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0045	9	Privé	207,8	13	JUSTICE Marc	18	JUSTICE	Marc	85 RUE DE LA TAILLETTE	60150	CHEVINCOURT
151000AA0049	9	Privé	53,3	13	JUSTICE Marc	18	JUSTICE	Marc	85 RUE DE LA TAILLETTE	60150	CHEVINCOURT
151000AA0049	9	Privé	53,3	2	JUSTICE Marc	5	JUSTICE	Marc	85 RUE DE LA TAILLETTE	60150	CHEVINCOURT
151000AA0051	6	Privé	8,7	2	JUSTICE Marc	5	JUSTICE	Marc	85 RUE DE LA TAILLETTE	60150	CHEVINCOURT
151000AA0052	6	Privé	0,4	3	BONNET Jeannine	6	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0055	6	Privé	4,4	1	Indivision ACXEL et BONNET	1	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0055	6	Privé	4,4	1	Indivision ACXEL et BONNET	2	ACXEL	Jacques	AGRICULTEUR 16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0055	6	Privé	4,4	1	Indivision ACXEL et BONNET	3	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0055	6	Privé	4,4	1	Indivision ACXEL et BONNET	4	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0062	6	Privé	8,2	1	Indivision ACXEL et BONNET	1	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0062	6	Privé	8,2	1	Indivision ACXEL et BONNET	2	ACXEL	Jacques	AGRICULTEUR 16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0062	6	Privé	8,2	1	Indivision ACXEL et BONNET	3	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0062	6	Privé	8,2	1	Indivision ACXEL et BONNET	4	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0063	6	Privé	14,0	1	Indivision ACXEL et BONNET	1	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0063	6	Privé	14,0	1	Indivision ACXEL et BONNET	2	ACXEL	Jacques	AGRICULTEUR 16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0063	6	Privé	14,0	1	Indivision ACXEL et BONNET	3	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
151000AA0063	6	Privé	14,0	1	Indivision ACXEL et BONNET	4	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0064	6	Privé	1,2	7	ACXEL Eric et ACXEL Sophie et LANVIN Françoise	12	ACXEL	Eric	CHEZ MME BREYTON 4 LOT MAMOSA	97432	RAVINE DES CABRIS
151000AA0064	6	Privé	1,2	7	ACXEL Eric et ACXEL Sophie et LANVIN Françoise	13	ACXEL	Sophie	LES FONTENETTES	71190	THIL-SUR-ARROUX
151000AA0064	6	Privé	1,2	7	ACXEL Eric et ACXEL Sophie et LANVIN Françoise	14	LANVIN	Françoise	25 AV DU PDT G CLEMENCEAU	60200	COMPIEGNE
151000AA0065	6	Privé	2,1	7	ACXEL Eric et ACXEL Sophie et LANVIN Françoise	12	ACXEL	Eric	CHEZ MME BREYTON 4 LOT MAMOSA	97432	RAVINE DES CABRIS
151000AA0065	6	Privé	2,1	7	ACXEL Eric et ACXEL Sophie et LANVIN Françoise	13	ACXEL	Sophie	LES FONTENETTES	71190	THIL-SUR-ARROUX
151000AA0065	6	Privé	2,1	7	ACXEL Eric et ACXEL Sophie et LANVIN Françoise	14	LANVIN	Françoise	25 AV DU PDT G CLEMENCEAU	60200	COMPIEGNE
151000AA0066	6	Privé	12,3	7	ACXEL Eric et ACXEL Sophie et LANVIN Françoise	12	ACXEL	Eric	CHEZ MME BREYTON 4 LOT MAMOSA	97432	RAVINE DES CABRIS
151000AA0066	6	Privé	12,3	7	ACXEL Eric et ACXEL Sophie et LANVIN Françoise	13	ACXEL	Sophie	LES FONTENETTES	71190	THIL-SUR-ARROUX
151000AA0066	6	Privé	12,3	7	ACXEL Eric et ACXEL Sophie et LANVIN Françoise	14	LANVIN	Françoise	25 AV DU PDT G CLEMENCEAU	60200	COMPIEGNE
151000AA0067	6	Privé	31,1	1	Indivision ACXEL et BONNET	1	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0067	6	Privé	31,1	1	Indivision ACXEL et BONNET	2	ACXEL	Jacques	AGRICULTEUR 16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0067	6	Privé	31,1	1	Indivision ACXEL et BONNET	3	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0067	6	Privé	31,1	1	Indivision ACXEL et BONNET	4	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0068	6	Privé	21,4	15	Indivision JUSTICE	23	JUSTICE	Agnes	APPT 38 387 RUE DU 8 MAI 1945	60280	MARGNY LES COMPIEGNE
151000AA0068	6	Privé	21,4	15	Indivision JUSTICE	24	JUSTICE	Marc	85 RUE DE LA TAILLETTE	60150	CHEVINCOURT
151000AA0068	6	Privé	21,4	15	Indivision JUSTICE	25	JUSTICE	Robert	4 PL DE LA MAIRIE	60150	LONGUEIL ANNEL
151000AA0069	5 / 6	Privé	233,6	16	Indivision ACXEL/LANVIN	26	ACXEL	Eric	CHEZ MME BREYTON 4 LOT MAMOSA	97432	RAVINE DES CABRIS
151000AA0069	5 / 6	Privé	233,6	16	Indivision ACXEL/LANVIN	27	ACXEL	Sophie	LES FONTENETTES	71190	THIL-SUR-ARROUX
151000AA0069	5 / 6	Privé	233,6	16	Indivision ACXEL/LANVIN	28	LANVIN	Françoise	25 AV DU PDT G CLEMENCEAU	60200	COMPIEGNE

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
151000AA0069	5 / 6	Privé	233,6	7	ACXEL Eric et ACXEL Sophie et LANVIN Françoise	12	ACXEL	Eric	CHEZ MME BREYTON 4 LOT MAMOSA	97432	RAVINE DES CABRIS
151000AA0069	5 / 6	Privé	233,6	7	ACXEL Eric et ACXEL Sophie et LANVIN Françoise	13	ACXEL	Sophie	LES FONTENETTES	71190	THIL-SUR-ARROUX
151000AA0069	5 / 6	Privé	233,6	7	ACXEL Eric et ACXEL Sophie et LANVIN Françoise	14	LANVIN	Françoise	25 AV DU PDT G CLEMENCEAU	60200	COMPIEGNE
151000AA0070	5	Privé	377,0	16	Indivision ACXEL/LANVIN	26	ACXEL	Eric	CHEZ MME BREYTON 4 LOT MAMOSA	97432	RAVINE DES CABRIS
151000AA0070	5	Privé	377,0	16	Indivision ACXEL/LANVIN	27	ACXEL	Sophie	LES FONTENETTES	71190	THIL-SUR-ARROUX
151000AA0070	5	Privé	377,0	16	Indivision ACXEL/LANVIN	28	LANVIN	Françoise	25 AV DU PDT G CLEMENCEAU	60200	COMPIEGNE
151000AA0071	5	Privé	1760,2	17	JUSTICE Antoine et JUSTICE Micheline	29	JUSTICE	Antoine	16B RUE DU TOUR DE VILLE	60280	CLAIROIX
151000AA0071	5	Privé	1760,2	17	JUSTICE Antoine et JUSTICE Micheline	30	JUSTICE	Micheline	108 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0072	5	Privé	3015,9	16	Indivision ACXEL/LANVIN	26	ACXEL	Eric	CHEZ MME BREYTON 4 LOT MAMOSA	97432	RAVINE DES CABRIS
151000AA0072	5	Privé	3015,9	16	Indivision ACXEL/LANVIN	27	ACXEL	Sophie	LES FONTENETTES	71190	THIL-SUR-ARROUX
151000AA0072	5	Privé	3015,9	16	Indivision ACXEL/LANVIN	28	LANVIN	Françoise	25 AV DU PDT G CLEMENCEAU	60200	COMPIEGNE
151000AA0073	5	Privé	101,9	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	5	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0073	5	Privé	101,9	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	6	ACXEL	Jacques	16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0073	5	Privé	101,9	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	7	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0073	5	Privé	101,9	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	8	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0074	5	Privé	926,4	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	5	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0074	5	Privé	926,4	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	6	ACXEL	Jacques	16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0074	5	Privé	926,4	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	7	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0074	5	Privé	926,4	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	8	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0074	5	Privé	926,4	1	Indivision ACXEL et BONNET	1	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
151000AA0074	5	Privé	926,4	1	Indivision ACXEL et BONNET	2	ACXEL	Jacques	AGRICULTEUR 16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0074	5	Privé	926,4	1	Indivision ACXEL et BONNET	3	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0074	5	Privé	926,4	1	Indivision ACXEL et BONNET	4	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0075	5	Privé	743,2	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0076	5	Privé	1472,1	17	JUSTICE Antoine et JUSTICE Micheline	29	JUSTICE	Antoine	16B RUE DU TOUR DE VILLE	60280	CLAIROIX
151000AA0076	5	Privé	1472,1	17	JUSTICE Antoine et JUSTICE Micheline	30	JUSTICE	Micheline	108 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0077	5	Privé	389,9	18	JUSTICE Robert	31	JUSTICE	Robert	4 PL DE LA MAIRIE	60150	LONGUEIL ANNEL
151000AA0077	5	Privé	389,9	5	JUSTICE Robert	8	JUSTICE	Robert	4 PL DE LA MAIRIE	60150	LONGUEIL ANNEL
151000AA0083	5	Privé	145,1	21	BONNET Jeannine	35	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0083	5	Privé	145,1	3	BONNET Jeannine	6	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0084	5	Privé	3261,8	12	LHOTE Bruno	17	LHOTE	Bruno	78 RUE EDOUARD MEUNIER	60150	LE PLESSIS BRION
151000AA0085	5	Privé	3703,9	22	MOMMELE Anne	36	MOMMELE	Anne	6B RUE ALEXANDRE DUMAS	60800	CREPY EN VALOIS
151000AA0086	5	Privé	125,3	16	Indivision ACXEL/LANVIN	26	ACXEL	Eric	CHEZ MME BREYTON 4 LOT MAMOSA	97432	RAVINE DES CABRIS
151000AA0086	5	Privé	125,3	16	Indivision ACXEL/LANVIN	27	ACXEL	Sophie	LES FONTENETTES	71190	THIL-SUR-ARROUX
151000AA0086	5	Privé	125,3	16	Indivision ACXEL/LANVIN	28	LANVIN	Françoise	25 AV DU PDT G CLEMENCEAU	60200	COMPIEGNE
151000AA0086	5	Privé	125,3	7	ACXEL Eric et ACXEL Sophie et LANVIN Françoise	12	ACXEL	Eric	CHEZ MME BREYTON 4 LOT MAMOSA	97432	RAVINE DES CABRIS
151000AA0086	5	Privé	125,3	7	ACXEL Eric et ACXEL Sophie et LANVIN Françoise	13	ACXEL	Sophie	LES FONTENETTES	71190	THIL-SUR-ARROUX
151000AA0086	5	Privé	125,3	7	ACXEL Eric et ACXEL Sophie et LANVIN Françoise	14	LANVIN	Françoise	25 AV DU PDT G CLEMENCEAU	60200	COMPIEGNE
151000AA0087	5	Privé	89,3	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	5	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0087	5	Privé	89,3	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	6	ACXEL	Jacques	16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0087	5	Privé	89,3	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	7	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0087	5	Privé	89,3	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	8	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
151000AA0087	5	Privé	89,3	1	Indivision ACXEL et BONNET	1	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0087	5	Privé	89,3	1	Indivision ACXEL et BONNET	2	ACXEL	Jacques	AGRICULTEUR 16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0087	5	Privé	89,3	1	Indivision ACXEL et BONNET	3	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0087	5	Privé	89,3	1	Indivision ACXEL et BONNET	4	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0088	5	Privé	156,0	18	JUSTICE Robert	31	JUSTICE	Robert	4 PL DE LA MAIRIE	60150	LONGUEIL ANNEL
151000AA0088	5	Privé	156,0	5	JUSTICE Robert	8	JUSTICE	Robert	4 PL DE LA MAIRIE	60150	LONGUEIL ANNEL
151000AA0089	5	Privé	74,5	15	Indivision JUSTICE	23	JUSTICE	Agnes	APPT 38 387 RUE DU 8 MAI 1945	60280	MARGNY LES COMPIEGNE
151000AA0089	5	Privé	74,5	15	Indivision JUSTICE	24	JUSTICE	Marc	85 RUE DE LA TAILLETTE	60150	CHEVINCOURT
151000AA0089	5	Privé	74,5	15	Indivision JUSTICE	25	JUSTICE	Robert	4 PL DE LA MAIRIE	60150	LONGUEIL ANNEL
151000AA0089	5	Privé	74,5	6	Indivision JUSTICE	9	JUSTICE	Agnes	APPT 38 387 RUE DU 8 MAI 1945	60280	MARGNY LES COMPIEGNE
151000AA0089	5	Privé	74,5	6	Indivision JUSTICE	10	JUSTICE	Marc	85 RUE DE LA TAILLETTE	60150	CHEVINCOURT
151000AA0089	5	Privé	74,5	6	Indivision JUSTICE	11	JUSTICE	Robert	4 PL DE LA MAIRIE	60150	LONGUEIL ANNEL
151000AA0090	5	Privé	413,9	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	5	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0090	5	Privé	413,9	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	6	ACXEL	Jacques	16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0090	5	Privé	413,9	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	7	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0090	5	Privé	413,9	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	8	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0090	5	Privé	413,9	1	Indivision ACXEL et BONNET	1	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0090	5	Privé	413,9	1	Indivision ACXEL et BONNET	2	ACXEL	Jacques	AGRICULTEUR 16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0090	5	Privé	413,9	1	Indivision ACXEL et BONNET	3	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0090	5	Privé	413,9	1	Indivision ACXEL et BONNET	4	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0094	4	Privé	2,8	7	ACXEL Eric et ACXEL Sophie et LANVIN Françoise	12	ACXEL	Eric	CHEZ MME BREYTON 4 LOT MAMOSA	97432	RAVINE DES CABRIS
151000AA0094	4	Privé	2,8	7	ACXEL Eric et ACXEL Sophie et LANVIN Françoise	13	ACXEL	Sophie	LES FONTENETTES	71190	THIL-SUR-ARROUX
151000AA0094	4	Privé	2,8	7	ACXEL Eric et ACXEL Sophie et LANVIN Françoise	14	LANVIN	Françoise	25 AV DU PDT G CLEMENCEAU	60200	COMPIEGNE

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
151000AA0101	4	Privé	116,5	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0101	4	Privé	116,5	9	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	16	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0102	4	Privé	46,4	9	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	16	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0103	4	Privé	96,8	1	Indivision ACXEL et BONNET	1	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0103	4	Privé	96,8	1	Indivision ACXEL et BONNET	2	ACXEL	Jacques	AGRICULTEUR 16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0103	4	Privé	96,8	1	Indivision ACXEL et BONNET	3	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0103	4	Privé	96,8	1	Indivision ACXEL et BONNET	4	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0104	4	Privé	23,2	9	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	16	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0105	4	Privé	97,7	9	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	16	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0110	4	Public	112,4	13	COMMUNE DE PLESSIS BRION BUREAU D'AIDE SOCIALE	22	COMMUNE DE PLESSIS BRION BUREAU D'AIDE SOCIALE		MAIRIE	60150	LE PLESSIS BRION
151000AA0111	4	Privé	11,8	11	VAN Wynsberghe Françoise	19	VAN Wynsberghe	Françoise	RESIDENCE LES CORMORANS APT 40 3 SQ CHARLES GOUNOD	60200	COMPIEGNE
151000AA0112	4	Public	3,1	13	COMMUNE DE PLESSIS BRION BUREAU D'AIDE SOCIALE	22	COMMUNE DE PLESSIS BRION BUREAU D'AIDE SOCIALE		MAIRIE	60150	LE PLESSIS BRION
151000AA0122	4	Privé	15,8	9	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	16	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0123	4	Privé	37,1	9	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	16	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0124	4	Privé	17,8	1	Indivision ACXEL et BONNET	1	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0124	4	Privé	17,8	1	Indivision ACXEL et BONNET	2	ACXEL	Jacques	AGRICULTEUR 16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0124	4	Privé	17,8	1	Indivision ACXEL et BONNET	3	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0124	4	Privé	17,8	1	Indivision ACXEL et BONNET	4	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0125	4	Privé	9,6	9	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	16	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0126	4	Privé	9,0	9	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	16	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0127	4	Privé	7,2	9	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	16	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
151000AA0128	4	Privé	1,2	9	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	16	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0142	4	Privé	144,8	9	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	16	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AA0155	4	Privé	64,9	19	ORRIERE Roland	32	ORRIERE	Roland	26 RUE EDOUARD MEUNIER	60150	LE PLESSIS BRION
151000AA0156	4	Privé	29,8	20	LHOTE Bruno	33	LHOTE	Bruno	78 RUE EDOUARD MEUNIER	60150	LE PLESSIS BRION
151000AA0157	4	Privé	14,5	20	LHOTE Bruno	33	LHOTE	Bruno	78 RUE EDOUARD MEUNIER	60150	LE PLESSIS BRION
151000AA0158	4	Privé	8,6	21	LEBLANC Jeannot et SOYER Françoise	34	LEBLANC	Jeannot	189 RUE DES ECOLES	60150	LONGUEIL ANNEL
151000AA0158	4	Privé	8,6	21	LEBLANC Jeannot et SOYER Françoise	35	SOYER	Françoise	189 RUE DES ECOLES	60150	LONGUEIL ANNEL
151000AA0159	4	Privé	2,1	22	GUERIN Cosme	36	GUERIN	Cosme	8 RUE JOHANN STRAUSS	60150	THOUROTTE
151000AA0160	4	Privé	0,0	23	ROGER Pascal	37	ROGER	Pascal	20 RUE DES OEILLETS	76280	SAINT-JOUIN-BRUNEVAL
151000AA0169	4	Privé	19,8	20	LHOTE Bruno	33	LHOTE	Bruno	78 RUE EDOUARD MEUNIER	60150	LE PLESSIS BRION
151000AA0170	4	Privé	17,8	24	GRENON Yvonne	38	GRENON	Yvonne	ETG 4 APPT 48 6C AV DE LA RESISTANCE	60200	COMPIEGNE
151000AA0171	4	Privé	44,2	1	Indivision ACXEL et BONNET	1	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0171	4	Privé	44,2	1	Indivision ACXEL et BONNET	2	ACXEL	Jacques	AGRICULTEUR 16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0171	4	Privé	44,2	1	Indivision ACXEL et BONNET	3	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0171	4	Privé	44,2	1	Indivision ACXEL et BONNET	4	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0174	4	Privé	11,9	1	Indivision ACXEL et BONNET	1	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0174	4	Privé	11,9	1	Indivision ACXEL et BONNET	2	ACXEL	Jacques	AGRICULTEUR 16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0174	4	Privé	11,9	1	Indivision ACXEL et BONNET	3	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0174	4	Privé	11,9	1	Indivision ACXEL et BONNET	4	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0175	4	Privé	81,1	20	LHOTE Bruno	33	LHOTE	Bruno	78 RUE EDOUARD MEUNIER	60150	LE PLESSIS BRION
151000AA0180	4	Privé	15,9	25	VAN Wynsberghe Michel	39	VAN Wynsberghe	Michel	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0181	4	Privé	13,9	26	LHOTE David	40	LHOTE	David	40 AV SAINT SULPICE	60150	LE PLESSIS BRION
151000AA0182	4	Privé	22,7	22	GUERIN Cosme	36	GUERIN	Cosme	8 RUE JOHANN STRAUSS	60150	THOUROTTE
151000AA0195	4	Privé	170,9	27	LHOTE Bruno et LHOTE David	41	LHOTE	Bruno	78 RUE EDOUARD MEUNIER	60150	LE PLESSIS BRION

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
151000AA0195	4	Privé	170,9	27	LHOTE Bruno et LHOTE David	42	LHOTE	David	40 AV SAINT SULPICE	60150	LE PLESSIS BRION
151000AA0210	4	Privé	17,3	1	Indivision ACXEL et BONNET	1	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0210	4	Privé	17,3	1	Indivision ACXEL et BONNET	2	ACXEL	Jacques	AGRICULTEUR 16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0210	4	Privé	17,3	1	Indivision ACXEL et BONNET	3	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0210	4	Privé	17,3	1	Indivision ACXEL et BONNET	4	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0211	4	Privé	3,9	10	Indivision DABONCOURT	17	DABONCOURT	Sandrine	40 RUE NOTRE-DAME DE NAZARETH	75003	PARIS
151000AA0211	4	Privé	3,9	10	Indivision DABONCOURT	18	DABONCOURT	Sophie	2237 RTE DE MONTRICOUX	82300	CAUSSADE
151000AA0212	4	Privé	0,4	5	JUSTICE Robert	8	JUSTICE	Robert	4 PL DE LA MAIRIE	60150	LONGUEIL ANNEL
151000AA0215	4	Privé	0,7	8	HENNET Sylvie	15	HENNET	Sylvie	68 BD SAINT GERMAIN	75005	PARIS
151000AA0216	4	Privé	9,3	5	JUSTICE Robert	8	JUSTICE	Robert	4 PL DE LA MAIRIE	60150	LONGUEIL ANNEL
151000AA0218	4	Privé	1,1	28	ACXEL Ghyslaine	43	ACXEL	Ghyslaine	8 RUE DU PREMIER SEPTEMBRE 1944	60750	CHOISY AU BAC
151000AA0219	4	Privé	5,3	29	BRUYANT Aurelien et TORILLOUX Annie	44	BRUYANT	Aurelien	1 RUE DE SAINT MARD	80700	GOYENCOURT
151000AA0219	4	Privé	5,3	29	BRUYANT Aurelien et TORILLOUX Annie	45	TORILLOUX	Annie	1 RUE DE SAINT MARD	80700	GOYENCOURT
151000AA0312	4	Privé	256,3	20	LHOTE Bruno	33	LHOTE	Bruno	78 RUE EDOUARD MEUNIER	60150	LE PLESSIS BRION
151000AA0313	4	Privé	76,9	20	LHOTE Bruno	33	LHOTE	Bruno	78 RUE EDOUARD MEUNIER	60150	LE PLESSIS BRION
151000AA0DP7	4	Public	26,5								
151000AA0DP9	4	Public	2960,0								
151000AADP11	4	Public	285,6								
151000AADP14	6	Public	85,4								
151000AADP20	6 / 102	Public	3721,4								
151000AADP22	6 / 9	Public	13836,9								
151000AB0001	5	Privé	6,6	23	VAN WYNSBERGHE Gilles	37	VAN WYNSBERGHE	Gilles	RES L ESTRADA LESTRADA	43350	BLANZAC
151000AB0001	5	Privé	6,6	31	VAN Wynsberghe Gilles	47	VAN Wynsberghe	Gilles	RES L ESTRADA LESTRADA	43350	BLANZAC
151000AB0002	5	Privé	14,2	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AB0002	5	Privé	14,2	9	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	16	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
151000AB0003	5	Privé	5,8	22	MOMMELE Anne	36	MOMMELE	Anne	6B RUE ALEXANDRE DUMAS	60800	CREPY EN VALOIS
151000AB0003	5	Privé	5,8	32	MOMMELE Anne	48	MOMMELE	Anne	6B RUE ALEXANDRE DUMAS	60800	CREPY EN VALOIS
151000AB0004	5	Privé	29,9	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	5	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0004	5	Privé	29,9	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	6	ACXEL	Jacques	16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0004	5	Privé	29,9	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	7	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0004	5	Privé	29,9	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	8	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0004	5	Privé	29,9	1	Indivision ACXEL et BONNET	1	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0004	5	Privé	29,9	1	Indivision ACXEL et BONNET	2	ACXEL	Jacques	AGRICULTEUR 16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0004	5	Privé	29,9	1	Indivision ACXEL et BONNET	3	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0004	5	Privé	29,9	1	Indivision ACXEL et BONNET	4	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0005	5	Privé	100,0	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	1	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AB0005	5	Privé	100,0	9	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	16	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
151000AB0006	5	Privé	163,2	24	DE LAPORTE Guy et DE LAPORTE Marie	38	DE LAPORTE	Guy	137 AV ACHILLE PERETTI	92200	NEUILLY SUR SEINE
151000AB0006	5	Privé	163,2	24	DE LAPORTE Guy et DE LAPORTE Marie	39	DE LAPORTE	Marie	68 BD DE COURCELLES	75017	PARIS
151000AB0006	5	Privé	163,2	33	DE Laporte Guy et DE Laporte Marie	49	DE Laporte	Guy	137 AV ACHILLE PERETTI	92200	NEUILLY SUR SEINE
151000AB0006	5	Privé	163,2	33	DE Laporte Guy et DE Laporte Marie	50	DE Laporte	Marie	68 BD DE COURCELLES	75017	PARIS
151000AB0007	5	Privé	382,6	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	5	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0007	5	Privé	382,6	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	6	ACXEL	Jacques	16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0007	5	Privé	382,6	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	7	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0007	5	Privé	382,6	5	Indivision ACXEL/DUPLOYE	8	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0007	5	Privé	382,6	1	Indivision ACXEL et BONNET	1	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
151000AB0007	5	Privé	382,6	1	Indivision ACXEL et BONNET	2	ACXEL	Jacques	AGRICULTEUR 16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0007	5	Privé	382,6	1	Indivision ACXEL et BONNET	3	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0007	5	Privé	382,6	1	Indivision ACXEL et BONNET	4	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0021	4	Privé	14,5	1	Indivision ACXEL et BONNET	1	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0021	4	Privé	14,5	1	Indivision ACXEL et BONNET	2	ACXEL	Jacques	AGRICULTEUR 16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0021	4	Privé	14,5	1	Indivision ACXEL et BONNET	3	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0021	4	Privé	14,5	1	Indivision ACXEL et BONNET	4	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0029	4	Public	396,4	13	COMMUNE DE PLESSIS BRION BUREAU D'AIDE SOCIALE	22	COMMUNE DE PLESSIS BRION BUREAU D'AIDE SOCIALE		MAIRIE	60150	LE PLESSIS BRION
151000AB0030	4	Privé	107,5	34	ALIY Josette et CAILLEUX Michel	51	ALIY	Josette	6B RUE DE L'AIGLE	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0030	4	Privé	107,5	34	ALIY Josette et CAILLEUX Michel	52	CAILLEUX	Michel	6B RUE DE L'AIGLE	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0033	4	Privé	16,1	5	JUSTICE Robert	8	JUSTICE	Robert	4 PL DE LA MAIRIE	60150	LONGUEIL ANNEL
151000AB0035	4	Privé	0,6	1	Indivision ACXEL et BONNET	1	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0035	4	Privé	0,6	1	Indivision ACXEL et BONNET	2	ACXEL	Jacques	AGRICULTEUR 16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0035	4	Privé	0,6	1	Indivision ACXEL et BONNET	3	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0035	4	Privé	0,6	1	Indivision ACXEL et BONNET	4	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0037	4	Privé	32,6	35	Indivision GUERDIN et VAN Wynsberghe	53	GUERDIN	Sadiane	2 AV DU MAL JUIN	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0037	4	Privé	32,6	35	Indivision GUERDIN et VAN Wynsberghe	54	VAN Wynsberghe	Benedicte	OLLENCOURT 50 RUE DU MOULIN	60170	TRACY LE MONT
151000AB0037	4	Privé	32,6	35	Indivision GUERDIN et VAN Wynsberghe	55	VAN Wynsberghe	Sandrine	13 RUE DE LA TERRE GALICE	60153	RETHONDES
151000AB0037	4	Privé	32,6	35	Indivision GUERDIN et VAN Wynsberghe	56	VAN Wynsberghe	Sybille	5 RUE DE LA DANSE AUX FEES	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0040	4	Privé	307,3	15	ACXEL Christiane et DUPLOYE Alain	27	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
151000AB0040	4	Privé	307,3	15	ACXEL Christiane et DUPLOYE Alain	28	DUPLOYE	Alain	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0041	4	Privé	197,2	38	ACXEL Monique	61	ACXEL	Monique	31 RUE DE VERDUN	60153	RETHONDES
151000AB0043	4	Privé	94,8	1	Indivision ACXEL et BONNET	1	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0043	4	Privé	94,8	1	Indivision ACXEL et BONNET	2	ACXEL	Jacques	AGRICULTEUR 16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0043	4	Privé	94,8	1	Indivision ACXEL et BONNET	3	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0043	4	Privé	94,8	1	Indivision ACXEL et BONNET	4	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0055	4	Privé	12,4	11	VAN Wynsberghe Françoise	19	VAN Wynsberghe	Françoise	RESIDENCE LES CORMORANS APT 40 3 SQ CHARLES GOUNOD	60200	COMPIEGNE
151000AB0056	4	Privé	0,9	1	Indivision ACXEL et BONNET	1	ACXEL	Christiane	191 RUE GEORGES CLEMENCEAU	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0056	4	Privé	0,9	1	Indivision ACXEL et BONNET	2	ACXEL	Jacques	AGRICULTEUR 16 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0056	4	Privé	0,9	1	Indivision ACXEL et BONNET	3	ACXEL	Nicole	197 RUE ROBERT LECLERC	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0056	4	Privé	0,9	1	Indivision ACXEL et BONNET	4	BONNET	Jeannine	22 RUE DE L'ABREUVOIR	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0058	4	Privé	1,3	5	JUSTICE Robert	8	JUSTICE	Robert	4 PL DE LA MAIRIE	60150	LONGUEIL ANNEL
151000AB0072	4	Privé	0,2	41	CAILLEUX Michel	64	CAILLEUX	Michel	6B RUE DE L'AIGLE	60750	CHOISY AU BAC
151000AB0DP4	4	Public	0,4								
151000AB0DP5	4	Public	0,6								
151000AB0DP9	102	Public	511,6								
151000AP0193	129	Public	57,5	34	SYNDICAT INTERCOM D'ADDUCTION D'EAU CHOISY CLAIROIX JANVILLE	51	SYNDICAT INTERCOM D'ADDUCTION D'EAU CHOISY CLAIROIX JANVILLE		MAIRIE	60150	JANVILLE
151000AP0193	129	Public	57,5	46	SYNDICAT INTERCOM D'ADDUCTION D'EAU CHOISY CLAIROIX JANVILLE	69	SYNDICAT INTERCOM D'ADDUCTION D'EAU CHOISY CLAIROIX JANVILLE		MAIRIE	60150	JANVILLE
151000AP0196	129	Public	31,0	34	SYNDICAT INTERCOM D'ADDUCTION D'EAU CHOISY CLAIROIX JANVILLE	51	SYNDICAT INTERCOM D'ADDUCTION D'EAU CHOISY CLAIROIX JANVILLE		MAIRIE	60150	JANVILLE

Identifiant parcelle	*Boisement(s) concerné(s) (numéro)*	*Nature du propriétaire de la parcelle*	*Surface fiscale soumise à autorisation (m²)*	*N° Terrier*	*Nom du terrier*	*N° Propriétaire*	*Nom Propriétaire*	*Prénoms Propriétaire*	*Adresse*		
151000AP0196	129	Public	31,0	46	SYNDICAT INTERCOM D'ADDUCTION D'EAU CHOISY CLAIROIX JANVILLE	69	SYNDICAT INTERCOM D'ADDUCTION D'EAU CHOISY CLAIROIX JANVILLE		MAIRIE	60150	JANVILLE
151000AP0198	129	Public	21,5	34	SYNDICAT INTERCOM D'ADDUCTION D'EAU CHOISY CLAIROIX JANVILLE	51	SYNDICAT INTERCOM D'ADDUCTION D'EAU CHOISY CLAIROIX JANVILLE		MAIRIE	60150	JANVILLE
151000AP0198	129	Public	21,5	46	SYNDICAT INTERCOM D'ADDUCTION D'EAU CHOISY CLAIROIX JANVILLE	69	SYNDICAT INTERCOM D'ADDUCTION D'EAU CHOISY CLAIROIX JANVILLE		MAIRIE	60150	JANVILLE
151000AP0200	129	Public	13,3	34	SYNDICAT INTERCOM D'ADDUCTION D'EAU CHOISY CLAIROIX JANVILLE	51	SYNDICAT INTERCOM D'ADDUCTION D'EAU CHOISY CLAIROIX JANVILLE		MAIRIE	60150	JANVILLE
151000AP0200	129	Public	13,3	46	SYNDICAT INTERCOM D'ADDUCTION D'EAU CHOISY CLAIROIX JANVILLE	69	SYNDICAT INTERCOM D'ADDUCTION D'EAU CHOISY CLAIROIX JANVILLE		MAIRIE	60150	JANVILLE
151000AP0DP4	129	Public	302,0								
151000AQ0006	99	Public	463,8	39	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHOISSY AU BAC CLAIROIX JANVILLE E	56	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHOISSY AU BAC CLAIROIX JANVILLE E		MAIRIE	60750	CHOISY AU BAC
151000AQ0DP7	99	Public	73,2								
151000AQ0DP8	99	Public	80,8								

3.4.7. Commune de Clairoix

Tableau 7. Caractéristiques des parcelles cadastrales concernées par les opérations de défrichement sur la commune de Clairoix

(Source : Team O+, 2019)

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
156000AC0093	100	Public	0,7	1	SNCF MOBILITES	1	SNCF MOBILITES		CS 20012 9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU	93200	SAINT DENIS
156000AC0DP7	100	Public	9,8								
156000ACDP10	100	Public	1768,5								
156000ACDP11	100	Public	4,8								
156000AI0080	2	Public	4012,3	9	COMMUNAUTE AGGLOMERATION REG COMPIEGNE	13	COMMUNAUTE AGGLOMERATION REG COMPIEGNE		HOTEL DE VILLE	60200	COMPIEGNE
156000AI0116	2	Public	224,0	9	COMMUNAUTE AGGLOMERATION REG COMPIEGNE	13	COMMUNAUTE AGGLOMERATION REG COMPIEGNE		HOTEL DE VILLE	60200	COMPIEGNE
156000AK0043	1	Public	26,2	1	SNCF MOBILITES	1	SNCF MOBILITES		CS 20012 9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU	93200	SAINT DENIS

3.4.8. Commune de Janville

Tableau 8. Caractéristiques des parcelles cadastrales concernées par les opérations de défrichement sur la commune de Janville

(Source : Team O+, 2019)

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse
323000AC0DP1	101	Public	43,4						
323000AC0DP2	101	Public	39,3						

3.4.10. Commune de Longueil-Annel

Tableau 9. Caractéristiques des parcelles cadastrales concernées par les opérations de défrichement sur la commune de Longueil-Annel

(Source : Team O+, 2019)

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
368000AI0DP4	11	Public	251,7								
368000AK0010	10	Privé	2,7	3	MORTIER Gerard	3	MORTIER	Gerard	10 RUE CLAUDIANE URBAN	60400	SEMPIGNY
368000AK0012	10	Privé	1,8	4	JUSTICE Marc	4	JUSTICE	Marc	85 RUE DE LA TAILLETTE	60150	CHEVINCOURT
368000AK0015	103	Public	0,1	5	COMMUNE DE LONGUEIL ANNEL	5	COMMUNE DE LONGUEIL ANNEL		MAIRIE	60150	LONGUEIL ANNEL
368000ZE0034	10	Privé	1,4	4	JUSTICE Marc	4	JUSTICE	Marc	85 RUE DE LA TAILLETTE	60150	CHEVINCOURT
368000ZE0035	10	Privé	7,5	7	Indivision JUSTICE et MORTIER	7	JUSTICE	Marc	85 RUE DE LA TAILLETTE	60150	CHEVINCOURT
368000ZE0035	10	Privé	7,5	7	Indivision JUSTICE et MORTIER	8	MORTIER	Gerard	10 RUE CLAUDIANE URBAN	60400	SEMPIGNY
368000ZE0035	10	Privé	7,5	7	Indivision JUSTICE et MORTIER	9	MORTIER	Simone	4 PL DE LA MAIRIE	60150	LONGUEIL ANNEL
368000ZE0036	10	Privé	4,8	9	Indivision ETHIS	11	ETHIS	Bernard	22 RUE DE LA MAIRIE	60150	LONGUEIL ANNEL
368000ZE0036	10	Privé	4,8	9	Indivision ETHIS	12	ETHIS	Daniel	22 RUE RENE RICHARD	60150	JANVILLE
368000ZE0036	10	Privé	4,8	9	Indivision ETHIS	13	ETHIS	Denise	31 RUE DE LA MAIRIE	60150	LONGUEIL ANNEL
368000ZE0036	10	Privé	4,8	9	Indivision ETHIS	14	ETHIS	Robert	31 RUE DE LA MAIRIE	60150	LONGUEIL ANNEL
368000ZE0036	10	Privé	4,8	9	Indivision ETHIS	15	ETHIS	Suzanne	PAR MME COULAUD ISABELLE 3150 CHE DU CHATEAU	06460	ESCRAGNOLLES
368000ZE0046	10	Privé	17,3	4	JUSTICE Marc	4	JUSTICE	Marc	85 RUE DE LA TAILLETTE	60150	CHEVINCOURT
368000ZE0048	10	Privé	134,0	15	CROQUET Nicole	24	CROQUET	Nicole	6 IMP DES MEUNIERS	60350	ST JEAN AUX BOIS
368000ZE0048	10	Privé	134,0	10	CROQUET Nicole	16	CROQUET	Nicole	6 IMP DES MEUNIERS	60350	ST JEAN AUX BOIS
368000ZE0051	10	Privé	3,4	9	JUSTICE Marc	14	JUSTICE	Marc	85 RUE DE LA TAILLETTE	60150	CHEVINCOURT
368000ZE0065	10 / 103	Public	1243,0	17	COMMUNE DE LONGUEIL ANNEL	26	COMMUNE DE LONGUEIL ANNEL		MAIRIE	60150	LONGUEIL ANNEL
368000ZE0065	10 / 103	Public	1243,0	5	COMMUNE DE LONGUEIL ANNEL	5	COMMUNE DE LONGUEIL ANNEL		MAIRIE	60150	LONGUEIL ANNEL
368000ZE0066	10	Privé	215,8	4	JUSTICE Marc	4	JUSTICE	Marc	85 RUE DE LA TAILLETTE	60150	CHEVINCOURT
368000ZE0090	10	Privé	35,7	9	JUSTICE Marc	14	JUSTICE	Marc	85 RUE DE LA TAILLETTE	60150	CHEVINCOURT
368000ZE0091	10	Public	5667,9	17	COMMUNE DE LONGUEIL ANNEL	26	COMMUNE DE LONGUEIL ANNEL		MAIRIE	60150	LONGUEIL ANNEL

3.4.12. Commune de Montmacq

Tableau 10. Caractéristiques des parcelles cadastrales concernées par les opérations de défrichement sur la commune de Montmacq

(Source : Team O+, 2019)

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
4230000A0107	191	Privé	239,1	83	FELY Jacques et SEDILLEAU Michele	164	FELY	Jacques	1 RTE DE RIBECOURT	60150	MONTMACQ
4230000A0107	191	Privé	239,1	83	FELY Jacques et SEDILLEAU Michele	165	SEDILLEAU	Michele	1 RTE DE RIBECOURT	60150	MONTMACQ
4230000A0108	191	Privé	260,4	83	FELY Jacques et SEDILLEAU Michele	164	FELY	Jacques	1 RTE DE RIBECOURT	60150	MONTMACQ
4230000A0108	191	Privé	260,4	83	FELY Jacques et SEDILLEAU Michele	165	SEDILLEAU	Michele	1 RTE DE RIBECOURT	60150	MONTMACQ
4230000A0109	191	Privé	127,3	84	LEVEQUE Philippe	166	LEVEQUE	Philippe	27 RUE CHARLES CAILLE	60150	MONTMACQ
4230000A0110	191	Privé	119,2	85	LEVEQUE Jean-Pierre	167	LEVEQUE	Jean-Pierre	27 RUE CHARLES CAILLE	60150	MONTMACQ
4230000A0111	191	Privé	138,1	83	FELY Jacques et SEDILLEAU Michele	164	FELY	Jacques	1 RTE DE RIBECOURT	60150	MONTMACQ
4230000A0111	191	Privé	138,1	83	FELY Jacques et SEDILLEAU Michele	165	SEDILLEAU	Michele	1 RTE DE RIBECOURT	60150	MONTMACQ
4230000A0112	191	Privé	51,5	83	FELY Jacques et SEDILLEAU Michele	164	FELY	Jacques	1 RTE DE RIBECOURT	60150	MONTMACQ
4230000A0112	191	Privé	51,5	83	FELY Jacques et SEDILLEAU Michele	165	SEDILLEAU	Michele	1 RTE DE RIBECOURT	60150	MONTMACQ
4230000A0114	191	Privé	53,3	2	BAUJOIN Claude et D'HONT Jeanne	3	BAUJOIN	Claude	64 RUE DE LA REPUBLIQUE	60150	THOUROTTE
4230000A0114	191	Privé	53,3	2	BAUJOIN Claude et D'HONT Jeanne	4	D'HONT	Jeanne	64 RUE DE LA REPUBLIQUE	60150	THOUROTTE
4230000A0115	191	Privé	98,4	2	BAUJOIN Claude et D'HONT Jeanne	3	BAUJOIN	Claude	64 RUE DE LA REPUBLIQUE	60150	THOUROTTE
4230000A0115	191	Privé	98,4	2	BAUJOIN Claude et D'HONT Jeanne	4	D'HONT	Jeanne	64 RUE DE LA REPUBLIQUE	60150	THOUROTTE
4230000A0117	191	Privé	86,6	86	FELY Jacques	168	FELY	Jacques	1 RTE DE RIBECOURT	60150	MONTMACQ
4230000A0118	191	Privé	112,2	83	FELY Jacques et SEDILLEAU Michele	164	FELY	Jacques	1 RTE DE RIBECOURT	60150	MONTMACQ
4230000A0118	191	Privé	112,2	83	FELY Jacques et SEDILLEAU Michele	165	SEDILLEAU	Michele	1 RTE DE RIBECOURT	60150	MONTMACQ
4230000A0119	191	Privé	107,4	87	LOISE Anne	169	LOISE	Anne	2 RUE DE LA PLANQUETTE	60150	MACHEMONT
4230000A0120	191	Privé	52,4	89	BOURDON Bernard et PITON Bernadette	177	BOURDON	Bernard	17 RUE DE SAINT LEGER AUX BOIS	60150	MONTMACQ
4230000A0120	191	Privé	52,4	89	BOURDON Bernard et PITON Bernadette	178	PITON	Bernadette	17 RUE DE SAINT LEGER AUX BOIS	60150	MONTMACQ
4230000A0124	191	Privé	302,6	83	FELY Jacques et SEDILLEAU	164	FELY	Jacques	1 RTE DE RIBECOURT	60150	MONTMACQ

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
					Michele						
4230000A0124	191	Privé	302,6	83	FELY Jacques et SEDILLEAU Michele	165	SEDILLEAU	Michele	1 RTE DE RIBECOURT	60150	MONTMACQ
4230000A0125	191	Privé	57,1	94	GILLOT Janique et GILLOT Magali et GILLOT Pascaline et MEUROU Jeannine	192	GILLOT	Janique	RES VARENNE LOT 9136 3 AV DE VILLARS	78150	CHESNAY (LE)
4230000A0125	191	Privé	57,1	94	GILLOT Janique et GILLOT Magali et GILLOT Pascaline et MEUROU Jeannine	193	GILLOT	Magali	1 RUE LOUIS ULBACH	92400	COURBEVOIE
4230000A0125	191	Privé	57,1	94	GILLOT Janique et GILLOT Magali et GILLOT Pascaline et MEUROU Jeannine	194	GILLOT	Pascaline	35 ALL MICHELINE	93320	LES PAVILLONS SOUS BOIS
4230000A0125	191	Privé	57,1	94	GILLOT Janique et GILLOT Magali et GILLOT Pascaline et MEUROU Jeannine	195	MEUROU	Jeannine	LOGT31 1 RUE VAN GOGH	93150	LE BLANC MESNIL
4230000A0266	191	Privé	98,6	76	GREGOIRE Lucienne et PITON Rene	155	GREGOIRE	Lucienne	77 RUE DU MARECHAL JOFFRE	60150	MONTMACQ
4230000A0266	191	Privé	98,6	76	GREGOIRE Lucienne et PITON Rene	156	PITON	Rene	77 RUE DU MARECHAL JOFFRE	60150	MONTMACQ
4230000A0267	191	Privé	118,5	59	CHOBEAUX Genevieve	123	CHOBEAUX	Genevieve	1 QUAI BARBAT	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
4230000A0268	191	Privé	95,3	59	CHOBEAUX Genevieve	123	CHOBEAUX	Genevieve	1 QUAI BARBAT	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
4230000A0518	15	Public	326,7	35	COMMUNE DE MONTMACQ	58	COMMUNE DE MONTMACQ		MAIRIE 70 RUE DU MARECHAL JOFFRE	60150	MONTMACQ
4230000A0518	15	Public	326,7	4	COMMUNE DE MONTMACQ	7	COMMUNE DE MONTMACQ		MAIRIE 70 RUE DU MARECHAL JOFFRE	60150	MONTMACQ
4230000A0530	15	Public	1076,6	35	COMMUNE DE MONTMACQ	58	COMMUNE DE MONTMACQ		MAIRIE 70 RUE DU MARECHAL JOFFRE	60150	MONTMACQ
4230000A0DP6	15	Public	81,9								
4230000A0DP8	108	Public	771,2								
4230000A0DP9	16	Public	74,4								
4230000A1069	191	Privé	95,7	88	Indivision ARNAUD	170	ARNAUD	Jean-Marie	14 RUE DU PONT DU MATZ	60150	MACHEMONT
4230000A1069	191	Privé	95,7	88	Indivision ARNAUD	171	ARNAUD	Jean-Michel	2 RUE DE LA PLANQUETTE	60150	MACHEMONT
4230000A1069	191	Privé	95,7	88	Indivision ARNAUD	172	ARNAUD	Marie	20 RUE PRINCIPALE A BEAUCHARMOY	52400	LE CHATELET-SUR-MEUSE
4230000A1069	191	Privé	95,7	88	Indivision ARNAUD	173	ARNAUD	Marie	LAPERVANCHE	24600	VANXAINS
4230000A1069	191	Privé	95,7	88	Indivision ARNAUD	174	ARNAUD	Marie-Claire	2 RUE DE LA PLANQUETTE	60150	MACHEMONT
4230000A1069	191	Privé	95,7	88	Indivision ARNAUD	175	ARNAUD	Marie-Louise	20 AV CHARLES DE GAULLE	60260	LAMORLAYE
4230000A1069	191	Privé	95,7	88	Indivision ARNAUD	176	LOISE	Anne	2 RUE DE LA PLANQUETTE	60150	MACHEMONT

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
4230000A1133	191	Privé	300,3	2	BAUJOIN Claude et D'HONT Jeanne	3	BAUJOIN	Claude	64 RUE DE LA REPUBLIQUE	60150	THOUROTTE
4230000A1133	191	Privé	300,3	2	BAUJOIN Claude et D'HONT Jeanne	4	D'HONT	Jeanne	64 RUE DE LA REPUBLIQUE	60150	THOUROTTE
4230000A1145	191	Privé	59,8	2	BAUJOIN Claude et D'HONT Jeanne	3	BAUJOIN	Claude	64 RUE DE LA REPUBLIQUE	60150	THOUROTTE
4230000A1145	191	Privé	59,8	2	BAUJOIN Claude et D'HONT Jeanne	4	D'HONT	Jeanne	64 RUE DE LA REPUBLIQUE	60150	THOUROTTE
4230000A1164	191	Privé	125,5	82	RIMBERT Annabelle	163	RIMBERT	Annabelle	110 RUE DE LA REPUBLIQUE	60150	THOUROTTE
4230000ADP11	17 / 191	Public	295,5								
4230000ADP12	17	Public	150,8								

3.4.13. Commune de Passel

Tableau 11. Liste des parcelles cadastrales concernées par les opérations de défrichement sur la commune de Passel

(Source : Team O+, 2019)

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
488000AB0030	32	Public	4231,2	1	SNCF MOBILITES	1	SNCF MOBILITES		CS 20012 9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU	93200	SAINT DENIS
488000AB0031	32	Public	2192,4	2	COMMUNE DE PASSEL	2	COMMUNE DE PASSEL		MAIRIE	60400	PASSEL
488000AB0032	32	Public	49,0	1	SNCF MOBILITES	1	SNCF MOBILITES		CS 20012 9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU	93200	SAINT DENIS
488000AB0055	32	Privé	1428,2	3	Indivision CHANCERELLE DE ROQUANCOURT KERAVEL/MARTIN DE BOULANCY D ESCAYRAC LAUTURE	3	CHANCERELLE DE ROQUANCOURT KERAVEL	Aude	0060 RUE MICHEL WELTER	L2730	LUXEMBOURG
488000AB0055	32	Privé	1428,2	3	Indivision CHANCERELLE DE ROQUANCOURT KERAVEL/MARTIN DE BOULANCY D ESCAYRAC LAUTURE	4	DE GEOFFRE DE CHABRIGNAC	Ghislaine	52 LE MONT RENAUD	60400	PASSEL

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
488000AB0055	32	Privé	1428,2	3	Indivision CHANCERELLE DE ROQUANCOURT KERAVEL/MARTIN DE BOULANCY D ESCAYRAC LAUTURE	5	MARTIN DE BOULANCY D ESCAYRAC LAUTURE	Jean	LE MONT RENAUD	60400	PASSEL
488000AB0060	32	Privé	673,3	4	BONNARD Gilles	6	BONNARD	Gilles	3 RUE DU CHENE	60138	CHIRY OURSCAMP
488000AB0061	32	Privé	1546,8	5	M et Mme BONNARD	7	BONNARD	Yves	91 RUE DE BELLE ANNE	60138	CHIRY OURSCAMP
488000AB0061	32	Privé	1546,8	5	M et Mme BONNARD	8	THIERY	Marie-Thérèse	91 RUE DE BELLE ANNE	60138	CHIRY OURSCAMP
488000AB0DP6	32	Public	506,4								
488000AB0DP7	32	Privé	364,5								
488000ZB0047	30	Public	0,0	6	COMMUNE DE CHIRY OURSCAMP	9	COMMUNE DE CHIRY OURSCAMP		MAIRIE	60138	CHIRY OURSCAMP
488000ZB0055	32	Privé	22,0	12	CAT Gerard	19	CAT	Gerard	38 RUE PRINCIPALE	60400	PASSEL
488000ZB0056	32	Public	3347,4	6	COMMUNE DE CHIRY OURSCAMP	9	COMMUNE DE CHIRY OURSCAMP		MAIRIE	60138	CHIRY OURSCAMP
488000ZB0057	32	Privé	3643,7	13	M et Mme MAILLOT	20	ABIME	Pascale	2 RUE ROYALE	60138	CHIRY OURSCAMP
488000ZB0057	32	Privé	3643,7	13	M et Mme MAILLOT	21	MAILLOT	Gerald	2 RUE ROYALE	60138	CHIRY OURSCAMP
488000ZB0058	32	Privé	238,7	14	Indivision LEGRAND (3)	22	DEBRABANDERE	Marie	23 RUE DU MOULIN DU CHAPITRE	60400	VILLE
488000ZB0058	32	Privé	238,7	14	Indivision LEGRAND (3)	23	LEGRAND	Maurice	23 RUE DU MOULIN DU CHAPITRE	60400	VILLE
488000ZB0058	32	Privé	238,7	14	Indivision LEGRAND (3)	24	LEGRAND	Monique	23 RUE DU MOULIN DU CHAPITRE	60400	VILLE
488000ZB0059	32	Privé	162,1	9	Indivision LEFEVRE	13	LEFEVRE	Magali	4 AV LOUISE	59110	LA MADELEINE
488000ZB0059	32	Privé	162,1	9	Indivision LEFEVRE	14	LEFEVRE	Michel	9 RTE DE BUSSY	60400	GENVRY
488000ZB0060	32	Privé	90,6	15	Indivision MOMEUX	25	MOMEUX	Danielle	A MOUNICAT	32190	BASCOUS
488000ZB0060	32	Privé	90,6	15	Indivision MOMEUX	26	MOMEUX	Françoise	72 RUE DE BEAUSEJOUR	60400	NOYON
488000ZB0060	32	Privé	90,6	15	Indivision MOMEUX	27	MOMEUX	Guy	APPT 623 1027 AV MARCEL ANTHONIOZ	01220	DIVONNE-LES-BAINS
488000ZB0060	32	Privé	90,6	15	Indivision MOMEUX	28	MOMEUX	Jean	69 RUE DE BEAUSEJOUR	60400	NOYON
488000ZB0060	32	Privé	90,6	15	Indivision MOMEUX	29	MOMEUX	Patrick	LA ROYERE	84240	LA TOUR D AIGUES
488000ZB0061	32	Privé	316,8	16	M et Mme THUILLIER	30	LEFEVRE	Denise	10 AV DES PINS	31700	BLAGNAC
488000ZB0061	32	Privé	316,8	16	M et Mme THUILLIER	31	THUILLIER	Henri	1ER ET 10 AV DES PINS	31700	BLAGNAC
488000ZB0062	32	Privé	161,2	17	CAMUS Martin	32	CAMUS	Martin	6 RUE ALFRED DURAND CLAYE	75014	PARIS

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse			
488000ZB0063	32	Privé	582,1	7	M et Mme THOMA	10	SOETEMONT	Laurence	FERME DE LA MENTHE DELAGE	520 RUE ROBERT	60170	PIMPREZ
488000ZB0063	32	Privé	582,1	7	M et Mme THOMA	11	THOMA	Benoit	FERME DE LA MENTHE DELAGE	520 RUE ROBERT	60170	PIMPREZ
488000ZB0064	32	Privé	483,1	13	M et Mme MAILLOT	20	ABIME	Pascale	2 RUE ROYALE		60138	CHIRY OURSCAMP
488000ZB0064	32	Privé	483,1	13	M et Mme MAILLOT	21	MAILLOT	Gerald	2 RUE ROYALE		60138	CHIRY OURSCAMP
488000ZB0065	32	Privé	841,2	7	M et Mme THOMA	10	SOETEMONT	Laurence	FERME DE LA MENTHE DELAGE	520 RUE ROBERT	60170	PIMPREZ
488000ZB0065	32	Privé	841,2	7	M et Mme THOMA	11	THOMA	Benoit	FERME DE LA MENTHE DELAGE	520 RUE ROBERT	60170	PIMPREZ
488000ZB0066	32	Privé	276,0	7	M et Mme THOMA	10	SOETEMONT	Laurence	FERME DE LA MENTHE DELAGE	520 RUE ROBERT	60170	PIMPREZ
488000ZB0066	32	Privé	276,0	7	M et Mme THOMA	11	THOMA	Benoit	FERME DE LA MENTHE DELAGE	520 RUE ROBERT	60170	PIMPREZ
488000ZB0067	32	Privé	5520,9	3	Indivision CHANCERELLE DE ROQUANCOURT KERAVEL/MARTIN DE BOULANCY D ESCAYRAC LAUTURE	3	CHANCERELLE DE ROQUANCOURT KERAVEL	Aude	0060 RUE MICHEL WELTER		L2730	LUXEMBOURG
488000ZB0067	32	Privé	5520,9	3	Indivision CHANCERELLE DE ROQUANCOURT KERAVEL/MARTIN DE BOULANCY D ESCAYRAC LAUTURE	4	DE GEOFFRE DE CHABRIGNAC	Ghislaine	52 LE MONT RENAUD		60400	PASSEL
488000ZB0067	32	Privé	5520,9	3	Indivision CHANCERELLE DE ROQUANCOURT KERAVEL/MARTIN DE BOULANCY D ESCAYRAC LAUTURE	5	MARTIN DE BOULANCY D ESCAYRAC LAUTURE	Jean	LE MONT RENAUD		60400	PASSEL
488000ZB0068	32	Privé	5020,2	16	M et Mme THUILLIER	30	LEFEVRE	Denise	10 AV DES PINS		31700	BLAGNAC
488000ZB0068	32	Privé	5020,2	16	M et Mme THUILLIER	31	THUILLIER	Henri	1ER ET 10 AV DES PINS		31700	BLAGNAC
488000ZB0069	32	Privé	1521,6	4	BONNARD Gilles	6	BONNARD	Gilles	3 RUE DU CHENE		60138	CHIRY OURSCAMP
488000ZB0070	114	Public	188,0	2	COMMUNE DE PASSEL	2	COMMUNE DE PASSEL		MAIRIE		60400	PASSEL
488000ZB0071	31 / 114	Privé	200,3	16	M et Mme THUILLIER	30	LEFEVRE	Denise	10 AV DES PINS		31700	BLAGNAC
488000ZB0071	31 / 114	Privé	200,3	16	M et Mme THUILLIER	31	THUILLIER	Henri	1ER ET 10 AV DES PINS		31700	BLAGNAC
488000ZB0072	31	Privé	216,8	9	Indivision LEFEVRE	13	LEFEVRE	Magali	4 AV LOUISE		59110	LA MADELEINE

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
488000ZB0072	31	Privé	216,8	9	Indivision LEFEVRE	14	LEFEVRE	Michel	9 RTE DE BUSSY	60400	GENVRY
488000ZB0073	31	Privé	58,0	9	Indivision LEFEVRE	13	LEFEVRE	Magali	4 AV LOUISE	59110	LA MADELEINE
488000ZB0073	31	Privé	58,0	9	Indivision LEFEVRE	14	LEFEVRE	Michel	9 RTE DE BUSSY	60400	GENVRY
488000ZB0074	31	Privé	39,4	9	Indivision LEFEVRE	13	LEFEVRE	Magali	4 AV LOUISE	59110	LA MADELEINE
488000ZB0074	31	Privé	39,4	9	Indivision LEFEVRE	14	LEFEVRE	Michel	9 RTE DE BUSSY	60400	GENVRY
488000ZB0113	31	Privé	40,1	9	Indivision LEFEVRE	13	LEFEVRE	Magali	4 AV LOUISE	59110	LA MADELEINE
488000ZB0113	31	Privé	40,1	9	Indivision LEFEVRE	14	LEFEVRE	Michel	9 RTE DE BUSSY	60400	GENVRY
488000ZB0114	31	Privé	76,9	18	LEFEVRE Michel	33	LEFEVRE	Michel	9 RTE DE BUSSY	60400	GENVRY
488000ZB0115	31	Privé	34,7	19	DESCAMPS Henri	34	DESCAMPS	Henri		60138	CHIRY OURSCAMP
488000ZB0116	31	Privé	50,6	20	POLLET Marie-Rose ép. LEMAIRE	35	POLLET	Marie-Rose	38 RUE ROYALE	60138	CHIRY OURSCAMP
488000ZB0117	31	Privé	147,5	21	Indivision LEGRAND (2)	36	DEBRABANDERE	Marie	23 RUE DU MOULIN DU CHAPITRE	60400	VILLE
488000ZB0117	31	Privé	147,5	21	Indivision LEGRAND (2)	37	LEGRAND	Monique	23 RUE DU MOULIN DU CHAPITRE	60400	VILLE
488000ZB0118	31	Privé	44,6	22	RAMILLON Jean-Claude	38	RAMILLON	Jean-Claude	242 RUE ANDRE REGNIER	60170	RIBECOURT DRESLINCOURT
488000ZB0119	31	Privé	42,1	20	POLLET Marie-Rose ép. LEMAIRE	35	POLLET	Marie-Rose	38 RUE ROYALE	60138	CHIRY OURSCAMP
488000ZB0120	31	Privé	28,5	23	PELLIEU Isaie	39	PELLIEU	Isaie	VILLIERS LES POTOTS	89630	QUARRE-LES-TOMBES
488000ZB0121	31	Privé	39,5	20	POLLET Marie-Rose ép. LEMAIRE	35	POLLET	Marie-Rose	38 RUE ROYALE	60138	CHIRY OURSCAMP
488000ZB0DP1	30	Public	2,3								

3.4.14. Commune de Pimprez

Tableau 12. Caractéristiques des parcelles cadastrales concernées par les opérations de défrichement sur la commune de Pimprez

(Source : Team O+, 2019)

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
4920000A0254	24	Privé	1594,6	8	PEREIRA MACHADO Antonio	20	PEREIRA MACHADO	Antonio	12 RUE DU PETIT MARAIS	60490	BOULOGNE LA GRASSE
4920000A0255	24	Privé	1364,2	8	PEREIRA MACHADO Antonio	20	PEREIRA MACHADO	Antonio	12 RUE DU PETIT MARAIS	60490	BOULOGNE LA GRASSE
4920000A0256	24	Privé	1073,1	6	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	15	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
4920000A0258	24	Privé	691,4	9	THOMA Benoit	21	THOMA	Benoit	FERME DE LA MENTHE 520 RUE ROBERT DELAGE	60170	PIMPREZ
4920000A0259	24	Privé	1232,6	2	NEUILLET Thierry	6	NEUILLET	Thierry	39 AV GEORGES MANDEL	75016	PARIS 16
4920000A0260	24	Privé	6457,9	3	M, et Mme THOMA	7	LIBBRECHT	Marie	10 RUE DES GENETS	60400	SERMAIZE
4920000A0260	24	Privé	6457,9	3	M, et Mme THOMA	8	THOMA	Paul	10 RUE DES GENETS	60400	SERMAIZE
4920000A0261	24	Privé	1503,3	10	VASQUEZ Marc	22	VASQUEZ	Marc	101 CITE DU CHEMIN BLANC	60170	RIBECOURT DRESLINCOURT
4920000A0262	24	Public	63,6	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ
4920000A0339	24	Privé	105,5	3	M, et Mme THOMA	7	LIBBRECHT	Marie	10 RUE DES GENETS	60400	SERMAIZE
4920000A0339	24	Privé	105,5	3	M, et Mme THOMA	8	THOMA	Paul	10 RUE DES GENETS	60400	SERMAIZE
4920000A0382	26	Public	159,6	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ
4920000B0002	21	Public	882,2	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ
4920000B0067	25	Privé	1964,1	19	LA VALLEE D OURSCAMP	33	LA VALLEE D OURSCAMP		CHEZ RICHARD ALAIN 3 RUE DES ECAZIEUX	60170	PIMPREZ
4920000B0077	25	Privé	140,3	19	LA VALLEE D OURSCAMP	33	LA VALLEE D OURSCAMP		CHEZ RICHARD ALAIN 3 RUE DES ECAZIEUX	60170	PIMPREZ
4920000B0078	25	Privé	839,9	19	LA VALLEE D OURSCAMP	33	LA VALLEE D OURSCAMP		CHEZ RICHARD ALAIN 3 RUE DES ECAZIEUX	60170	PIMPREZ
4920000B0079	25	Privé	149,4	19	LA VALLEE D OURSCAMP	33	LA VALLEE D OURSCAMP		CHEZ RICHARD ALAIN 3 RUE DES ECAZIEUX	60170	PIMPREZ
4920000B0081	25	Privé	1,9	19	LA VALLEE D OURSCAMP	33	LA VALLEE D OURSCAMP		CHEZ RICHARD ALAIN 3 RUE DES ECAZIEUX	60170	PIMPREZ

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
4920000B0095	25	Privé	1098,9	19	LA VALLEE D OURSCAMP	33	LA VALLEE D OURSCAMP		CHEZ RICHARD ALAIN 3 RUE DES ECAZIEUX	60170	PIMPREZ
4920000BDP22	21	Public	1019,6								
4920000BDP30	25 / 139	Public	1530,6								
4920000BDP35	27 / 188	Public	465,4								
4920000C0224	18	Privé	491,8	21	Indivision RIGAUX/TROUILLET	36	RIGAUX	Cecile	11 RUE DU BOIS SAINT MARD	60170	TRACY LE VAL
4920000C0224	18	Privé	491,8	21	Indivision RIGAUX/TROUILLET	37	RIGAUX	Freddy	18 RES LA CROIX	27930	AVIRON
4920000C0224	18	Privé	491,8	21	Indivision RIGAUX/TROUILLET	38	RIGAUX	Michel	419 RUE MAURICE GENEVOIX	60170	TRACY LE MONT
4920000C0224	18	Privé	491,8	21	Indivision RIGAUX/TROUILLET	39	TROUILLET	Bernard	9 RUE DES CERISIERS	60310	LASSIGNY
4920000C0224	18	Privé	491,8	21	Indivision RIGAUX/TROUILLET	40	TROUILLET	Denis	2 RUE DES CARRIERES	60510	HAUDIVILLERS
4920000C0224	18	Privé	491,8	21	Indivision RIGAUX/TROUILLET	41	TROUILLET	Didier	126 CHE DU SOUS-BOIS	73190	CHALLES-LES-EAUX
4920000C0224	18	Privé	491,8	21	Indivision RIGAUX/TROUILLET	42	TROUILLET	Gilles	17 RUE DE BELLE ANNE	60138	CHIRY OURSCAMP
4920000C0224	18	Privé	491,8	21	Indivision RIGAUX/TROUILLET	43	TROUILLET	Nicolas	PAR ME LEDOUX ISABELLE 48 RUE GEORGES LATAPIE	60490	RESSONS SUR MATZ
4920000C0224	18	Privé	491,8	21	Indivision RIGAUX/TROUILLET	44	TROUILLET	Robert	24 RUE DU CONFLUENT	60400	PONTLEVEQUE
4920000C0225	18	Privé	1495,0	22	Indivision MOYAT	45	MOYAT	Marc	7 BD CHARMOLUE	60400	NOYON
4920000C0225	18	Privé	1495,0	22	Indivision MOYAT	46	MOYAT	Michele	LA REMISE RUE DE L'HOPITAL	04800	GREOUX-LES-BAINS
4920000C0227	18	Privé	111,8	23	M et Mme BREHON	47	BREHON	Michel	87 CD FERME DE SAINT MARC	60170	PIMPREZ
4920000C0227	18	Privé	111,8	23	M et Mme BREHON	48	SOETEMONT	Bernadette	87 CD FERME DE SAINT MARC	60170	PIMPREZ
4920000C0251	18	Privé	149,6	14	SOETEMONT Laurence et THOMA Benoit	26	SOETEMONT	Laurence	FERME DE LA MENTHE 520 RUE ROBERT DELAGE	60170	PIMPREZ
4920000C0251	18	Privé	149,6	14	SOETEMONT Laurence et THOMA Benoit	27	THOMA	Benoit	FERME DE LA MENTHE 520 RUE ROBERT DELAGE	60170	PIMPREZ

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
4920000C0267	18	Privé	960,3	24	M et Mme LUC	49	LUC	Claude	586 RUE ROBERT DELAGE	60170	PIMPREZ
4920000C0267	18	Privé	960,3	24	M et Mme LUC	50	PIAR	Jocelyne	586 RUE ROBERT DELAGE	60170	PIMPREZ
4920000C0353	18	Public	132	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ
4920000C0354	18	Privé	177,3	14	SOETEMONT Laurence et THOMA Benoit	26	SOETEMONT	Laurence	FERME DE LA MENTHE 520 RUE ROBERT DELAGE	60170	PIMPREZ
4920000C0354	18	Privé	177,3	14	SOETEMONT Laurence et THOMA Benoit	27	THOMA	Benoit	FERME DE LA MENTHE 520 RUE ROBERT DELAGE	60170	PIMPREZ
4920000C0355	18	Privé	226,4	25	PLOMMET Jean	51	PLOMMET	Jean	384 GR GRANDE RUE	60170	TRACY LE MONT
4920000C0356	18	Public	195,0	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ
4920000C0357	18	Public	73,0	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ
4920000C0358	18	Public	265,0	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ
4920000C0359	18	Privé	148,9	26	LEFEBVRE Jean-Marc	52	LEFEBVRE	Jean-Marc	6 RUE DE BELLEVUE	60350	JAULZY
4920000C0360	18	Privé	54,9	25	PLOMMET Jean	51	PLOMMET	Jean	384 GR GRANDE RUE	60170	TRACY LE MONT
4920000C0361	18	Public	288,0	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ
4920000C0362	18	Public	489,0	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ
4920000C0364	18	Privé	693,9	27	BREHON Michel	53	BREHON	Michel	87 CD FERME DE SAINT MARC	60170	PIMPREZ
4920000C0365	18	Public	248,0	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ
4920000C0366	18	Public	194,0	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ
4920000C0367	18	Privé	366,0	23	M et Mme BREHON	47	BREHON	Michel	87 CD FERME DE SAINT MARC	60170	PIMPREZ
4920000C0367	18	Privé	366,0	23	M et Mme BREHON	48	SOETEMONT	Bernadette	87 CD FERME DE SAINT MARC	60170	PIMPREZ
4920000C0368	18	Privé	10,0	23	M et Mme BREHON	47	BREHON	Michel	87 CD FERME DE SAINT MARC	60170	PIMPREZ
4920000C0368	18	Privé	10,0	23	M et Mme BREHON	48	SOETEMONT	Bernadette	87 CD FERME DE SAINT MARC	60170	PIMPREZ
4920000C0369	18	Public	57,0	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ
4920000C0370	18	Public	51	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
4920000C0371	18	Privé	1928,9	23	M et Mme BREHON	47	BREHON	Michel	87 CD FERME DE SAINT MARC	60170	PIMPREZ
4920000C0371	18	Privé	1928,9	23	M et Mme BREHON	48	SOETEMONT	Bernadette	87 CD FERME DE SAINT MARC	60170	PIMPREZ
4920000C0372	18	Privé	899,9	23	M et Mme BREHON	47	BREHON	Michel	87 CD FERME DE SAINT MARC	60170	PIMPREZ
4920000C0372	18	Privé	899,9	23	M et Mme BREHON	48	SOETEMONT	Bernadette	87 CD FERME DE SAINT MARC	60170	PIMPREZ
4920000C0373	18	Public	87,0	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ
4920000C0374	18	Public	354,0	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ
4920000C0375	18	Privé	2923,1	23	M et Mme BREHON	47	BREHON	Michel	87 CD FERME DE SAINT MARC	60170	PIMPREZ
4920000C0375	18	Privé	2923,1	23	M et Mme BREHON	48	SOETEMONT	Bernadette	87 CD FERME DE SAINT MARC	60170	PIMPREZ
4920000C0377	18	Public	1886,7	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ
4920000C0DP1	18	Public	1648,2								
4920000D0955	21	Privé	10663,1	35	DOMAINE PROPRIETAIRES INCONNUS	63	DOMAINE PROPRIETAIRES INCONNUS		CENTRE FISCAL 29 RUE DU DOCTEUR GERARD	60000	BEAUVAIS
4920000DDP12	20	Public	273,6								
4920000DDP16	20	Public	5367,1								
4920000DDP18	21	Public	898,2								
492000ZA0001	110	Privé	704,9	37	PETTREZ Alfred	65	PETTREZ	Alfred	HLM RUE JOLIOT CURIE	60170	CAMBRONNE LES RIBECOURT
492000ZA0002	110	Privé	1141,8	6	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	15	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
492000ZA0003	110	Privé	5157,8	6	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	15	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN	92140	CLAMART
492000ZA0004	110	Privé	101,6	38	Indivision THOMA	66	LIBBRECHT	Marie	10 RUE DES GENETS	60400	SERMAIZE
492000ZA0004	110	Privé	101,6	38	Indivision THOMA	67	THOMA	Benoit	FERME DE LA MENTHE 520 RUE ROBERT DELAGE	60170	PIMPREZ
492000ZA0004	110	Privé	101,6	38	Indivision THOMA	68	THOMA	Paul	10 RUE DES GENETS	60400	SERMAIZE
492000ZA0015	25	Privé	5897,0	39	DERMIGNY Bruno	69	DERMIGNY	Bruno	190 RUE DES VOISINS	60400	BEHERICOURT
492000ZA0034	21 / 110	Public	824,5	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ
492000ZA0040	110	Public	134,0	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
492000ZA0047	110	Public	1514,7	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ
492000ZA0048	110	Privé	790,5	14	SOETEMONT Laurence et THOMA Benoit	26	SOETEMONT	Laurence	FERME DE LA MENTHE 520 RUE ROBERT DELAGE	60170	PIMPREZ
492000ZA0048	110	Privé	790,5	14	SOETEMONT Laurence et THOMA Benoit	27	THOMA	Benoit	FERME DE LA MENTHE 520 RUE ROBERT DELAGE	60170	PIMPREZ
492000ZADP29	25 / 139	Public	2017,5								
492000ZB0030	21	Public	0,1	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ
492000ZBDP10	21	Public	292,9								
492000ZD0003	18	Privé	0,0	40	Indivision PENNEQUIN	70	PENNEQUIN	Florence	651 GR GRANDE RUE	60400	PONTOISE LES NOYON
492000ZD0003	18	Privé	0,0	40	Indivision PENNEQUIN	71	PENNEQUIN	Marie-Claire	3 RUE DE HAUTESSERRE	31130	BALMA
492000ZD0004	18	Privé	38,0	41	Indivision ORTEGA	72	MEYER	Martine	1119 RUE DE BAILLY	60170	RIBECOURT DRESLINCOURT
492000ZD0004	18	Privé	38,0	41	Indivision ORTEGA	73	ORTEGA	Karine	30 RUE DU TEMPLE	60170	TRACY LE VAL
492000ZD0004	18	Privé	38,0	41	Indivision ORTEGA	74	ORTEGA	Kathy	32 RUE DU TEMPLE	60170	TRACY LE VAL
492000ZD0006	18	Privé	2228,5	2	NEUILLET Thierry	6	NEUILLET	Thierry	39 AV GEORGES MANDEL	75016	PARIS 16
492000ZD0007	18	Privé	2346,4	42	Indivision SEZILLE	75	SEZILLE	Annick	RUE DE LA TABLE	60400	SALENCY
492000ZD0007	18	Privé	2346,4	42	Indivision SEZILLE	76	SEZILLE	Jean-François	65 RUE DE LA CROIX DE PAUL	60400	PASSEL
492000ZD0007	18	Privé	2346,4	42	Indivision SEZILLE	77	SEZILLE	Nadine	229 AV CHARLES DE GAULLE	60260	LAMORLAYE
492000ZD0007	18	Privé	2346,4	42	Indivision SEZILLE	78	SEZILLE	Odette	354 RUE DU MARAIS TRIOMPHE	60400	SALENCY
492000ZD0007	18	Privé	2346,4	42	Indivision SEZILLE	79	SEZILLE	Olivier	20 RUE D HALATTE	60700	PONT STE MAXENCE
492000ZD0008	18	Privé	409,1	43	M et Mme HUDANSKI	80	BAILLET	Annie	31 RUE PAUL PLONQUET	60150	GIRAUMONT
492000ZD0008	18	Privé	409,1	43	M et Mme HUDANSKI	81	HUDANSKI	Daniel	31 RUE PAUL PLONQUET	60150	GIRAUMONT
492000ZD0009	18	Privé	329,0	44	HUDANSKI Daniel	82	HUDANSKI	Daniel	31 RUE PAUL PLONQUET	60150	GIRAUMONT
492000ZD0010	18	Privé	212,6	43	M et Mme HUDANSKI	80	BAILLET	Annie	31 RUE PAUL PLONQUET	60150	GIRAUMONT
492000ZD0010	18	Privé	212,6	43	M et Mme HUDANSKI	81	HUDANSKI	Daniel	31 RUE PAUL PLONQUET	60150	GIRAUMONT
492000ZD0011	18	Privé	2304,0	3	M, et Mme THOMA	7	LIBBRECHT	Marie	10 RUE DES GENETS	60400	SERMAIZE

Identifiant parcelle	*Boisement(s) concerné(s) (numéro)*	*Nature du propriétaire de la parcelle*	*Surface fiscale soumise à autorisation (m²)*	*N° Terrier*	*Nom du terrier*	*N° Propriétaire*	*Nom Propriétaire*	*Prénoms Propriétaire*	*Adresse*		
492000ZD0011	18	Privé	2304,0	3	M, et Mme THOMA	8	THOMA	Paul	10 RUE DES GENETS	60400	SERMAIZE
492000ZD0013	136	Public	407,8	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ
492000ZD0034	18	Public	2136,0	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ
492000ZD0084	136	Public	29,3	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ
492000ZD0087	136	Public	1334,4	11	COMMUNE DE PIMPREZ	23	COMMUNE DE PIMPREZ		MAIRIE	60170	PIMPREZ
492000ZD0DP8	18	Public	1064,7								
492000ZD0DP9	136	Public	165,4								

3.4.15. Commune de Le Plessis-Brion

Tableau 13. Caractéristiques des parcelles cadastrales concernées par les opérations de défrichement sur la commune de Le Plessis-Brion

(Source : Team O+, 2019)

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
5010000A0004	104	Public	95,0	4	COMMUNE DE PLESSIS BRION BUREAU D'AIDE SOCIALE	9	COMMUNE DE PLESSIS BRION BUREAU D'AIDE SOCIALE		MAIRIE 60150	LE PLESSIS BRION	ESTREES ST DENIS
5010000A0007	130	Public	227,9	6	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	13	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE		60150	LE PLESSIS BRION	
5010000A0018	130	Public	274,2	6	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	13	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE		60150	LE PLESSIS BRION	
5010000A0019	130	Public	265,5	6	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	13	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE		60150	LE PLESSIS BRION	
5010000A0020	130	Public	337,1	6	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	13	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE		60150	LE PLESSIS BRION	
5010000A0021	130	Public	288,6	4	COMMUNE DE PLESSIS BRION BUREAU D'AIDE SOCIALE	9	COMMUNE DE PLESSIS BRION BUREAU D'AIDE SOCIALE		MAIRIE 60150	LE PLESSIS BRION	
5010000A0022	130	Public	662,0	6	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	13	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE		60150	LE PLESSIS BRION	
5010000A0023	130	Public	127,4	6	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	13	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE		60150	LE PLESSIS BRION	
5010000A0027	105	Public	165,9	4	COMMUNE DE PLESSIS BRION BUREAU D'AIDE SOCIALE	9	COMMUNE DE PLESSIS BRION BUREAU D'AIDE SOCIALE		MAIRIE 60150	LE PLESSIS BRION	
5010000A0028	105	Public	271,9	6	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	13	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE		60150	LE PLESSIS BRION	
5010000A0033	105	Public	576,5	6	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	13	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE		60150	LE PLESSIS BRION	
5010000A0036	105	Public	1 111,8	6	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	13	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE		60150	LE PLESSIS BRION	
5010000A0037	105	Public	8 910,9	4	COMMUNE DE PLESSIS BRION BUREAU D'AIDE SOCIALE	9	COMMUNE DE PLESSIS BRION BUREAU D'AIDE SOCIALE		MAIRIE 60150	LE PLESSIS BRION	
5010000A0081	12	Public	1 932,6	4	COMMUNE DE PLESSIS BRION BUREAU D'AIDE SOCIALE	9	COMMUNE DE PLESSIS BRION BUREAU D'AIDE SOCIALE		MAIRIE 60150	LE PLESSIS BRION	
5010000A0277	6	Public	28,6	23	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX VALLEES	42	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX VALLEES		BP 90063 9 RUE DU MARECHAL JUIN 60150 THOUROTTE		
5010000A0435	4	Privé	57,7	1	LOUGARRE Odette	1	LOUGARRE	Odette	SUCC PAR ME DENEUFBOURG 9 RUE DU SOLEIL LEVANT	60190	
5010000A0811	104, 130	Public	1 095,1	6	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	13	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE		60150	LE PLESSIS BRION	
5010000A0907	130		822,4	6	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	13	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE		60150	LE PLESSIS BRION	
5010000A0DP1	4	Public	88,4								
5010000A0DP5	12	Public	85,7								

3.4.16. Commune de Pont-l'Évêque

Tableau 14. Caractéristiques des parcelles cadastrales concernées par les opérations de défrichement sur la commune de Pont-l'Évêque

(Source : Team O+, 2019)

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
506000AA0066	32	Privé	1916,9	1	DELAVIERRE Celine	1	DELAVIERRE	Celine	8 RLE BOULNOIS	60400	VILLE
506000AA0067	32	Public	110,0	2	SNCF MOBILITES	2	SNCF MOBILITES		CS 20012 9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU	93200	SAINT DENIS
506000AA0068	32	Public	187,7	2	SNCF MOBILITES	2	SNCF MOBILITES		CS 20012 9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU	93200	SAINT DENIS
506000AA0069	32	Privé	8,3	3	BALOCHE Marc	3	BALOCHE	Marc	8 RUE DES TROIS PONTS	60400	SEMPIGNY
506000AA0070	32	Privé	2864,8	4	LEBELLE Helene ép. COFFINIER	4	LEBELLE	Helene	16 RUE DE VICQ	02100	SAINT QUENTIN
506000AA0071	32	Privé	2808,1	1	DELAVIERRE Celine	1	DELAVIERRE	Celine	8 RLE BOULNOIS	60400	VILLE
506000AA0072	32	Privé	463,6	5	PELTIER Paul	5	PELTIER	Paul		60400	SEMPIGNY
506000AA0073	32	Privé	292,3	6	Indivision CHOQUART	6	CHOQUART	Jean-Pierre	22 RUE EUGENE JUMIN	75019	PARIS
506000AA0073	32	Privé	292,3	6	Indivision CHOQUART	7	CHOQUART	Jean-Yves	4 IMP DE LA CLEMENDOTTE	71150	DEMIGNY
506000AA0074	32	Privé	303,7	5	PELTIER Paul	5	PELTIER	Paul		60400	SEMPIGNY
506000AA0075	32	Privé	185,1	7	Indivision RAYE	8	RAYE	Elodie	185 RUE PENARDIERE	40280	SAINT-PIERRE-DU-MONT
506000AA0075	32	Privé	185,1	7	Indivision RAYE	9	RAYE	Françoise	19 RUE DES TROIS HETRES	60650	LACHAPELLE AUX POTS
506000AA0075	32	Privé	185,1	7	Indivision RAYE	10	RAYE	Sebastien	CHEZ M ET MADAME DUNYACH 17 RUE DE BOURGOGNE	31700	BLAGNAC
506000AA0076	32	Privé	495,0	8	BOHAIN Auguste	11	BOHAIN	Auguste	RUE DE DECIZE	03000	MOULINS
506000AA0077	32	Privé	278,8	1	DELAVIERRE Celine	1	DELAVIERRE	Celine	8 RLE BOULNOIS	60400	VILLE
506000AA0078	32	Privé	1069,7	7	Indivision RAYE	8	RAYE	Elodie	185 RUE PENARDIERE	40280	SAINT-PIERRE-DU-MONT
506000AA0078	32	Privé	1069,7	7	Indivision RAYE	9	RAYE	Françoise	19 RUE DES TROIS HETRES	60650	LACHAPELLE AUX POTS
506000AA0078	32	Privé	1069,7	7	Indivision RAYE	10	RAYE	Sebastien	CHEZ M ET MADAME DUNYACH 17 RUE DE BOURGOGNE	31700	BLAGNAC
506000AA0079	32	Privé	3555,6	9	BERTHEMET Rolande et CHOQUART Claude	12	BERTHEMET	Rolande	PAR CHOQUART JEAN FRANCOIS 18 RUE DE MONTDIDIER	60400	NOYON
506000AA0079	32	Privé	3555,6	9	BERTHEMET Rolande et CHOQUART Claude	13	CHOQUART	Claude	PAS DES ECOLIERS	60400	PONTLEVEQUE
506000AA0080	32	Privé	202,5	1	DELAVIERRE Celine	1	DELAVIERRE	Celine	8 RLE BOULNOIS	60400	VILLE
506000AA0081	32	Privé	878,4	1	DELAVIERRE Celine	1	DELAVIERRE	Celine	8 RLE BOULNOIS	60400	VILLE

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
506000AA0082	32	Privé	137,2	1	DELAVIERRE Celine	1	DELAVIERRE	Celine	8 RLE BOULNOIS	60400	VILLE
506000AA0083	114	Privé	631,3	10	Indivision LIENARD	14	LIENARD	Anne	41 RUE JEANNE D'ARC	60400	PONTLEVEQUE
506000AA0083	114	Privé	631,3	10	Indivision LIENARD	15	LIENARD	Annick	11 RUE DE L'ORMEAU	60400	VILLE
506000AA0083	114	Privé	631,3	10	Indivision LIENARD	16	LIENARD	Claudine	B2 RIVIERA PALMES D'OR 493 BD DE LA TAVERNIERE	06210	MANDELIEU LA NAPOULE
506000AA0083	114	Privé	631,3	10	Indivision LIENARD	17	LIENARD	Françoise	LA CERISAIE 1028 RUE DU RIEZ	02480	CUGNY
506000AA0083	114	Privé	631,3	10	Indivision LIENARD	18	LIENARD	Jean-Luc	6 RUE DE LA FOSSE MERLIERE	60400	SEMPIGNY
506000AA0083	114	Privé	631,3	10	Indivision LIENARD	19	MERLIER	Genevieve	2 RUE DU CHATEAU D'EAU	60400	SEMPIGNY
506000AA0084	114	Privé	2114,5	11	M et Mme LEBELLE	20	LEBELLE	Maurice	1 RUE DES MAZURES	60400	SEMPIGNY
506000AA0084	114	Privé	2114,5	11	M et Mme LEBELLE	21	LLAMAS	Annie	1 RUE DES MAZURES	60400	SEMPIGNY
506000AA0DP1	114	Public	711,6								
506000AA0DP2	114	Privé	205,7								
506000AA0DP3	32	Privé	316,2								
506000AA0DP4	32	Privé	33,7								

3.4.17. Commune de Ribécourt-Dreslincourt

Tableau 15. Caractéristiques des parcelles cadastrales concernées par les opérations de défrichement sur la commune de Ribécourt-Dreslincourt

(Source : Team O+, 2019)

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
537000AO0016	18	Public	434,9	4	COMMUNE DE RIBECOURT DRESLINCOURT	4	COMMUNE DE RIBECOURT DRESLINCOURT		MAIRIE	60170	RIBECOURT DRESLINCOURT
537000AO0018	18	Public	251,9	4	COMMUNE DE RIBECOURT DRESLINCOURT	4	COMMUNE DE RIBECOURT DRESLINCOURT		MAIRIE	60170	RIBECOURT DRESLINCOURT
537000AODP20	18	Public	19,3								
537000AP0003	109	Public	1875,2	4	COMMUNE DE RIBECOURT DRESLINCOURT	4	COMMUNE DE RIBECOURT DRESLINCOURT		MAIRIE	60170	RIBECOURT DRESLINCOURT
537000AP0004	109	Privé	118,8	16	M et Mme TALVY	18	LAURET	Marie	APP 232 44 RUE CLAUDE DE SIGOYER	97460	SAINT PAUL
537000AP0004	109	Privé	118,8	16	M et Mme TALVY	19	TALVY	Emile	44 RUE CLAUDE DE SIGOYER	97460	SAINT PAUL
537000AP0008	109	Privé	567,6	17	Indivision MARTIN	20	MARTIN	Annick	23 RUE HENRI DUNANT	77178	OISSERY
537000AP0008	109	Privé	567,6	17	Indivision MARTIN	21	MARTIN	Odile	3 IMPASSE DE KREC H MAEN GWEN LOT CRECH MIN GUEN	22220	TREDARZEC
537000AP0009	109	Privé	4314,4	19	Indivision DELABRE/LEGAI	23	DELABRE	Aude	EVA TUTELLES 5B CHEM DE LA DHUY	38240	MEYLAN
537000AP0009	109	Privé	4314,4	19	Indivision DELABRE/LEGAI	24	DELABRE	Olivier	7 RUE TRES CLOITRES	38000	GRENOBLE
537000AP0009	109	Privé	4314,4	19	Indivision DELABRE/LEGAI	25	DELABRE	Roger	APT 1122 6 RUE RAYMOND POINCARE	81200	MAZAMET
537000AP0009	109	Privé	4314,4	19	Indivision DELABRE/LEGAI	26	LEGAI	Damien	754 GR GRANDE RUE	60310	CRAPEAUMESNIL
537000AP0009	109	Privé	4314,4	19	Indivision DELABRE/LEGAI	27	LEGAI	Daniel	802 RUE DE PARIS	60170	RIBECOURT DRESLINCOURT
537000AP0009	109	Privé	4314,4	19	Indivision DELABRE/LEGAI	28	LEGAI	Lily	5 RUE LAMARTINE	93220	GAGNY
537000AP0009	109	Privé	4314,4	19	Indivision DELABRE/LEGAI	29	LEGAI	Mariele	20 RUE DANIEL CAPITAINE	60150	LE PLESSIS BRION
537000AP0009	109	Privé	4314,4	19	Indivision DELABRE/LEGAI	30	LEGAI	Marlene	16 BD SARRAZIN	60400	NOYON
537000AP0009	109	Privé	4314,4	19	Indivision DELABRE/LEGAI	31	LEGAI	Regis	5 ALL DU CLOS DE LA VIGNE	77330	OZOIR LA FERRIERE
537000AP0011	109	Privé	6424,7	5	SECO FERTILISANTS	5	SECO FERTILISANTS		451 RUE SEVERINE	60170	RIBECOURT DRESLINCOURT
537000AP0015	109	Privé	1156,8	1	BOSTIK SA	1	BOSTIK SA		253 AV DU PDT WILSON	93210	ST DENIS LA PLAINE
537000AP0016	109	Privé	349,8	1	BOSTIK SA	1	BOSTIK SA		253 AV DU PDT	93210	ST DENIS LA PLAINE

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
									WILSON		
537000AP0017	109	Privé	274,2	5	SECO FERTILISANTS	5	SECO FERTILISANTS		451 RUE SEVERINE	60170	RIBECOURT DRESLINCOURT
537000AP0041	109	Public	385,1	20	VNF	32	VOIES NAVIGABLES DE FRANCE		BP 820 175 RUE LUDOVIC BOUTLEUX	62400	BETHUNE
537000AP0043	109	Privé	633,4	1	BOSTIK SA	1	BOSTIK SA		253 AV DU PDT WILSON	93210	ST DENIS LA PLAINE
537000AP0044	109	Public	871,8	4	COMMUNE DE RIBECOURT DRESLINCOURT	4	COMMUNE DE RIBECOURT DRESLINCOURT		MAIRIE	60170	RIBECOURT DRESLINCOURT
537000AP0045	109	Privé	424,3	1	BOSTIK SA	1	BOSTIK SA		253 AV DU PDT WILSON	93210	ST DENIS LA PLAINE
537000AP0051	109	Privé	1613,3	1	BOSTIK SA	1	BOSTIK SA		253 AV DU PDT WILSON	93210	ST DENIS LA PLAINE
537000AP0052	109	Privé	263,2	1	BOSTIK SA	1	BOSTIK SA		253 AV DU PDT WILSON	93210	ST DENIS LA PLAINE
537000AP0054	109	Privé	1059,4	1	BOSTIK SA	1	BOSTIK SA		253 AV DU PDT WILSON	93210	ST DENIS LA PLAINE
537000AP0DP1	109	Public	356,0								
537000AP0DP2	109	Public	546,7								
537000ZB0015	136	Public	59,5	22	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX VALLEES	34	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX VALLEES		BP 90063 9 RUE DU MARECHAL JUIN	60150	THOUROTTE
537000ZB0016	136	Public	130,0	22	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX VALLEES	34	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX VALLEES		BP 90063 9 RUE DU MARECHAL JUIN	60150	THOUROTTE
537000ZC0020	18	Privé	4,7	26	Indivision PENNEQUIN	41	PENNEQUIN	Florence	651 GR GRANDE RUE	60400	PONTOISE LES NOYON
537000ZC0020	18	Privé	4,7	26	Indivision PENNEQUIN	42	PENNEQUIN	Marie-Claire	3 RUE DE HAUTESSERRE	31130	BALMA
537000ZL0021	109	Privé	515,0	27	COURBOIN Francois	61	COURBOIN	Francois	372 RUE DU QUAI DES BATELIERS	60400	PONTLEVEQUE
537000ZL0042	109	Privé	3710,3	1	BOSTIK SA	1	BOSTIK SA		253 AV DU PDT WILSON	93210	ST DENIS LA PLAINE

3.4.18. Commune de Thourotte

Tableau 16. Caractéristiques des parcelles cadastrales concernées par les opérations de défrichement sur la commune de Thourotte

(Source : Team O+, 2019)

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
636000AD0031	190	Public	28,0	1	COMMUNE DE THOUROTTE	1	COMMUNE DE THOUROTTE		MAIRIE	60150	THOUROTTE
636000AD0034	14	Privé	505,9	4	GARRIOT Andre et GARRIOT Patrick	4	GARRIOT	Andre	2 RUE DU PONT DU MATZ	60150	MACHEMONT
636000AD0034	14	Privé	505,9	4	GARRIOT Andre et GARRIOT Patrick	5	GARRIOT	Patrick	14 RUE DES GROSEILLIERS	60119	HENONVILLE
636000AD0035	14	Privé	374,1	4	GARRIOT Andre et GARRIOT Patrick	4	GARRIOT	Andre	2 RUE DU PONT DU MATZ	60150	MACHEMONT
636000AD0035	14	Privé	374,1	4	GARRIOT Andre et GARRIOT Patrick	5	GARRIOT	Patrick	14 RUE DES GROSEILLIERS	60119	HENONVILLE
636000ADDP12	14	Privé	627,2								
636000ADDP13	132	Public	412,5								
636000ADDP15	132	Public	510,3								
636000AM0119	106	Privé	1680,9	12	ROMA	19	ROMA		76 RTE NATIONALE	60150	JANVILLE
636000AN0112	131	Public	9519,5	1	COMMUNE DE THOUROTTE	1	COMMUNE DE THOUROTTE		MAIRIE	60150	THOUROTTE
636000AN0DP5	131	Public	6,7								
636000AO0DP1	11	Public	253,8								
636000ZC0046	106	Privé	13,2	15	BAUJOIN Claude	22	BAUJOIN	Claude	64 RUE DE LA REPUBLIQUE	60150	THOUROTTE
636000ZC0047	106	Privé	304,7	29	Indivision MEUNIER	46	DEFLANDRE	Simone	18 RUE EDOUARD MEUNIER	60150	LE PLESSIS BRION
636000ZC0047	106	Privé	304,7	29	Indivision MEUNIER	47	MEUNIER	Brigitte	3 AV DE BOURGOGNE	13600	LA CIOTAT
636000ZC0047	106	Privé	304,7	29	Indivision MEUNIER	48	MEUNIER	Carole	10 RUE JEAN LEGENDRE	60200	COMPIEGNE
636000ZC0047	106	Privé	304,7	29	Indivision MEUNIER	49	MEUNIER	Eric	2 RLE DU PRESSOIR	89740	CRUZY LE CHATEL
636000ZC0048	106	Privé	262,8	30	CAILLE Jerome et STASSIN Bernard	50	CAILLE	Jerome	ROQUEFOULET	31560	MONTGEARD
636000ZC0048	106	Privé	262,8	30	CAILLE Jerome et STASSIN Bernard	51	STASSIN	Bernard	40 CHE DU TOURNIE	31190	AUTERIVE
636000ZC0049	106	Privé	803,1	31	ROMA	52	ROMA		15 RUE DU GRAND FERRE	60200	COMPIEGNE

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
636000ZC0050	106	Privé	126,1	28	DEFLANDRE Simone	45	DEFLANDRE	Simone	18 RUE EDOUARD MEUNIER	60150	LE PLESSIS BRION
636000ZC0052	106	Privé	315,7	32	CHAPPAT Huguette	53	CHAPPAT	Huguette	LACAPELLE 2468 CHE DE PAYROLIS	46000	CAHORS
636000ZC0053	106	Privé	526,8	11	SAINT GOBAIN GLASS FRANCE	18	SAINT GOBAIN GLASS FRANCE		SCE FINANCIER ET COMPTA AHAK LES MIROIRS	92096	LA DEFENSE CEDEX
636000ZC0054	106	Privé	47,8	33	BLANCKAERT Georget et CHAINON Nicole	54	BLANCKAERT	Georget	4B RUE GAUGUIN	60150	THOUROTTE
636000ZC0054	106	Privé	47,8	33	BLANCKAERT Georget et CHAINON Nicole	55	CHAINON	Nicole	4B RUE GAUGUIN	60150	THOUROTTE
636000ZC0056	106	Privé	1090,6	34	Indivision DESNOYELLES	56	DESNOYELLES	Alain	8 RUE DE BOURGOGNE	60200	COMPIEGNE
636000ZC0056	106	Privé	1090,6	34	Indivision DESNOYELLES	57	DESNOYELLES	Christian	2 RUE DU VIVERET	60150	MONTMACQ
636000ZC0056	106	Privé	1090,6	34	Indivision DESNOYELLES	58	DESNOYELLES	Corinne	34 RUE DU MARECHAL JOFFRE	60150	MONTMACQ
636000ZC0056	106	Privé	1090,6	34	Indivision DESNOYELLES	59	DESNOYELLES	Francis	10 RUE D'EN BAS	80300	MESNIL-MARTINSART
636000ZC0056	106	Privé	1090,6	34	Indivision DESNOYELLES	60	DESNOYELLES	Françoise	38B RUE CHARLES CAILLE	60150	MONTMACQ
636000ZC0056	106	Privé	1090,6	34	Indivision DESNOYELLES	61	DESNOYELLES	Nathalie	APPT 7 19 RUE CHARLEMAGNE	75004	PARIS
636000ZC0056	106	Privé	1090,6	34	Indivision DESNOYELLES	62	STRIPPE	Claudie	3 RUE DE LA CROIX NOIRE	60150	MONTMACQ
636000ZC0057	106	Privé	1654,3	35	CAILLE Daniel	63	CAILLE	Daniel	1 RUE DU MOULIN	60510	LITZ
636000ZC0058	106	Privé	1112,4	35	CAILLE Daniel	63	CAILLE	Daniel	1 RUE DU MOULIN	60510	LITZ
636000ZC0059	106	Privé	197,3	11	SAINT GOBAIN GLASS FRANCE	18	SAINT GOBAIN GLASS FRANCE		SCE FINANCIER ET COMPTA AHAK LES MIROIRS	92096	LA DEFENSE CEDEX
636000ZC0060	106	Privé	199,8	36	BOULNOIS Celine et BOULNOIS Jean-Charles et BOULNOIS Laure	64	BOULNOIS	Celine	24 AV DU CANIGOU	66740	ST GENIS DES FONTAINES
636000ZC0060	106	Privé	199,8	36	BOULNOIS Celine et BOULNOIS Jean-Charles et BOULNOIS Laure	65	BOULNOIS	Jean-Charles	26 AV DU CANIGOU	66740	ST GENIS DES FONTAINES

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
636000ZC0060	106	Privé	199,8	36	BOULNOIS Celine et BOULNOIS Jean-Charles et BOULNOIS Laure	66	BOULNOIS	Laure	5 AV MARECHAL JOFFRE	66740	ST GENIS DES FONTAINES
636000ZC0061	106	Privé	216,1	11	SAINT GOBAIN GLASS FRANCE	18	SAINT GOBAIN GLASS FRANCE		SCE FINANCIER ET COMPTA AHAK LES MIROIRS	92096	LA DEFENSE CEDEX
636000ZC0064	106	Privé	479,3	15	BAUJOIN Claude	22	BAUJOIN	Claude	64 RUE DE LA REPUBLIQUE	60150	THOUROTTE
636000ZC0065	106	Privé	304,8	11	SAINT GOBAIN GLASS FRANCE	18	SAINT GOBAIN GLASS FRANCE		SCE FINANCIER ET COMPTA AHAK LES MIROIRS	92096	LA DEFENSE CEDEX
636000ZC0066	106	Privé	1271,9	15	BAUJOIN Claude	22	BAUJOIN	Claude	64 RUE DE LA REPUBLIQUE	60150	THOUROTTE
636000ZC0077	106	Public	2632,9	1	COMMUNE DE THOUROTTE	1	COMMUNE DE THOUROTTE		MAIRIE	60150	THOUROTTE
636000ZC0078	106	Public	2406,6	40	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX VALLEES	73	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX VALLEES		BP 90063 9 RUE DU MARECHAL JUIN	60150	THOUROTTE
636000ZC0DP7	131	Public	1,1								
636000ZC0DP9	106	Public	31,0								
636000ZCDP14	106	Public	250,0								

3.5. Caractérisation des enjeux portés par les boisements soumis à autorisation de défrichement

Voir annexe 8.1

L'évaluation des enjeux écologiques, sociaux et économiques sur les boisements soumis à la présente autorisation de défrichement s'est basée sur l'analyse de plusieurs critères. Ces critères sont présentés dans le tableau suivant.

La note d'enjeu dont la valeur peut varier de 1 à 4 est ensuite modulée au regard du taux de boisement territorial, permettant d'atteindre une note maximale sur 5 comme le prévoit la réglementation (voir paragraphe 5.2 : un point d'enjeu est ajouté aux territoires faiblement boisés, alors qu'un point est retiré aux territoires fortement boisés).

Tableau 17. Indicateurs étudiés pour évaluer les enjeux écologiques, sociaux et économiques des boisements soumis à autorisation de défrichement

(Source : Biotope, 2016)

ENJEUX	INDICATEURS	NOTES D'ENJEUX				SOURCE DE L'INFORMATION
		Enjeu négligeable (note de 1)	Enjeu faible (note de 2)	Enjeu moyen (note de 3)	Enjeu fort (note de 4)	
ENJEUX ECOLOGIQUES	**Patrimonialité des habitats**	Habitat sans statut	Habitat forestier bénéficiant d'un statut (ZNIEFF ou humide)	Habitat forestier d'intérêt communautaire	Habitat forestier d'intérêt communautaire cumulant au moins un autre statut	Bioévaluation des habitats
	Potentialité d'accueil des habitats boisés en espèces patrimoniales	Seule présence d'espèces communes[4]	Présence d'espèces forestières peu communes à assez rare et/ou NT	Présence d'espèces forestières rares à très rares et/ou VU	Présence d'espèces forestières EN ou CR	Bioévaluation des espèces présentes et potentielles
	Prise en compte du boisement dans les zonages du patrimoine naturel	Aucun zonage du patrimoine naturel	Boisement inclus dans un autre zonage du patrimoine naturel (non contraire à l'objectif de préservation)	Boisement inclus dans un zonage de type ZNIEFF de type II ou ZICO (non contraire à l'objectif de préservation)	Boisement inclus dans un zonage de type ZNIEFF de type I, RNN, RNR ou Natura 2000 (non contraire à l'objectif de préservation)	Base de données CARMEN
	Participation du boisement à une TVB (locale ou SRCE)	Boisement ne participant pas à une TVB (locale ou SRCE)	Boisement identifié comme espace relais dans une TVB (locale ou SRCE)	Boisement identifié comme participant à un corridor écologique à restaurer	Boisement identifié comme un réservoir de biodiversité ou un corridor écologique à préserver	Études TVB (locales et SRCE) disponibles sur le territoire étudié
ENJEUX SOCIAUX	**Taux d'espaces verts par habitants à l'échelle communale**	Densité d'espaces verts communale > 100 m²/hab.	Densité d'espaces verts communale > 25 m²/hab.	Densité d'espaces verts communale comprise entre 10 et 25 m²/hab.	Densité d'espaces verts communale < 10 m²/hab.	Occupation du sol à l'échelle communale et recensements de la population de l'INSEE
	Fréquentation des boisements (loisirs, randonnées, etc.)	Pas fréquenté	Faiblement fréquenté	Moyennement fréquenté	Très fréquenté	Évaluation à dire d'expert de la fréquentation des boisements et interrogation des usagers si présents lors des expertises
	Accessibilité des boisements	Difficile à très difficile (obstacles importants, clôture, etc.)	Moyenne (chemins peu entretenus, avec quelques obstacles mineurs, pas de balisage)	Facile (chemins bien entretenus, sans obstacles, à topographie plane, mais non praticable par tout type de public, balisage faible)	Très facile (aire d'influence importante, chemins très bien entretenus, sans obstacle, à topographie plane, prévus pour tout type de public, balisage)	Évaluation à dire d'expert
	Activité cynégétique (non étudié dans le cadre de cette mission)	Pratique d'aucune activité cynégétique	Présence d'une réserve de chasse	Pratique d'une autre activité cynégétique	Pratique d'une activité cynégétique commerciale ou traditionnelle	Fédérations départementales de chasse
	Localisation du boisement par rapport au patrimoine culturel	Aucun élément de patrimoine culturel à proximité	Boisement présent à moins de 100 m d'un site inscrit ou classé, dans un périmètre de protection d'un monument historique ou dans une ZPPAUP/AMVAP mais sans covisibilité	Boisement présent à moins de 100 m d'un site inscrit et en covisibilité avec lui	Boisement présent à moins de 100 m d'un site classé et en covisibilité avec lui, dans un périmètre de protection d'un monument historique ou dans une ZPPAUP/AMVAP	Base de données CARMEN
	Localisation du boisement par rapport à un périmètre de protection des captages d'eau potable	Aucun périmètre de protection de captage concerné par le boisement	Boisement situé dans un périmètre de protection éloigné ou dans un BAC	Boisement situé dans un périmètre de protection rapproché ou dans les zones vulnérables d'un BAC	Boisement situé dans un périmètre de protection immédiat, concerné par un captage ORQUE ou localisé à moins de 15m d'un cours d'eau	Agences Régionales de Santé (ARS)

[4] Le caractère commun d'une espèce traduit un niveau de rareté définit comme un indicateur qui reflète la fréquence à laquelle une espèce est observée à une échelle géographique donnée. Plus l'élément est présent, moins il est rare. Le niveau de rareté peut s'exprimer suivant les niveaux suivants : commun, peu commun, assez rare, rare, très rare.

ENJEUX	INDICATEURS	NOTES D'ENJEUX				SOURCE DE L'INFORMATION
		Enjeu négligeable (note de 1)	*Enjeu faible (note de 2)*	*Enjeu moyen (note de 3)*	*Enjeu fort (note de 4)*	
ENJEUX ECONOMIQUES	**Circonférence des arbres et surface terrière (G)**	Majorité de petit bois (circonférence strictement inférieure à 70,5 cm)	Majorité de moyen bois (circonférence au moins égale à 70,5 cm et strictement inférieure à 149,5 cm)	Très gros bois dominant (circonférence au moins égale à 212,5 cm) et 10 < G < 20 ou Gros bois dominant (circonférence au moins égale à 149,5 cm et strictement inférieure à 212,5 cm) et 20 < G < 40	Très gros bois dominant et G > 20	Voir encadré présenté ci-avant
	Qualité de bois	Rebut (Bois pourri, piqué, déchiqueté, inutilisable même pour du chauffage)	Qualité 3 (Industrie, chauffage)	Qualité 2 (Menuiserie courante, charpente, coffrage, traverses)	Qualité 1 (déroulage, ébénisterie, menuiserie fine)	Évaluation à dire d'expert
	Exploitabilité	Très difficile	Difficile	Moyenne	Facile	Évaluation à dire d'expert
	Document de gestion durable	Boisement soumis à aucun document de gestion	Bois sous code des bonnes pratiques sylvicoles (CBPS)	Bois appartenant à un massif sous Plan Simple de Gestion (PSG) 10 - 25 ha	Bois appartenant à un massif sous Plan Simple de Gestion (PSG) >25 ha ou sous régime forestier	Consultation des services de l''Etat
	Potentialités des stations forestières	Potentialités très faibles	Potentialités faibles	Potentialités moyennes à assez bonnes	Potentialités bonnes à très bonnes	Guide des stations forestières (voir ci-dessous)
	Exploitation de peupliers	Absence d'une peupleraie	-	-	Présence d'une peupleraie	Évaluation à dire d'expert (expertises de terrain)

Zoom sur l'indicateur de potentialité des stations forestières

L'indicateur de potentialité des stations forestières est extrapolé sur la base d'un croisement entre la typologie des habitats forestiers utilisée dans le cadre de cette mission et les unités stationnelles de l'Artois, Ponthieu, Cambrésis, Santerre et Saint-Quentinois et du Soissonnais (les boisements étudiés ne concernent ni le Plateau Picard, Vimeu, Picardie Verte, ni la Flandre et Bas-Pays de Flandre).

Le tableau ci-dessous présente la correspondance utilisée entre la typologie des habitats naturels forestiers et celle des unités stationnelles. À noter que plusieurs unités stationnelles peuvent être associées à un habitat. En effet, l'analyse de critères autres que ceux de la végétation (humus et sol) est nécessaire pour définir une unité stationnelle et trancher entre celles proposées.

Sur la base de cette correspondance, une note d'enjeu est associée à chaque polygone sur la base de la potentialité sylvicole définit pour l'unité stationnelle correspondante. Si plusieurs unités stationnelles sont associées à un même habitat forestier, la note d'enjeu est calculée en effectuant la moyenne des enjeux associés aux différentes unités stationnelles.

Tableau 18. Evaluation de la potentialité des stations forestières

(Source : Biotope, 2016)

Occupation du sol de niveau 1	Occupation du sol de niveau 2	Unités stationnelles du Soissonnais	Enjeu	Enjeu final
Boisement alluvial	Aulnaie-frênaie mésohygrophile nitrophile	US4	3	3
	Aulnaie frênaie ormaie mésohygrophile, neutrophile à nitrophile	US4	3	3
	Aulnaie marécageuse	US2; US4	1; 3	2
	Aulnaie mésohygrophile de l'Alnion incanae	US4	3	3
	Aulnaie saulaie frênaie marécageuse	US2; US4	1; 3	2
	Aulnaie saulaie frênaie rivulaire	US4	3	3
	Chênaie charmaie à Jacinthe des bois du Fraxino quercion	US8; US10; US11; US12	3; 3; 4; 4	4
	Chênaie frênaie alluviale mésohygrophile de l'Alnion incanae	US4	3	3
	Frênaie alluviale mésohygrophile de l'Alnion incanae	US4	3	3
	Frênaie érablaie alluviale mésohygrophile de l'Alnion incanae	US4	3	3
	Frênaie érablaie du Fraxino quercion	US8; US10; US11; US12	3; 3; 4; 4	4
	Frênaie mésophile neutrophile à nitrophile	US4	3	3
	Frênaie rivulaire nitrophile	US4	3	3
	Mosaïque Aulnaie saulaie frênaie rivulaire et mégaphorbiaie eutrophe	US4	3	3
	Mosaïque Saulaie blanche et mégaphorbiaie eutrophe à Urtica dioica	US4	3	3
	Saulaie arbustive	US4	3	3
	Saulaie arbustive à arborée	US4	3	3
	Saulaie blanche	US4	3	3
Boisement alluvial en mosaïque avec peupleraie	Mosaïque Peupleraie et frênaie érablaie alluviale mésohygrophile de l'Alnion incanae	US4	3	3
Boisement humide	Aulnaie à Fougère des marais	US2; US4	1; 3	2
	Charmaie mésotrophe acidicline	Nombreuses US associées		3
	Chênaie mésophile acidicline	US8; US9; US10; US11; US13	3; 3; 3; 4; 3	3
	Chênaie pédonculée charmaie mésophile neutro-acidocline à Hedera helix	US8; US9; US10; US11; US13	3; 3; 3; 4; 3	3
	Frênaie chênaie mésohygrophile neutrophile à nitrophile	US8; US10; US11; US12	3; 3; 4; 4	4
	Mosaïque Aulnaie frênaie et saulaie blanche	US4	3	3
	Mosaïque Saulaie arbustive à arborée et roselière à Phragmites australis	US2; US4	1; 3	2
	Mosaïque Saulaie arbustive à arborée et tremblant à Roseau commun et Fougère des marais	US2; US4	1; 3	2
	Mosaïque Saulaie blanche et fourré arbustif à arboré mésophile à mésohygrophile	US4	3	3
Boisement mésophile	Boisement acidicline dominé par le Châtaignier	US10; US11; US13	3; 4; 3	3
	Boisement acidicline dominé par le Châtaignier	US10; US11; US13	3; 4; 3	3
	Chênaie charmaie mésophile neutrophile à Hedera helix	US8; US9; US10; US11; US13	3; 3; 3; 4; 3	3
	Chênaie hêtraie mésophile neutrophile à acidicline	US8; US9; US10; US11; US13	3; 3; 3; 4; 3	3
	Chênaie mésophile eutrophe à Rubus	US8; US9; US10; US11; US13	3; 3; 3; 4; 3	3
	Frênaie calcicole du Carpinion betuli	US6; US7	1; 3	2
Peupleraie	Peupleraie avec mégaphorbiaie eutrophe en sous-étage	US4	3	3
	Peupleraie avec sous-étage arboré à arbustif de l'Alnion incanae	US4	3	3
	Peupleraie avec sous-étage arbustif à herbacé de l'Alnion incanae	US4	3	3
	Peupleraie avec sous-étage arbustif et/ou herbacé hygrophile à mésohygrophile de l'Alnion glutinosae	US4	3	3
	Peupleraie avec sous-étage herbacé mésophile	US4	3	3
	Peupleraie blanche	US4	3	3
	Peupleraie mésohygrophile et neutrophile avec sous-étage arbustif dense	US4	3	3
	Peupleraie mésohygrophile, neutrophile à nitrophile avec sous-étage arbustif dense	US4	3	3
	Peupleraie mésophile, neutrophile à nitrophile avec sous-étage herbacé	US4	3	3
Autre peuplement ligneux	Boisement rudéral	-	-	1
	Coupe forestière	-	-	1
	Mosaïque Plantation de feuillus et de boisements rudéraux	-	-	1
	Plantation arborée à arbustive	-	-	1
	Plantation de feuillus	-	-	1
	Plantation de résineux	-	-	1
	Autre	-	-	1
Fourré arbustif à arboré	Bosquet arbustif	-	-	1
	Fourré arbustif à arboré mésophile à mésohygrophile	-	-	1
	Fourré arbustif indifférencié	-	-	1
	Fourré arbustif mésohygrophile	-	-	1
	Fourré arbustif mésophile à Crataegus monogyna	-	-	1
	Fourré arbustif mésophile à mésohygrophile	-	-	1
	Mosaïque Fourré arbustif mésophile et ourlet calcicole	-	-	1
	Mosaïque Fourré arbustif mésophile et plantation de feuillus mésophiles	-US4	3	3
	Ourlet à Sambucus ebulus	US4	3	3
Friche	Recrue forestière mésohygrophile	-	-	1
	Friche prairiale mésophile avec fourré arbustif à arboré mésophile	-	-	1
	Mosaïque Friche prairiale mésophile et fourré arbustif à arboré mésophile à mésohygrophile	-	-	1
	Mosaïque Friche sèche mésophile et plantation arborée à arbustive	-	-	1
	Ourlet calcicole	-	-	1
Haie	Haie arborée indifférenciée	-	-	1
	Haie arbustive à arborée	-	-	1
Mégaphorbiaie	Mégaphorbiaie eutrophe à Urtica dioica piquetée d'arbustes	-	-	1
	Mégaphorbiaie eutrophe sous saulaie arbustive	US4	3	3
	Mosaïque Mégaphorbiaie eutrophe et saulaie arbustive à arborée	US4	3	3
	Mosaïque Ourlet à Sambucus ebulus et mégaphorbiaie eutrophe à Urtica dioica	US4	3	3
Roselière et autre formation d'hélophytes	Mosaïque Cariçaie à Carex acutiformis riparia et fourré arbustif à arboré mésophile à mésohygrophile	-	-	1

L'évaluation de ces critères a été réalisée à l'échelle de chaque polygone qui compose le massif forestier.

Une moyenne de ces critères est disponible pour chaque massif boisé concerné par l'autorisation de défrichement. Le tableau suivant présente ces résultats synthétiques.

Tableau 19. Moyenne des enjeux écologiques, sociaux et économiques par boisement

(Source : Team O+, 2019)

Numéro du massif boisé	Nom du massif boisé	Note moyenne du niveau d'enjeu écologique	Note moyenne du niveau d'enjeu social	Note moyenne du niveau d'enjeu économique
1	Boisement sud de la voie ferrée à Clairoix	2,0	1,6	1,6
2	Boisement de la Bouche d'Oise à Clairoix	2,0	1,7	2,5
4	Bois l'Epine à Choisy-au-Bac	3,6	1,3	2,8
5	Boisement de la Mare au Cochon à Choisy-au-Bac	3,0	1,0	2,0
6	Boisement de l'Oise à Choisy-au-Bac et Le Plessis-Brion	2,2	1,7	1,7
9	Bois la Rouillée à Choisy-au-Bac	2,4	1,3	2,7
10	Boisement les Aveux à Longueil-Annel	2,2	1,5	1,9
11	Boisement en amont du 1er méandre des boucles du Muid à Thourotte	1,9	1,7	1,9
12	Boisement de l'Oise à Le Plessis-Brion	2,0	2,5	1,0
13	Bosquet de les Signies à Thourotte	2,0	1,0	2,0
14	Boisement de l'Oise à Cambronne-lès-Ribécourt et Thourotte	3,0	1,8	2,0
15	Boisement de l'Oise, lieu-dit le Village à Montmacq	3,0	1,6	2,0
16	Boisement de la Briolette à Montmacq	3,0	1,7	2,3
17	Boisement de l'Oise, lieu-dit Belle Rive à Montmacq	3,0	2,0	2,0
18	Bois Joncourt du Canal Latéral à l'Oise à Ribécourt-Dreslincourt et Pimprez	3,5	1,6	2,1
20	Boisement de l'Ile du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit les Arcs à Pimprez	2,2	1,9	1,1
21	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit Au canal à Pimprez	2,4	2,0	1,2
22	Boisement de l'Oise, lieu-dit Plaine des Essarts à Chiry-Ourscamp	3,0	2,0	1,1
23	Bois des Essarts à Chiry-Ourscamp	3,0	1,1	2,2
24	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit la Prairie à Pimprez	3,8	1,7	2,3
25	Boisement au sud des étangs du Champ d'Ourscamp à Pimprez	3,0	1,3	2,4
26	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit les Ecazieux à Pimprez	3,0	1,7	2,3
27	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit le Champ d'Ourscamp à Pimprez	3,0	2,0	2,0
28	Boisement de la Noue à Chiry-Ourscamp	3,0	1,6	1,8
29	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit les Longs Prés à Chiry-Ourscamp	3,1	1,3	2,0
30	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit la Croix rompue à Chiry-Ourscamp	4,0	2,0	2,0
31	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit le Pont du Brûlé à Chiry-Ourscamp et Passel	3,8	1,9	2,4
32	Boisement du Canal Latéral à l'Oise Le Vivier, partie sud, lieu-dit le Marais à Passel et La Palée à Pont-L'Evêque	3,0	1,6	2,0
99	Boisement de la Station de pompage à Choisy-au-Bac	2,0	2,0	2,0
100	Boisement de l'Oise à Clairoix	2,0	1,7	1,6
101	Boisement Derrière le Champ à Janville	2,0	2,0	1,3
102	Boisement le Maubon Nord à Choisy-au-Bac	2,7	1,6	2,0
103	Boisement de l'Oise, lieu-dit Derrière le Bois d'Ecureuil à Longueil-Annel	2,7	1,8	1,1
104	Boisement en aval du 1er méandre des boucles du Muid à Le Plessis-Brion	2,0	2,0	2,4
105	Boisement en aval du 2ème méandre des boucles du Muid à Le Plessis-Brion	2,0	2,5	2,5
106	Boisement du Canal latéral à l'Oise, lieu-dit les Signies à Thourotte	2,1	1,4	1,5
108	Boisement de l'Oise, lieu-dit la Haute Rive à Montmacq	3,1	2,0	2,5
109	Boisement le Billemboeuf à Cambronne-lès-Ribécourt et Ribécourt-Dreslincourt	2,4	1,1	1,9
110	Boisement du Canal latéral à l'Oise, rive gauche, lieu-dit la Prairie à Pimprez	3,3	1,6	2,3
113	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit le Platier à Chiry-Ourscamp	3,2	1,3	1,2
114	Boisement les Terres du Port à Passel et Pont-l'Evêque	3,1	2,3	2,5
129	Boisement le Bac à l'Aumône à Choisy-au-Bac	2,0	1,0	1,0
130	Boisement du Muid à Le Plessis-Brion	2,0	1,5	1,0
131	Boisement de l'Oise, lieu-dit les Signies à Thourotte	1,7	2,0	1,0
132	Boisement de l'Oise et de son Canal latéral à Thourotte	3,0	1,6	1,3
134	Boisement Belle-Rive à Cambronne-lès-Ribécourt	3,0	2,0	1,0

Numéro du massif boisé	Nom du massif boisé	Note moyenne du niveau d'enjeu écologique	Note moyenne du niveau d'enjeu social	Note moyenne du niveau d'enjeu économique
136	Boisement des Arcs à Pimprez	2,9	2,0	1,9
139	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit la Prairie à Pimprez	3,5	1,0	1,0
187	Boisement du canal latéral à l'Oise à Cambronne-lès-Ribécourt, lieu-dit Haute Rive	3,0	1,0	2,0
188	Boisement de Pimprez, le long de la départementale 48	4,0	2,0	2,0
190	Boisement du canal latéral à l'Oise à Cambronne-lès-Ribécourt, au nord du stade	2,0	2,0	3,0
191	Forêt domaniale de Laigue, la Malmère à Montmacq	4,0	2,0	2,2

Les analyses présentées dans ce chapitre mettent en évidence que les principaux enjeux portés par les boisements sont écologiques. En effet, les notes moyennes relatives à l'enjeu écologique par boisement sont comprises entre 1,7 et 4 (note maximale) et sont principalement situées entre 2 et 3. Les notes moyennes relatives aux enjeux social et économique sont quant à elles comprises entre 1 et 3 et sont principalement situées entre 1 et 2. Le graphique présenté page suivante met en évidence ce résultat.

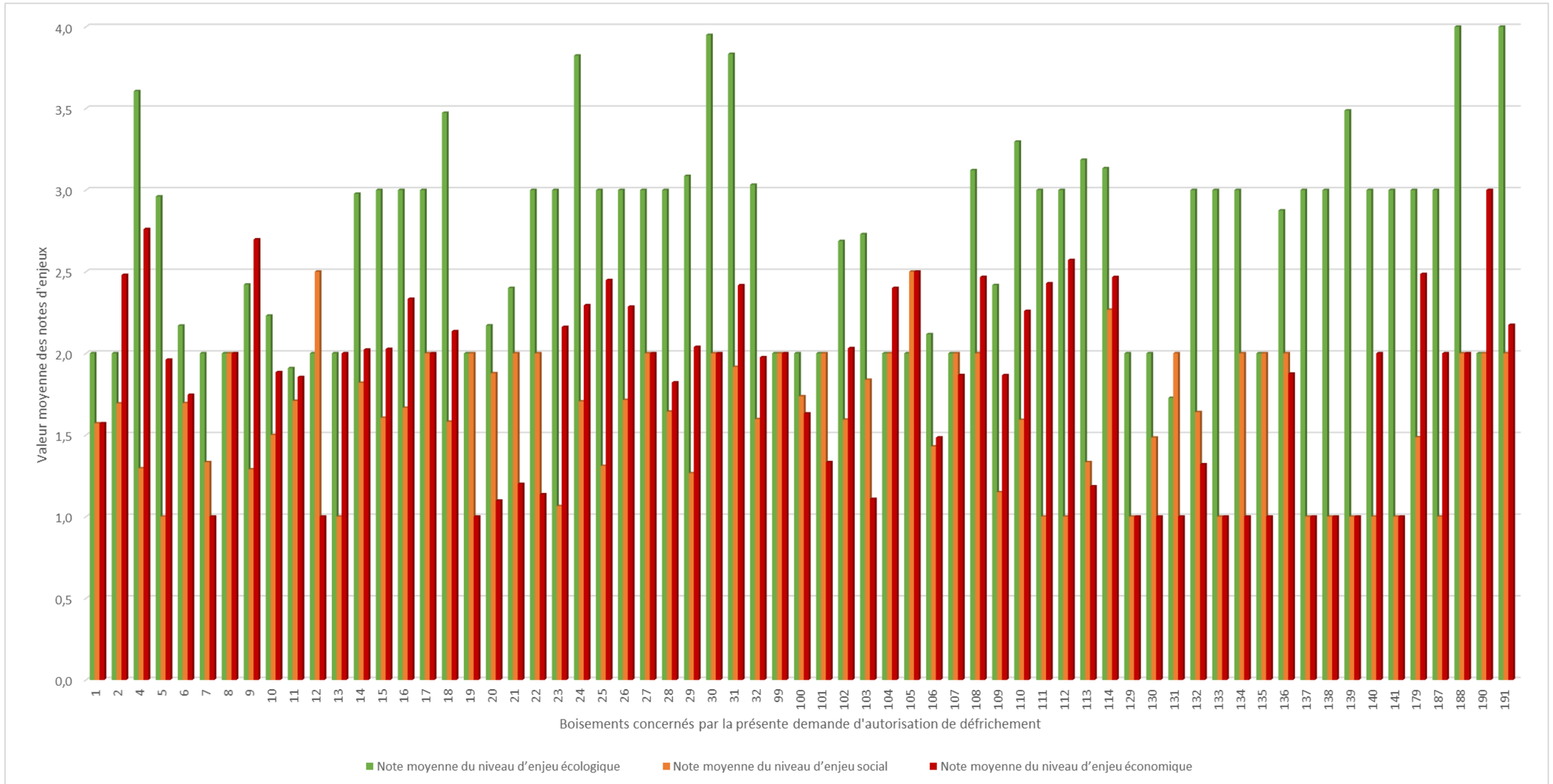

Illustration 55. Moyenne des enjeux écologiques, sociaux et économiques par boisement

(Source : Team O+, 2019)

4. Identification des restrictions au défrichement

4.1. Analyse du risque incendie sur les parcelles concernées par l'autorisation de défrichement

Aucun des boisements concernés par la présente demande d'autorisation de défrichement n'a fait l'objet d'un incendie durant les 15 dernières années. Par ailleurs, aucune des communes concernées n'est concernée par le risque de feu de forêt.

4.2. Analyse de l'aléa d'érosion sur les parcelles

4.2.1. Définition de l'érosion

L'érosion est définie comme étant l'arrachage et le transport par l'eau ou le vent des particules du sol. C'est un processus géologique naturel essentiel à la formation des sols et des paysages. En France, l'érosion des sols a longtemps été considérée comme liée aux fortes pentes et / ou aux précipitations.

A partir des années 70, une attention particulière a été portée aux zones agricoles de plateaux et collines, et en particulier aux régions à forte extension urbaine. L'érosion se développe lorsque les eaux de pluie ruissellent sur la parcelle, emportant les particules de terre. Ce ruissellement apparaît lorsque le sol n'est plus en capacité d'absorber l'eau excédentaire. Pour résumer, l'érosion des sols résulte de l'interaction entre de nombreux paramètres. Certains sont permanents, comme ceux relatifs à la topographie ou à la géomorphologie du sol, alors que d'autres évoluent dans le temps comme l'occupation du sol, ou présentent un caractère aléatoire comme la météorologie. L'érosion des sols peut engendrer des pertes en terres, une dégradation irréversible des terres agricoles (perte en éléments fertiles), des coulées de boues, de la turbidité ou une pollution des eaux. Elle représente un risque important pour les espaces agricoles.

Plusieurs paramètres doivent être donc étudiés :

- La topographie : moins il y a de pente, plus le risque est écarté ;
- Le sol : les sols limoneux sont plus sensibles ;
- L'occupation des sols : par exemple les terres arables sont celles qui présentent le plus de risque à l'érosion ;
- La pluviométrie : étant donné la faible agressivité du climat du département, ce dernier n'est pas retenu dans l'analyse de l'érosion. Toutefois, il convient de noter que les risques d'érosion sont plus élevés en automne qu'en hiver.

4.2.2. Méthodologie pour étudier le risque érosion

Il n'existe pas de données exactes par parcelles pour étudier le risque d'érosion et notamment le rôle joué par des bois à la défense du sol contre les érosions. Une approche macroscopique (à l'échelle du canton) *via* la mise à disposition de données par le BRGM a permis d'identifier l'aléa d'érosion des sols annuels par canton (Thourotte, Pont l'Evêque, Compiègne Nord et Noyon) à partir de la liste de critères cités dans le paragraphe précédent.

L'analyse met en évidence un aléa faible à très faible pour l'ensemble des communes concernées par le présent dossier.

4.3. Identification des boisements ayant reçus des aides publiques ou ayant fait l'objet de réductions fiscales

Aucun des boisements concernés par la présente demande d'autorisation de défrichement n'est concerné par des aides publiques ou des réductions fiscales.

4.4. Présence de captage en eau potable au droit des secteurs concernés par le défrichement

Aucun des boisements concernés par la présente demande d'autorisation de défrichement n'est concerné par un captage ORQUE.

Plusieurs boisements sont cependant concernés par des périmètres de protection de captage :

- Les boisements 99, 100 et 129 sont concernés par un périmètre de protection de captage rapproché et éloigne à Choisy-au-Bac ;
- Le boisement 107 est partiellement concerné par périmètre de protection de captage éloigné à Montmacq ;
- Les boisements 12 et 131 sont concernés par un périmètre de protection de captage rapproché et éloigné à Thourotte.

4.5. Espaces boisés classés

Dans le cadre de la DUP du projet de CSNE, une mise en en compatibilité des documents d'urbanisme a été réalisée. Aucun des boisements situés dans la DUP et concernés par la présente demande d'autorisation de défrichement n'est concerné par un Espace Boisé Classé (EBC).

Des compléments sont ajoutés au chapitre 6 à ce sujet afin d'exclure de la présente demande les Espace Boisé Classé (EBC) situés en dehors de la DUP.

Choisy-au-Bac

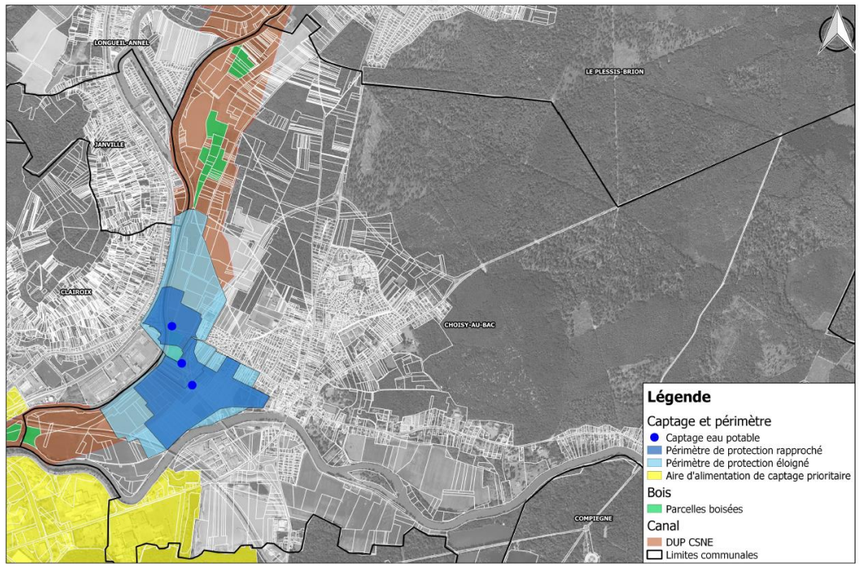

Illustration 56. Localisation des périmètres de protection de captage à Choisy-au-Bac

(Source : DDT60, 2017)

Thourotte

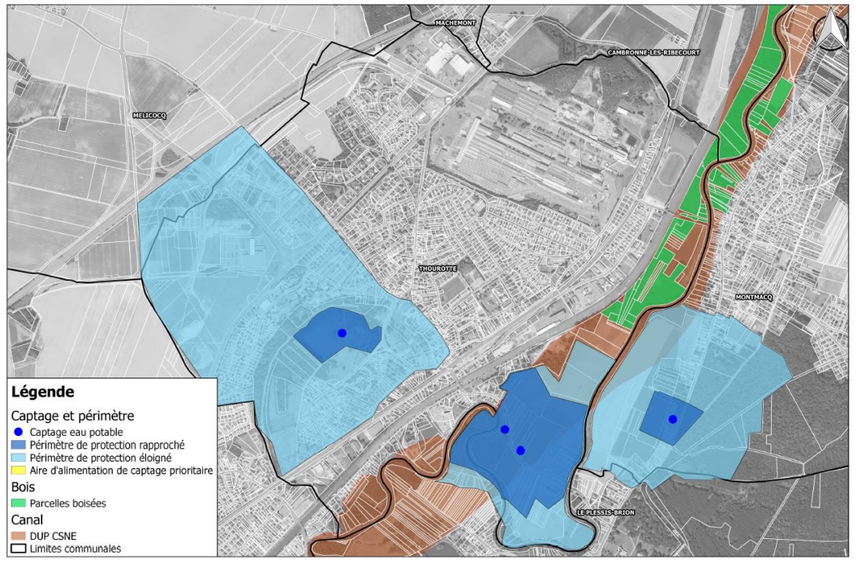

Illustration 57. Localisation des périmètres de protection de captage à Thourotte

(Source : DDT60, 2017)

Montmacq

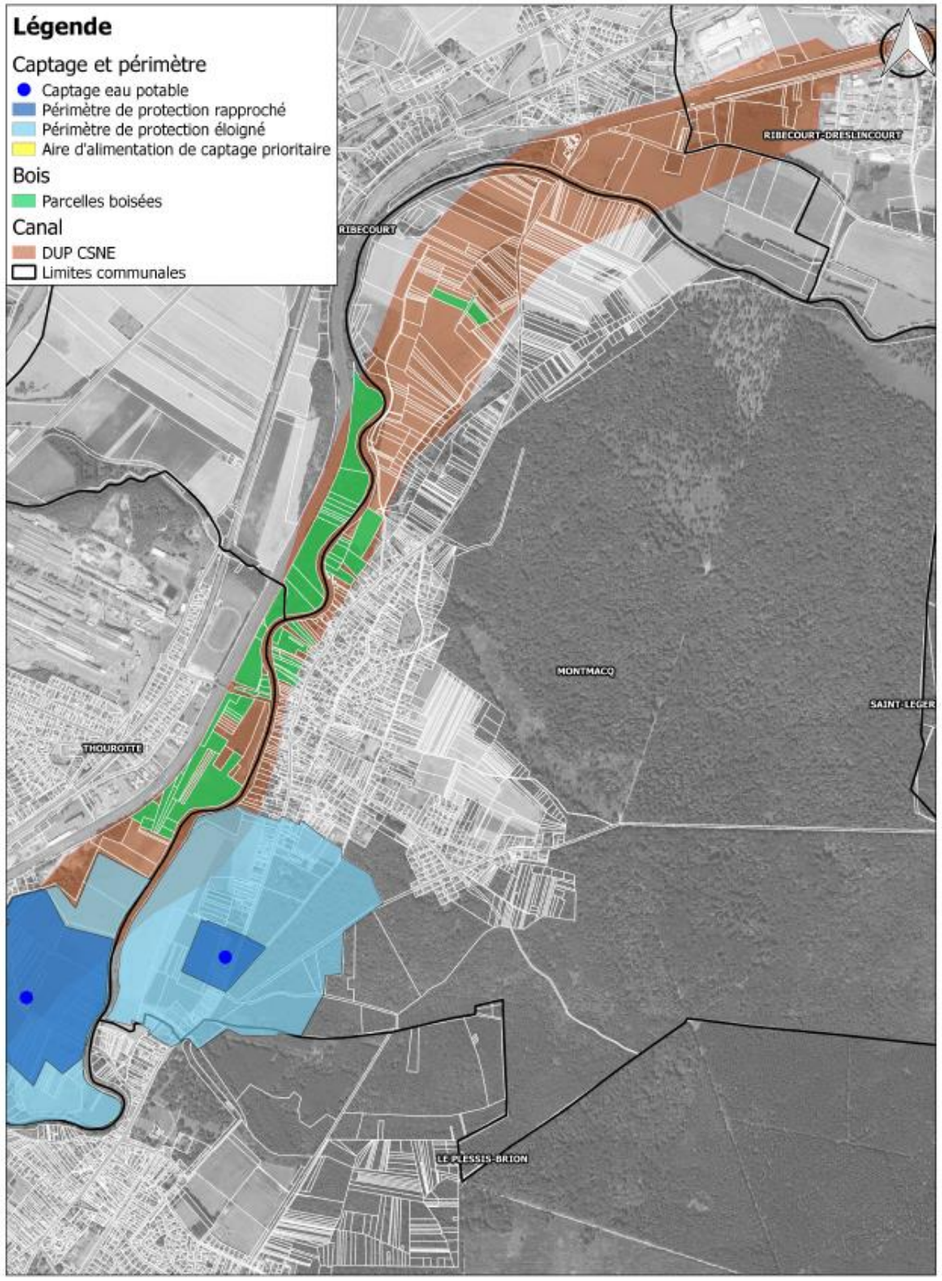

Illustration 58. Localisation des périmètres de protection de captage à Montmacq

(Source : DDT60, 2017)

5. Stratégie de compensation

5.1. Méthodologie proposée pour la définition d'un coefficient de compensation

5.1.1. Critères étudiés pour évaluer les enjeux écologiques, sociaux et économiques des boisements soumis à autorisation de défrichement

Les enjeux écologiques, sociaux et économiques des boisements soumis à autorisation de défrichement sont étudiés au travers de plusieurs critères dont certains sont étudiés sur le terrain (voir tableau ci-dessous), et d'autres par analyse cartographique. Ces critères ont été définis en concertation avec les services de l'État (DDT et DREAL).

L'analyse de chacun des critères est réalisée à l'échelle du polygone de végétation.

La note globale d'enjeu écologique, social ou économique est obtenue, pour chaque polygone, en réalisant une moyenne des notes obtenues par chacun des indicateurs, arrondie à l'unité. Cette méthode permet de pallier au nombre différent d'indicateurs pour chaque enjeu.

Le tableau présenté en page suivante synthétise l'ensemble des critères pris en compte ainsi que les indicateurs associés pour évaluer leur enjeu respectif.

5.1.2. Proposition d'une méthodologie pour définir le coefficient de compensation

Le présent chapitre a pour objectif de proposer une méthodologie de calcul des coefficients de compensation à partir de la caractérisation des enjeux écologiques, sociaux et économiques évaluées précédemment pour les boisements soumis à autorisation de défrichement.

La définition d'une stratégie de compensation nécessite en effet dans un premier temps d'évaluer un coefficient de compensation, tel que défini dans l'instruction technique du 29 juillet 2015.

La méthodologie proposée s'inspire du projet de doctrine départementale du Nord et du Pas-de-Calais relative aux autorisations de défrichement (DDTM62, août 2015). Elle consiste à associer les niveaux d'enjeux « négligeable », « faible », « moyen » ou « fort » à chacun des enjeux écologique, social ou économique, tel que présenté dans le paragraphe précédent. La méthodologie consiste ensuite à mettre en regard les enjeux écologique, social et économique à un coefficient de compensation tel que présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 20. Proposition de méthode de calcul du coefficient multiplicateur pour la compensation en fonction des enjeux écologiques, sociaux et économiques

(Source : DDTM62, août 2015)

Niveau d'enjeu écologique	Niveau d'enjeu social	Niveau d'enjeu économique	Coefficient de base (hors modulation liée au taux de boisement) dit « coefficient brute »
1	1	1	1/1
1	1	2	1/1
1	2	2	1/1
2	2	2	1/1
1	1	3	2/1
1	2	3	2/1
2	2	3	2/1
1	3	3	2/1
1	1	4	3/1
1	2	4	3/1
2	3	3	3/1
2	2	4	3/1
1	3	4	3/1
3	3	3	3/1
2	3	4	3/1
1	4	4	4/1
3	3	4	4/1
2	4	4	4/1
3	4	4	4/1
4	4	4	4/1

Légende : 1 : Enjeu négligeable ; 2 : Enjeu faible ; 3 : Enjeu moyen ; 4 Enjeu fort

La DDTM62 introduit également la notion de modulation liée au taux de boisement. Nous proposons de reprendre ce principe de modulation, en l'extrapolant au département de l'Oise.

Dans le cas d'un résultat nul ou négatif, il est ramené à une compensation de 1/1.

Tableau 21. Modulation du coefficient de compensation lié au taux de boisement sur le territoire du Nord Pas-de-Calais

(Source : DDTM62, août 2015)

Taux de boisement	Territoires concernés par les boisements soumis à autorisation de défrichement	Modulation
0 à 10 %	SCOT Santerre Haute Somme	+1
10 à 20 %	-	0
> 20 %	Territoires de l'ARC, de la CC2V et de la CCPN	-1

Tableau 22. Critères étudiés pour évaluer les enjeux écologiques, sociaux et économiques des boisements soumis à autorisation de défrichement

(Source : Team O+)

	Critères	Notes d'enjeux				Source
		Enjeu négligeable (note de 1)	Enjeu faible (note de 2)	Enjeu moyen (note de 3)	Enjeu fort (note de 4)	
ENJEUX ECOLOGIQUES	**Patrimonialité des habitats**	Habitat sans statut	Habitat forestier bénéficiant d'un statut (ZNIEFF ou humide)	Habitat forestier d'intérêt communautaire	Habitat forestier d'intérêt communautaire cumulant au moins un autre statut	Bioévaluation des habitats
	Potentialité d'accueil des habitats boisés en espèces patrimoniales	Seule présence d'espèces communes	Présence d'espèces forestières peu communes à assez rare et/ou NT	Présence d'espèces forestières rares à très rares et/ou VU	Présence d'espèces forestières EN ou CR	Bioévaluation des espèces présentes et potentielles
	Prise en compte du boisement dans les zonages du patrimoine naturel	Aucun zonage du patrimoine naturel	Boisement inclus dans un autre zonage du patrimoine naturel (non contraire à l'objectif de préservation)	Boisement inclus dans un zonage de type ZNIEFF de type II ou ZICO (non contraire à l'objectif de préservation)	Boisement inclus dans un zonage de type ZNIEFF de type I, RNN, RNR ou Natura 2000 (non contraire à l'objectif de préservation)	Base de données CARMEN
	Participation du boisement à une TVB	Boisement ne participant pas à une TVB (locale ou SRCE)	Boisement identifié comme espace relais dans une TVB (locale ou SRCE)	Boisement identifié comme participant à un corridor écologique à restaurer	Boisement identifié comme un réservoir de biodiversité ou un corridor écologique à préserver	Études TVB (locales et SRCE) disponibles sur le territoire étudié
ENJEUX SOCIAUX	**Taux d'espaces verts par habitants à l'échelle communale**	Densité d'espaces verts communale > 100 m²/hab.	Densité d'espaces verts communale > 25 m²/hab.	Densité d'espaces verts communale comprise entre 10 et 25 m²/hab.	Densité d'espaces verts communale < 10 m²/hab.	Occupation du sol à l'échelle communale et recensements de la population de l'INSEE
	Fréquentation des boisements (loisirs, randonnées, etc.)	Pas fréquenté	Faiblement fréquenté	Moyennement fréquenté	Très fréquenté	Évaluation à dire d'expert de la fréquentation des boisements et interrogation des usagers si présents lors des expertises
	Accessibilité des boisements	Difficile à très difficile (obstacles importants, clôture, etc.)	Moyenne (chemins peu entretenus, avec quelques obstacles mineurs, pas de balisage)	Facile (chemins bien entretenus, sans obstacles, à topographie plane, mais non praticable par tout type de public, balisage faible)	Très facile (aire d'influence importante, chemins très bien entretenus, sans obstacle, à topographie plane, prévus pour tout type de public, balisage)	Évaluation à dire d'expert
	Activité cynégétique (non étudié dans le cadre de cette mission)	Pratique d'aucune activité cynégétique	Présence d'une réserve de chasse	Pratique d'une autre activité cynégétique	Pratique d'une activité cynégétique commerciale ou traditionnelle	Fédérations départementales de chasse
	Localisation du boisement par rapport au patrimoine culturel	Aucun élément de patrimoine culturel à proximité	Boisement présent à moins de 100 m d'un site inscrit ou classé, dans un périmètre de protection d'un monument historique ou dans une ZPPAUP/AMVAP mais sans covisibilité	Boisement présent à moins de 100 m d'un site inscrit et en covisibilité avec lui	Boisement présent à moins de 100 m d'un site classé et en covisibilité avec lui, dans un périmètre de protection d'un monument historique ou dans une ZPPAUP/AMVAP	Base de données CARMEN
	Localisation du boisement par rapport à un périmètre de protection des captages d'eau potable	Aucun périmètre de protection de captage concerné par le boisement	Boisement situé dans un périmètre de protection éloigné ou dans un BAC	Boisement situé dans un périmètre de protection rapproché ou dans les zones vulnérables d'un BAC	Boisement situé dans un périmètre de protection immédiat, concerné par un captage ORQUE ou localisé à moins de 15m d'un cours d'eau	Agences Régionales de Santé (ARS)

	Critères	Notes d'enjeux Enjeu négligeable (note de 1)	Enjeu faible (note de 2)	Enjeu moyen (note de 3)	Enjeu fort (note de 4)	Source
ENJEUX ECONOMIQUES	**Circonférence des arbres et surface terrière (G)**	Majorité de petit bois (circonférence strictement inférieure à 70,5 cm)	Majorité de moyen bois (circonférence au moins égale à 70,5 cm et strictement inférieure à 149,5 cm)	Très gros bois dominant (circonférence au moins égale à 212,5 cm) et 10 < G < 20 ou Gros bois dominant (circonférence au moins égale à 149,5 cm et strictement inférieure à 212,5 cm) et 20 < G < 40	Très gros bois dominant et G > 20	Évaluation sur le terrain
	Qualité de bois	Rebut (Bois pourri, piqué, déchiqueté, inutilisable même pour du chauffage)	Qualité 3 (Industrie, chauffage)	Qualité 2 (Menuiserie courante, charpente, coffrage, traverses)	Qualité 1 (déroulage, ébénisterie, menuiserie fine)	Évaluation à dire d'expert
	Exploitabilité	Très difficile	Difficile	Moyenne	Facile	Évaluation à dire d'expert
	Document de gestion durable	Boisement soumis à aucun document de gestion	Bois sous code des bonnes pratiques sylvicoles (CBPS)	Bois appartenant à un massif sous Plan Simple de Gestion (PSG) 10 - 25 ha	Bois appartenant à un massif sous Plan Simple de Gestion (PSG) >25 ha ou sous régime forestier	Consultation des services de l'État
	Potentialités des stations forestières	Potentialités très faibles	Potentialités faibles	Potentialités moyennes à assez bonnes	Potentialités bonnes à très bonnes	Guide des stations forestières
	Exploitation de peupliers	Absence d'une peupleraie	-	-	Présence d'une peupleraie	Expertises de terrain

Le besoin de compensation global à l'échelle des travaux réalisés sur le secteur 1 est ensuite calculé en appliquant le coefficient obtenu par la surface du polygone considéré. Sur la base de ces résultats, le tableau 23 présente une moyenne des coefficients de compensation obtenus pour chaque massif boisé.

5.2. Besoins de compensation évalués sur la base de la méthodologie proposée

Le tableau suivant synthétise les besoins de compensation à l'échelle de chaque massif boisé soumis à autorisation de défrichement selon la méthodologie présentée précédemment. Cette évaluation tient compte des enjeux économiques, sociaux et écologiques portés par les boisements ainsi que de la modulation liée au taux de boisement. L'analyse est, dans un premier temps, réalisée à l'échelle de chaque polygone de boisement homogène. Elle est ensuite synthétisée à l'échelle de chaque massif boisé dans le tableau ci-dessous.

Ce tableau met en évidence que **les coefficients de compensation sont compris entre 1 et 2 portant à 531 540,2 m² le besoin de compensation surfacique.**

Tableau 23. Moyenne des coefficients proposés par boisement et surface de compensation résultante

(Source : Team O+, 2019)

N°	Nom de Massif	Surface totale du massif (m²)	Coefficient de compensation moyen à l'échelle du massif	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	Surface de compensation correspondante (m²)
1	Boisement sud de la voie ferrée à Clairoix	12541,7	1,0	26,2	26,2
2	Boisement de la Bouche d'Oise à Clairoix	30072,4	1,0	4236,3	4236,3
4	Bois l'Epine à Choisy-au-Bac	863876,3	1,9	6243,3	11840,2
5	Boisement de la Mare au Cochon à Choisy-au-Bac	50276,5	1,0	17488,5	17488,5
6	Boisement de l'Oise à Choisy-au-Bac et Le Plessis-Brion	44861,9	1,0	18064,2	18064,2
9	Bois la Rouillée à Choisy-au-Bac	54981,7	1,0	21395,7	21395,7
10	Boisement les Aveux à Longueil-Annel	107537,9	1,0	7278,3	7278,3
11	Boisement en amont du 1er méandre des boucles du Muid à Thourotte	35575,9	1,0	505,5	505,5
12	Boisement de l'Oise à Le Plessis-Brion	10038,5	1,0	2018,3	2018,3
14	Boisement de l'Oise à Cambronne-lès-Ribécourt et Thourotte	92282,2	1,3	52998,5	66442,1
15	Boisement de l'Oise, lieu-dit le Village à Montmacq	15699,3	1,4	1485,3	2085,0
16	Boisement de la Briolette à Montmacq	4208,5	2,0	74,4	148,8
17	Boisement de l'Oise, lieu-dit Belle Rive à Montmacq	7987,1	1,0	151,3	151,3

N°	Nom de Massif	Surface totale du massif (m²)	Coefficient de compensation moyen à l'échelle du massif	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	Surface de compensation correspondante (m²)
18	Bois Joncourt du Canal Latéral à l'Oise à Ribécourt-Dreslincourt et Pimprez	193152,0	1,3	28384,7	37896,5
20	Boisement de l'Ile du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit les Arcs à Pimprez	14310,1	1,0	5640,7	5640,7
21	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit Au canal à Pimprez	45383,3	1,0	14251,4	14251,4
22	Boisement de l'Oise, lieu-dit Plaine des Essarts à Chiry-Ourscamp	15311,8	1,0	93,7	93,7
23	Bois des Essarts à Chiry-Ourscamp	410757,0	1,0	3125,7	3125,7
24	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit la Prairie à Pimprez	115934,4	2,0	14086,1	27933,7
25	Boisement au sud des étangs du Champ d'Ourscamp à Pimprez	119540,2	1,0	10236,8	10236,8
26	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit les Ecazieux à Pimprez	22687,9	1,0	159,6	159,6
27	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit le Champ d'Ourscamp à Pimprez	23482,3	1,0	169,9	169,9
28	Boisement de la Noue à Chiry-Ourscamp	71393,9	1,0	7906,2	7906,2
29	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit les Longs Prés à Chiry-Ourscamp	159420,0	1,2	34908,6	43291,3
30	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit la Croix rompue à Chiry-Ourscamp	6580,3	2,0	3518,1	7036,1
31	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit le Pont du Brûlé à Chiry-Ourscamp et Passel	139400,4	1,8	3457,7	6199,5
32	Boisement du Canal Latéral à l'Oise Le Vivier, partie sud, lieu-dit le Marais à Passel et La Palée à Pont-L'Evêque	189270,9	1,5	49327,3	71781,0
99	Boisement de la Station de pompage à Choisy-au-Bac	1671,1	1,0	617,8	617,8
100	Boisement de l'Oise à Clairoix	8828,7	1,0	1783,7	1783,7
101	Boisement Derrière le Champ à Janville	12718,3	1,0	82,7	82,7
102	Boisement le Maubon Nord à Choisy-au-Bac	18787,6	2,0	514,6	1012,0
103	Boisement de l'Oise, lieu-dit Derrière le Bois d'Ecureuil à Longueil-Annel	27034,9	1,0	57,1	57,1
104	Boisement en aval du 1er méandre des boucles du Muid à Le Plessis-Brion	13493,3	1,0	808,5	808,5
105	Boisement en aval du 2ème méandre des boucles du Muid à Le Plessis-Brion	14693,8	1,9	11037,0	21066,3
106	Boisement du Canal latéral à l'Oise, lieu-dit les Signies à Thourotte	54455,3	1,0	15928,2	15928,2
108	Boisement de l'Oise, lieu-dit la Haute Rive à Montmacq	28509,2	1,1	771,2	831,9
109	Boisement le Billemboeuf à Cambronne-lès-Ribécourt et Ribécourt-Dreslincourt	92525,0	1,3	31755,3	39932,5
110	Boisement du Canal latéral à l'Oise, rive gauche, lieu-dit la Prairie à Pimprez	56108,6	1,3	9874,5	13210,7
113	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit le Platier à Chiry-Ourscamp	152009,6	1,1	1130,3	1266,7
114	Boisement les Terres du Port à Passel et Pont-l'Evêque	99101,2	2,0	4046,9	8093,9
129	Boisement le Bac à l'Aumône à Choisy-au-Bac	4132,6	1,0	425,4	425,4
130	Boisement du Muid à Le Plessis-Brion	13119,0	1,0	4100,2	4100,2
131	Boisement de l'Oise, lieu-dit les Signies à Thourotte	23553,3	1,0	9527,3	9527,3
132	Boisement de l'Oise et de son Canal latéral à Thourotte	7410,3	1,0	922,8	922,8
134	Boisement Belle-Rive à Cambronne-lès-Ribécourt	32314,1	1,0	8,0	8,0
136	Boisement des Arcs à Pimprez	13105,4	1,0	2126,4	2126,4
139	Boisement du Canal Latéral à l'Oise, lieu-dit la Prairie à Pimprez	68765,8	2,0	3403,0	6805,9
187	Boisement du canal latéral à l'Oise à Cambronne-lès-Ribécourt, lieu-dit Haute Rive	80873,7	1,0	8133,9	8133,9

N°	Nom de Massif	Surface totale du massif (m²)	Coefficient de compensation moyen à l'échelle du massif	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	Surface de compensation correspondante (m²)
188	Boisement de Pimprez, le long de la départementale 48	3560,5	2,0	589,5	1179,1
190	Boisement du canal latéral à l'Oise à Cambronne-lès-Ribécourt, au nord du stade	16350,9	1,0	28,0	28,0
191	Forêt domaniale de Laigue, la Malmère à Montmacq	4176428,1	2,0	2994,0	5988,0
			TOTAL	417898,5	531538,2

5.3. Stratégie de mise en œuvre de la compensation

La Loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture et la forêt (LAAF) a modifié les articles relatifs au défrichement des bois et forêts. Elle modifie notamment l'article L.341-6 en y introduisant une obligation de soumettre à condition(s) toute autorisation de défrichement.

L'article L.341-6 est ainsi modifié :

« *L'autorité administrative compétente de l'État subordonne son autorisation à l'une ou plusieurs des conditions suivantes :*

1° L'exécution, sur d'autres terrains, de travaux de boisement ou reboisement pour une surface correspondant à la surface défrichée, assortie, le cas échéant, d'un coefficient multiplicateur compris entre 1 et 5, déterminé en fonction du rôle économique, écologique et social des bois et forêts objets du défrichement, ou d'autres travaux d'amélioration sylvicoles d'un montant équivalent. Le représentant de l'État dans le département peut imposer que le boisement compensateur soit réalisé dans un même massif forestier ou dans un secteur écologiquement ou socialement comparable ;

2° La remise en état boisé du terrain lorsque le défrichement a pour objet l'exploitation du sous-sol à ciel ouvert ;

3° L'exécution de travaux de génie civil ou biologique en vue de la protection contre l'érosion des sols des parcelles concernées par le défrichement ;

4° L'exécution de travaux ou mesures visant à réduire les risques naturels, notamment les incendies et les avalanches.

L'autorité administrative compétente de l'État peut également conditionner son autorisation à la conservation sur le terrain de réserves boisées suffisamment importantes pour remplir les rôles utilitaires définis à l'article L. 341-5.

Le demandeur peut s'acquitter d'une obligation mentionnée au 1° du présent article en versant au Fonds stratégique de la forêt et du bois une indemnité équivalente, dont le montant est déterminé par l'autorité administrative et lui est notifié en même temps que la nature de cette obligation. »

Dans le cadre de ce projet, le maître d'ouvrage s'acquittera de l'obligation de compensation en privilégiant les opérations de plantation et replantation.

A noter par ailleurs que la SCSNE s'est engagée dans le cadre de la déclaration d'utilité publique du projet à une replantation à hauteur de 4/1 pour les boisements présentant des enjeux sylvicoles. Ces boisements répondent à la définition suivante : « Les boisements exploités pour la sylviculture sont les suivants : boisements exploités sous plan simple de gestion, régime forestier ou code des bonnes pratiques sylvicoles, ainsi que toutes les peupleraies, dont la filière de production est un enjeu important pour la région Hauts de France, premier bassin populicole français. (Les boisements alluviaux en mosaïque avec peupleraies sont également inclus). ».

Cet engagement sera mutualisé avec les obligations règlementaires, par la réalisation de plantations et replantations.

6. Parcelles complémentaires ajoutées au dossier et parcelles exclues à la demande de la DDT

6.1. Objet du complément

6.1.1. Parcelles complémentaires

Lors de la phase d'examen du dossier de demande d'autorisation de défrichement, les services de l'Etat ont fait part de leur désaccord sur la délimitation de plusieurs massifs boisés. De nouveaux massifs, dont la superficie devient supérieure au seuil départemental de 4 ha, ont été délimités. De fait, les parcelles listées dans le tableau ci-dessous deviennent soumises à autorisation de défrichement.

Tableau 24. Parcelles complémentaires soumises à autorisation de défrichement

(Source : Team O+, 2019)

N° du massif	Commune	Section	Parcelle
103	LONGUEIL-ANNEL (368)	ZE	18
111	PIMPREZ (492)	A	218
111	PIMPREZ (492)	A	219
111	PIMPREZ (492)	A	220
111	PIMPREZ (492)	A	222
111	PIMPREZ (492)	A	223
111	PIMPREZ (492)	A	224
112	PIMPREZ (492)	A	211
112	PIMPREZ (492)	A	216
112	PIMPREZ (492)	A	342

Le présent chapitre complémentaire vise donc à prendre en compte les remarques des services de l'Etat relatif à l'ajout de 9 510 m² de surface fiscale soumise à autorisation de défrichement dans le département de l'Oise.

6.1.2. Parcelles exclues

Après vérification de la compatibilité de la demande de défrichement avec les documents d'urbanisme, il s'est avéré que la plage permettant la traversée du canal par la grande faune au niveau de la Boucle de Sainte-Croix se trouve sur un EBC. Le projet va donc être adapté en phase PROjet pour éviter le défrichement sur ce secteur ou bien une demande de défrichement sera déposée dans un second temps après la révision du PLU de Cambronne-les-Ribécourt. Les parcelles exclues de la présente demande sont les suivantes :

Tableau 25. Parcelles exclues de la demande d'autorisation de défrichement

(Source : Team O+, 2019)

N° du massif	Commune	Section	Parcelle
187	CAMBRONNE-LES-RIBECOURT	ZE	26
187	CAMBRONNE-LES-RIBECOURT	ZE	27
187	CAMBRONNE-LES-RIBECOURT	ZE	28
187	CAMBRONNE-LES-RIBECOURT	ZE	29
187	CAMBRONNE-LES-RIBECOURT	ZE	30

Le présent chapitre complémentaire vise donc à exclure les parcelles classées en EBC de la demande d'autorisation de défrichement.

6.2. Identification et localisation des boisements complémentaires soumis à autorisation de défrichement et des boisements exclus de la présente demande

Trois boisements complémentaires sont ajoutés au présent dossier (boisements 103, 111 et 112). Ils sont localisés sur les communes de Longueil-Annel et Pimprez. Ils sont localisés sur les cartes suivantes.

Un boisement est exclu du présent dossier (boisement 187).

6.3. Plan de situation et extraits du plan cadastral des boisements complémentaires soumis à autorisation de défrichement et des boisements exclus de la présente demande

Les parcelles cadastrales complémentaires ajoutées dans le présent dossier sont localisées sur les cartes suivantes.

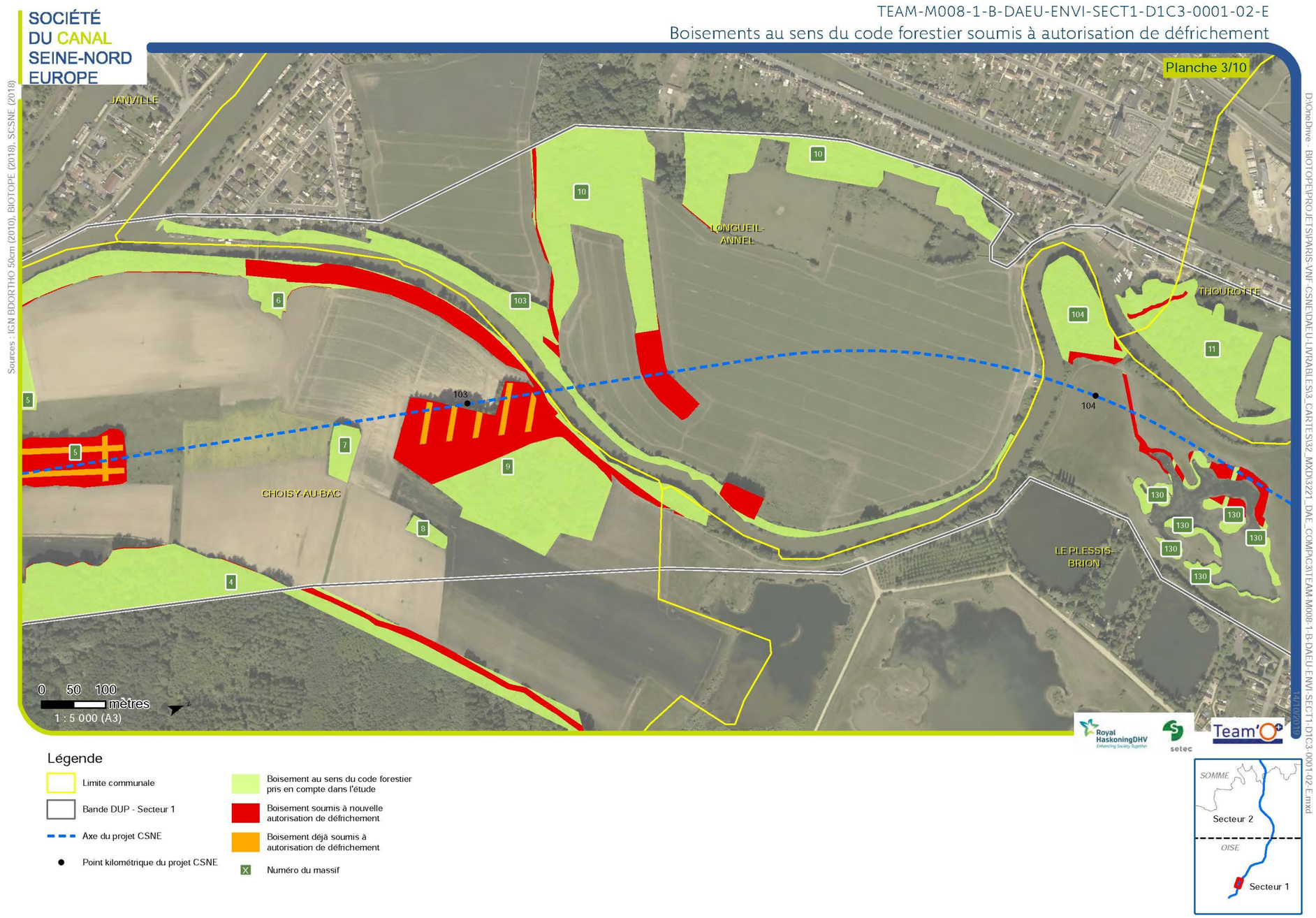

Illustration 59. Carte de localisation des entités boisées soumises à autorisation de défrichement - Actualisation suite au complément (planche 3/10) (Source : Biotope, 2019)

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

TEAM-M008-1-B-DAEU-ENVI-SECT1-D1C3-0001-02-E

Boisements au sens du code forestier soumis à autorisation de défrichement



Légende

- Limite communale
- Bande DUP - Secteur 1
- Axe du projet CSNE
- Point kilométrique du projet CSNE
- Boisement au sens du code forestier pris en compte dans l'étude
- Boisement soumis à nouvelle autorisation de défrichement
- Numéro du massif

Illustration 60. Carte de localisation des entités boisées soumises à autorisation de défrichement - Actualisation suite au complément (planche 8/10)

(Source : Biotope, 2019)



Illustration 61. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement – Actualisation suite au complément (planche 7/27)

(Source : Biotope, 2019)

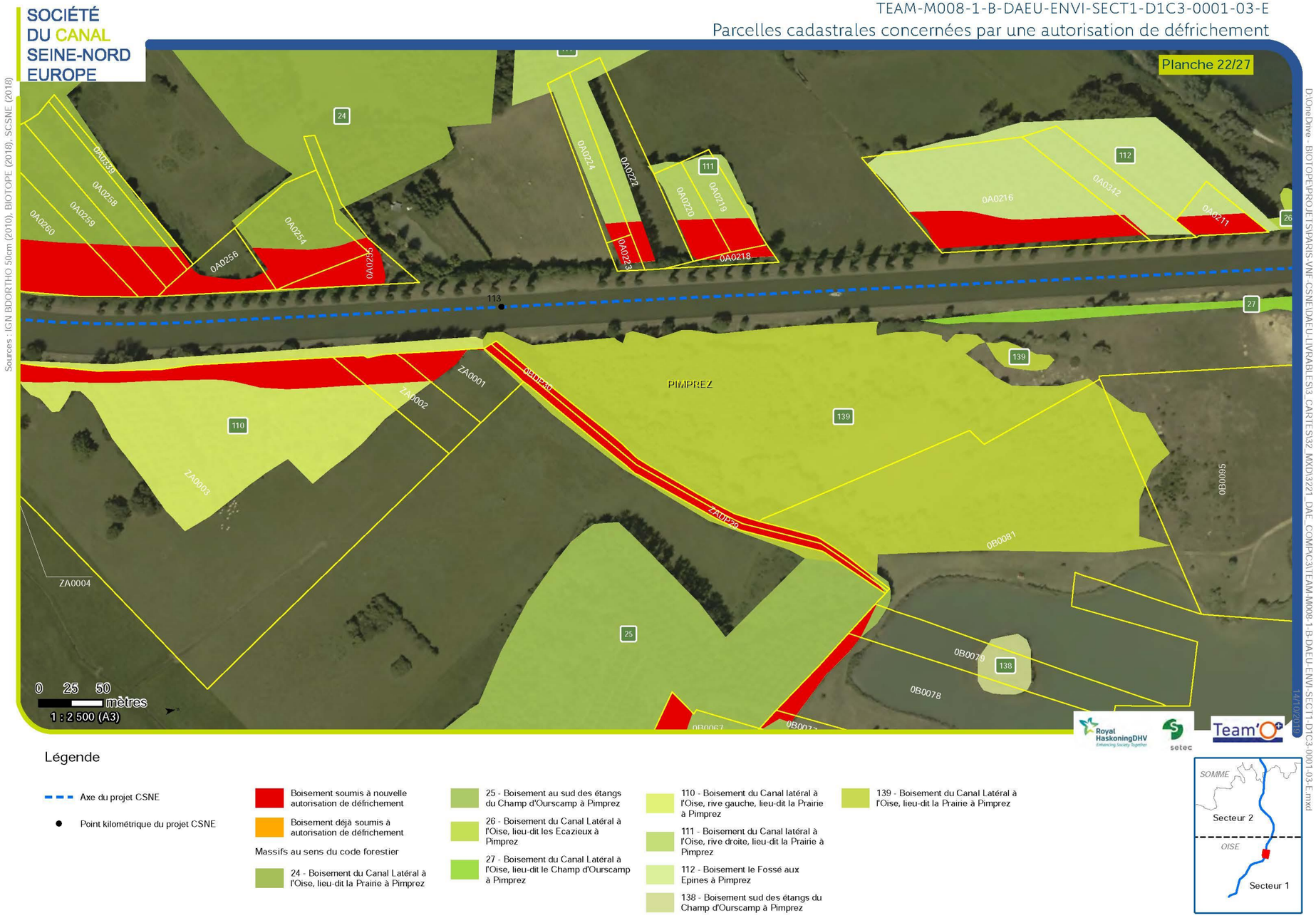

Illustration 62. Carte de localisation des parcelles cadastrales concernées par la demande d'autorisation de défrichement – Actualisation suite au complément (planche 22/27)

(Source : Biotope, 2019)

Les parcelles cadastrales exclues du présent dossier sont localisées sur la carte suivante.

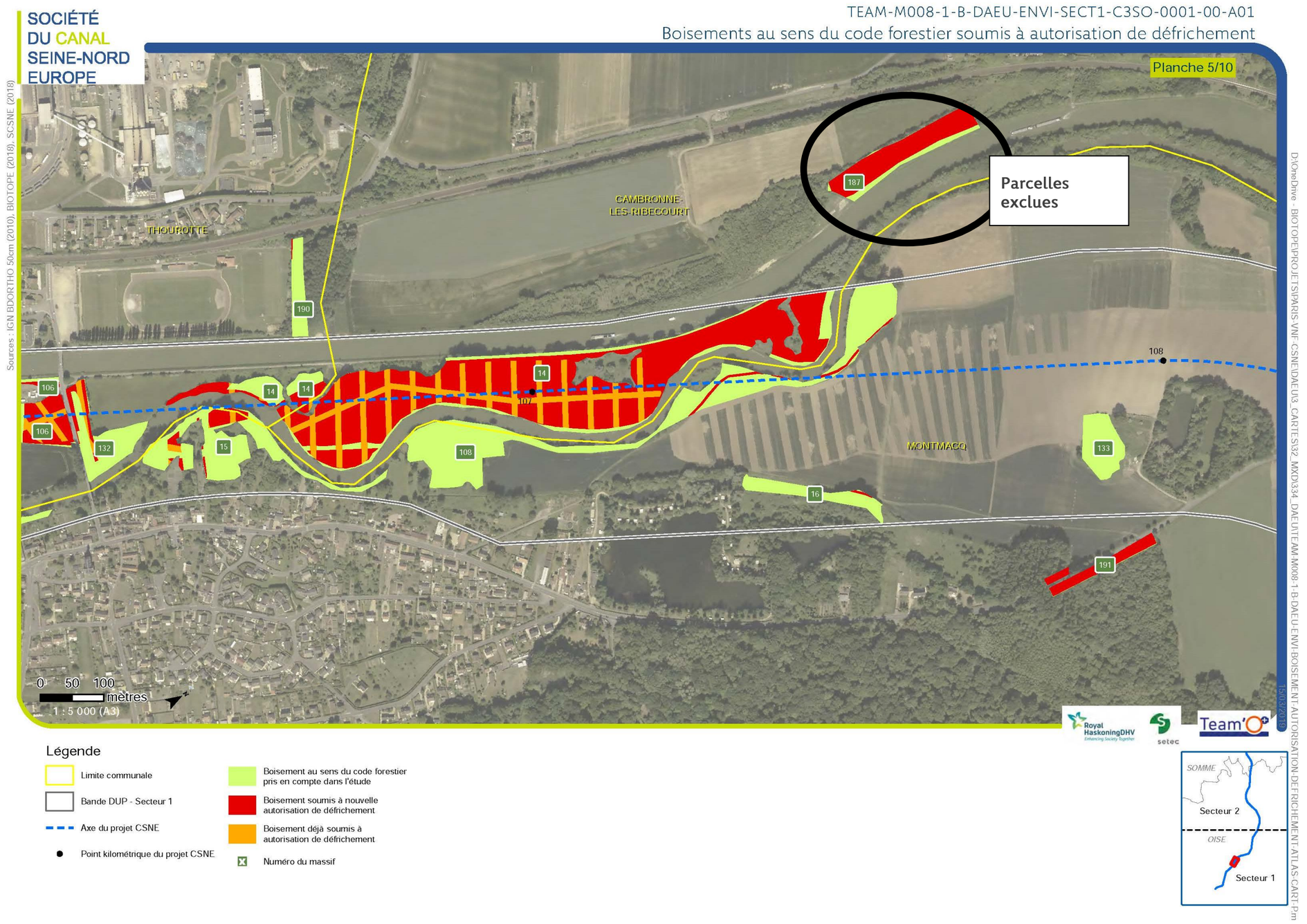

Illustration 63. Carte de localisation des parcelles cadastrales exclues de la demande d'autorisation de défrichement – Actualisation suite au complément (planche 5/10) (Source : Biotope, 2019)

6.4. Caractérisation des boisements complémentaires soumis à autorisation de défrichement

6.4.1. Commune de Longueil-Annel

Tableau 26. Caractéristiques des parcelles cadastrales complémentaires concernées par les opérations de défrichement sur la commune de Longueil-Annel

(Source : Team O+, 2019)

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse
368000ZE0018	103	Privé	2079,3	010	MORTIER Gérard	0015	MORTIER	Gérard	10 RUE CLAUDIANE URBAN 60400 SEMPIGNY

6.4.2. Commune de Pimprez

Tableau 27. Caractéristiques des parcelles cadastrales complémentaires concernées par les opérations de défrichement sur la commune de Pimprez

(Source : Team O+, 2019)

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse
4920000A0211	112	Privé	861,9	001	Indivision NEUILLET (5)	0001	NEUILLET	Didier	136 CHE DES ENSELMES 38110 MONTAGNIEU
						0002	NEUILLET	Jean-Francois	136 RUE DE LA GRANGE 60170 PIMPREZ
						0003	NEUILLET	Michelle	12 SQ PAUL CLAUDEL 60200 COMPIEGNE
						0004	NEUILLET	Patrick	22 RUE HOCHE 60400 NOYON
						0005	RICHARD	Yvonne	6 RUE ANNA DE NOAILLES 60200 COMPIEGNE
4920000A0216	112	Privé	3310,8	002	NEUILLET Thierry	0006	NEUILLET	Thierry	39 AV GEORGES MANDEL 75016 PARIS
4920000A0218	111	Privé	307,6	004	M et Mme RICHARD	0009	DE GLOS	Nicole	CHEZ M RICHARD ALAIN 206 LES ECAZIEUX 60170 PIMPREZ
						0010	RICHARD	Antoine	OURSCAMP 60138 CHIRY OURSCAMP
4920000A0219	111	Privé	683,1	005	Indivision PIAR (4)	0011	DUFAY	Genevieve	170 RUE RAYMOND ROLLIN 60170 PIMPREZ
						0012	PIAR	Jocelin	160 RUE RAYMOND ROLLIN 60170 PIMPREZ
						0013	PIAR	Jocelyne	586 RUE ROBERT DELAGE 60170 PIMPREZ
						0014	PIAR	Marie-France	17 RUE ERIK SATIE 34690 FABREGUES
4920000A0220	111	Privé	855,9	005	Indivision PIAR (4)	0011	DUFAY	Genevieve	170 RUE RAYMOND ROLLIN 60170 PIMPREZ
						0012	PIAR	Jocelin	160 RUE RAYMOND ROLLIN 60170 PIMPREZ
						0013	PIAR	Jocelyne	586 RUE ROBERT DELAGE 60170 PIMPREZ
						0014	PIAR	Marie-France	17 RUE ERIK SATIE 34690 FABREGUES
4920000A0222	111	Privé	345,7	006	LAFARGEHOLCIM GRANULATS	015	LAFARGEHOLCIM GRANULATS		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 2 LAFARGE GRANULATS FRAN 92140 CLAMART

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse
4920000A0223	111	Privé	321,0	007	Indivision BRIDE/BRUGNIAU	0016	BRIDE	Georges	BUCHOIRE 154 RUE DU MOULIN 60640 GUISCARD
						0017	BRUGNIAU	Justine	6 RUE DE LA CONVENTION 02300 VIRY NOUREUIL
						0018	BRUGNIAU	Merry	6 RUE DE LA CONVENTION 02300 VIRY NOUREUIL
						0019	LEVERT	Pauline	BUCHOIRE 154 RUE DU MOULIN 60640 GUISCARD
4920000A0224	111	Privé	195,4	007	Indivision BRIDE/BRUGNIAU	0016	BRIDE	Georges	BUCHOIRE 154 RUE DU MOULIN 60640 GUISCARD
						0017	BRUGNIAU	Justine	6 RUE DE LA CONVENTION 02300 VIRY NOUREUIL
						0018	BRUGNIAU	Merry	6 RUE DE LA CONVENTION 02300 VIRY NOUREUIL
						0019	LEVERT	Pauline	BUCHOIRE 154 RUE DU MOULIN 60640 GUISCARD
4920000A0342	112	Privé	549,3	014	SOETEMONT Laurence et THOMA Benoit	0026	SOETEMONT	Laurence	FERME DE LA MENTHE 520 RUE ROBERT DELAGE 60170 PIMPREZ
						0027	THOMA	Benoit	FERME DE LA MENTHE 520 RUE ROBERT DELAGE 60170 PIMPREZ

6.5. Caractérisation des boisements exclus de la demande d'autorisation de défrichement

6.5.1. Commune de Cambronne-lès-Ribécourt

Tableau 28. Caractéristiques des parcelles cadastrales exclues des opérations de défrichement sur la commune de Cambronne-lès-Ribécourt

(Source : Team O+, 2019)

Identifiant parcelle	Boisement(s) concerné(s) (numéro)	Nature du propriétaire de la parcelle	Surface fiscale soumise à autorisation (m²)	N° Terrier	Nom du terrier	N° Propriétaire	Nom Propriétaire	Prénoms Propriétaire	Adresse		
119000ZE0026	187	Privé	204,9	12	KLEIN Madeleine ép. MARCILLE	20	KLEIN	Madeleine	90 RUE DU CHATEAU	60170	CAMBRONNE LES RIBECOURT
119000ZE0027	187	Privé	979,9	13	GOUBET Benjamin	21	GOUBET	Benjamin	8 RUE ROBERT DELAGE	60170	PIMPREZ
119000ZE0028	187	Privé	2322,1	14	M et Mme PECCHIA	22	PECCHIA	Gabriel	6 RUE SUZANNE VALADON	95360	MONTMAGNY
						23	ZORILLA Y CONDADO	Maria	6 RUE SUZANNE VALADON	95360	MONTMAGNY
119000ZE0029	187	Privé	1375,8	15	BREHON Jean-Marie	24	BREHON	Jean-Marie	8 RUE DE L'EGLISE	60490	VANDELICOURT
119000ZE0030	187	Privé	3251,1	16	Indivision DESCOUTURELLE	25	DESCOUTURELLE	Gilles	171 RUE DE LA FONTAINE	60170	CAMBRONNE LES RIBECOURT
						26	DESCOUTURELLE	Valerie	15 RUE DES GRES	91740	CONGERVILLE-THIONVILLE
						27	RIQUET	Marie-Jeanne	171 RUE DE LA FONTAINE	60170	CAMBRONNE LES RIBECOURT

6.6. Synthèse des surfaces soumises à autorisation de défrichement

La surface soumise à défrichement concernée par le présent complément s'élève à 9 510 m². Cette surface se rajoute au 417 898,5 m² identifié dans le dossier principal.

De plus, une surface de 8133,8 m² est exclue de la présente demande.

En conclusion, les surfaces soumises à autorisation de défrichement occupent une surface de 419 274,7 m².

6.7. Identification des restrictions au défrichement des boisements complémentaires

Aucune restriction au défrichement n'a été identifiée sur les boisements complémentaires concernés par le présent complément.

6.8. Destination des terrains après défrichement des boisements complémentaires

Après défrichement, les parcelles ciblées par le présent complément seront concernées par les emprises définitives du projet.

6.9. Proposition d'une stratégie de compensation

Les méthodologies de caractérisation des boisements et de calculs des coefficients de compensation présentées dans le dossier principal ont été appliquées aux boisements concernés par le présent complément.

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 29. Moyenne des coefficients proposés par boisement et surface de compensation résultante

(Source : Team O+, 2019)

N°	Nom de Massif	Coefficient de compensation moyen à l'échelle du massif	Surface fiscale soumise à autorisation dans le cadre de ce complément (m²)	Surface de compensation correspondante (m²)
Boisements ajoutés				
103	Boisement de l'Oise, lieu-dit Derrière le Bois d'Ecureuil à Longueil-Annel	1	2 079,3	2 079,3
111	Boisement du Canal latéral à l'Oise, rive droite, lieu-dit la Prairie à Pimprez	1	2 708,8	2 708,8
112	Boisement le Fossé aux Epines à Pimprez	1	4 722,0	4 722,0
Boisement supprimé				
187	Boisement du canal latéral à l'Oise à Cambronne-lès-Ribécourt, lieu-dit Haute Rive	1,0	8133,9	8133,9

Il est ainsi proposé d'augmenter la surface de compensation 1 376,2 m².

7. Analyse des incidences sur le réseau européen Natura 2000

[Pièce C4 – Incidences Natura 2000]

8. Auteurs des études

Auteurs ayant contribués à l'élaboration de la présente Pièce C3.



- Préparation et assemblage des études :
  - Ugo Spinazzola : ingénieur confirmé, ARTELIA
  - Rita Russo : ingénieure environnement sénior, ARTELIA
  - Charlène Pagès, ingénieure écologue, BIOTOPE

9. Annexes

9.1. Résultats de l'étude de caractérisation des boisements (Biotope, 2017)

[Étude Biotope, 2017] Voir annexes numériques.

9.2. Décret déclarant d'utilité publique le projet de Canal Seine-Nord Europe

Le Décret déclarant d'utilité publique le projet est disponible en annexe de la Pièce A2.

9.3. CERFA 13632*07

Ce document a été élaboré par :

Assistant à Maîtrise d'ouvrage

Maître d'œuvre

Préparation et coordination du Dossier d'Autorisation Environnementale

CANAL SEINE-NORD EUROPE

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

Plus d'informations sur le projet :

www.canal-seine-nord-europe.fr

Partenaires financiers :

Cofinancé par l'Union européenne
Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe